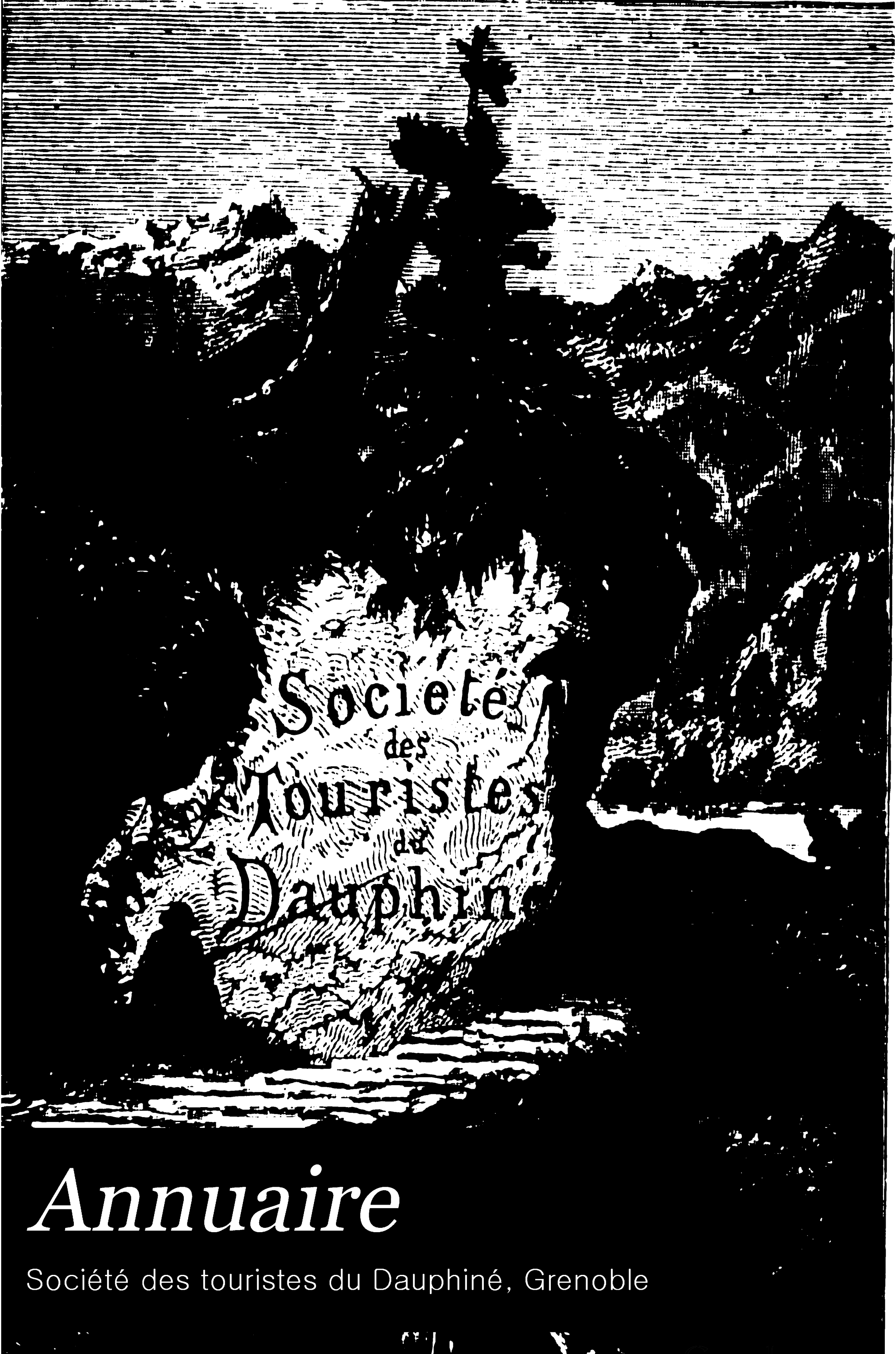
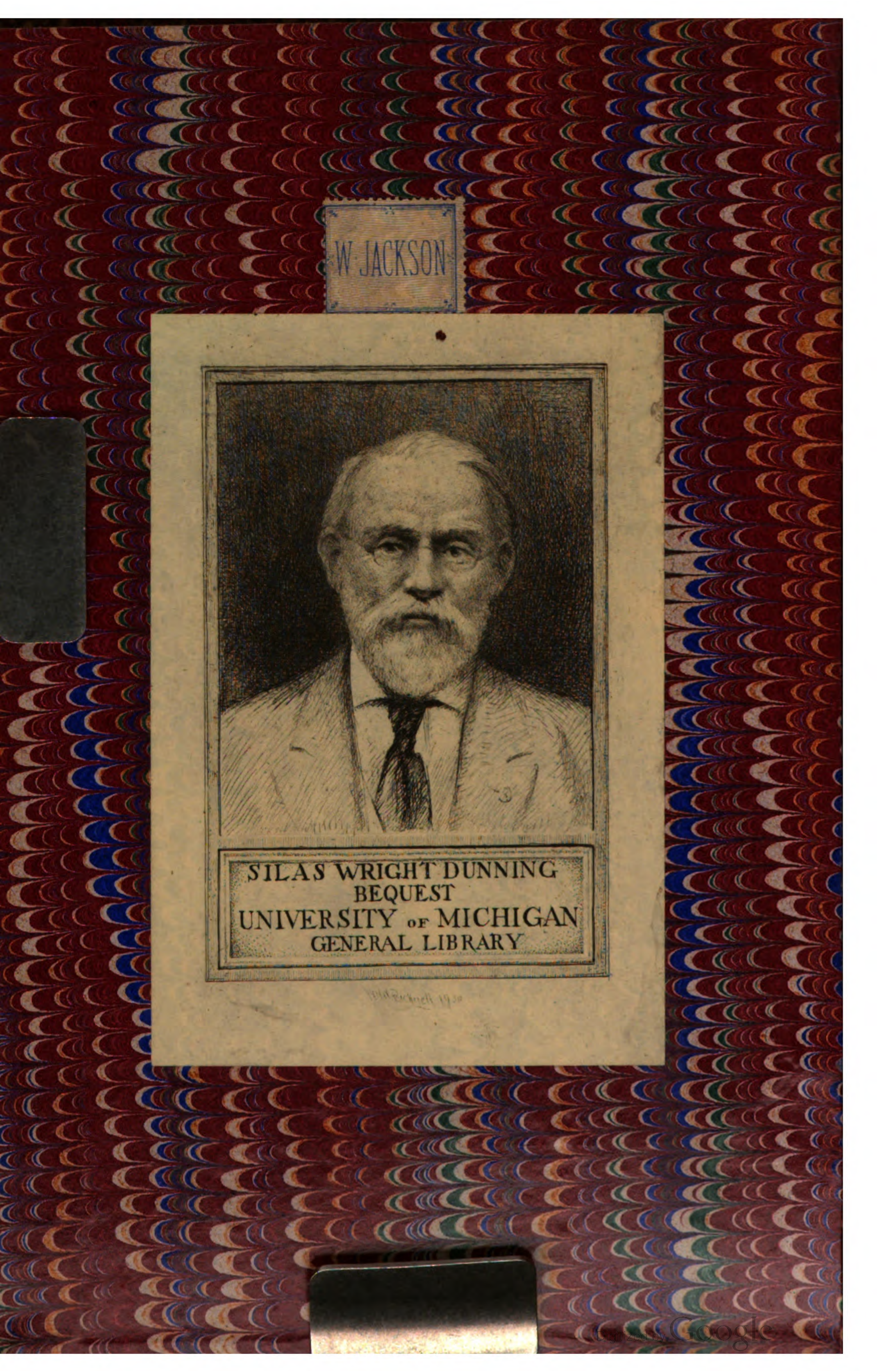
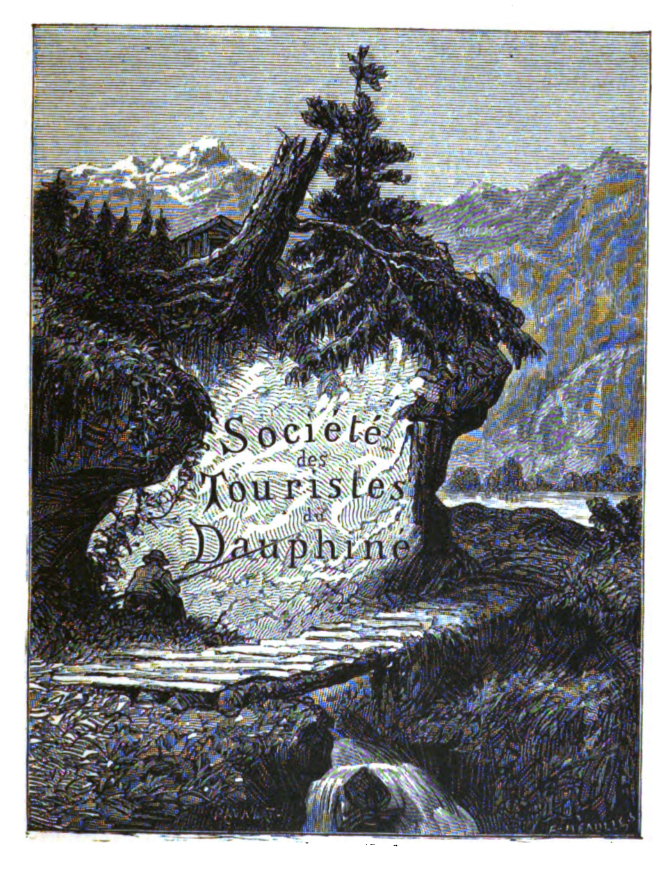

Société
des
Touristes
du
Dauphin
Annuaire
Société des touristes du Dauphiné, Grenoble


W. JACKSON
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



ANNUAIRE N° 13

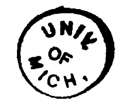
1887



GRENOBLE

TYPOGRAPHIE F. ALLIER PÈRE ET FILS

1888


UNIV
OF
MICH.

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES TOURISTES

DU DAUPHINÉ

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES TOURISTES

DU DAUPHINÉ

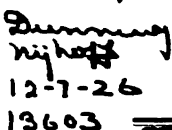
TREIZIÈME ANNÉE

1887



GRENOBLE
IMPRIMERIE F. ALLIER PÈRE ET FILS
Grande-Rue, 8, cour de Chaulnes

1888





I.

SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ

SIÈGE SOCIAL : rue Montorge, 11.

EFFECTIF DES MEMBRES

Au 1er mars 1888.

Effectif des membre au 1er mars 1887 (Section de Paris comprise)	630	membres.
Admis depuis	31	—
Nouveaux membres de la Section...	7	—
TOTAL...	668	membres.
Décès ou démissions	36	—
Effectif au 1er mars 1888	632	membres.



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1888.

M. Jean COLLET, professeur à la Faculté des sciences, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble, *président*.

M. Édouard FAURE, juge d'instruction, place Vaucanson, 2, à Grenoble,
M. Armand CHABRAND, avocat à la Cour d'appel, rue Casimir-Perier, 4, à Grenoble,
} *vice-présidents*

M. Victor BERTRAND, avocat à la Cour d'appel, rue Voltaire, 8, à Grenoble, *secrétaire*.

M. Victor LEBLANC, contrôleur des contributions directes, à la Tronche, près Grenoble, *secrétaire-adjoint*.

M. Adolphe MASIMBERT, avocat à la Cour d'appel, rue Bayard, 2, à Grenoble, *archiviste-bibliothécaire*.

M. Saint-Sever PAGÈS, avocat à la Cour d'appel, rue de la Paix, 4, à Grenoble, *trésorier*.

M. Auguste BECKER, professeur au Lycée, rue Barnave, 8, à Grenoble,
M. Lucien BOURRON, avoué à la Cour d'appel, rue Saint-Jacques, 9, à Grenoble,
M. Ernest DUGIT, doyen de la Faculté des lettres, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble,
M. Henri FERRAND, avocat à la Cour d'appel, rue Sainte-Claire, 7, à Grenoble,
M. JOUFFRAY, place de l'Étoile, 2, à Grenoble,
M. Maurice MERCERON, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Liberté, 5, à Grenoble,
M. Charles PÉRONNET, trésorier de la Caisse d'épargne, place de Gordes, 4, à Grenoble.
} *commissaires*



MEMBRES ADMIS DEPUIS LE 1er MARS 1887.

BOUDEILLE, pharmacien, place Sainte-Claire, à Grenoble.
BUISSON (Charles), à Grenoble.
CHAUMONT (Jean), à Grenoble.
CROISET (Louis), négociant, à Villefranche (Rhône).
DÉPERSE (Jean), avocat à la Cour d'appel, place Caffe, à Chambéry.
DOUILLET (Alphonse), négociant, place Grenette, à Grenoble.
DREYFUS (Tony), rue de Monceau, 83, à Paris.
DREYFUS (René), rue de Monceau, 83, à Paris.
DUBOIN, procureur général près la Cour d'appel, rue Lesdiguières, 26, à Grenoble.
FLASSEUR (Pierre), docteur en médecine, rue Servan, 2, à Grenoble.
GAND (DE), directeur du Crédit Lyonnais, place Grenette, à Grenoble.
GUILLERMIN, rue des Moulins, 2, à Paris.
GRAND (Auguste), à Grenoble.
LAVAUDEN (Joseph), avocat près la Cour d'appel, rue des Alpes, 2, à Grenoble.
LEBRUN, à Grenoble.
LEFRANÇOIS, professeur au Lycée, à Grenoble.
LEWIS (James), commissionnaire en ganterie, rue des Alpes, 6, à Grenoble.
LOBHINES, cours du Midi, 11, à Lyon.
MAURY (Pierre), à Grenoble.
MENJEAUD (Georges), à Grenoble.
MOULLIN, directeur des contributions directes, rue Lesdiguières, 15, à Grenoble.
MOULLIN (Mme), rue Lesdiguières, 15, à Grenoble.
MOURRAL (Daniel), garde général des Forêts, rue Villars, 9, à Grenoble.

MOURRE, directeur des postes et télégraphes, hôtel des Postes, à Genoble.

PERRIN (Valérien), fabricant de gants, rue Malakoff, 11, à Grenoble.

PHILIBERT (Abel), à Grenoble.

PONT (Claude), à Grenoble.

QUARRÉ, ingénieur des ponts et chaussées, à Chambéry.

SIMON, à Grenoble.

THOMAS (Francisque), propriétaire à Saint-Baldoph (Savoie).

THORANT (Mme), rue de Bonne, 15, à Grenoble.

BUREAU DE LA SECTION DE PARIS POUR 1888.

M. SAINT-ROMME, député de l'Isère, rue Sainte-Beuve, 6, à Paris, *président*.

M. Gustave CENDRE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, boulevard Saint-Germain, 234, à Paris,
M. Charles RABOT, avocat à la Cour d'appel, rue de Condé, 11, à Paris.
} *vice-présidents*.

M. Paul MOISSON, avocat à la Cour d'appel, rue des Saints-Pères, 71, à Paris, *secrétaire*.

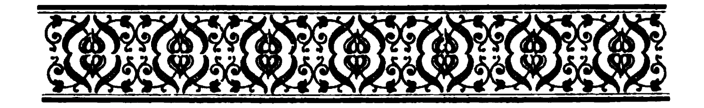
M. Edmond BAYARD, rue de la Victoire, 61, à Paris, *trésorier*.

M. Jules BOMPARD, ingénieur, rue d'Assas, 16, à Paris,
M. RUBIN, sculpteur, président de la Société des *Enfants de l'Isère*, rue de Vaugirard, 131, à Paris.
} *commissaires*.



MEMBRES DE LA SECTION DE PARIS ADMIS DEPUIS LE 1er MARS 1887.

Berthoin (Émile), boulevard Saint-Germain, 128, à Paris.
Champollion, boulevard Saint-Germain, 123, à Paris.
Guttin, à Caen (Calvados).
Juvin, négociant, rue du Faubourg-Saint-Denis, 70, à Paris.
Monfort (Mme), rue Greffuhle, 7, à Paris.
Raynaud, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, rue de Mirosménil, 66, à Paris.
Tissot, rue d'Alésia, 191, à Paris.



II.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale du 1er juin 1887.

PRÉSIDENCE DE M. COLLET, VICE-PRÉSIDENT.

La Société des Touristes du Dauphiné se réunit le 1er juin 1887, dans le salon grec de l'Hôtel-de-Ville de Grenoble. MM. Collet, vice-président; Bertrand, secrétaire-adjoint; Leblanc, archiviste; Becker, Bourron, Chabrand, Ferrand et Merceron, commissaires, prennent place au Bureau.

Le procès-verbal de l'assemblée du 19 janvier 1887 est, après lecture faite, adopté sans observation.

M. Collet, vice-président, après avoir exprimé à l'assemblée les regrets de M. Faure, président, qui ne peut assister à la réunion, fait, dans un exposé oral, le résumé des travaux de la Société depuis l'assemblée générale du mois de janvier. Il rappelle d'abord que le chalet-hôtel de la Bérarde est complètement achevé et qu'au moment de son ouverture, c'est-à-dire le 1er juillet 1887, il sera presque entièrement meublé, et, qu'en un mot, l'installation sera complète. Il annonce que la fête

d'inauguration de ce chalet aura lieu dans les premiers jours de juillet.

M. le Président annonce ensuite que le chemin qui conduit aux Sept-Laux a été entièrement achevé, et que l'affluence à notre chalet a été grande l'été précédent. Il fait part à l'assemblée d'une décision du Bureau absolument nécessaire pour les guides de la région d'Allevard. Un bureau des guides sera ouvert dans cette localité; de plus, tous les étrangers ne faisant pas partie de la Société ou du Club-Alpin devront se munir, à ce bureau, d'un permis de séjour délivré gratuitement pour pouvoir recevoir l'hospitalité dans le chalet des Sept-Laux. Il en sera de même des guides qui ne seront pas munis du livret de la Société. Cette mesure a été prise dans l'intérêt des voyageurs et pour les protéger contre certaines exigences locales qu'il fallait éviter à tout prix.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Bourron qui rend compte du banquet et de la fête de la section de Lyon du Club-Alpin français, auxquels il a assisté avec M. Ferrand comme délégués de la Société, en réponse à l'aimable invitation qui nous avait été faite. Nos délégués ont reçu un excellent accueil et ont pris successivement la parole pour remercier la section lyonnaise de ses sympathies pour le Dauphiné et la Société des Touristes.

M. Bourron nous dépeint ensuite en quelques mots la fête annuelle de la section de l'Isère du Club-Alpin, aux Écouges, le jour de la Pentecôte et à laquelle il a assisté avec M. Leblanc, comme représentant la Société des Touristes.

M. le Président présente au nom du Bureau un projet d'acquisition d'une source pour le chalet-hôtel de la Bérarde au prix de 60 fr.; l'Assemblée adopte ce projet à l'unanimité.

A propos des courses collectives conduites par la Société, M. Breton, pour faciliter leur organisation, propose de laisser le siège social ouvert un jour fixe pour s'entendre sur la date de ces courses. M. le Président répond que la mesure avait été prise l'année précédente et qu'il n'y avait généralement personne ; M. Penet propose alors de convoquer les membres de la Société à jour fixe, au siège social, pour se mettre d'accord sur le choix d'une course à faire et la nomination d'une commis-

sion ; cette proposition, mise au voix, est adoptée par l'Assemblée.

L'Assemblée consultée par le Bureau lui laisse le soin de fixer le jour de l'inauguration du chalet-hôtel de la Bérarde.

La séance est levée.

Assemblée générale du 27 janvier 1888.

PRÉSIDENCE DE M. FAURE.

La Société des Touristes se réunit le 27 janvier 1888, à huit heures du soir, dans le salon grec de l'Hôtel-de-Ville. MM. Faure, président ; Collet, vice-président ; Bertrand, secrétaire-adjoint ; Leblanc, archiviste ; Becker, Bourron, Chabrand, Ferrand et Jouffray, commissaires, prennent place au Bureau.

M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er juin 1887, qui est adopté sans observations.

M. le Président prend ensuite la parole et prononce l'allocution d'usage.

M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du rapport suivant sur les travaux de l'année :

MESSIEURS,

L'année qui vient de s'écouler a été, pour le Bureau de notre Société, une année laborieuse et bien remplie. Elle a été marquée surtout par un événement considé-

rable pour une Société telle que la nôtre : l'inauguration définitive et l'achèvement complet de notre chalet-hôtel de la Bérarde. C'était une tâche délicate et difficile de transporter à la Bérarde, et par les chemins que vous connaissez, environ 6 à 7,000 fr. de mobilier. Grâce au zèle et à l'activité de tous, tous ces transports se sont effectués sans encombre et sans dommage. L'ouverture du chalet a eu lieu à l'époque fixée, le 1er juillet, et les 9 et 10 juillet avait lieu son inauguration ; nous avons reçu, à cette occasion, de précieux témoignages de sympathie et d'encouragement.

M. Noblemaire, le directeur de la Compagnie P.-L.-M., à qui nous devons tant, M. Malart, inspecteur général des mines, M. le Préfet de l'Isère, M. le Recteur de l'Académie, M. Swan, notre hôte de l'année précédente, le conquérant d'un des derniers pics vierges du massif du Pelvoux, la Pyramide Bourcet de la Grande-Ruine, M. Félix Viallet, représentant la section de l'Isère du C.-A.-F., avaient bien voulu répondre à notre invitation. A l'issue de la fête, plusieurs caravanes ont fait quelques courses des environs, telles que le col du Sélé et le col de la Temple. Le chalet a rendu cette année de grands services et nous pourrions citer plusieurs personnes qui y ont séjourné un mois entier ; notre chalet des Sept-Laux a reçu, cette année, de nombreux visiteurs, parmi lesquels nous citerons M. Noblemaire, à qui un de nos dévoués collègues a fait les honneurs de notre station alpestre. Nous n'avons exécuté cette année aucuns travaux aux Sept-Laux, sauf quelques légères réparations au chalet et au chemin. Le bureau des guides, que nous avons installé à Allevard, a fonctionné régulièrement et convenablement, et a prévenu

certaines exactions dont s'étaient plaints quelques voyageurs. Nous avons organisé cette année une pépinière de nouveaux guides à Allevard; quelques-uns ont fait d'assez nombreuses courses à la satisfaction des touristes qui les avaient engagés.

Nous avons été forcés d'exécuter quelques réparations indispensables au chalet de la Morte : la toiture a été réparée et l'on a refait l'escalier extérieur qui menaçait ruine.

En ce qui concerne le refuge de la Farre et de Belledonne, nous n'avons rien de particulier à signaler ; ils ont vaillamment supporté l'hiver ; comme les autres années, nous avons constaté la disparition de quelques objets du mobilier, mais ces soustractions n'ont pas présenté une importance considérable.

Le refuge de la Selle a rendu de grands services aux nombreux touristes qui, chaque année, font la traversée du col de la Lauze.

Voilà, en ce qui concerne les constructions appartenant à la Société, le bilan exact de nos travaux.

Une Société telle que la nôtre doit, pour ne pas déchoir et maintenir le nombre de ses adhérents, faire sans jamais cesser une active propagande.

Un des meilleurs moyens de propagande que la Société puisse employer est, évidemment, les courses collectives ; malheureusement, les occupations des membres de votre bureau ne nous permettent pas d'en organiser autant que nous le voudrions. L'année dernière, au mois de juin, M. Collet et quelques autres membres du bureau ont conduit à Charmant-Som, par le Sappey et le col de Porte, plus de vingt de nos sociétaires et, chose remarquable malgré la chaleur,

pas un n'a manqué à l'appel ; toute la caravane redescendit ensuite dans le frais vallon de la Charmette ; enfin, un joyeux banquet termina à Pomarey cette charmante journée, dont tous les participants ont, je crois, gardé un heureux souvenir.

Il est encore un autre puissant moyen de recrutement pour la Société, ce sont les conférences avec projections photographiques ; votre bureau n'a eu garde de l'oublier, et, au mois de mars dernier, un nombreux et brillant auditoire était réuni dans le salon grec de l'Hôtel de Ville. M. Ferrand nous a retracé les splendeurs du congrès de Briançon, sans oublier notre première fête de la Bérarde ; M. Dugit nous a fait pénétrer à sa suite dans les couloirs silencieux du couvent de la Grande-Chartreuse, dont il nous a fait une minutieuse et exacte description.

Nous n'avons cessé enfin d'entretenir les meilleures relations avec les autres Sociétés alpines. Le 9 février, MM. Bourron et Ferrand, répondant à l'invitation qui nous en avait été faite, assistaient au banquet annuel de la section lyonnaise du Club-Alpin français. Le 29 et le 30 mai avait lieu la fête annuelle de la section de l'Isère. MM. Bourron et Leblanc y avaient été délégués par le Bureau. Plusieurs autres membres de notre Société y assistaient aussi et tous ont rapporté un excellent souvenir de cette excursion qui, commencée en bateau, finit par l'ascension du Pas-de-la-Clef et la descente de la caravane sur Veurey. De plus, les 11 et 12 juin, plusieurs membres de la Société fraternisaient avec la section lyonnaise au sommet de la Grande-Sure et redescendaient ensuite sur Saint-Étienne-de-Crossey par un chemin pittoresque.

Enfin, M. Ferrand a assisté en notre nom aux fêtes données au mois d'août, à Chamonix, à l'occasion de l'érection de la statue de Saussure et du centenaire de sa première ascension au Mont-Blanc.

Il ne me reste plus que quelques mots à vous dire sur le mouvement des étrangers en Dauphiné ; grâce à l'hôtel de la Bérarde, le courant se porte de plus en plus vers le massif du Pelvoux ; je suis heureux de porter à votre connaissance que, cette année, la Meije a été huit fois conquise et les Écrins six fois ; les Sept-Laux ont reçu aussi de nombreux visiteurs.

Si nous avons fait de notre mieux pour obtenir un tel résultat, il serait injuste de ne pas remercier ici tous ceux qui s'intéressent à nous et nous le prouvent : le Conseil général de l'Isère, le Conseil municipal de Grenoble et la Compagnie P.-L.-M.

Nous venons d'obtenir de celle-ci une nouvelle faveur : nous possédions depuis longtemps le droit de réduction de 50 % pour les membres de la Société voyageant à cinq ; mais, pour obtenir cette réduction, il fallait adresser une demande au siège central de la Compagnie au moins cinq jours à l'avance ; dorénavant, nous sommes mis sur le même pied que les Sociétés alpines les plus puissantes, et il suffira de se présenter à la gare muni d'une feuille délivrée par le président et dont la Compagnie nous a donné le modèle. Dès ce printemps donc, le nouveau système fonctionnera, et je ne doute pas que nos sociétaires n'apprécient très favorablement cette nouvelle marque d'intérêt que nous donne la Compagnie.

Voilà, Messieurs, bien brièvement, ce que la Société a fait dans l'année qui vient de s'écouler ; comme vous

le voyez, elle n'a cessé de persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée il y a douze ans ; grâce à votre bienveillant concours, Messieurs, depuis douze ans elle a gardé sa vitalité et son énergie sans jamais faiblir, et si elle a fait des choses utiles, nous vous en exprimons ici notre gratitude et nous avons le ferme espoir que vous ne nous abandonnerez pas dans l'avenir.

M. Chabrand, remplaçant M. Pagès, trésorier, empêché, fait l'exposé de la situation financière de la Société :

ÉTAT COMPLÉMENTAIRE

de l'exercice 1886.

Le 31 décembre 1886, il restait en caisse :	260 f 10
Somme versée par le Comité de Paris, pour 1886	415 05
	675 f 15
Sur cette somme il faudra prélever les frais de l'annuaire de 1886	Mémoire.
	675 f 15
Erreur reconnue après vérification dans les comptes de 1886	60 »
	735 f 15

EXERCICE 1887.

RECETTES.

Cotisations recouvrées à ce jour.......	5.250 f	»
Subvention de la ville de Grenoble....	500	»
— du Conseil général........	600	»
— de la Cie des eaux d'Allevard.	200	»
Loyer des Sept-Laux (chalet et pêche)..	150	»
Vente d'*Annuaires*..................	12	15
Produit des insignes, brochures, etc...	43	75
Intérêts des fonds déposés { Crédit lyonnais....	17	55
Intérêts des fonds déposés { Caisse d'épargne ..	22	20
Souscriptions et dons	300	»
Souscriptions d'obligations pour la construction du chalet de la Bérarde.........	5.200	»
Prix de location du chalet-hôtel de la Bérarde..............................	400	»
	12.695 f	65

DÉPENSES.

Administration générale.

DÉPENSES ORDINAIRES.

Frais concernant les assemblées générales, les conférences (chaises, convocations, étrennes)....................	138f 35
A reporter.....	138f 35

Report.....	138f 35	
Frais de correspondance, frais de bureau, envoi de l'*Annuaire*, envois divers.........	228 70	
Achat de journaux, abonnement, imprimés.............	31 25	
Siège social : loyer, impositions, chauffage, éclairage, service........................	437 70	
Recouvrement des cotisations........................	139 25	
Acquisitions diverses (boîtes, cordes, etc.).................	35 85	
	1.010f 10	1.010f 10

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Inauguration du chalet-hôtel de la Bérarde................	382f 50	
Clichés pour projections....	150 »	
Intérêts échus au 31 décembre 1887 sur les obligations souscrites pour la Bérarde....	324 10	
	856f 60	856f 60
Total des dépenses d'adminon générale.		1.866f 70

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES CHALETS ET REFUGES.

Chalet des Sept-Laux.

Assurance	92f 60	
Mobilier, réparations	147 30	
Travaux de réparations au chemin	150 »	
Prix de location pour 1886 et 1887	120 »	
	509f 90	509f 90

Chalet de la Morte.

Assurance	33f 65	
Impositions	11 05	
Réparations	236 »	
	280f 70	280 70

Refuge de la Selle.

Assurance	15f 15	15 15

Refuge des Rousses.

Assurance	11f 25	
Entretien	30 »	
	41f 25	41f 25
A reporter		847f »

Report.....		847 f »

Refuge de Belledonne.

Assurance	11f 25	11 25
Total des dépenses pour les chalets et refuges autres que la Bérarde.........		858 f 25

La Bérarde.

Assurance................	58f 85	
Impositions...............	33 55	
Solde du devis de Roderon..	7.000 »	
Travaux supplémentaires à divers......................	670 »	
Acomptes sur le mobilier...	1.362 50	
Dépenses diverses.........	15 55	
Acquisition Rodier (prix, frais et purge)..................	475 »	
	9.615f 45	9.615 45
Total des dépenses spéciales (chalets et refuges).............................		10.473 f 70

RÉCAPITULATION.

Reliquat de 1886.....................	735 f 15
Recettes de 1887................... .	12.695 65
	13.430 f 80

Report..... 13.430 f 80

DÉPENSES.

Administration générale :	Ordinaires....	1.010f 10	
	Extraordinaires.	856 60	
Chalet-hôtel de la Bérarde ..		9.615 45	
Autres chalets et refuges....		858 25	
		12.340f 40	12.340 40
	Reste.....		1.090 f 40

Il faudra ajouter à cette somme les cotisations de la section de Paris, et en déduire les frais des *Annuaires* 1886 et 1887; il restera donc peu de chose à reporter à l'exercice 1888.

BUDGET APPROXIMATIF DE 1888.

RECETTES.

Reliquat de l'exercice 1887	Mémoire.
Cotisations...........................	5.700 f »
Subvention du Conseil général........	300 »
— de la Ville.................	500 »
— de la Cie des eaux d'Allevard.	200 »
Location des Sept-Laux	150 »
Location du chalet-hôtel de la Bérarde .	400 »
Total.....	7.250 f »

Report.....		7.250ᶠ »

DÉPENSES.

Reliquat de l'exercice 1887 *(Annuaires)*.................	Mémoire.	
Dépenses d'administration générale: Ordinaires..	900ᶠ »	
Extraordres.	800 »	
Chalets et refuges (autres que la Bérarde)..................	500 »	
Annuaire de 1888..........	1.000 »	
Intérêts de l'emprunt.......	575 »	
Chalet de la Bérarde........	3.000 »	
	6.775ᶠ »	6.775 »
Somme disponible.....	475 »	475 »
Total égal aux recettes.....	7.250ᶠ »	

M. Panckouke demande une diminution sur les frais de l'*Annuaire;* M. le Président répond qu'il est bien difficile de réduire ce chiffre du budget, car il a été baissé successivement de 1,500 fr. à 1,000 fr.; diminuer davantage le volume, serait s'exposer à mécontenter un grand nombre de membres de la Société.

M. Julien regrette de ne pas voir figurer, dans le budget, des allocations pour encourager les propriétaires des hôtels et auberges de montagne, qui sont généralement mauvais; M. le Président répond à M. Jullien, que les ressources de la Société ne lui permettent pas d'entrer dans cette voie là; mais que tenant compte de l'idée de M. Jullien, le Bureau s'efforcera d'engager les aubergistes à améliorer leurs établissements.

M. Dumolard propose pour diminuer les frais de l'*Annuaire* de faire insérer des annonces dans l'*Annuaire;* M. le Président

répond que l'idée est excellente et qu'il sera tenu compte au plus tôt de cette observation.

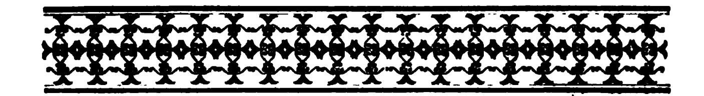
La discussion étant épuisée, M. le Président met aux voix le choix d'une station alpine pour la fête bisannuelle de la Société; il propose Allemont, l'assemblée consultée se rallie à ce projet; l'assemblée générale de mai nommera la commission d'organisation et fixera le jour de la fête.

M. Panckouke demande en terminant la publication de la liste officielle des guides de la Société. M. le Président promet de faire imprimer cette liste pour la campagne prochaine.

Il est procédé au renouvellement du Bureau qui sera ainsi composé pour l'année 1888 : président, M. Collet ; vice-présidents, MM. Faure et Chabrand ; secrétaire, M. Bertrand ; secrétaire-adjoint, M. Leblanc ; archiviste-bibliothécaire, M. Masimbert ; trésorier, M. Pagès ; commissaires, MM. Becker, Bourron, Dugit, Ferrand, Jouffray, Merceron et Péronnet.

La séance est levée.





III.

CHRONIQUE DE LA SECTION DE PARIS

Assemblée générale du 19 décembre 1887.

PRÉSIDENCE DE M. SAINT-ROMME, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Après la lecture du procès-verbal, M. Moisson, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

Messieurs et chers Collègues,

Le retour de l'hiver nous réunit une fois de plus pour la séance annuelle de notre Assemblée générale, et c'est encore à moi qu'incombe la délicate mission de vous édifier rapidement sur nos travaux pendant le cours de 1887.

Je dis que cette tâche est difficile, car les membres de la section s'intéressent trop à sa vie de chaque jour

pour qu'il soit possible de leur faire à cet égard des révélations inattendues.

Propager le goût du public pour les beaux sites trop ignorés du Dauphiné, tel est avant tout le but de nos efforts, et voilà comment chaque hiver nous sommes amenés à organiser deux de ces conférences auxquelles les auditeurs ne manquent jamais, et dont les résultats sont particulièrement efficaces. Visiter une région sans la connaître, j'entends sans la connaître que par des descriptions, exactes peut-être il y a cinquante ans, mais aujourd'hui passablement surannées et fantaisistes, voilà ce qu'on ne saurait exiger des touristes. Si, au contraire, le voyageur a pu d'avance juger, pour ainsi dire sur échantillon, de l'aspect de telle ou telle contrée, il peut tracer son itinéraire en pleine connaissance de cause et, délaissant pour quelque temps les chemins singulièrement rebattus des Alpes centrales, aller chercher de nouvelles et vives impressions dans nos massifs exclusivement français, sans craindre d'y trouver ni la spéculation à outrance de ceux qui vivent de l'étranger, ni l'impudente réclame qu'on voit ailleurs s'étaler parfois jusque sur les pierres des torrents, en caractères d'un pied de hauteur.

Pour arriver à nos fins, nous avons dû créer une section de vulgarisation. Cette section, Messieurs, n'a pas la moindre prétention au titre si abusivement fréquent de société savante. Nombre de nos collègues sans doute occupent dans la science une place honorable, mais ils savent que parmi nous c'est « touristes » seulement qu'ils doivent être. Lorsqu'il s'agit d'initier le public aux beautés naturelles d'un pays, c'est à son esprit et à ses yeux qu'il faut parler, moins qu'à son

raisonnement ; et quand on aime la montagne, on finit presque toujours par étudier de soi-même les mystères complexes de sa constitution et les phénomènes de transformation auxquel elle est sujette. Mais le but primordial et nécessaire consiste uniquement en ceci : prendre un indifférent et en faire un montagnard ; le reste, et nous le disons avec sincérité, le reste n'est qu'accessoire.

Trois communications ont été faites cette année en séance publique. La première, sur la route pittoresque de Grenoble à Briançon, tendait à démontrer qu'en Dauphiné, il existe à la portée de tous des spectacles aussi admirables qu'aucun autre dans les Alpes ; qu'en outre, à l'heure présente, le touriste était assuré de trouver dans nos montagnes des moyens de subsistance plus que suffisants. A ce point de vue, le conférencier a jugé bon de noter les améliorations notables des auberges dauphinoises, et si son insistance a pu sembler excessive, qu'on me permette de dire que la question du coucher et du vivre est pour nous fort considérable ; que les éloges décernés peuvent influer efficacement sur le zèle de celui qui les reçoit et qu'ils sont toujours désintéressés. Nos statuts interdisant l'accès de la Société aux personnes qui, par leur profession, ont intérêt à être recommandées, il ne peut être question chez nous de complaisances de collègue à collègue.

Cette explication donnée, il suffira de constater que le public a beaucoup admiré les belles photographies prêtées par le siège central. M. Rabot a ensuite entretenu l'auditoire de ses expéditions en Finlande et remporté son succès habituel.

L'*Annuaire* publié cette année contient d'ailleurs un compte rendu détaillé de ces deux communications.

Dans notre séance du 5 mai, deux orateurs devaient prendre la parole, l'un d'eux sur un massif grandiose, l'un des plus étonnants de nos Alpes : les Aiguilles d'Arves ; mais un événement imprévu a forcé notre collègue à retarder la date de sa conférence. M. Richtenberger a entretenu le public des Échelles du Levant; Smyrne, Rhodes, Alexandretti, Beyrouth, Tripoli de Syrie, ont été successivement décrits avec beaucoup de précision et d'humour. Le conférencier a ensuite visité Damas, esquissant finement le caractère pittoresque de la ville et donnant, par de curieuses photographies, l'idée exacte de ses bazars, de ses mosquées, de ses célèbres jardins, et surtout des habitants de races diverses qui l'occupent. Enfin, M. Richtenberger a complété sa communication en faisant projeter d'admirables vues des ruines de Balbeck, qui présentent, avec un ensemble encore imposant, des détails parfaitement conservés.

L'auditoire s'est associé par d'unanimes applaudissements aux paroles par lesquelles M. le Président a remercié l'orateur d'avoir doublement prêté à la section le concours de son talent : comme conférencier d'abord, puis comme photographe.

Le banquet auquel avaient été conviés les membres de la section a parfaitement réussi ; nos collègues m'excuseront de n'en point parler davantage ; ils penseront comme moi que nos publications et nos rapports ont un objet plus utile que d'évoquer nos souvenirs gastronomiques.

J'aime mieux vous prier de vous transporter main-

tenant en Dauphiné pour y constater la vitalité de notre association. Tous nos refuges ont abrité un nombre important de touristes. Le chalet de la Bérarde est maintenant ouvert au public, qui a pu en apprécier l'intelligente distribution et l'aménagement confortable. Nous sommes persuadés que, comme cela a eu lieu au chalet des Sept-Laux, le contrôle de la Société sur le gérant assurera de sa part l'observation des tarifs et empêchera qu'on acclimate dans la région ces exactions fantaisistes qui s'enracinent si facilement dans les hôtels des montagnes en vogue.

Les ascensions se sont encore multipliées cette année. La Meije a été gravie quatre ou cinq fois, et les guides de la Grave en connaissent maintenant le chemin comme leurs camarades de Saint-Christophe. Les promenades charmantes du Vercors et de la Bourne, les excursions autour de nos stations thermales dans la vallée de la Durance, en Vallouise, sont aussi en augmentation.

A ce tableau rassurant pour l'avenir, les ombres sont rares. Un seul accident est venu nous attrister cette année : la mort de notre collègue, M. Gény, au cours de l'ascension des Aupillous. L'expédition entreprise à l'improviste, malgré la résistance du guide Vincent, restera comme une preuve que le voyageur doit toujours se conformer aux conseils de son guide, sous peine d'être seul responsable des conséquences de son aventureuse ardeur ; Ph. Vincent n'a dû son salut qu'à un hasard providentiel, et nous sommes heureux de dire que nul n'a songé à lui imputer à faute le malheur survenu. La chose méritait d'être constatée, elle n'étonnera pas ceux de nos collègues, assez nom-

breux déjà, qui ont fait des courses en montagne sous sa prudente direction.

Si les étrangers ont cette année visité assidûment le Dauphiné, nos collègues ont prêché d'exemple. Bien plus, plusieurs Dauphinois ont accompli de lointains voyages ; l'un d'eux, M. J. Martin a exploré la Sibérie orientale et ses explorations lui ont valu la médaille d'or de la Société de géographie de Paris.

J'espère vous avoir prouvé, Messieurs, que notre situation est satisfaisante, et je m'arrête en vous remerciant, au nom du Bureau, de votre sympathique concours. Nous allons continuer cet hiver, dans la mesure de nos ressources, les travaux qui doivent entraîner vers le Dauphiné les touristes intrépides comme les modestes promeneurs. Notre section peut beaucoup pour cela, mais il est nécessaire d'accroître le chiffre de ses adhérents, on doit désirer surtout que ses nouveaux membres montrent le même zèle que leurs aînés et contribuent par leur propagande à étendre notre influence. A cet égard, Messieurs, nous vous demanderons de ne pas nous ménager votre aide, et vos relations habituelles avec ceux qui aiment les montagnes garantissent d'avance l'efficacité de vos efforts pour la prospérité de notre œuvre commune et de notre beau Dauphiné.

M. Bayard, trésorier, présente ensuite les comptes de l'exercice 1887 :

Exercice 1887.

RECETTES.

Solde créditeur de l'exercice 1886........	44f 40
Montant de 4 cotisations dues sur l'exercice 1886...........................	80 »
Montant de 47 cotisations recouvrées au 19 décembre 1887....................	940 »
Remboursement fait par le siège central...	4 95
Total............	1.069f 35

DÉPENSES.

Frais pour l'assemblée générale du 3 février 1887...........................	8f 50
Frais pour la séance du 9 mars 1887.....	191 85
— du 5 mai 1887........	154 »
Frais de bureau........................	» 30
Recouvrement des cotisations...........	13 75
A envoyer au siège central à Grenoble :	
4 cotisations arriérées sur 1886 40f » ; 47 — de 1887......... 470 »	510 »
Total.............	878f 40

RÉCAPITULATION.

Recettes..............................	1.069f 35
Dépenses..............................	878 40
Solde créditeur au 19 décembre 1887..	190f 95

Ces comptes sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

M. le Trésorier soumet ensuite à l'assemblée un projet de budget pour 1888:

Projet de budget pour 1888.

RECETTES.

Solde créditeur au 19 décembre 1887.....	190 f	95
Montant de 53 cotisations à 20 fr.........	1.060	»
— 7 — 20 fr. sur 1887	140	»
Remboursement fait par le siège central..	6	90
Total.........	1.397 f	85

DÉPENSES.

Frais pour l'assemblée générale de 1887..	8 f	50
— pour 3 séances....................	700	»
— de bureau........................	10	»
Recouvrement des cotisations...........	15	»
A envoyer au siège central à Grenoble :		
7 cotisations sur 1887........ 70 f » ; 53 cotisations de 1888......... 530 »	600	»
Total.............	1.333 f	50

RÉCAPITULATION.

Recettes..............................	1.397 f	85
Dépenses..............................	1.333	50
Excédent des recettes prévues au budget de 1888..............	64 f	35

Ce projet mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Sur le désir manifesté par un grand nombre de membres, il est décidé qu'un banquet sera organisé pour le 26 février 1888.

MM. Rubin, Missier et Moisson sont nommés membres de la commission du banquet.

L'assemblée vote ensuite des remerciements à M. Missier pour le motif d'encadrement qu'il a soumis à ses collègues et qui est destiné à orner les cartes d'invitation envoyées par la section.

La séance est levée à huit heures quarante-cinq.

Séance publique du 19 décembre 1887.

La reprise des conférences d'hiver données par la Section parisienne des Touristes du Dauphiné, réunit dans la salle de la Société de Géographie un public toujours aussi nombreux. A huit heures cinquante, M. le président Saint-Romme ouvre la séance, et, après quelques paroles de bienvenue, donne la parole à M. Rabot.

M. Rabot monte alors à la tribune pour décrire un itinéraire entre Aix-les-Bains et Grenoble, par le chemin des Écoliers. Remontant la vallée de l'Arc, de Montmélian à Bonneval, il indique rapidement les points les plus pittoresques de la Maurienne, et, à l'aide de quelques beaux clichés photographiques, donne au public une idée exacte des belles cimes de la Ciamarella, de la Levanna et des cols environnants. Après avoir franchi le col du Mont-Cenis, injustement délaissé par les touristes, le conférencier descend à Suse, et de là par Oulx et le curieux passage du Mont Genèvre, il conduit ses auditeurs à Briançon et à Vallouise. Puis traversant le col du Sélé, il rejoint, par la Bérarde, la vallée de la Romanche.

Cette communication fort applaudie a été accompagnée de nombreuses projections qui ont montré tour à tour les points les plus curieux de notre premier massif dauphinois.

M. Chassaujon a ensuite résumé le voyage magnifique dont le

couronnement a été la découverte des sources de l'Orénoque. Avec beaucoup de finesse et de verve il a fait connaître à l'assistance les obstacles souvent répétés qui semés, sur sa route, n'ont été surmontés qu'à l'aide d'un courage et d'une persévérance de tous les instants. Les vues de ces régions inconnues rapportées par le conférencier ont vivement intéressé le public, ainsi que les détails donnés sur les peuplades indiennes rencontrées chemin faisant. Les types d'indigènes ont été notés avec une grande précision, et M. Chassaujon a donné sur leurs mœurs des détails curieux et amusants. Les indiens ne communiquent avec la côte que par l'intermédiaire des marchands de caoutchouc, et l'un des chefs principaux a payé, en marchandises, environ 4,000 fr. la tunique et le képi de lycéen français dont il s'affuble dans les grandes cérémonies. Bien qu'exploités à l'excès par ces industriels, les indiens nomades sont restés absolument primitifs, quelques-uns même passaient pour anthropophages, mais le voyageur combat cette assertion. En tous cas, la paresse et la mauvaise volonté de son escorte ajoutées aux difficultés naturelles ont rendu l'exploration de M. Chassaujon fort pénible, et il a eu de plus à lutter constamment contre l'insalubrité du climat.

De vifs applaudissements ont à plusieurs reprises accueilli cette conférence, et, se faisant l'interprète de tous les auditeurs, M. le Président a remercié l'orateur de son concours et l'a félicité du succès de son entreprise.

La séance a été levée à onze heures.

Séance publique du 23 février 1888.

La section de Paris de la Société des Touristes du Dauphiné a donné, le 23 février 1888, sous la présidence de M. Cendre, sa seconde conférence de l'hiver. Plus de six cents personnes étaient réunies dans la salle de la Société de Géographie pour

entendre les intéressantes communications de MM. Saint-Romme et Bonvalot.

M. Saint-Romme, qui a le premier pris la parole, a fait observer que les touristes ne devaient pas se désintéresser de l'histoire des pays qu'ils visitent, et, s'emparant de cette idée, il a tout d'abord décrit Grenoble et ses environs au point de vue pittoresque, historique et anecdotique. Puis, par Sassenage et les gorges d'Engins, il a conduit son auditoire au Villard-de-Lans et de là à Pont-de-Claix, par le col Vert. L'excursion s'est continuée jusqu'à Lus-la-Croix-Haute, par le chemin de fer de Gap dont les vues les plus curieuses ont été projetées. Ayant visité le Mont Aiguille et rappelé les particularités des premières ascensions, le conférencier a gagné Mens, la Mure et les lacs de Laffrey, pour atteindre Vizille et évoquer l'histoire si passionnante de son magnifique château. Après avoir donné une idée d'Uriage et des belles excursions dont cette station est le centre, M. Saint-Romme est rentré à Grenoble, terminant ainsi un trajet très agréable, que beaucoup de personnes se sont promis d'accomplir à leur tour. Des applaudissements, plusieurs fois répétés, ont témoigné au sympathique président de la Section du plaisir qu'avaient pris les auditeurs à cette trop brève communication remplie de verve humoristique, de tact spirituel et d'intéressants aperçus.

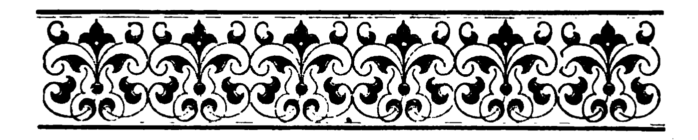
M. Bonvalot, l'explorateur bien connu, a traité ensuite la question des montagnes de l'Asie centrale de la façon la plus attachante, contant, avec sa franche et sympathique bonhomie, les difficultés auxquelles, six mois durant, il s'est heurté ainsi que ses compagnons, MM. Capus et Pépin, pendant un voyage à travers des régions le plus souvent inexplorées. De Merv à Ichardjoui, puis à Samarkand, l'orateur a décrit le pays des Turcomans, leurs mœurs barbares, leurs habitudes de pillage et la captivité que les voyageurs subirent de leur part. Ne pouvant gagner l'Afghanistan, ils résolurent, malgré de sinistres prédictions, d'atteindre les Indes à Kachemir, par les monts de l'Alaï et le plateau de Pamir. Grâce à une énergie indomptable et à une présence d'esprit de tous les instants, ils parvinrent au but après avoir passé près d'un mois à une altitude de plus de 5.000 mètres, par des températures moyennes de 25° à 35° et

faire de nuit la majeure partie de la route pour éviter les avalanches. Le conférencier a rendu ses descriptions plus vivantes encore en faisant projeter des photographies prises par lui et des dessins faits par M. Pepin, avec un talent et une sincérité qui donnaient l'illusion de la réalité.

La conférence de M. Bonvalot a obtenu le plus légitime succès, et tous les auditeurs se sont chaleureusement associés aux paroles par lesquelles M. le Président a remercié l'orateur « dont les explorations si audacieuses ont fait connaître à ces peuplades lointaines le nom français comme synonyme de persévérance sans bornes et de courage à toute épreuve. »

La séance a été levée à dix heures et demie.





IV.

COURSES ET ASCENSIONS

REVUE ALPINE

DE

1887

Courses au-dessus de 2,200 mètres.

Le chalet-hôtel de la Bérarde a attiré en Dauphiné, cette année, de nombreux touristes ; mais il est regrettable que le mouvement semble se porter uniquement vers le massif du Pelvoux ; ainsi, nous enregistrerons quatorze traversées de la Brèche de la Meije, huit ascensions du Pic Occidental de la Meije et sept ascensions de la Barre des Écrins ; ce sont là des chiffres sans précédent dans les annales de l'alpinisme en Dauphiné ;

il ne faut pas s'imaginer cependant que ce sont là des courses faciles, les deux dernières au moins; ne doivent les entreprendre que les touristes déjà familiarisés avec la montagne et inaccessibles au vertige. Il existe, en Dauphiné, d'autres pointes dignes de l'admiration des étrangers; le Valgaudemar, le Valjouffrey, les massifs de Belledonne et d'Allevard offrent un champ d'exploration généralement plus facile et non moins agréable; on leur rendra justice avec le temps.

Massif de Vercors.

La Grande-Moucherolle (2289 m.). — 24 août. — M. et Mme Andrieu, Mlle Gaillard, M. Élisée Bost, M. Adrien Siefert, MM. Charles, Edmond et Ami Bost. Départ du Villars-de-Lans à 4 h. du matin; sommet 9 h. Guide : Marchand, du Villars-de-Lans.

Grand-Veymont (2346 m.). — Août. — MM. Conard, Blache, Meyer et Freychet. Du Monestier-de-Clermont à Gresse, par le *col du Serpaton*, coucher à Gresse. Départ à 2 h. du matin. *Pas de la Ville* 4 h., sommet 6 h. Retour par la Fontaine des Bachassons, le *Pas de la Selle*, le *col du Laupet*, Richardières et Clelles. Sans guides.

Massif d'Allevard.

Grand-Charnier (2564 m.). — 15 août. — M. Paul Lacroix, parti d'Allevard. Guide : Antoine Mounier, de la Ferrière.

Août. — Un jeune Italien. Guide : François David, d'Allevard.

Glacier de Gleysin. — 10 août. — M. Paul Lacroix, d'Allevard au glacier, par la Grande-Valloire. Guide : Antoine Mounier.

14 août. — MM. Vitter et Mlle Vitter. Guide : François David.

20 août. — M. et Mlle Dunand. — Guide : François David.

Puy-Gris (2960 m.). — 10 septembre. — M. Bonnel. Guide : François Barroz, du Curtillard.

Pic de la Grande-Valloire (2854 m.). — 7 août. — M. Georges Bartoli. *Première ascension.* « Cette course offre quelques passages où l'attention est nécessaire. » Montée par la Grande-Valloire, descente par la Combe-Madame. Guide : Jean Rey, de la Ferrière.

Glacier de Largentière. — 16 août. — MM. Bartoli, Cadiat et Clair. Guide : Jean Rey.

Le Rocher Blanc ou Pyramide Nord. — (2931 m.). — 24 juin. — MM. Thevenin et Chartron. Guides : Joseph Barroz père et fils, d'Allevard.

1er juillet. — Mlle Blanc et M. Montacla. Guides : Joseph Barroz père et fils.

7 juillet. — MM. Déperse et Thomas. Guide : François Barroz.

12 juillet — M. le vicomte de la Bassetière et M. Jean de la Bassetière. Guides : Joseph Barroz père et fils.

Même jour. — MM. Noblemaire, Mallard et A. Chabrand.

17 juillet. — MM. Giraud et Cordat. Guides : Joseph Barroz père et fils.

28 juillet. — MM. A. Tardy et Rémy Fouilland. — Ascension du chalet des Sept-Laux en deux heures. Guide : Jean Barroz, de la Ferrière.

3 août. — M. et Mme Albert Pesson, M. Marcotte. Guides : Joseph Barroz père et fils.

6 août. — MM. Perrot père et fils, Blanc et Gayraud. Guide : Joseph Barroz.

12 août. — MM. Marius et Edmond Magnat, Mlles Pickler et Dabe. Guide : François Barroz.

Même jour. — M. Paul Lacroix, parti du chalet de la Société. Guide : Antoine Mounier.

20 août. — MM. Bonnel, Cadiat et Clair. Guide : François Barroz.

31 août. — M. Caillard, d'Allevard à la Pyramide, par la Combe-Madame, descente sur les Sept-Laux. Guide : Antoine Mounier.

6 septembre. — M. et Mme Burnier, M. Jourdan, montés du chalet, descendus au Curtillard par la Combe-Madame. Guides : Antoine Mounier et Jean Barroz fils.

Massif de Belledonne.

Grand Pic de Belledonne (3050 m. environ). — 4 août. — MM. Payerne et G. Dodero. Départ du chalet de la Pra à 4 h. 1/2 du matin. *Col de Belledonne*. Refuge de la Société. Sommet à 10 h. 3/4. Retour par la même route, arrivée à Revel le soir à 8 h. 15. Sans guides.

Croix de Belledonne (2981 m.). — 15 juillet. —

M. Dulong de Rosnay et une caravane conduite par M. l'abbé Bourgeat, de Paris. Du chalet de la Pra au sommet, descente sur Revel et Domène.

30 juillet. — MM. Fouilland, Tardy, Denuzières et Rué, partis du chalet de la Pra, descendus à Allemont par le *col de Belledonne*. Guide : Jules Bouillet, de la Grave.

14 août. — MM. Curny et Weitz, montés par Revel et la Pra, descente par le lac Blanc, les cascades Boulon et Lancey.

31 août. — MM. Cassien, Paul et Georges Dodero. Départ du chalet de la Pra, descente par le *col de Freydane,* le lac Blanc, les cascades Boulon et Lancey. Sans guides.

Grande-Lance de Domène (2813 m.). — 17 septembre. — MM. G. Dodero et P. Lory. Sans guides.

Massif de Taillefer.

Signal de Taillefer (2861 m.). — 15 août. — MM. Étienne, Joanny Fabre, Lebrun et H. Robert, montés de Lavaldens par Moulin-Vieux et les Maies, descente par la Mine sur les lacs Claret et Poursollet, Gavet et Séchilienne.

Massif des Rousses.

Grand-Sauvage ou Vermillion (3229 m.). — 13 septembre. — M. Coolidge, parti des granges d'Aigues-Rousses. Montée par l'arête N.-E. et E., les *cols de la*

Combe de la Valette et du Grand-Sauvage, descente sur le glacier de Saint-Sorlin par l'arête N.-O., de là aux Aigues-Rousses et à la Tour de Saint-Jean-d'Arves, par le *col d'Ornon* ou d'*Orenon*. *Première ascension.* Guide : Christian Almer fils, de Grindelwald.

L'Étendard (3473 m.). — 1er août. — MM. Fouilland, Tardy, Denuzières et Rué, partis du refuge de la Farre. Descente par le glacier des Quirlies, Clavans et le Fréney. Guides : Pierre Ginet, d'Allemont, et Jules Bouillet.

15 août. — MM. Bellet, Dardelet, Lizambert fils, Mac-Cluer et Wataire, venant d'Allemont. Partis du refuge de la Farre à 3 heures du matin, sommet 10 heures. Descente par le glacier des Quirlies et Clavans. Guide : Pierre Ginet.

12 septembre. — M. Coolidge venant du sommet Sud des Rousses par l'arête jusqu'à la *Brèche des Grandes-Rousses* et monté au sommet Nord par l'arête Sud. « Nouvelle route très difficile. » Du sommet Sud à la Brèche, 40 minutes, de là au sommet Nord, 3 heures ; descente de l'Étendard sur le glacier de Saint-Sorlin, par la face N.-E. aux granges d'Aigues-Rousses. Guide : Chr. Almer fils.

Pic Sud des Rousses ou Pic Bayle (3473 m.). — 12 septembre. — M. Coolidge, monté par l'arête S.-E. « nouvelle route », descente par l'arête jusqu'à la Brèche des Grandes-Rousses et de la montée à l'Étendard. Guide : Chr. Almer fils.

L'Herpie (2995 m.). — 28 août. — MM. Bouvier frères et Duveau, partis des granges du lac Besson,

descendus à Oz. Guides : Étienne Verney père et fils, d'Oz-en-Oisans.

Mont Savoyat (3340 m.). — 12 septembre. — M. Coolidge fit la *première ascension* de ce pic par l'arête S.-E. Guide : Chr. Almer fils.

Petites-Rousses (2813 m.). — 24 août. — MM. Bouvier frères et Duveau, partis d'Allemont, descente sur le lac Blanc, le refuge de la Farre et Oz. Guides : Étienne Verney père et fils.

Massif des Aiguilles d'Arves, du Goléon et de Galibier.

Col de Martignare (m.). — 9 juillet. — MM. Chenot et de Laclos, de Saint-Jean-d'Arves à la Grave. Guide : Émile Pic, de la Grave.

7 septembre. — M. Caillard, de la Grave à Saint-Jean-d'Arves et à Saint-Jean-de-Maurienne. Guide : Jules Bouillet.

Signal de Rif-Tord (2616 m.). — 1er septembre. M. Louis Vignet, M., Mme et Mlles Bernard. Guide : Jules Bouillet.

Plateau de Paris ou d'Emparis. — 19 août. — M. Ernest André, de Saint-Christophe au Lautaret par Venosc, le *col de l'Alpe,* le plateau et la Grave. Guide : Christophe Roderon, de Saint-Christophe.

30 août. — MM. Bouvier frères et Duveau, de Clavans à la Grave par Besse et le plateau de Paris. Guides : Étienne Verney père et fils.

1er septembre. — M. L. Vignet, M., Mme et Mlles Bernard. Guide : J. Bouillet.

Col Lombard (m.). — 30 juillet. — M. J. Maître, de la Grave à Valloire. Guide : Pierre Gaspard fils, des Étages.

10 août. — M. Pêtre, de Bruxelles, de la Tour (Savoie) à la Grave. Guide : Émile Pic.

Aiguille méridionale d'Arves (3514 m.). — 30 juillet. — M. Maître fit une tentative du *col Lombard* à l'Aiguille ; il fut arrêté à 30 ou 40 m. du sommet par suite de l'inexpérience de son porteur. Il monta du col à la pointe, 3320 m., par un couloir schisteux très raide, et descendit sur Valloire par un autre couloir non loin du *col des Trois-Pointes*. Guide : P. Gaspard fils.

Pic des Trois-Évêchés ou de la Part (3120 m.). — 6 juin. — M. et Mme Dongé. Guide : E. Pic.

Col du Galibier (2658 m.). — 2 juillet. — MM. Amiot, Aubelle, Darantière, Lory, Party et Regnier, de Valloire à la Grave.

11 juillet. — MM. Gaudin, Legendre et Mielle.

25 juillet. — M. le Dr Brilland, de Saint-Michel-de-Maurienne à la Grave. Guide : Louis Faure, de la Grave.

8 août. — M. Michel Gilly, du Lautaret à Saint-Jean-de-Maurienne.

15 août. — M. Robert, de la Grave à Valloire. Guide : Louis Faure.

20 août. — M. Ernest André, du Lautaret à Saint-Jean-de-Maurienne. Guide : Chr. Roderon.

24 août. — M. Paul Moisson, du Lautaret à Saint-Jean-de-Maurienne.

6 septembre. — M. Coolidge, de Valloire au refuge de l'Alpe. Guide : Chr. Almer fils.

Roche du Grand-Galibier (3242 m.). — 2 août. — M. Michel Gilly, parti de la Grave. Guide : Louis Faure.

Massif de Névache.

Le Thabor (3182 m.). — 7 juillet. — M. et Mme Santi, de Turin. Guide : Charles Vachet, de Melezet.

13 juillet. — MM. Gaudin, Mielle et Legendre, montés par le *col du Vallon*.

Col des Turres (2283 m.). — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland, de Névache aux granges de Val-Étroite. Guide : J. Bouillet.

Le Rocher des Grands-Becs (3086 m. Rochers Charniers de l'E. M. I., 3051 m.). — 11 août. — M. Camille Colombo, de Turin, parti d'Italie, descendu sur Plampinet. Sans guide.

Le Chaberton (3138 m.). — 9 août. — M. Camille Colombo, parti de Cézanne (Italie). Sans guide.

Col de la Ponsonnière (m.). — 23 juin. — M. Coolidge, de Valloire au Monêtier-de-Briançon. Guide : Chr. Almer fils.

Col de Buffère (m.). — 9 juillet. — M. Coolidge,

allant du Monêtier-de-Briançon à Névache. Guide : Chr. Almer fils.

12 juillet. — MM. Gaudin, Mielle et Curny, du Monestier à Névache.

Col de Cristol (2500 m.). — 9 août. — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland, du Monêtier à Névache. Guide : J. Bouillet.

Massif du Pelvoux.

CHAINE DE LA MEIJE.

Le Jandri (3292 m.). — 4 août. — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland. Guide : Jules Bouillet.

Col de la Lauze (3453 m.). — 3 et 4 juillet. — MM. Amiot, Lory, Party et Regnier, de la Grave au refuge de la Lauze (coucher), au col et au Fréney par le glacier du Mont-de-Lans et Cucullet : Guide : Émile Pic.

14 juillet. — MM. Émile Viallet et Muret, de la Grave à Saint-Christophe, par le glacier du Mont-de-Lans. Guide : Jean-Baptiste Rodier, de la Bérarde.

15 juillet. — M. Favrichon, allant du refuge de la Lauze à Saint-Christophe par le refuge du lac Noir. Guide : Chr. Roderon.

30 et 31 juillet. — MM. A., H. et M. Bouffier et Jules Ronjat, de Saint-Christophe au refuge du lac Noir et la Grave, par le glacier du Mont-de-Lans. Guide : Célestin Turc, de Saint-Christophe.

2 et 4 août. — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland, de Saint-Christophe par la *Brêche de la Mura* au refuge du lac Noir, au glacier du Mont-de-Lans, au Jandri et au col, descente à Saint-Christophe par le vallon de la Selle. Guide : Jules Bouillet.

4 août. — M. Pêtre, de la Grave à Saint-Christophe. Guide : Émile Pic.

6 août. — MM. Vagnat et Challier, de Saint-Christophe à la Grave. Guides : Pierre et Joseph Estienne, de Ville-Vallouise.

11 août. — M. le comte de Carnazette, du refuge de la Lauze à Saint-Christophe. Guide : Pierre Gaspard fils.

11-12 août. — M. Maynard, de Saint-Christophe à la Grave. Guide : Célestin Turc.

17 et 18 septembre. — MM. Conard et Josserand, partis de la Grave, coucher au refuge de la Lauze ; départ le 18 à 6 heures du matin. Col 10 heures. Montée par l'arête qui domine le glacier de Girose, laissant à gauche le col des Ruillans, descente sur le Fréney par Millorsol et Cucullet. Guide : Louis Faure.

Peyrou d'Aval (2414 m.). — 25 et 26 juillet. — MM. P. Lory et Georges Dodero, de la Grave au refuge de la Lauze ; le lendemain, sommet et retour à la Grave par le *Brèche de Pacave*. Guides : Jules Mathon et Hippolyte Pic, de la Grave.

Col des Ruillans (m.). — 12 juillet. — M. et Mme Templier, de la Grave à la Grave. Guide : Jules Bouillet.

25 juillet. — Mlles Donadieu, parties de la Grave. Guide : Émile Pic.

Brèche de Pacave (m.). — 26 juillet. — MM. Lory et Dodero, montés au *Peyrou d'Aval* et descendus par la Brèche à la Grave. Guides : Jules Mathon et Hippolyte Pic.

Glacier de la Meije. — 9 juin. — MM. Parmentier et Rebreyend. Guide : Émile Pic.

Brèche de la Meije (3369 m.). — 3 juillet. — MM. Guido Rey et Alessandro Sella, de Turin, de la Grave au Châtelleret. Guides : Joseph Maquignaz, de Valtournanche, et Antoine Castagnieri, de Balme (Italie).

9 juillet. — M. Favrichon, de la Grave à la Bérarde. Guide : Chr. Roderon.

11 juillet. — MM. Fouilland et Gamet, partis du Châtelleret 4 heures du matin. Col, 7 heures; la Grave, 2 h. 30 du soir. Guide : Louis Faure.

15 juillet. — MM. J. Marduel, P. Denis et Ph. Verzier, de la Grave à la Bérarde. Guides : Giraud-Lezin, de Villard-d'Arène, et Émile Pic.

21 juillet. — M. Otto Schück, de la Bérarde à la Grave. Guides : Pierre Gaspard, de Saint-Christophe, et J.-B. Rodier.

28 et 29 juillet. — M. G. Engelbach, de la Bérarde au Châtelleret, et le lendemain à la Grave. Guide : Chr. Roderon.

29 et 30 juillet. — Mlle Londe et M. Bourdon, de la Bérarde au Châtelleret et le lendemain à la Grave.

28 juillet. — M. Darriaut, de la Grave au Châtelleret. Guide : Émile Pic.

23 août. — M. Michel Carteighe, de la Grave à la

Bérarde. Guide : Gabriel Taugwalder, de Zermatt (Suisse).

24 août. — M. John G. Tockin, de Liverpool, de la Grave à la Bérarde. Guide : Franz Burgener et Aloïs Kalbermatter.

25 août. — M. de Grozet, de la Bérarde à la Grave. Guide : Pierre Gaspard fils.

26 août. — M. et Mme Verrall, Junnings, Stuckey et Borlese, de la Bérarde à la Brèche et retour à la Bérarde. Guides : J.-B. Rodier et Auguste Tairraz.

31 août. — M. Hetzel, de la Bérarde à la Grave. Guides : Maximin Gaspard, de Saint-Christophe, et Joseph Estienne.

1er septembre. — M. Croiset, de la Bérarde à la Grave. Guides: Pierre Gaspard père et Sciat, d'Uriage.

Même jour. — M. Brosse, de la Bérarde à la Grave. Guide : Pierre Raymond, de Ville-Vallouise.

11 septembre. —MM. Félix Chancel et J. Lemercier, de la Grave au Châtelleret. « Verglas. » Guides : Émile Pic et Louis Faure.

Pic Occidental de la Meije (3987 m.). — 4 et 5 juillet. — MM. Guido Rey et Alessandro Sella ont passé la nuit du 4 au 5 au glacier Carré; retour au Châtelleret à midi; tourmente de neige depuis le glacier jusqu'au refuge. Guides : J. Maquignaz et A. Castagnieri.

25 juillet. — M. Grobli, de Zurich, et M. J. Maître, arrivés au sommet à 2 heures de l'après-midi, coucher à la descente à la pyramide Duhamel. Guide : P. Gaspard fils.

27 juillet. — M. Otto Schück, parti du Châtelleret à 2 h. 45 du matin. Sommet à 10 h. 10. Retour au re-

fuge, 6 h. 15 du soir. Guides : P. Gaspard et J.-B. Rodier.

29 et 30 juillet. — M. Darriaut. Départ du Châtelleret à 4 h. 1/2 du matin. Ce voyageur a passé la nuit du 29 au 30 entre le Pas-du-Chat et la plate-forme du glacier Carré. Départ du campement à 7 heures du matin ; arrivée au sommet à 10 h. 15. Vue splendide. Descente à 11 heures. « Terrible orage de grêle ; piolets électrisés ; » retour au refuge à 12 h. 15 du soir. Guides : Émile et Hippolyte Pic.

5 août. — MM. L. Wiart et Auguste Tairraz. Départ du Châtelleret à 2 h. 30. Sommet, 9 h. 30. Guides : Alfred Simond, de Chamonix, et P. Gaspard père.

15 août. — M. Jules Pocat. Départ du Châtelleret à 2 h. 45 du matin ; sommet, 12 h. 45 ; retour au Châtelleret à 9 h. 15. « Grandes difficultés, verglas, neige ; grand froid. » Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

30 août. — MM. Michel Carteighe et John Tockin, partis du Châtelleret. Guides : Gabriel Taugwalder, Franz Burgener et Aloïs Kalbermatter.

Rocher de l'Aigle (3445 m.). — 1er août. — MM. Charpenay et Michel, partis de la Grave. Guide : Louis Faure.

Pic de l'Homme (3457 m.). — 3 août. — M. Michel Gilly, parti de la Grave à 5 heures du matin. Sommet, midi ; retour à la Grave à 5 heures du soir. Guide : Louis Faure.

Le Râteau (3754 m.). — 27 août. — M. John G. To-

ckin, parti du Châtelleret. Guides : Fr. Burgener et Al. Kalbermatter.

Le Plaret (3570 m.). — 19 juillet. — M. J. Maître, parti de la Bérarde. Guide : P. Gaspard fils.

Même jour. — M. G. Engelbach. Guide : Chr. Roderon.

31 août. — M. Croiset. Guides : Gaspard père et Sciat, d'Uriage.

Aiguille du Plat de la Selle (3602 m.). — 16 juillet. — M. Favrichon, parti de Saint-Christophe. Guide : Chr. Roderon.

23 juillet. — M. J. Maître. Ascension au col. Montée des Étages par la face S.-E.; descente sur Saint-Christophe. Départ de la Bérarde, 4 h. 20 du matin; arrivée au rocher à 9 h. 30. Sommet à 1 heure du soir. Guide : P. Gaspard fils.

15 août. — MM. Reynier et Félix Perrin. Guide : Chr. Roderon.

Tête de la Maye (2522 m.). — 10 juillet. — MM. Mallard et Pesson.

11 juillet. — M. et Mme Gabet, M. Prosper Chappet. Guide : Émile Pic.

14 juillet. — M. Templier.

16 juillet. — Prince Alexandre Bibesco, de Bucarest. Guide : Claude Turc, de Saint-Christophe.

19 juillet. — MM. Engelbach et Maître, venant du Plaret. Guides : P. Gaspard fils et Ch. Roderon.

28 juillet. — Mlle Londe et M. Bourdon.

29 juillet. — MM. le comte de Caserta, Ferdinand et Charles de Bourbon, M. et Mme de Sainville, M. Bossy.

5 août. — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland. Guide : Jules Bouillet.

12 août. — M. et Mme Verall, de Cambridge (Angleterre).

15 août. — M. Porchon, Mlle Porchon, MM. Charles et Albert Porchon, M. et Mme Fontaine.

16 août. — M. et Mme Fernand Bally.

16 août. — MM. Paul et Maurice Bourdeaux.

28 août. — M., Mme et Mlle Lobinhes, MM. Maurice Lobinhes et Georges Arnal. Guide : P. Gaspard père.

29 août. — M. Croiset.

30 août. — M. Repiquet et Mlle Brunet.

15 septembre. — M. T. Philip.

17 septembre. — M., Mme et Mlle Legrand, M. Georges Legrand. Guide : Chr. Roderon.

20 septembre. — M. Mme et Mlle Panckoucke.

Col des Aigles (3150 m. environ). — MM. F. Chancel et J. Lemercier, du Châtelleret à la Grave. Guides ; Émile Pic et Louis Faure.

Col du Clot-des-Cavales (3128 m.). — 22 juillet. — M. Otto Schück, de la Grave à la Bérarde. Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

28 juillet. — M. Paul Moisson, du refuge de l'Alpe à la Bérarde et au refuge du Carrelet. Guides : Philomen Vincent, de Navettes-en-Valgodemar.

15 août. — M. et Mme Verrall, de la Bérarde à la Grave. Guide : J.-B. Rodier.

21 août. — M. Carteighe, de la Bérarde à la Grave. Guide : Gabriel Taugwalder.

7 septembre. — M. Coolidge, du refuge de l'Alpe à la Bérarde. Guide : Chr. Almer fils.

CHAINE DES ÉCRINS.

Brèche Giraud-Lezin (3598 m.). — 8 juillet. — M. Favrichon de la Bérarde à la Grave. Guide : Chr. Roderon.

29 juillet. — M. J. Maître, parti du Châtelleret pour faire l'ascension du sommet Sud de la Grande-Ruine, descendu à la Grave. Guide : P. Gaspard fils.

Sommet Nord de la Grande-Ruine ou Pic Maître [1] (3702 m.). — M. J. Maître, monté de la Brèche Giraud-Lezin à la cime par l'arête. « Aucune difficulté depuis la Brèche; vue superbe sur le cirque des Cavales. » *Première ascension.* Descente à la Grave. Guide : P. Gaspard fils.

La Grande-Ruine (sommet central 3754 m.). — 11 juillet. — MM. Chenot et de Laclos, partis du refuge de l'Alpe. Guide : Émile Pic.

27-28 juillet. — M. et Mlle Beyssac, partis de la Grave, coucher au refuge de l'Alpe, descente au Monêtier-de-Briançon par le *col d'Arsines.* Guide : Émile Pic.

Pic Bourcet (sommet Sud de la Grande-Ruine, 3697 m.). — 15 juillet. — M. Swan, de Birmingham, a fait la *première ascension* de ce sommet. Guide : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

---

[1] Nous proposons d'appeler ce sommet sans nom Pic Maitre, en l'honneur du touriste qui en a fait la première ascension.



Col de Roche-Faurio (3470 m.). — 22 août. — M. John G. Tockin, du refuge Tuckett au refuge de l'Alpe et à la Grave. Guides : Fr. Burgener et Aloïs Kalbermatter.

Col Émile Pic ou de la Platte des Agneaux (3502 m.). — 24 juillet. — M. G. Engelbach, parti d'Ailefroide, monté au *Pic de Neige Cordier*, descendu sur le col et de là à la Grave. Guide : Chr. Roderon.

Pic de Neige Cordier (3615 m.). — 24 juillet. — M. G. Engelbach, parti d'Ailefroide et du refuge Tuckett, a escaladé le pic par l'arête Est et est descendu sur le col Émile Pic. Guide : Chr. Roderon.

Col du Glacier Blanc (3268 m.?). — 27 août. — M. Lourde-Rocheblave, du refuge Tuckett au refuge de l'Alpe. Guide : Pierre Estienne.

Col des Écrins (3415 m.). — MM. Mors et Camu, de Vallouise à la Bérarde, après l'ascension des Écrins, par la face Nord. Guide : François Simond, de Chamonix.

Du 8 au 10 août. — MM. Cheminade et Rodary, de la Bérarde à Ville-Vallouise. Guide : J.-B. Rodier.

21 août. — M. John G. Tockin, de la Bérarde au refuge Tuckett. Guides : Fr. Burgener et Al. Kalbermatter.

Barre des Écrins (4103 m.). — 7 juillet. — MM. Guido Rey et Alessandro Sella, montés par la face Sud. Nuit passée au sommet ; descente le 8 à Vallouise, par le versant Nord. Guides : J. Maquignaz et Ant. Castagnieri.

11 juillet. — M. Joseph Geny, monté par la face Sud, descendu par la face Nord. « Départ de Carrelet à 2 heures du matin, retour à la Bérarde à 3 h. 30 du soir; neige mauvaise, verglas dans les corridors de la face Sud et dans le couloir Whymper. » Guide : P. Gaspard fils.

Même jour. — M. Swan, monté par la face Sud. Guide : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

25 juillet. — MM. Mors et Camu. « Départ du refuge Tuckett à 2 heures du matin, arrivée au *col des Écrins* 5 h. 20; départ du col 5 h. 45, sommet 11 h. 45; descente 12 h. 15; *col des Écrins* 1 h. 45, départ du col 2 h. 20; la Bérarde 7 h. 30. » Guide : François Simond.

30 juillet. — M. Otto Schück, monté du Carrelet par la face Sud. Guide : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

31 juillet. — M. Charles Giraud, parti du refuge Tuckett, monté par la face Nord, sommet à 1 heure de l'après-midi, gagné par l'arête Ouest, atteinte en son point le plus bas; de retour à Tuckett à 7 heures du soir. Guides : Estienne Cadet et Pierre Sémiond, de Vallouise.

7 août. — M. L. Wiart, parti du Carrelet, descendu sur le refuge Tuckett. Guides : P. Gaspard et A. Simond.

Col des Avalanches (m.). — 28 juillet. — MM. Maître et Grobli, faisant une tentative aux Écrins, durent s'arrêter au col, le temps n'étant pas sûr. Guide : P. Gaspard fils.

Col de la Temple (3283 m.). — 11 juillet. — M. Favrichon, de la Bérarde au refuge Puiseux. Guide : Chr. Roderon.

12 juillet. — M. et Mme Gabet, M. Prosper Chappet, du Carrelet à Vallouise. Guide : Émile Pic.

16 juillet. — MM. J. Marduel, Paul Denis et Ph. Verzier, du Carrelet à Vallouise. Guide : Émile Pic.

21 juillet. — M. G. Engelbach, parti du Carrelet à 3 heures du matin, arrivé à Vallouise à 2 heures du soir, Guide : Chr. Roderon.

28 juillet. — M. Paul Moisson, du Carrelet à Vallouise. Guide : Philomen Vincent.

5 août. — MM. Vagnat et Challier, de Vallouise à la Bérarde. Guide : Pierre et Joseph Estienne.

6 août. — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland, du Carrelet à Vallouise. Guide : Jules Bouillet.

11 août. — MM. de Champsavin et le capitaine de Reviers, de Vallouise à la Bérarde. Guide : Pierre Estienne.

12 août. — M. et Mme Pélissier, Mlle Hornler, de Vallouise à la Bérarde.

14 août. — M. Pêtre, de Vallouise à la Bérarde. Guide : Émile Pic.

19 août. — M. John G. Tockin, de Vallouise à la Bérarde. Guides : F. Burgener et Al. Kalbermatter.

26 août. — M. Michel Cartheighe, de Vallouise à la Bérarde. Guides : P. Gaspard père et Gabriel Taugwalder.

Col du Sélé (3302 m.). — 10 et 11 juillet. — MM. Émile Viallet et Muret, de la Bérarde au Carrelet et à Ville-Vallouise. Guide : J.-B. Rodier.

Pelvoux (Pyramide Durand, 3938 m.). — 12 juillet. — M. Favrichon, parti du refuge Puiseux, descendu à Vallouise. Guide : Chr. Roderon.

Glacier de la Pilatte. — 11 août. — M. et Mme Verall. 26 août. — M., Mme et Mlle Lobinhes, M. Maurice Lobinhes. Guide : P. Gaspard père.

Les Bans (3651 m.). — 16 juillet. — M. Swan. Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

Pic des Opillous ou Aupillous (3506 m.). — 2 août. — M. Joseph Geny, parti du Clot-en-Valgodemar, faisait du *col du Sellar* une tentative d'ascension à ce pic lorsque environ à 50 mètres du sommet la chute d'un bloc de rocher le renversa. Notre malheureux collègue alla tomber sur le glacier, à 500 mètres plus bas. Son brave guide Philomen Vincent fut sauvé par la rupture de la corde qui, du reste, était en fort mauvais état et n'était pas destinée à cet usage.

Col des Rouges (m.). — 25 juin. — M. Coolidge, d'Ailefroide à Entraigues. *Premier passage par un touriste.* Guide : Ch. Almer fils.

Col de Chéret (m.), faisant communiquer le glacier de la Pilatte avec le glacier du Chardon. — 19 août. — M. Carteighe, monté par le glacier de la Pilatte, descendu sur le glacier du Chardon. Guide : Gabriel Taugwalder.

Pic du Says (sommet Nord 3472 et 3372 m., d'après M. Duhamel). — 19 août. — M. Carteighe, monté du col de Chéret par l'arête N.-O., descendu par les rochers sur le glacier du Chardon. Guide : Gabriel Taugwalder.

Glacier du Chardon. — 10 juillet. — MM. Noble-

maire, Belz, Prosper Chappet, Bourron, Allier, Leblanc, M. et Mme Pocat. Course faite à l'occasion de l'inauguration du chalet-hôtel de la Bérarde.

10 août. — MM. Casimir-Perier et Paul Leroy.

13 août. — M. et Mme Verrall.

Col du Chardon (3092 m.). — 17 août. — M. Carteighe, de la Bérarde au Clot-en-Valgodemar. — Guide : Gabriel Taugwalder.

CHAINE DE SÉGURET-FORAN.

Pic des Près-les-Fonds (3363 m.). — 8 juillet. — M. Coolidge, monté du Monêtier-de-Briançon par le glacier des Près-les-Fonds et l'arête Nord; descendu au Sud par l'arête Ouest sur le glacier du Monêtier et le vallon du Tabuc. *Première ascension.* Guide : Chr. Almer fils.

Col des Grangettes (2658 m.). — 8 août. — MM. Carricand, Rué, Gamet et Fouilland, de Vallouise au Monêtier. Guide : Jules Bouillet.

16 août. — MM. Bompard, Challier et Klein, de Vallouise au Monétier. Guide : Pierre Estienne.

Rochers de Neyzets (2752 m.). — 24 juin. — M. Coolidge, du Monêtier à Ville-Vallouise, par la crête de ces rochers. Guide : Chr. Almer fils.

CHAINE DE BONVOISIN.

Col du Sellar (3070 m.). — 15 juillet. — M. J. Maître, de Vallouise à la Chapelle-en-Valgodemar. Guide : Pierre Estienne.

L'Eyglière (3325 m.). — 16 août. — M. de Champsavin et le capitaine de Reviers, partis de Vallouise. Guide : Pierre Estienne.

Col de la Pousterle (m.). — 27 juin. — M. Coolidge, de Vallouise à Fraissinières. Guide : Chr. Almer fils.

Col de la Lauzette (m.). — 27 juin. — M. Coolidge, de Vallouise à Fraissinières. Guide : Chr. Almer fils.

CHAINE DE L'OLAN.

Les Rouics (3634 m.). — 2 juillet. — MM. Coolidge et F. Gardiner, allant de la Chapelle-en-Valgodemar à la Bérarde par le *col de Chalance* et le *col de la Lavey*. Guide : Chr. Almer fils.

23 juillet. — Un touriste anglais, Guide : J.-B. Rodier.

26 juillet. — Mlle Londe et M. Bourdon. Guide : J.-B. Rodier.

27 juillet. — M. G. Engelbach, monté par les rochers, descendu par le Glacier. Guide : Chr. Roderon.

31 juillet. — M. Grobli, de Zurich. Guide : J.-B. Rodier.

Col de Chalance (m.). — 2 juillet. — MM. Coolidge et F. Gardiner, de la Chapelle-en-Valgodemar à la Bérarde. *Deuxième passage*. Guide : Chr. Almer fils.

Pic d'Olan (3578 m.). — 6 juillet. — M. Swan. Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

11 et 16 juillet. — M. J. Maître. *Première traversée au col.* Départ de la Chapelle à 2 h. 15 du matin, *cime Pendlebury* 2 h. 30 du soir ; *cime Coolidge* 3 h. 45 ; Bergschrund des Sellettes à 6 h. 15. Coucher sur la moraine du Glacier à 9 heures. « Descente sur la Lavey beaucoup plus facile que l'autre versant. » Guides : P. Gaspard fils et Pierre Estienne.

Pic des Étagee (3564 m.). — M. Swan, parti du refuge de la Lavey. Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

Col de la Lavey (3330 m.?). — 23 juillet. — MM. Coodlige et F. Gardiner, de la Chapelle-en-Valgodemar à la Bérarde. Guide : Ch. Almer fils.

Tête de l'Étret (3563 m.). — 7 juillet. — M. Émile Viallet, parti du refuge de la Lavey et revenu au refuge. Guide : P. Gaspard fils.

Tête des Fétoules (3465 m.). — 8 juillet. — M. Émile Viallet, monté du refuge de la Lavey et descendu sur le vallon des Étages et la Bérarde.

21 juillet. — M. J. Maître, allant de la Bérarde au refuge de la Lavey. Guide : P. Gaspard fils.

Col des Fétoules (m.). — M. Maître, de la Bérarde au refuge de la Lavey. Guide : P. Gaspard fils.

Aiguille des Arias (3401 m.). — M. Joseph Gény, parti du refuge de la Lavey. « Monté par la face N.-E. et descendu par la face S.-O. sur la Chapelle-en-Valjouffrey. » Guide : Pierre Gaspard fils.

CHAINE DE LA MUZELLE.

Col de la Muzelle (2500 m.). — 17 juillet. — M. Henri Ferrand, de Valsenestre à Venosc par le Clapier du Peyron ; descente sur le col. Guides : Marigot, dit Virgile, et Blanc-Lapierre Virgile, de Valsenestre.

6 septembre. — M. et Mlle Bizalion, MM. de Chalonge, Tavernier et Desprès, de la Chapelle-en-Valjouffrey à Bourg-Daru, à Saint-Christophe et à la Bérarde. Guide : Pierre Gaillard, de la Chapelle-en-Valjouffrey.

Clapier du Peyron (3172 m.). — 17 juillet. — M. Henri Ferrand. Départ de la Chapelle-en-Valjouffrey à 4 h. 15 du matin. Valsenestre, 4 h. 45. Montée vers la *Brèche du Lauvitel.* Chalets du Vallon. 6 h. 45. Premier sommet, 11 h. 40. « Grandes difficultés. » Vrai sommet, 1 h. 30. Départ, 2 h. 20. Descente en longeant l'arête Sud sur le col de la Muzelle, 5 heures ; Venosc, 9 heures. Première traversée au col, *montée et descente par un chemin nouveau.* Guides : Marigot, dit Virgile, et Blanc-Lapierre Virgile.

Groupe de Combeynot.

Col Lorichard ou Laurichard (2494 m.). — 23 août. — M. Moisson, du refuge de l'Alpe au Lautaret. Sans guide.

Pic de Combeynot (3168 m). — 28 août. — M. Valentin de Gorloff. Guide : Émile Pic.

Col d'Arsines (2368 m.). — 12 juillet. — MM. Rolland et Darriaut, du Monêtier-de-Briançon à la Grave. Guide : Jules Bouillet.

28 juillet. — M. et Mlle Beyssac, du refuge de l'Alpe au Monêtier. Guide : Jules Bouillet.

Massif de Chaillol.

Pic de Man-Cros (3111 m ?). — 1er juillet. — M. Coodlige, monté par le Val-Estrèche ; descente sur Navettes-en-Valgodemar. Guide : Chr. Almer fils.

Cime Est des Jumeaux de Chaillol (m.), entre le pic de Man-Cros (3111 m.) et Chaillol-Cône (3120 m.). — 1er juillet. — M. Coolidge. Guide : Chr. Almer fils.

Col de la Méande (m.), faisant communiquer le Val-Estrèche et le vallon de Navettes, par l'arête du glacier inférieur de Man-Cros. — 1er juillet. — M. Coolidge, du Val-Champoléon à la Chapelle-en-Valgodemar. Guide : Chr. Almer fils.

4 août. — M. Paul Moisson, de Champoléon à Navette. Guide : Philomen Vincent.

Col des Mouttières (278 m.?), au nord du pic de ce nom, ouvert entre le Val-Estrèche et la Combe-de-Navettes dans la *Crête de l'Ours*. — 5 août. — M. Paul Moisson. Guide : Pierre Bernard, des Borels-en-Champoléon.

Pic des Mouttières (3098 m.). — M. Paul Moisson, monté par Val-Estrèche et le glacier Nord ; descente par le *Tourond* et la face Sud. Guide : P. Bernard.

Col de Mourre-la-Mine (2990 m.), entre le pic des Mouttières et le pic de Mourre-la-Mine. — 5 août. — M. Paul Moisson. Guide : P. Bernard.

Chaillol-le-Vieux (3163 m.). — 13 août. — MM. Paul Moisson, Blanc, André et Ranguis. Sans guides.

Massif du Grand-Pinier.

Col de Couleau (2838 m.). — 28 juin. — M. Coolidge, de Fraissinières à Orcières par la *Tête de Vautisse* et le *col des Terres-Blanches.* Guide : Chr. Almer fils.

Col des Terres-Blanches (2728 m.), entre les *Lauzes-Rousses* et le *Roc Blanc.* — 28 juin. — M. Coolidge, de Fraissinières à Orcières. Guide : Chr. Almer fils.

Tête de Vautisse (3162 m.). — 28 juin. — M. Coolidge, parti de Fraissinières, descente sur le *col de Couleau. Première ascension.* Guide : Chr. Almer fils.

Massif de Rochebrune.

Bric-Froid (3310 m. Pointe Ramière 3302 de l'E. M. I.). — 24 août. — M. Camille Colomba, de Turin, montant du chalet de l'Argentière et descendant la vallée de Thures, après avoir parcouru la chaîne du Pelvo. Sans guide.

Col du Saint-Martin ou d'Abriès (2660 m.). — 22 juillet. — M. le colonel Morozzo, qui fit l'ascension du *Roca Emmanuel,* en Italie, d'Abriès à Pérouse. Guide : Véritier, dit Lapin, d'Abriès.

Massif du Viso.

CHAINE DU VISOLETTO.

Mont-Viso (3845 m.). — 12 juillet. — MM. Guido Rey et Alessandro Sella, partis des chalets du vallon de Vallante. Descente sur Casteldelfino. Guides : J. Maquignaz et A. Castagnieri.

15 août. — M. Guido Rey refait l'ascension du Viso *entièrement par le versant oriental.* Guide : Ant. Castagnieri.

Monte-Granero (3170 m.), en Italie, à côté du *col de la Traversette.* — 8 août. — M. Héritier. Guide : Véritier, dit Lapin.

Col de la Traversette (2995 m.). — 8 juillet. — M. Perrin, de Londres, d'Abriès à Crissolo (Italie). Guide : Véritier.

17 juillet. — M. Joseph Gabillot, d'Abriès en Italie. Guide : Véritier.

5 août. — M. Georges Rouaust, d'Abriès en Italie. Guide : Véritier.

13 août. — LL. AA. le prince et la princesse de Joinville, d'Abriès en Italie. Guide : Véritier.

Col d'Urine (m.). — 27 juillet — M. Verris, d'Abriès en Italie. Guide : Véritier.

14 août. — LL. AA. le prince et la princesse de Joinville, d'Italie à Abriès. Guide : Véritier.

CHAINE DES AIGUILLETTES.

Col de Vallante (2975 m.). — 11 juillet. — MM. Guido Rey et Alessandro Sella, de France en Italie. Guides : J. Maquignaz et Ant. Castagneri.

ITINÉRAIRES

Courses de M. Coolidge.

23 juin. De Valloire-en-Maurienne au Monêtier-de-Briançon par le col de la Ponsonnière. — 24 juin. Rochers de Neyzets. Vallouise. — 25 juin. Col des Rouges-Entraigues. — 26 juin. Retour à Vallouise. — 27 juin. Cols de la Pousterle et de la Lauzette. Fraissinières. — 28 juin. Tête de Vautisse. Cols de Couleau et des Terres-Blanches. Orcières. — 29 juin. Repos. — 30 juin. d'Orcières aux Borels-en-Champoléon. — 1er juillet. Col de la Méande. Pic de Man-Cros. Cime est des Jumeaux de Chaillol. La Chapelle-en-Valgodemar. — 2 juillet. Col de Chalance. Refuge de la Lavey. —

3 juillet. Col de la Lavey. Les Rouies. — 8 juillet. Monêtier-de-Briançon. Pic des Près-les-Fonds.— 9 juillet. Col de Buffère. Névache. Col des Échelles de Plampinet. Bardonnèche.

6 septembre. Valloire. Col du Galibier. Refuge de l'Alpe. — 7 septembre. Col du Clot-des-Cavales. La Bérarde. — 8 septembre. Repos. — 9 septembre. De la Bérarde à Saint-Christophe. — 10 septembre. Passage de la Lauza. Col de l'Alpe. Le Fréney. — 11 septembre. Un chalet au-dessus de Clavans. — 12 septembre. Mont Savoyat. Pic sud des Rousses. Brèche des Rousses. Étendard. Granges d'Aigues-Rousses. — 13 septembre. Grands-Sauvages. Aigues-Rousses. La Tour de Saint-Jean-d'Arves. Col d'Ornon. — 14 septembre. Col d'Arves. Saint-Jean-de-Maurienne.

Courses de M. Maître.

15 juillet. Ville-Vallouise. Col du Sellar. La Chapelle-en-Valgodemar. — 16 et 17 juillet. Pic d'Olan. La Bérarde. — 18 juillet. Repos. — 19 juillet. Le Plaret. La Bérarde. — 20 juillet. Le refuge du Carrelet. La Bérarde. — 21 juillet. Col et Tête des Fétoules. La Lavey. — 22 juillet. La Bérarde. — 23 juillet. Aiguille du Plat de la Selle. Saint-Christophe. — 24 juillet. La Bérarde. Refuge du Châtelleret. — 25-26 juillet. Meije occidentale. — 27 juillet. La Bérarde. Le refuge du Carrelet. — 28 juillet. Col des Avalanches. La Bérarde. — 29 juillet. Brèche Giraud-Lezin. Cime Nord de la Grande-Ruine. La Grave. — 30 juillet. Col Lombard. Aiguille Méridionale d'Arves. Valloire.

Courses de M. Favrichon.

8 juillet. La Bérarde. Brèche Giraud-Lezin. La Grave. — 9 juillet. Brèche de la Meije. La Bérarde. — 10 juillet. Repos. — 11 juillet. Col de la Temple. Refuge Puiseux. — 12 juillet. Pelvoux. Ville-Vallouise. — 13 juillet. Monêtier-de-Briançon. — 14 juillet. Refuge de la Lauze. — 15 juillet. Col de la Temple. Saint-Christophe. — 16 juillet. Aiguille du Plat de la Selle. Saint-Christophe.

Courses de M. G. Engelbach.

19 juillet. La Bérarde. Le Plaret. La Bérarde. — 20 juillet. Le Carrelet. — 21 juillet. Col de la Temple. Ville-Vallouise. — 22 juillet. Refuge de Provence. — 23 juillet. Pelvoux. Ailefroide. — 24 juillet. Pic Cordier. Col Émile Pic. La Grave. — 25 juillet. Repos. — 26 juillet. Col de l'Alpe. Saint-Christophe. — 27 juillet. Les Rouies. La Bérarde. — 28 juillet. Le Châtelleret. — 29 juillet. Brèche de la Meije. La Grave.

Courses de MM. Fouilland, Carricand, Rué, Gamet, Tardy et Denuzières.

27 juillet. Allevard-les-Bains. — 28 juillet. Les Sept-Laux. La Pyramide Nord. Col de la Vache. Domène. Revel. — 29 juillet. La Pra. — 30 juillet. Croix de Belledonne. Col de Belledonne. Allemont. — 31 juillet. Refuge de la Farre. — 1er août. Étendard. Le Frêney. — 2 août. Col de l'Alpe. Venosc. Saint-Christophe. — 3 août. Refuge du lac Noir. — 4 août. Jandri. Col de la Lauze. Saint-Christophe. — 5 août. La Bérarde. Tête

de la Maye. Le Carrelet. — 6 août. Col de la Temple. Vallouise. — 7 août. Puy Saint-Vincent. Vallouise. — 8 août. Col des Grangettes. Monêtier-de-Briançon. — 9 août. Col de Cristol. Névache. Col des Thures. Chalets de Val-Étroite. — 10 août. Le Thabor. Col de la Saume. Modane.

Courses de M. Paul Moisson.

25 juillet. Saint-Jean-de-Maurienne. Col d'Arves. Saint-Jean-d'Arves. — 26 juillet. Col d'Ornon. Col des Près-Nouveaux. Besse. Le Frêney. La Grave. — 27 juillet. L'Alpe. — 28 juillet. Col du Clot-des-Cavales. La Bérarde. Le Carrelet. — 29 juillet. Col de la Temple. Vallouise.

Courses de M. Swan.

Du 8 au 20 juillet. Le pic des Étages. Les Écrins. Le pic Bourcet. Les Bancs. Le pic d'Olan.

Courses de M. John G. Tockin.

Du 20 août au 2 septembre. Col de la Temple. Col des Écrins. Col de Roche-Faurio. Brèche de la Meije. Le Râteau. La Meije Occidentale.

Courses de M. Michel Cartheige.

Du 16 août au 12 septembre. Col du Chardon. Col de Chéret. Le Vaxivier. Col du Clot-des-Cavales. Brèche de la Meije. Col du Sélé. Col de la Temple. La Meije Occidentale.

V. B.

INAUGURATION DU CHALET-HOTEL DE LA BÉRARDE

10 juillet 1887.

Au mois d'août 1886, la Société des Touristes du Dauphiné donnait sa fête bisannuelle dans le beau chalet-hôtel qu'elle venait à peine de recevoir des mains de M. Roderon, l'entrepreneur actif et intelligent qui avait su mener à bien cette difficile construction. Le nouveau chalet ne put offrir aux nombreux touristes, accourus à l'appel de la Société, que l'abri de son toit et de ses murailles; mais en 1887, il était pourvu de tout le matériel nécessaire à une station alpine de cette importance, et le gérant, M. Tairraz, venu de Chamonix, s'y installait dès le mois de juin. Le chalet, ouvert le 1er juillet, a été immédiatement inauguré, en fait, par une première série de touristes : MM. Coodlige et Gardiner, toujours à la recherche de nouvelles cimes vierges de pas humains; MM. Sella et Guido Rey, touristes italiens, qui sont partis de là pour gravir la redoutable Meije; M. Swan, une ancienne connaissance pour plusieurs d'entre nous, et qui, en attendant une occasion favorable d'escalader les Écrins, s'entretenait la main, ou plutôt les jambes, en faisant la difficile ascension du pic d'Olan; enfin, M. Émile Viallet, de Grenoble, qui gravissait la Tête-de-l'Êtr.

L'inauguration officielle a eu lieu le dimanche 10 juillet. Plusieurs caravanes s'étaient mises en route le vendredi et le samedi, s'avançant avec le plus joyeux entrain à travers les belles vallées de la Romanche et du Vénéon. Que d'éclats de rire semés le long de la route! Et pour peu que le temps veuille bien se mettre de la partie, que de jolies promenades on se propose de faire aux environs de la Bérarde! Les voyageurs couchent un peu partout : les uns au Bourg-d'Oisans, les autres à Saint-Christophe ; d'autres enfin, plus pressés de jouir de l'hospitalité du nouveau chalet, vont d'une seule traite de Grenoble à la Bérarde. Très malins, ces derniers : car, arrivant ainsi le samedi soir, peu après la première caravane partie la veille, ils peuvent assister au feu d'artifice que les arrivants du lendemain ne connaîtront que par ouï-dire.

Un feu d'artifice à la Bérarde! Des fusées et des pétards en face des Écrins ! Les eaux du Vénéon étincelant sous les reflets multicolores des flammes de Bengale ! C'est là un spectacle auquel la dernière caravane regrettera de n'avoir pas assisté.

Le dimanche matin, dès la première heure, le chalet prend un air de fête ; les fenêtres sont pavoisées, à de longs mâts flottent de grands pavillons tricolores. Les derniers voyageurs arrivent, salués, dès qu'ils apparaissent, par de joyeuses détonations ; tous admirent le bel aspect du chalet, ainsi que sa confortable installation.

A midi, le banquet commence : il est bien ordonné par M. Tairraz, malgré les embarras résultant d'une installation si récente. M. Collet, vice-président de la Société des Touristes, préside en remplacement de

M. Faure, qui n'a pu, à son grand regret, se rendre à la Bérarde. A ses côtés prennent place M. le Préfet de l'Isère ; M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M. ; M. Malard, inspecteur général des mines ; M. Belz, inspecteur général des postes et télégraphes ; M. Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, député d'Indre-et-Loire ; M. Gérard, recteur de l'Académie ; M. Dugit, doyen de la Faculté des lettres ; M. le commandant Allotte de la Fuye ; M. Félix Viallet, délégué de la section de l'Isère du Club-Alpin français ; M. Chappet, représentant la section de Lyon ; M. et Mme Charlet-Stratton, etc., et enfin, les guides Gaspard père et Roderon, ce dernier constructeur du chalet.

M. Xavier Blanc, sénateur des Hautes-Alpes, président du Club-Alpin français, et M. Édouard Rey, maire de Grenoble, retenus par leurs occupations parlementaires ou municipales, ainsi que M. Duhamel, président de la section de l'Isère du Club-Alpin français, empêché par des devoirs de famille, n'avaient malheureusement pu se rendre à l'invitation de la Société.

Au dessert, le champagne pétille joyeusement dans les coupes. M. Collet se lève alors et prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« En l'absence de notre président, M. Faure, je viens, au nom du bureau de notre Société, vous souhaiter la bienvenue dans notre chalet de la Bérarde, que nous inaugurons aujourd'hui.

« Je le fais avec une joie véritable. D'abord, c'est un

grand honneur pour nous et aussi du plus heureux augure, que la présence à cette fête d'hôtes éminents qui ont bien voulu se rendre à notre invitation.

« Et puis ! nous éprouvons un sentiment de satisfaction bien vive d'avoir enfin conduit à son terme une entreprise considérable, que certains, parmi nos amis les plus sûrs, jugeaient téméraire.

« Peut-être leur aurions-nous donné raison, peut-être nous serions-nous rendus à leurs avertissements, si nous avions prévu les difficultés de toute nature que nous devions rencontrer et qu'il nous fallait vaincre.

« Mais, désireux de poursuivre jusqu'au bout l'exécution des travaux dont le programme avait été tracé d'une main sûre par nos fondateurs, encouragés d'ailleurs par la réussite qui avait jusque-là couronné nos efforts, nous nous sommes mis à l'œuvre avec courage.

« Dès l'origine de notre Société, un vaste programme de travaux avait été élaboré. Cela est assez ordinaire dans les sociétés naissantes. Ce qui l'est moins, c'est que ces programmes soient remplis. C'est cependant ce qui est arrivé ici — et grâce à l'activité extraordinaire imprimée, dès le début, au bureau de notre Société, par notre premier président, M. Belz, et par son auxiliaire, M. Jullien, notre ancien secrétaire général.

« Dans la région de nos Alpes dauphinoises, deux stations, les plus importantes par l'affluence des voyageurs et des touristes, les Sept-Laux et la Bérarde avaient dès lors attiré l'attention de la Société, et dès 1875-76, elles étaient aménagées, pourvues de lits et d'objets de première nécessité.

« C'était déjà un progrès considérable. Des lits à la Bérarde ! des draps, des couvertures, de la vaisselle et tous ces objets divers dont se compose le confort le plus élémentaire dans notre vie habituelle !

« Poursuivant sans trêve la réalisation des autres parties de notre programme, nous construisîmes bientôt les refuges de Belledone, des Rousses (de la Fare), de la Selle, puis notre chalet de la Morte, au pied de Taillefer.

« Mais, pendant ce temps, l'affluence croissante des voyageurs rendait insuffisantes nos installations principales des Sept-Laux et de la Bérarde. De nouveaux travaux devenaient indispensables.

« On s'occupa d'abord des Sept-Laux, et en 1881-82, un nouveau chalet fut construit à côté de l'ancien. Nous avions fait un effort considérable pour arriver à ce résultat.

« C'est alors que se posa d'une façon impérieuse un problème bien plus difficile à résoudre que les précédents. L'exiguïté de notre installation dans la maison Rodier n'était plus en rapport avec le nombre des touristes. Il fallait prendre un parti. Il y avait urgence. Et comme des améliorations de détails auraient été aussitôt insuffisantes, nous abordâmes la difficulté de front, nous proposant de résoudre la question, non provisoirement, mais pour l'avenir.

« Les forces et les ressources de la Société s'étaient accrues depuis sa fondation. Des encouragements précieux nous venaient de toutes parts. Notre expérience s'était développée dans la suite ininterrompue des travaux exécutés pendant dix années. Enfin, nous venions de conduire à bonne fin notre construction des Sept-

Laux qui, pour être moins importante que celle que nous projetions, avait présenté des difficultés du même ordre.

« Alors, faisant appel à toutes les bonnes volontés et à tous les concours, nous nous mîmes résolument à l'œuvre.

« Les études sont commencées au printemps de 1884. Dès l'hiver suivant, les plans sont dressés, et, pour des compléments d'études, on nous a même vu venir ici au milieu de l'hiver. En 1885, les travaux préparatoires sont faits, le gros œuvre est élevé, et à l'automne le chalet est sous toit. En 1887, l'aménagement, retardé par le mauvais temps, est conduit avec toute la célérité possible. En somme, il a fallu non trois années, mais trois courtes saisons, car ici les campagnes sont courtes, pour élever notre chalet-hôtel.

« Tout n'est pas fini, sans doute. Beaucoup de travaux de détails, imposés par la nécessité ou qui doivent ajouter à l'agrément de l'installation, restent à terminer. Ils seront exécutés sans délai. Mais, dès ce jour, notre chalet-hôtel est en état de rendre tous les services qu'on pouvait en attendre.

....

« La Bérarde est le centre d'un vaste cirque dont les nombreux sommets atteignent et dépassent des altitudes de 4,000 mètres. Autour de ce vaste cirque courent les vallées, où l'on arrive par des cols, dont l'altitude n'est pas moindre de 3,000 mètres; ces vallées, de la Romanche, de la Guisanne, de la Gyronde, de la Severaisse, sont toutes traversées par de bons chemins à voitures. Enfin, franchissant les montagnes qui forment ces vallées, on arrive par des cols, en général faciles, à

des vallées plus larges, toutes desservies par des chemins de fer. Ce sont les lignes de la vallée du Graisivaudan, de la vallée de l'Arc, de la vallée de la Durance, de Briançon à Gap, de Gap à Grenoble par la Croix-Haute.

« Tout cela forme un ensemble admirable, dans lequel l'intérêt des touristes, celui du pays et celui de la Compagnie P.-L.-M. sont confondus. La Compagnie l'a bien compris ainsi, et son appréciation s'est manifestée à notre endroit par l'envoi d'une importante subvention de 5,000 fr. Je suis heureux de saisir cette occasion pour prier M. Noblemaire, directeur de la Compagnie, de vouloir bien agréer, de nouveau, pour lui-même et pour la Compagnie, l'assurance de notre profonde gratitude et d'être, auprès du conseil, l'interprète de nos sentiments.

. . . .

« En l'état, notre Société vient de faire un effort considérable.

« Mais elle pense que ceux qui sont intéressés au succès de ses efforts : le département, la ville de Grenoble, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., dont elle sert les intérêts, l'aideront à poursuivre son œuvre. J'ai la confiance la plus grande que cette espérance ne sera pas déçue.

. . . .

« Je bois à M. le Préfet qui, en acceptant notre invitation, nous a montré que nos efforts étaient appréciés et que nous pouvions compter sur le concours de l'administration.

« A M. le Maire de Grenoble, dont nous regrettons vivement l'absence forcée.

« A M. Noblemaire, directeur de la C[ie] P.-L.-M., dont la présence au milieu de nous est un puissant encouragement pour l'avenir.

« A M. Belz, notre président fondateur.

« A M. Viallet, notre collègue, que la section de l'Isère du Club-Alpin français a chargé de la représenter à cette fête. Elle ne pouvait choisir un représentant plus sympathique.

« Au délégué de la section de Lyon, M. Chappet, que nous sommes toujours heureux de retrouver au milieu de nous.

« Je bois à M. le Maire de Saint-Christophe, qui comprend si bien que sa commune aura, la première, le bénéfice de nos efforts dans ce pays et que nous avons, en échange, le droit de compter sur son concours.

« Enfin, je bois à notre intelligent et zélé collaborateur, à Christophe Roderon, qui a construit cette maison, et envers lequel la Société a contracté des obligations qu'elle entend bien ne pas oublier. »

M. Félix Viallet répond à M. Collet, au nom de la section de l'Isère du Club-Alpin français. Dans une chaleureuse improvisation, notre excellent collègue déclare que la Société des Touristes a réalisé l'impossible. Il ne veut donc pas croire que les charges qui pèsent désormais sur elle soient assez lourdes pour l'empêcher de marcher à de nouveaux succès.

M. le Préfet de l'Isère prononce quelques paroles élogieuses à l'adresse de la Société, et porte un toast d'une exquise galanterie aux dames qui ornent cette fête de leur présence.

Enfin, M. Chappet, de la section de Lyon, exprime en excellents termes la satisfaction qu'il éprouve à se

retrouver au milieu de ses collègues de la Société des Touristes du Dauphiné.

Tous ces toasts sont accueillis par les plus vifs applaudissements.

Après le banquet, des promenades s'organisent. Les uns font l'ascension de la Tête-de-la-Maye, d'où l'on jouit d'une vue superbe sur la Meije, sur les Écrins et sur les hauts sommets qui font comme une garde d'honneur à ces deux géants de nos Alpes dauphinoises. Malheureusement, comme l'année passée, le temps refuse de se mettre de la partie; et, de ce magnifique belvédère, on ne peut voir autre chose qu'un océan de brouillard. D'autres font une excursion au glacier du Chardon, le plus rapproché du chalet. Ils espèrent y cueillir une ample moisson d'édelweiss, cette immortelle qui ne croit que sur le bord des glaciers, et dont Roderon avait eu la délicate pensée d'offrir un bouquet à chacun de nous, au banquet de l'année dernière. D'autres, enfin, s'organisent pour tenter l'escalade des Écrins, ou se préparent à quitter la Bérarde par les divers cols qui aboutissent à Vallouise ou à la Grave.

Mais la nuit arrive : la fête est terminée. On se repose, dans les bons lits du chalet, des fatigues précédentes, et tout le monde part, le lendemain, emportant le plus agréable souvenir de la cordiale réception faite par la Société des Touristes à ses invités, pendant cette jolie fête à laquelle il n'a manqué qu'un peu de soleil pour qu'elle fût tout à fait complète.

La Société des Touristes vient, aux prix de difficultés considérables, de créer un état de choses qui lui vaudra la reconnaissance de tous les alpinistes. C'est à

M. Tairraz, le gérant du chalet-hôtel, qu'il appartient maintenant de continuer son œuvre en ne négligeant rien pour assurer le bien-être des voyageurs.

X.



DEUX JOURS DANS LA CHAINE DES ROUSSES

Lorsque j'écrivis pour le douzième *Annuaire* de la Société des Touristes mon article intitulé : « Le Tour de l'Oisans », je croyais bien que ce serait le dernier récit qui paraîtrait sous mon nom dans cette publication, bien que, comme je l'ai dit dans cet article même, je n'eusse pas rendu dernière ma visite à mon cher Dauphiné. Mais, de même qu'un public indulgent permet à un comédien qui l'a amusé pendant bien des années de donner plusieurs représentations d'adieu, j'espère qu'il me sera permis d'écrire plusieurs articles d'adieu. Ce n'est pas à dire que je prétende — loin de là — vous avoir amusés comme ces étoiles qui ont brillé sur la scène française, mais je suis certain qu'aucune de ces étoiles filantes n'a jamais été l'objet d'une réception plus chaleureuse et plus cordiale que celle que m'ont faite, pendant dix-sept étés, les braves Dauphinois. Voilà ce qui m'encourage à écrire encore un article pour un public si bienveillant.

Étant donné que je devais écrire encore un article sur les montagnes de l'Oisans, le choix de mon sujet n'était pas difficile. Mon cher ami et fidèle compagnon,

6

M. Frédéric Gardiner, m'avait promis de décrire les courses que nous avions faites ensemble en juin et juillet 1887; il ne me restait donc qu'à parler de ma deuxième campagne de cette année 1887 dans l'Oisans. D'ailleurs, j'avais lu dans le rapport présenté à l'Assemblée générale de la Société, tenue le 15 janvier 1887, les observations suivantes : « On fait peu de « courses aujourd'hui dans les chaînes de Belledonne « et des Rousses... De même, on semble oublier que « les Rousses valent bien la peine d'être gravies, et « qu'il y a là des cimes incomparables[1]. » Enfin, en parcourant la carte de l'État-Major, j'avais découvert dans la chaîne des Rousses deux cimes vierges dont il ne fallait pas abandonner la première ascension à qui que ce fût; et comme lors de mes visites au Sommet Nord (12 juillet 1874) et au Sommet Sud (19 juin 1877) des Grandes-Rousses, je m'étais toujours trouvé plus rou moins entouré par les brouillards, j'avais voulu efaire ces cimes que l'on voit de toutes les autres sommités, et dont le panorama devait, au dire de mes amis, l'emporter sur celui de bien d'autres pics qui sont mieux connus. J'avais donc inscrit sur mon projet de campagne pour l'été 1887 : explorations de la chaîne des Grandes-Rousses avec tentatives sur le Mont-Savoyat (3240 m.) et la cime du Grand-Sauvage (3229 m.). Les pages qui suivent donneront l'histoire de ces explorations.

---

[1] *Annuaire* de la Société des Touristes du Dauphiné, année 1886, page 46.

Préliminaires. — Suisse, Tarentaise et la Bérarde.

J'avais espéré que je pourrais faire ces ascensions pendant ma campagne avec M. Gardiner, mais quelques jours de mauvais temps et de loisirs forcés à Champoléon et à la Bérarde, ne nous en laissèrent pas le temps, M. Gardiner étant obligé de rentrer chez lui à jour fixe. Après son départ, le 11 juillet, je me rendis en Suisse, et j'ai fait alors bon nombre d'ascensions dans le massif du Mont-Rose, région où j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs de mes amis du Dauphiné. De la cime du Cervin, j'ai très bien aperçu les fières sommités de l'Oisans, et peu de jours après cette escalade, en raison de l'énorme quantité de neige tombée du 16 au 21 août, je me dirigeais de nouveau vers le Dauphiné, et je regagnais le 24 août Saint-Michel-de-Maurienne, où l'on est toujours assuré d'une bonne réception par Mme Vitte, à l'hôtel de l'Union.

Une lettre que j'y trouvai m'apprit que mon cher collègue, M. F. Perrin, retenu à Grenoble par des affaires urgentes, ne pouvait me rejoindre, comme nous en étions convenus, pour faire avec moi les courses projetées dans les Rousses, mais que ces courses — et c'était là la bonne nouvelle de la lettre — n'avaient encore été faites par personne pendant mon absence. Comme il espérait être libre quelques jours plus tard, je fis une petite série d'excursions en Tarentaise, toujours accompagné — est-il besoin de le dire ? — de mon fidèle guide Christian Almer fils. Nous réussîmes par-

faitement, mais nous avions trop pressé la marche, aussi étions-nous très fatigués quand nous regagnâmes Saint-Michel le 2 septembre. Nouvelle déception ! M. Perrin était toujours retenu à Grenoble ! J'essayai de lui fixer un nouveau rendez-vous au Freney, le 11 septembre, et je pris quelques jours de repos à Saint-Michel. Ils n'étaient point de trop, car j'avais pour la première fois de ma vie des engelures assez graves aux mains (souvenir d'une ascension au Mont-Collon, près d'Arolla, le 16 août, par une tempête affreuse), et en Tarentaise je m'étais blessé au pied.

Nous ne quittâmes Saint-Michel que le 5 septembre, nous rendant à la Bérarde par le col du Galibier (temps superbe) et le col du Clot-des-Cavales, où nous eûmes un temps affreux. J'avais promis à M. Tairraz de faire une seconde visite à son hôtel, car au mois de juillet il n'avait pas encore pu tout organiser. Cette fois, je trouvai un aménagement complet. Grâce aux efforts continus de M. Tairraz, il y a maintenant à la Bérarde un petit hôtel qui est un modèle dans son genre. Tout y est admirablement arrangé, et lorsque je pris place à la table d'hôte (où nous étions treize convives le soir du 7 septembre) et que l'on me donna un menu en règle, je ne pouvais pas me croire à la Bérarde, mais bien plutôt dans un hôtel quelconque de la Suisse. Je dois consigner ici mes meilleurs compliments à M. Tairraz, qui a su attirer à la Bérarde une bonne partie de sa clientèle anglaise du Montenvers, et, ce qui veut tout dire, deux dames anglaises sont demeurées plusieurs semaines chez lui. Lors de mon séjour dans son hôtel en septembre, j'y trouvai un vieux monsieur français, botaniste enthousiaste, qui nous racontait ses très

intéressants souvenirs d'une visite qu'il avait faite à la Bérarde *cinquante années* auparavant. Inutile de dire que de 1837 à 1887, il avait pu constater du progrès !

Après une journée de pluie, le 8 septembre, je me rendis le 9 à Saint-Christophe. Le 10, nous allâmes au Freney par le Puy, le passage de la Lauza (passage très curieux mais très raide et assez fatigant) et le col de l'Alpe. A l'auberge, encore une lettre de M. Perrin, qui m'annonçait son arrivée au Freney pour le matin du 11 par le courrier. Il n'était pourtant pas encore sûr de pouvoir m'accompagner à la montagne. « Si « vous me voyez descendre de la voiture, écrivait-il, « avec mon piolet et mon guide, tout va bien ; si sans « armes et seul, tout est fini pour moi. » J'attendis donc avec anxiété l'arrivée de la voiture le 11 à huit heures du matin, et quel ne fut pas mon désappointement en voyant M. Perrin *tout seul*. Encore les affaires ! Mais il avait voulu me donner une preuve d'amitié en faisant deux fois en trente-six heures le trajet de Grenoble au Freney, pour venir me serrer la main. Qu'il reçoive ici l'expression de toute ma reconnaissance pour cet acte de dévouement.

Il vint déjeuner avec nous à Clavans-d'en-Haut, puis, après m'avoir donné de très précieux renseignements, il nous quitta à la petite chapelle, à quelques minutes du village, pour revenir au Freney prendre la voiture du soir. Nous nous donnâmes rendez-vous à Grenoble à quelques jours de là, mais j'eus beaucoup de regrets au départ de cet ami, qui n'hésitait pas à sacrifier son plaisir à son devoir.

Le vallon supérieur de Clavans.

Almer et moi, chargés de nos sacs et munis de provisions pour deux jours, nous prîmes assez tristement le chemin du haut de la vallée. Cependant, nous fûmes bientôt distraits par l'étude du paysage ; car, si étrange que cela puisse paraître, nous visitions pour la première fois Clavans et la combe du Ferrand. La belle cascade du Ferrand, au pont sur le torrent, m'a beaucoup frappé ; c'est certainement une des plus belles chûtes d'eau de l'Oisans, et le sentier qui monte en lacets, sur sa rive gauche, permet de l'examiner dans toute sa hauteur. Je ne puis qu'engager vivement nos collègues à la visiter : la course de Clavans-d'en-Haut au pont se fait en une heure, à laquelle il faut ajouter une demi heure pour la distance de Clavans-d'en-Bas, qui est lui-même à deux heures et quart du Freney.

Chemin faisant, nous nous trouvâmes avec le propriétaire de l'un des chalets qui parsèment les pâturages de la rive droite du cours supérieur du Ferrand, et nous acceptâmes volontiers l'hospitalité qu'il nous y offrit. Il nous fallut moins d'une heure du pont du Ferrand pour atteindre son chalet, qui est situé sur la rive droite du torrent des Malatres. On apercevait dans le lointain le chalet Aubert, alors inoccupé.

Nous étions là à pied d'œuvre et tout prêts à commencer nos explorations dans la chaîne des Rousses. Mais, au fait, que venions-nous y faire? Je vous le dirai volontiers, cher lecteur, mais je vous prie de bien vous souvenir que les 12 et 13 septembre nous n'avons pas

exécuté les projets que nous avions formés, et que nous avons été entraînés à faire d'autres choses bien plus intéressantes à mon avis. Voici toujours nos projets : on verra, au cours du récit, comment nous avons été amenés à les modifier.

Nous devions d'abord gagner le glacier du Grand-Sablat, de là monter sur le Mont-Savoyat, puis sur le Sommet Sud des Grandes-Rousses, d'où nous serions descendus à la Brèche des Grandes-Rousses — au point le plus bas de la crête, entre les Sommets Nord et Sud — pour aller passer la nuit au Refuge de la Fare. Le jour suivant, nous devions faire la première traversée complète de la Brèche, puis passer le col des Quirlies, grimper en route sur la cime du Grand-Sauvage, et gagner Saint-Jean-d'Arves par les Aigues-Rousses et le col d'Ornon. — Que je me hâte de vous dire que nous avons bien gravi quatre cimes au lieu de trois, mais que nous n'avons fait ni l'un ni l'autre des deux passages !

Le Mont-Savoyat (3340 m.) et le Sommet Sud (3473 m.).

Nous partîmes, Almer et moi, à six heures du matin, le 12 septembre, nous dirigeant à l'Ouest à travers les prairies et les éboulis. En une heure, nous parvînmes tout près du pied d'un glacier, mais comme je ne pus pas m'orienter exactement, nous montâmes sur la droite par des pentes d'herbes et de pierres roulantes jusqu'à une moraine au-dessus de laquelle nous vîmes étinceler un nouveau champ de glace. Arrivés au bord

de ce dernier (30 min.), je m'aperçus de suite que nous nous trouvions sur le petit glacier sans nom indiqué par la carte de l'État-Major, au Nord-Est du Mont-Savoyat, mais qui n'est que la branche méridionale du glacier des Quirlies. Le premier glacier que nous avions atteint était donc celui du Grand-Sablat, et nous étions montés du chalet droit au pied du pic côté 2958. Comme le petit glacier sans nom était presque plat, nous le remontâmes pendant quelques instants, puis, inclinant à gauche, nous nous élevâmes sans aucune difficulté jusqu'à la crête située entre le pic 2958 et le Mont-Savoyat lui-même (30 minutes). En ce point, nous dominions le bassin du glacier du Grand-Sablat, et nous fûmes bien aises de ne pas l'avoir abordé, car il est très crevassé dans sa partie inférieure, et si bien il ne serait pas impossible de le franchir, on y mettrait beaucoup plus de temps qu'à suivre notre route. Nous n'eûmes dès lors qu'à longer cette crête, en dépassant deux aiguilles rocheuses sur le versant Est, pour gagner le pied (55 minutes) du dernier cône du Mont-Savoyat, cône dont l'escalade n'est qu'une véritable promenade au travers d'éboulis peu inclinés.

En une demi-heure (3 h. 25 du chalet), nous gagnâmes la cime du Mont-Savoyat (3340 m.), vaste plateforme couverte de pierres admirablement propres à la construction d'une pyramide, qui fut vite établie. J'ai peine à comprendre comment personne n'y était monté avant moi, mais c'était bien la vérité.

La vue était déjà superbe, surtout sur le bassin du glacier des Quirlies, mais comme la grande croix élevée sur le Sommet Sud des Rousses se dessinait très bien

sur le bleu du ciel, nous pensâmes qu'il valait mieux y monter de suite pour jouir du panorama complet du point culminant. Nous descendîmes donc par la crête de rochers au Nord du Mont-Savoyat, jusqu'au point le plus bas entre cette cime et le Pic Sud, et nous vîmes que ce point, qui est accessible sans grandes difficultés par le versant des Quirlies, se trouve, sur le versant S.-O. de plein pied avec le bassin supérieur du glacier du Grand-Sablat. Voilà donc un col que l'on peut baptiser col du Grand-Sablat, et qui vaut la peine d'être franchi ! Depuis ce col une montée facile par les pentes de neige de l'arête S.-E. du Sommet Sud nous conduisit à la grande croix (3473 m.) en trente minutes du Mont-Savoyat. Nous avions donc escaladé le Sommet Sud par une route nouvelle, quoique peu différente de celle que nous avions suivie en 1877, lors de notre descente du pic sur le glacier de Sarennes.

Quel admirable spectacle se déroulait sous nos yeux ! de tous côtés, ce n'étaient que pics et glaciers, étincelants sous un ciel d'une pureté parfaite ! Mes collègues n'avaient point exagéré l'étendue de ce panorama, et je n'hésite pas à le ranger au nombre des plus beaux dont on puisse jouir dans les Alpes Dauphinoises. Le Sommet Nord surtout était splendide, avec ses flancs hérissés d'aiguilles, s'élevant d'un bond depuis le glacier des Quirlies. C'est bien le belvédère que j'avais pensé, et quiconque veut se rendre compte de l'aspect général des massifs de l'Oisans n'a qu'à faire l'ascension des Rousses.

Malheureusement il régnait un vent assez fort et assez froid, qui nous força bientôt à descendre à la pyramide, élevée sur le bord des rochers qui dominent

le lac de la Fare. Dans le registre des voyageurs, que la Société des Touristes y a fait déposer, j'eus l'amusante surprise de trouver ma carte de 1877 cousue dans la reliure du volume : mes remerciements à l'ami inconnu qui m'a fait un si aimable compliment ! Mais je pus constater avec étonnement que les ascensions à ce pic deviennent de plus en plus rares : affaire de caprice, car le magnifique panorama y est toujours, que les touristes viennent l'admirer ou non!

Ascension du Sommet Nord (3473 m.) par l'arête de la Brèche des Rousses.

Il n'était que 10 h. 55 quand nous étions arrivés à la Croix, et d'après notre projet, nous n'avions plus rien à faire que de descendre au refuge de la Fare. Mais cette heure si propice, et l'aspect du temps qui semblait bien un peu vouloir se gâter pour le lendemain, nous décidèrent à ne pas descendre au refuge. Que faire alors? Nous aurions pu descendre de la brèche sur le glacier des Quirlies, passer le col de ce nom, gravir chemin faisant le Grand-Sauvage (3229 m.) et aller coucher aux Aigues-Rousses. Nous y songeâmes; toutefois ce projet avait un inconvénient : nous aurions bien fait pour la première fois le versant E. de la brèche, dont M. l'abbé Bayle avait déjà gagné la crète par le versant O., mais nous n'en aurions pas fait la traversée complète, et je ne pourrais par conséquent pas la mettre sur ma liste de « courses nouvelles » Il y avait du reste une raison plus forte encore contre l'adoption de ce projet. Je m'étais déjà demandé à

Saint-Michel s'il serait impossible de faire l'ascension du Sommet Nord à partir de la Brèche. J'avais fait part de cette idée à M. Perrin qui ne m'avait donné que peu d'espérances de réussite, m'indiquant sur une de ses belles photographies les trois aiguilles rocheuses qui s'élèvent sur cette crête, et insistant sur la longueur du trajet sur la crête elle-même. Je n'étais pourtant pas convaincu, et comme nous étions d'accord de ne pas descendre au refuge de la Fare, je proposai à Almer de tenter cette ascension. Mon compagnon ne m'y encouragea pas beaucoup plus que M. Perrin. Nous ne pouvions, du sommet Sud, nous rendre bien compte de ce que cette crête pourrait être, car elle se présentait à nous en raccourci, mais l'examen de la photographie de M. Perrin nous montrait qu'il y aurait à vaincre des difficultés très sérieuses. Almer était encore bien indécis quand nous quittâmes le Sommet Sud pour descendre sans nous presser par l'arête Nord jusqu'à la brèche que nous gagnâmes en quarante minutes de marche depuis la pyramide.

En route nous avions trouvé un petit coin abrité contre le vent où nous avions fait une halte de quarante minutes pour déjeûner et pour discuter plus à l'aise ma proposition. Almer aurait volontiers consenti à tenter de suite l'ascension du Sommet Nord. Mais c'était moi maintenant qui étais l'obstacle, car avec mon gros sac sur le dos, mes engelures encore ouvertes aux deux mains, et mon pied blessé, je n'étais pas dans de bonnes conditions pour faire une ascension sérieuse. Cependant comme je lui fis observer que nous étions à la fin de notre voyage, et que si je me fatiguais beaucoup cette journée, je pour-

rais toujours prendre ensuite un long repos, il consentit à la fin à monter jusqu'au sommet du premier monticule au Nord de la brèche, et nous nous mîmes en marche à 12 h. 45. Pour ma part, j'étais absolument décidé à faire l'ascension à moins que quelque difficulté insurmontable ne vînt nous barrer la route, et j'étais sûr qu'une fois lancé, Almer ne s'arrêterait pas facilement en chemin.

La descente depuis ce premier monticule ne paraissait pas très difficile, et nous la commençâmes sans plus hésiter. Bientôt nous fûmes obligés de passer sur le versant occidental, et les rochers devinrent de plus en plus abrupts. Nous en vînmes à dominer sur ce versant un petit couloir neigeux, mais à une hauteur d'une trentaine de mètres. Je descendis le premier Almer me tenant à la corde et m'indiquant le bon chemin. Lorsque la corde était à bout, je me cramponnais de mon mieux à une corniche de rocher et Almer descendait à son tour. A un moment assez critique, où j'essayais de faire un tour de force à travers un rocher lisse, j'eus le malheur de frotter contre le rocher le petit doigt de ma main droite, dont l'engelure allait assez bien : ce malencontreux frottement la déchira, le sang jaillit sur la neige et sur les rochers, et j'eus toutes les peines du monde à continuer ma descente.

Enfin nous arrivâmes dans le couloir, et pendant la montée de la pente opposée, je pus étudier notre chemin aérien, — du moins je fis une étude de précipice, car il me serait impossible de retracer exactement le chemin que nous avons suivi. C'était là du reste le plus mauvais pas de toute l'excursion. Comme il nous était maintenant impossible de revenir sur nos pas,

quoique nous eussions toujours pu descendre sur le plateau des lacs à l'Ouest, il fallait bien aller en avant, mais nous nous trouvâmes aux prises avec des difficultés très sérieuses, — beaucoup plus sérieuses que je ne l'avais pensé, — et mon sac m'embarrassait considérablement. Il y avait deux heures que nous luttions depuis la brèche, et nous avions encore contourné sur son versant occidental une deuxième aiguille, quand nous nous trouvâmes un peu plus loin que la troisième grande aiguille de rochers, sur le versant oriental, au bord d'un champ de neige qui doit être très visible du glacier des Quirlies. Nous avions vaincu un nombre incalculable de dents rocheuses, soit en les franchissant, soit en les contournant, — trajet assez difficile et très fatigant, — mais quand nous fûmes parvenus sur ce champ de neige, très bien figuré sur notre photographie, les difficultés diminuèrent, et la dernière partie de l'escalade se fit par une arête neigeuse très commode qui nous amena à trois heures quarante-cinq minutes sur le point culminant du Sommet Nord (une heure depuis le champ de neige). Nous avions ainsi réalisé mon projet, ayant réussi pour la première fois l'ascension du Sommet Nord depuis la brèche des Grandes-Rousses, c'est-à-dire par l'arête méridionale. Nous avions mis trois heures de la brèche à la cime, soit trois heures quarante minutes en tout du Sommet Sud au Sommet Nord.

En arrivant sur la cime, j'étais très fatigué, et nous avions tous deux grand appétit par suite de ces efforts continus. Malheureusement, pendant notre ascension, le brouillard s'était élevé, et ce ne fut qu'à travers de

rares éclaircies que nous pûmes apercevoir le Sommet Sud et notre pyramide dressée sur le Mont-Savoyat. Au mois de septembre, les journées sont assez courtes. Nous partîmes donc à quatre heures et quart, descendant par le versant Nord-Est de notre sommet, sur des pentes de neige assez faciles. Nous traversâmes le glacier de Saint-Sorlin, nous le quittâmes au Sud du point coté 2788 sur la carte, et nous atteignîmes dans le brouillard, à six heures cinq minutes, les cabanes supérieures des Aigues-Rousses, après une journée bien employée.

Le propriétaire nous accueillit avec une grande amabilité, mais nous ne tardâmes pas à aller nous étendre dans la grange, où nous dormîmes comme en avaient le droit des gens qui avaient fait en un jour trois cimes, dont deux par de nouvelles routes. Je tiens à ajouter qu'Almer, toute cette journée, a trouvé son chemin comme s'il avait déjà parcouru la chaîne des Rousses dans tous les sens, et pourtant, à part le Sommet Sud, il ne l'avait jamais accédée auparavant, quoiqu'il l'eût bien souvent aperçue à l'horizon ; quant à moi, mes souvenirs étaient déjà anciens et assez vagues.

Ascension du Grand-Sauvage (3229 m.).

Nous avions assez examiné le 12 la cime du Grand-Sauvage pour nous être assurés que la conquête n'en offrirait aucune difficulté sérieuse. Nous partîmes des Aigues-Rousses le 13 septembre à six heures et quart du matin, certains que notre dernière course de la sai-

son serait une jolie première ascension. Nous regagnâmes le glacier de Saint-Sorlin par notre route de la veille, puis longeant les crêtes qui le limitent à l'Est, nous atteignîmes à huit heures quarante-cinq minutes (après une halte de vingt-cinq minutes, car nous étions paresseux et n'avions pas besoin de nous presser) le *col de la Combe de la Valette,* traversée par M. Perrin en 1885[1], col qui se trouve précisément au pied du versant septentrional de notre cime. De là, nous parvînmes au *col du Grand-Sauvage*[2], non pas par la route directe de M. Duhamel, mais en continuant toujours à monter, par la neige et des rochers faciles, la crête qui va d'un col à l'autre. De ce deuxième col, atteint à neuf heures vingt minutes, une grimpade amusante, par des rochers désagrégés mais faciles, nous amena à neuf heures trente-trois minutes à un premier sommet, séparé par une petite dépression du point culminant (9h37, — soit 3h02 depuis les Aigues-Rousses).

Il n'y avait point de pyramide; c'était chose heureuse, mais surprenante, car en 1882 M. Duhamel avait passé le col tout proche, et en 1875, MM. Puiseux avaient tenté l'ascension par l'arête Nord, c'est-à-dire par la route que nous venions de suivre[3]. Décidément, nous avions eu de la chance!

La vue était très belle, et nous restâmes longtemps à l'admirer, surtout à suivre de l'œil notre route de la

---

[1] Voir le *Guide du Haut-Dauphiné,* page 257.
[2] *Ibidem,* page 256.
[3] Voir l'*Annuaire du Club-Alpin-Français,* année 1875, p. 279.

Brèche au Sommet Nord. De ce point, on jouit d'un coup d'œil très instructif sur les crêtes qui limitent à l'Ouest le grand glacier de Saint-Sorlin, et sur les chaînes très compliquées qui s'étendent entre le massif des Rousses et celui des Aiguilles d'Arves. Inutile de dire que ces trois dernières nous saluèrent aussi amicalement que d'ordinaire.

Nous descendîmes en trente minutes au glacier de Saint-Sorlin par l'arête Nord-Ouest de notre pic, tout à fait distincte de celle qui rejoint le col des Quirlies, ayant ainsi fait la traversée du Grand-Sauvage. Nous étions heureux d'avoir pu dire adieu sur la cime à tous nos chers pics du Dauphiné, car au bas le brouillard d'automne nous enveloppa complètement. Nous passâmes le col d'Ornon[1] la même après-midi, des Aigues-Rousses à la Tour de Saint-Jean-d'Arves (2^h40), où nous fûmes très bien reçus dans l'auberge de Mme Arlaud. Il y a peu de villages dans les Alpes qui soient si pittoresquement situés que ce petit hameau, d'où l'on jouit d'un coup d'œil inattendu à la fois sur les Rousses et sur les Aiguilles d'Arves, et j'y passe toujours avec un nouveau plaisir.

Le 14 septembre, nous rentrâmes à Saint-Michel par le col d'Arves et Saint-Jean-de-Maurienne. Pendant que nous attendions à cette dernière gare l'arrivée d'un train très en retard, je fus fort étonné d'entendre prononcer le nom du Grand-Sauvage. C'était un jeune homme qui en parlait à un monsieur et à sa femme; il leur expliquait que quelques jours auparavant il en

---

[1] Carte de Bourcet. — Voir *Guide du Haut-Dauphiné*, p. 262.

avait tenté l'ascension, que le mauvais temps l'avait arrêté, mais qu'il pensait bien renouveler son attaque dans quatre ou cinq jours. Je n'eus pas le courage de lui dire qu'il arriverait trop tard. Ai-je eu tort? Je ne sais, car son sommet n'est peut-être pas le nôtre, puisque le sien, d'après lui, n'avait pas de neige sur ses flancs, tandis que ce n'est pas ce qui manquait au nôtre. Mais, en tout cas, je le prie de croire, s'il voit jamais ces lignes, qu'Almer et moi, nous avons ri de bon cœur en pensant à notre jolie pyramide édifiée sur le Grand-Sauvage, pyramide qui se voit du reste très bien du glacier de Saint-Sorlin.

En somme, mes deux jours d'excursions dans le massif des Rousses m'ont beaucoup plu, et je compte bien y revenir en 1888, car ce groupe, sauf ses deux pics principaux, est encore peu exploré, et il est si bien situé que l'on jouit de panoramas superbes et très étendus de chacune de ses cimes.

Je n'ai dit qu'un au revoir au Dauphiné ; et, si vous le permettez, cher lecteur, je vous dirai la même chose, car dire adieu à l'un ou à l'autre me ferait grand'peine, et j'espère que tous deux vous me pardonnerez la façon obstinée dont je vous agace, en vous rappelant que j'agis ainsi parce que j'ai trouvé qu'après tout les vieux amis valent bien les nouveaux, si aimables que soient ces derniers.

W.-A.-B. Coolidge,

Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.



MA HUITIÈME CAMPAGNE DANS L'OISANS.

Les Alpes du Dauphiné ont toujours eu pour moi un attrait tout spécial, attrait qui m'a fait commettre une petite folie en 1887. Le 20 juin (1887) était le jour où la grande fête du jubilé de la reine Victoria devait avoir lieu ; mais le désir de revoir mes chères montagnes l'emporta sur celui de prendre part à cette fête magnifique, et ce matin même je traversai Londres, me rendant vers la Savoie. Vingt-quatre heures après je descendai à la gare de Saint-Michel-de-Maurienne, où je devais trouver les camarades avec qui j'avais pris rendez-vous. En effet, ils étaient arrivés avant moi : M. Coolidge et notre porteur, Simon Barnéoud, de Vallouise, étaient là qui m'attendaient sur le trottoir. Christian Almer fils arriva de la Suisse quelques heures après.

Dans l'après-midi nous montâmes, sans nous presser, au hameau de Valloire, où l'aubergiste de *la Jeune France,* qui nous avait déjà reçus bien des fois, nous fit un accueil très cordial. Le 23, nous nous rendîmes, tous les quatre, au Monestier-de-Briançon, en passant par le col peu fréquenté de la Ponsonnière, où

nous trouvâmes une quantité inattendue de neige ; la dernière partie du trajet qui, depuis le Lauzet, se fait par la grande route, fut plus ennuyeuse et fatigante que d'ordinaire, à cause de la chaleur qui était excessive.

Nous partîmes de bonne heure du Monestier, le matin du 24, nous dirigeant par le vallon de Tabuc, vers le col des Grangettes. Prenant alors à gauche, nous grimpâmes jusqu'à la crête entre les Rochers des Neyzets (2752 m.) et le Rocher de l'Yret (2853 m.) passage que nous avons baptisé *col des Neyzets*. Puis, nous dirigeant vers le midi nous montâmes jusqu'à la crête entre le col de l'Eychauda et le Rocher de l'Yret (2853 m.), mais plus rapproché de ce dernier point. Nous dominions alors le lac de l'Eychauda, encore gelé et entouré de tous côtés par des pentes de neige. Renonçant à descendre jusqu'à l'entonnoir où se trouve le lac, nous suivîmes notre crête vers l'Est, puis à un endroit que l'on pourrait appeler *col de l'Yret*, nous descendîmes par une petite combe qui s'ouvre à l'Ouest de la montée rapide de Chambran au col de l'Eychauda et rejoignîmes au pied de ladite montée l'itinéraire du col de l'Eychauda par lequel nous gagnâmes d'abord les granges de Chambran, où les habitants célébraient la fête de la Saint-Jean d'été, et enfin Ville-Vallouise. Là, mon vieil ami, M. Gauthier, nous reçut avec empressement et fit de son mieux pour nous loger convenablement. Pendant notre descente nous avions joui d'un coup d'œil superbe sur le mont Pelvoux qui étincelait sous un soleil radieux, mais accablant.

Grâce à cette chaleur excessive le temps se gâta le

lendemain. Néanmoins nous partîmes en voiture pour les Claux, conduits par M. Gauthier, avec l'intention d'explorer un passage que l'on disait exister à travers la crête de Claphouse, entre les chalets d'Ailefroide et ceux d'Entraigues, et qui était encore inconnu des touristes. A peine avions-nous quitté M. Gauthier, le temps devint si mauvais que nous nous réfugiâmes sous un gros arbre au bord du sentier pittoresque qui monte à Ailefroide. Après une halte de plus d'une heure, notre patience, presque épuisée déjà, fut récompensée, car le temps s'éclaircit et nous résolûmes de réaliser notre projet. Nous suivîmes pendant vingt minutes le chemin d'Ailefroide au refuge Puiseux, puis franchissant le ruisseau sur les restes d'une avalanche énorme, nous suivîmes un sentier en lacets très bien faits par lesquels nous atteignîmes une cabane de bergers, isolée à l'entrée même de notre combe. Cette combe était encore remplie d'une énorme quantité de neige, que nous n'aurions sans doute pas trouvée à une époque plus avancée de la saison et que le temps avait rendue assez molle ; aussi ce ne fut qu'après plus de deux heures d'une montée assez pénible que nous gagnâmes notre col, le *col des Rouges,* situé au N.-O. de la pointe cotée 3055, sur la carte de l'État-Major français. Le panorama, à cause de l'état du temps, ne fut pas étendu.

Pendant la descente sur l'autre versant, nous fûmes frappés par les précipices superbes du Bonvoisin qui semblaient d'une verticalité absolue, surtout à cause des nuages qui entouraient le sommet du pic. Nous descendîmes vers Entraigues par des pentes de neige faciles et nous tenant soigneusement au bord des précipices qui dominent la rive droite du ruisseau, nous

tombâmes droit sur les chalets, évitant ainsi notre erreur de 1880, lors de notre traversée du col des Bœux-Rouges. A 2 h. 55 nous atteignîmes Entraigues, d'où nous regagnâmes Vallouise par le sentier bien connu, ayant ainsi réussi à arracher un nouveau passage au temps qui fut, toute la journée, assez troublé. Cette course se recommande à ceux qui voudraient faire une promenade depuis Vallouise et revenir y coucher : pendant la traversée du col, on peut admirer les escarpements formidables des pics qui s'élèvent depuis l'Ailefroide jusqu'au Pelvoux et que l'on voit depuis leurs bases jusqu'à leurs cimes.

Le lendemain dimanche (26 juin), nous passâmes tranquillement notre journée à Vallouise, retirés la plupart du temps dans le petit kiosque, au fond du jardin de M. Gauthier. Il y a toujours un va-et-vient considérable, à Vallouise, ce jour-là ; car beaucoup de personnes descendent des pâturages pour assister à la messe et pour voir le beau monde. Nous sommes très reconnaissants à M. Gauthier de l'hospitalité qu'il nous a offerte et grâce à laquelle nous avons été très confortablement installés.

— Depuis plusieurs années, j'avais voulu, et M. Coolidge aussi, passer de Vallouise à Freissinières, par deux cols faciles, les cols de la Pousterle et des Lauzes. Le 27 juin nous pûmes enfin exécuter notre projet. Chacun de ces cols est assez joli, surtout sur son versant occidental couvert de belles forêts de mélèzes ; mais le panorama est un peu restreint, et, quoique la promenade soit agréable, il est plus facile de gagner Freissinières en faisant le tour par la Bessée, ce qui est plus court et peut se faire en voiture.

A Freissinières, nous nous installâmes chez le maire, comme en 1880, sans trouver, toutefois, chez cet excellent homme, les mêmes ressources qu'à l'auberge de M. Gauthier.

Nous étions venus à Freissinières afin de faire l'ascension de la Tête de Vautisse (3162 m.), la cime la plus élevée des crêtes au Midi du vallon de la Biaisse, mais qui, cependant, ne paraît pas avoir été visitée avant notre ascension.

Partis le 28 juin, à 3 h. 50 du matin, nous passâmes sur la rive droite de la Biaisse, puis montant par un bon sentier à travers le bois de Monsieur, nous gagnâmes, en 2 h. 25, le petit lac coté 2073 mètres, où nous fîmes halte pour le déjeuner. Descendant ensuite un peu, dans la direction du Grand-Bois, nous traversâmes cette forêt pour gagner et remonter la combe du Sellar, où nous rencontrâmes beaucoup de neige. Arrivés au fond de cette combe et tout près du pied N.-E. de Rocheclaire, nous prîmes, au Midi, par une pente de neige assez raide qui nous conduisit à la crête entre le Rocheclaire et le Vautisse. Abandonnant ici nos sacs sous la garde de Simon, nous escaladâmes une crête rocheuse facile, mais assez longue, par laquelle, en 1 h. 1/4, nous atteignîmes la petite tête de rocher formant la cime de la Tête de Vautisse. Comme nous n'y avons trouvé aucune pyramide ni aucune autre trace d'homme, nous avons droit, croyons-nous, à l'honneur d'en avoir fait la première ascension.

De retour au col, nous trouvâmes Simon endormi. Lorsqu'il s'éveilla nous lui demandâmes si nous avions été longtemps absents ; il crut qu'il avait été laissé seul pendant une 1/2 heure et fut un peu ébahi d'apprendre

que notre course nous avait coûté 2 h. 1/2 en tout. Les heures s'envolent si vite lorsqu'on dort sous un beau soleil !

Nous éprouvâmes quelques difficultés pour gagner le col de Couleau en prenant en biais sur les pentes de Rocheclaire. Arrivés à ce col nous fîmes une courte descente pour franchir un troisième col, celui des *Terres-Blanches,* d'où nous atteignîmes Orcières par le Saut-du-Laïre et Prapic. L'horloge de l'église d'Orcières sonnait neuf heures au moment de notre arrivée ; notre journée avait été ainsi un peu longue (17 heures, haltes comprises). La distance parcourue était considérable, et si l'on pense à l'énorme quantité de neige douce que nous avions trouvée, on ne sera pas surpris d'apprendre que nous étions assez fatigués ce soir-là. Aussi nous fûmes vite prêts à nous mettre à table pour savourer le souper succulent que l'on nous prépara à l'hôtel de l'Union, et bientôt après nous allâmes nous étendre sur des lits modestes, mais assez convenables. Le 29, nous ne fûmes pas debout de très bonne heure, malgré la beauté du temps, et l'après-midi nous allâmes en voiture au pauvre hameau des Borels-en-Champoléon, où Mme Bernard nous fit un bon accueil et tua, pour fêter notre arrivée, un jeune chevreau. Nous avons gardé un souvenir tout particulier de ce chevreau, car le temps incertain ne nous ayant pas permis de partir le 30, il eut, jusqu'au dernier morceau, les honneurs de la table. Pour charmer nos loisirs, entre les repas, nous nous amusâmes à étudier la façon très habile avec laquelle M. Bernard prenait des truites avec la main, dans un petit ruisseau presque desséché.

Le 1er juillet, par une belle matinée, nous partîmes

pour la Chapelle-en-Valgaudemar, par le col de la Méande (carte de Bourcet), afin d'explorer l'extrémité orientale de la chaîne de Chaillol. Suivant d'abord le chemin du col de Val-Estrète, nous prîmes ensuite à gauche pour gagner, à travers des pâturages et un petit glacier, notre col qui se trouve au pied Nord du pic coté 3211 mètres sur la carte de l'État-Major français. Abandonnant encore une fois nos sacs et Simon, nous fîmes l'ascension de ce dernier pic, le Pic de Mancros, sans aucune peine. La cote 3211 mètres est très exagérée, car la cime est beaucoup moins haute que celle de Chaillol-Cône (3120 m.). Ensuite nous descendîmes au col à l'Ouest du pic, col que j'avais traversé en 1879, et que nous avons baptisé col de Mancros, et nous montâmes en quelques minutes sur la pointe orientale de la cime à deux têtes que l'on voit si bien depuis le vallon de Navettes. Comme il paraît que personne avant nous n'a gravi cette cime, nous proposons de l'appeler *les Jumeaux de Chaillol*, distinguant les deux pointes comme la pointe Ouest et la pointe Est. De cette sommité, nous pûmes très bien étudier la question topographique, dont la solution nous avait amenés à faire cette course.

D'après nos observations deux choses sont certaines. La hauteur relative des pics de la chaîne de Chaillol va en augmentant de l'Est à l'Ouest. Ainsi, le pic de Mancros, coté 3211 mètres, est inférieur à la pointe Est des Jumeaux, celle-ci à la pointe Ouest, la dernière à Chaillol-Cône (3120 m.), et enfin le cône lui-même à Vieux-Chaillol (3163 m.). Le chiffre 3211 donc est à rayer des cartes ; mais l'endroit où il se trouve sur la carte de l'État-Major français indique précisément l'emplace-

ment du pic de Mancros juste à la jonction de la crête de l'Ours avec la crête principale de Chaillol M. Coolidge s'est aperçu de l'erreur qu'il a commise (*Annuaire* S. T. D. 1885, p. 108), en identifiant le pic coté 3211 mètres avec la cime à deux têtes; mais son appréciation de la hauteur relative de cette cime a été pleinement confirmée par notre course du 1er juillet. Revenant au col de Mancros, nous descendîmes dans le bassin supérieur du glacier de Navettes, où Almer s'en alla aider Simon à faire descendre les sacs du col de la Méande, accessible de ce bassin par quelques rochers. La caravane reformée descendit le glacier tout entier et rejoignant bientôt l'itinéraire du col des Navettes, entre les Jumeaux et Chaillol-Cône, alla coucher à la Chapelle-en-Valgaudemar.

Nous avions l'intention de franchir, le 2 juillet, le col de Chalance, que j'avais déjà fait en 1878, avec mes amis, les frères Pilkington; mais, comme mes souvenirs étaient un peu effacés après tant d'années, je ne pus indiquer à mes compagnons le bon chemin. Au lieu de prendre le petit sentier qui monte directement de la Chapelle à la Combe-de-Chalance, nous allâmes jusqu'au Casset, d'où, par les escarpements très raides qui dominent ce hameau, nous parvînmes dans notre combe après une traversée quelque peu dangereuse et humide en dessous d'une belle chute d'eau. Après une longue escalade nous gagnâmes une autre combe, à l'Est de la Rouye-Pic, qui nous mena au col. Toute cette partie du trajet est excessivement raide et escarpée, comme tout le versant au Nord du Valgaudemar : lorsqu'on regarde en bas on est tout surpris de voir les pentes presque verticales qu'il faut gravir pour attein-

dre la crête limitrophe entre cette vallée et celle du Vénéon. — Enfin, à 1 h. 50 nous arrivâmes sur notre col qui est beaucoup plus rapproché de la Cime du Vallon que le col de la Muande. La neige profonde et douce recouvrant les rochers, nous donna quelque peine sur le versant opposé ; mais en peu de temps nous nous trouvâmes sur le glacier du Fond, d'où, par l'itinéraire ordinaire du col de la Muande nous parvînmes au petit refuge de la Lavey, construit par les soins de la section de l'Isère du C. A. F. Je fus un peu ébahi, en arrivant, d'y voir une ancienne connaissance qu'on m'avait dit être morte, le grand-père Turc.

Après une bonne nuit passée dans le chalet, Simon partit avec les sacs pour la Bérarde, par les vallées, tandis que M. Coolidge et moi, accompagnés d'Almer, nous y dirigions par le col de la Lavey, escaladant en route, pour la seconde fois, le sommet des Rouies (3634 m.), dont j'avais fait la première escalade en 1873 (ma première ascension de grande importance); M. Coolidge s'y rendait pour la quatrième fois. Le temps ne laissait rien à désirer et nous y restâmes une heure et demie à jouir du panorama merveilleux que je n'avais pas vu en 1873, à cause des brouillards.

Nous tenons, tous les deux, à constater que ce panorama est peut-être le plus beau que l'on puisse rencontrer dans tout l'Oisans. Aussi, comme l'ascension est facile, nous sommes portés à croire que la cime des Rouïes est appelée à devenir célèbre.

Nous arrivâmes à la Bérarde dans l'après-midi et eûmes l'honneur d'être les premiers hôtes du *chalet-*

hôtel de la S. T. D., ouvert depuis le 1er juillet. M. Tairraz, le gérant, s'est montré plein de soins à notre égard : nous souhaitons qu'il obtienne le succès qu'il mérite pour son installation soigneuse et son dévouement à ses hôtes. Je suis convaincu que s'il continue à diriger cet établissement, la Bérarde sera, sous peu d'années, de plus en plus fréquentée; car, de ce hameau, perdu au fond des montagnes et des éboulis, on peut faire un nombre de courses importantes plus grand que de n'importe quel autre village des Alpes, sans excepter Zermatt lui-même. Nous avons pensé, M. Coolidge et moi, aux changements qui sont survenus à la Bérarde depuis sa première visite en 1872, et la mienne en 1873. Alors on était entouré de cimes et de passages vierges ; mais on était dépourvu des renseignements les plus nécessaires et les auberges étaient plutôt des abris que des hôtels. Aujourd'hui il n'y a guère plus de cimes vierges dans cette région ; le *Guide du Haut-Dauphiné* donne les informations les plus minutieuses sur chaque coin du pays et les auberges sont devenues des hôtels partout passables, ici et là très confortables. Nous regrettons, toutefois, que la Bérarde elle-même manque d'arbres et abonde en pierres; car ceux qui ne sont pas des grimpeurs pourraient souhaiter un paysage plus riant.

Nous passâmes les 4 et 5 juillet à la Bérarde, à cause du temps qui s'était gâté de nouveau et comme il ne semblait pas vouloir s'améliorer, le 6, nous allâmes à Saint-Christophe, pour gagner le Freney par le pont Saint-Guillerme. Le 7, nous allâmes en voiture au Monestier, où nous nous installâmes de nouveau chez Izoard. Ce jour-là, le temps fut très beau et le coup

d'œil, en route, sur la Meije fut éblouissant. Nous pûmes même distinguer sur la plus haute pointe le drapeau qu'y avaient laissé peu de jours avant MM. Sella et Rey, qui avaient fait la première des huit ascensions effectuées en 1887 et la première ascension italienne. Quel changement ! huit ascensions dans un seul été! Après mon ascension de 1879, personne n'y monta jusqu'en 1883.

Notre but, en revenant au Monestier, était de tenter l'escalade du Pic des Près-les-Fonds (3363m.) qui, bien qu'il attire les regards du village même, n'avait pas encore été gravi. Le vendredi 8 juillet fut la journée la plus chaude, je crois, d'un été remarquable à cause de sa chaleur. Lorsque nous partîmes (prenant cette fois Simon avec nous pendant toute la course) il n'y avait pas la moindre brise et après le lever du soleil on étouffait. Nous montâmes jusqu'aux chalets des Grangettes, puis par les pentes au-dessus jusqu'au petit glacier encaissé entre les crêtes N.-E et S.-E. de notre pic. Traversant ce glacier sans la moindre difficulté, nous gravîmes la montagne jusqu'au *col des Près-les-Fonds,* au Nord du pic, col franchi en 1878 par M. Charles Rabot et qui domine le glacier du Casset. De là une grimpade un peu variée à travers la crête nous amena à la plus haute cime, après 6 h. 1/2 de marche assez lente depuis le Monestier. Même là haut la chaleur étouffante nous accablait tandis que, pendant l'ascension, elle avait occasionné la chute de plusieurs gros blocs dont un faillit nous frapper. La vue embrassait le Cervin et le Mont-Blanc.

Pour la descente nous suivîmes la crête Ouest jusque tout près du *col du Casset* (entre notre pic et la pointe

3602 m.) franchi par M. F. Chancel en 1886, puis par la rive droite du grand couloir nous atteignîmes la branche Nord du glacier du Monestier, contournâmes sa chute de glaces par la rive gauche et débouchâmes sur le glacier principal, à la rencontre des chemins des cols Jean Gauthier et Tuckett. Nous nous sommes pressés à la descente à cause des chutes de pierres et du mauvais état de la neige; mais par une saison ordinaire il n'y aurait pas de danger à encourir sur ce versant dont la montée est à préférer à celle de l'autre. Partout nous avons vu des chamois; à un moment même une bande de vingt-cinq s'est montrée; ils étaient très effrayés, surtout à cause des cris à la diable que jetait constamment Simon. — Nous trouvâmes le refuge Chancel complètement ruiné par les avalanches. En 1878 j'avais bivouaqué sur son emplacement avant sa construction; en 1887 je le trouve déjà détruit : décidément je n'ai pas de chance avec ce refuge.

Mes vacances étaient presque terminées. Le 9 juillet nous fîmes notre dernière course ensemble, nous rendant à Bardonnèche par le col de Buffère, Névache et le col des Échelles-de-Plampinet. Nous avions eu l'intention de coucher à Névache, mais trouvant ce village occupé par un corps important de militaires, nous continuâmes notre route sur Bardonnèche où on nous logea très convenablement à l'Aquila-Nera. Le lendemain nous allâmes en chemin de fer par le tunnel de Fréjus à Saint-Michel, d'où, le 11, M. Coolidge et Almer partirent pour la Suisse et moi pour Londres. Simon nous avait quittés à Bardonnèche pour rentrer chez lui. Avant de partir, il nous avait priés de lui donner une attestation de son voyage en Italie, ce que nous fîmes

volontiers. Sans doute il a dû beaucoup en parler après sa rentrée à Vallouise, car il venait de faire sa première visite à l'Italie.

Je dis adieu, comme d'ordinaire, avec regret, à mes chères Alpes dauphinoises, car dans nulle autre partie des Alpes je n'ai passé plus d'heures agréables, reçu plus de témoignages d'amitié, trouvé de maisons plus hospitalières ; nulle part je n'ai mieux réussi dans mes projets d'ascension. Maintenant, grâce au nouveau chemin de fer, à l'amélioration des hôtels et aux indications précises du *Guide du Haut-Dauphiné,* l'Oisans sera, d'année en année, mieux connu, c'est-à-dire de plus en plus fréquenté par tous les grimpeurs de tous les pays.

FRÉDÉRICK GARDINER,

Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.



LE CLAPIER DU PEYRON
(3172 m.)

Deuxième ascension et première traversée par M. H. FERRAND.

Guides : MARIGOT (Virgile) et BLANC-LAPIERRE (Virgile), de Valsenestre.

Lorsqu'en 1868, nous avions fait, mon père et moi, la traversée du col de la Muzelle [1], nous avions été rejoints pendant la dernière partie de l'ascension par un vieux chasseur de chamois, dont l'aide, jointe à celle de notre guide Virgile Marigot, ne m'avait pas été inutile pour triompher de la raideur de la pente de schistes, bien dure à mon inexpérience. L'équipement spécial de ce brave homme m'avait beaucoup frappé : j'avais remarqué son piolet sans pique pour ne pas attirer par le bruit l'attention des chamois, et plus encore son fusil, lourde carabine qui, par une disposition ingénieuse de batteries superposées, mettait à sa

[1] *Annuaire* du Club-Alpin français, année 1874, page 188.

disposition deux coups dans le même canon[1]. Quoique bien fatigué en arrivant sur le col, je me souvenais aussi qu'après un repos de quelques minutes en notre compagnie, il nous avait quittés pour escalader une paroi de rochers sur la gauche, et que Virgile nous avait dit qu'il allait chasser sur le Clapier du Peyron. Le nom de cette montagne m'était resté dans la tête, mes souvenirs lui prêtaient une apparence assez bénigne, et je m'étais bien promis de la gravir un jour.

Revenus à Valsenestre en 1875, nous avions alors passé la Brèche du Lauvitel[2], et j'avais à nouveau considéré le Clapier du Peyron, qui m'avait paru moins facile que la première fois. Je n'en conservais pas moins cette idée, un peu à l'état latent, et à mesure que se développait l'alpinisme, je constatais avec plaisir que nul touriste ne parlait d'ascension à cette pointe; elle demeurait vierge, et quoique toujours entraîné ailleurs par des projets sans cesse renouvelés, je la comprenais toujours dans ma campagne de l'année suivante. Tout à coup, à la fin de l'année 1886, notre excellent ami le Rév. Coolidge m'apprit qu'il en avait fait la conquête. Pour lors, je décidai que si je n'avais pas été le premier, je serais au moins le second à l'escalader, et je m'occupai de faire naître l'occasion favorable.

---

[1] C'était un horloger de Valbonnais, mort depuis quelques années, qui préparait ainsi les fusils de ses concitoyens. Aussi cette arme étrange est-elle très répandue dans le Valsenestre et le Valjouffrey.

[2] *Annuaire* du Club-Alpin français, année 1875, pages 259 ss., — et *Annuaire* de la Société des Touristes, n° 1, année 1875, p. 76.

Le 15 juillet 1887, j'avais été amené pour affaires à Corps, et je me trouvais avoir devant moi trois jours de liberté. C'était bien l'occasion cherchée, puisque le plus ennuyeux, cet interminable trajet en voiture de Grenoble à Corps, se trouvait effectué, et que j'étais à peu près équipé. Je fis donc prévenir mon ancien guide, Virgile Marigot, de m'attendre à la Chapelle avec un solide compagnon, et je me mis en devoir d'aller le rejoindre.

Le 16 juillet je montai de Corps (962 m.) au monastère de la Salette (1804 m.) par un temps d'une pureté parfaite, et j'errai un peu sur les cimes herbeuses qui se succèdent tout autour, avec leurs luxuriantes prairies parsemées d'arnica et fournissant les unes et les autres à l'observateur des panoramas splendides. Du haut de la pointe du Gargas (2213 m.), je vis se dérouler autour de moi un magnifique horizon depuis l'Olan jusqu'à Taillefer, et surtout, j'examinai à loisir les sommets du Lauvitel et du Peyron, ainsi que la resplendissante Roche de la Muzelle. La plus haute cime du Peyron prenait d'ici un air rébarbatif que je voulus mettre sur le compte d'une illusion d'optique. Tout alpiniste éprouve certainement cette espèce de fascination : quand il a un projet bien arrêté, tout ce qu'il voit concorde ou *doit* concorder avec l'exécution de son projet, il ferme les yeux sur les conditions désavantageuses, se refuse à admettre les difficultés, et va de l'avant.... quitte à dépenser ensuite des efforts surhumains pour s'en tirer à son honneur. Ainsi fis-je, et en dépit de certaines pentes qui me paraissaient un peu fortes, je n'en tins pas moins le Clapier du Peyron pour une montagne facile, que M. Coolidge avait

abordée par un mauvais côté, et que j'allais passer en col, sur l'arête, de la Muzelle à la Brèche du Lauvitel, avec une parfaite aisance.

C'est dans ces pensées que je descendis gaiement sur Entraigues par le col d'Hurtières (1/2 h. du monastère au col. — 1 h. 1/2 du col au Villard d'Entraigues) et que je m'attardai à souper longuement chez les autorités du village. Il était huit heures du soir quand j'arrivai à la Chapelle en Valjouffrey (982 m.), dans la proprette auberge de Guibert, où m'attendait Virgile.

Dès les premiers mots, mon guide voulut en rabattre de ma confiance dans la facilité du Clapier : il en avait parcouru les flancs de droite et de gauche à la chasse au chamois, et paraissait pénétré de respect pour l'entreprise à laquelle je le conviais. Même si nous voulions avoir chance de réussir, il fallait remanier mon programme, et aller de la Brèche du Lauvitel au col de la Muzelle, sans quoi la journée n'y suffirait pas. Qu'à cela ne tienne! et après avoir ordonné les provisions, retenu un mulet pour me hisser jusqu'à Valsenestre, serré la main de quelques vieilles connaissances, j'allai vers dix heures me coucher dans un lit très confortable.

Le temps du repos avait passé comme un éclair quand, à deux heures du matin, Marigot vint me chercher pour le départ. C'était bien dur, et les trop nombreuses conversations de la veille se traduisaient maintenant par un affreux mal de tête. Tant bien que mal je m'équipe, j'avale un prétendu café chaud, et je me hisse sur la solide monture du père Coste. Mauvais départ pour une ascension pénible!

Il était deux heures trois quarts quand nous com-

mencions la montée de Valsenestre, Marigot en tête, et moi me laissant aller aux molles ondulations de la mule. Pourtant peu à peu les fraîches senteurs du matin me raniment, et dans la demi-clarté du crépuscule j'examine la jolie combe qui se déroule entre les contreforts du Pic Vert et de la Tête de Chêtives à gauche et ceux du Pic Turbat à droite. La route a cessé au pont du Paillet, et depuis lors je retrouve mon ancien chemin muletier ; j'admire la belle cascade que forme l'écoulement des lacs Garry; en approchant de Valsenestre le vallon devient plus vert et plus riant, et on regarde avec curiosité en face de soi les rochers noirs et déchiquetés de la Haute-Pisse. Le jour est tout à fait venu quand nous arrivons au village de Valsenestre (4 h. 1/4, 1279 m. d'alt.) où je dois quitter ma monture, et où nous allons trouver le second guide, Virgile Blanc-Lapierre.

Les derniers apprêts prennent encore un peu de temps, et mes guides maugréent que mon arrivée trop tardive hier soir à la Chapelle ne m'ait pas permis de venir coucher ici[1] auquel cas nous aurions pu avoir deux heures d'avance : enfin il est quatre heures trois quarts quand nous quittons définitivement Valsenestre.

Nous prenons le chemin de la Brèche du Lauvitel, et je m'élève péniblement par les lacets assez rudes qui dominent le village. Ma marche hésitante ne fait pas bon effet sur l'esprit de mes guides, qui regrettent moins le retard, persuadés que nous n'irons pas loin.

---

[1] Un bon lit chez Marigot (Virgile), guide de la Société des Touristes.

Mais l'exercice en pareil cas est le meilleur remède: dans le premier replat j'ai déjà plus d'énergie, et après l'escalade par le petit sentier des bergers du premier cirque d'escarpements, j'arrive à six heures et quart à la bergerie du Vallon presque complètement remis (1900 m. environ d'alt.). La hauteur gagnée étant de plus de 600 m., mon indisposition ne nous avait donc pas retardés.

Là une courte halte est employée à l'examen de la montagne dont les pentes se redressent de plus en plus. Nous laissons à gauche le sentier qui continue dans la direction de la Brèche du Lauvitel, et partis à six heures et demie nous suivons une sorte de combe qui remonte vers le **d** du mot *Pichoud* sur la carte de l'État-Major: c'est, me disent mes guides, la combe du Pissou, ce qui se comprend mieux que Pichoud. Un jeune chasseur de chamois, toujours armé de la carabine traditionnelle à deux coups dans un seul canon, nous suit depuis la bergerie. La montagne n'est plus qu'une série ininterrompue de bancs de rochers, et de corniches de gazon très rapides, formant une pente continue d'une très forte inclinaison: il est difficile d'y trouver une halte commode. A sept heures cinquante minutes au pied d'un plus grand escarpement, nous découvrons une sorte de creux où l'on peut s'asseoir et où nous procédons à une première collation (2300 m. environ).

Mon malaise du départ s'est dissipé, mais il m'en reste une singulière irritation d'estomac qui ne me permet d'absorber que du fromage et du chocolat, et durant toute cette rude journée qui va se prolonger jusqu'à neuf heures et demie du soir, c'est avec ces ali-

ments peu substantiels que je devrai réparer mes forces.

A huit heures et demie nous prenons congé du chasseur qui continue dans la direction du pic 2987, et se propose d'aller le contourner pour atteindre son gibier sur le versant qui donne en aval du col de la Muzelle, — tandis que nous nous dirigeons franchement à gauche par des gazons très escarpés et de bonnes rocailles, montant toujours vers l'arête qui vient de la Brèche du Lauvitel. Toute cette partie de l'ascension est pénible à cause de la pente raide et ininterrompue, mais ne présente aucune espèce de danger, la roche de bon gneiss offrant partout aux pieds, et parfois aux mains, un point d'appui très solide. Avec une escalade aussi directe, le panorama va grandissant à chaque instant. Maintenant le replat du Vallon est bien bas en-dessous de nous, nous dominons la Tête de Chétives et le col de la Rouméïou, la Brèche de Valsenestre est dépassée et nous traitons de pair à égal avec les plus hautes pentes du Signal du Lauvitel. Encore un effort, et à dix heures dix minutes nous atteignons une sorte de brèche de l'arête terminale.

Une halte est ici de rigueur, ainsi qu'une nouvelle collation : notre vue plonge au Nord dans le vallon du Lauvitel, dont nous séparent des escarpements invraisemblablement hérissés de dentelures ; le lac nous apparaît avec la forme d'un turbot bleuâtre au milieu des prairies vertes, en face de nous se dressent les Rousses vues d'enfilade, le Sommet Sud resplendissant au-dessus du glacier de Sarènes, puis à gauche les Petites-Rousses, les Aiguillettes, les Rochers Rissiou, les pics des Sept-Laux et, sur le point de se

perdre dans l'arête du Signal du Lauvitel, les trois Pics de Belledonne ; tout cela dominant la plaine du Bourg-d'Oisans qui se distingue dans la profondeur.

Le point que nous venons d'atteindre (2800 m. environ) marque en quelque sorte le haut du premier escarpement du Peyron. La pente générale qui était si forte tout à l'heure devient plus douce, et remis en marche à dix heures et demie, nous cheminons maintenant sur un espèce de plateau triangulaire limité au Nord par la suite de l'arête, et qui se relève progressivement à l'Est, vers une pointe sur laquelle nous apercevons une pyramide. Le plateau est composé de rocailles et de débris entre lesquels pousse encore par places une herbe courte : une sorte de cône terminal d'éboulis est facilement gravi, et à onze heures dix minutes nous sommes sur le premier sommet du Clapier du Peyron (3025 m. environ).

Ce pic a déjà été visité, sans doute par les bergers du Vallon, car nous y trouvons une petite pyramide dans laquelle est planté un bâton. Le panorama est splendide, et sur plus des trois quarts du tour d'horizon rien ne vient limiter la vue qui s'étend sans obstacle sur le massif du Mont-de-Lent, celui des Rousses et celui de Belledonne. Nous dominons, ou peu s'en faut, les cimes de Villard-Eymond, et vers l'Ouest et le Sud-Ouest, c'est un enchevêtrement de pics et de vallées à donner le vertige. Tout cela était fort distinct, mais un peu atténué comme à travers un voile de gaze ; le soleil avait une couleur un peu grisâtre, et nous commençâmes à prévoir le changement de temps qui allait nous atteindre. Ce n'était pourtant pas le cas de s'y résigner volontiers, car si bien à l'Est nous voyions

maintenant le pic terminal peu éloigné de nous et nous dépassant de peu, il n'était pas facile de se rendre compte de la manière dont nous pourrions l'atteindre.

Nous nous trouvions au sommet de l'espèce de plateau incliné triangulaire dont j'ai parlé tout à l'heure. Son extrémité septentrionale était l'arête donnant sur les escarpements du cirque du Lauvitel; son côté oriental dominait une sorte d'abîme qui s'écoulait vers le village de Valsenestre et où se trouvent les seuls névés qui puissent persister sur cette montagne aux fortes pentes, et le troisième côté regardant le Vallon formait le haut des rochers abrupts que nous avions gravis en écharpe.

De ce sommet partait une arête effilée et dentelée, une véritable lame de couteau, qui s'incurvait avec une convexité tournée au Sud pour aller se rattacher à l'arête gravie par M. Coolidge montant du vallon de l'Ingomard au pic terminal, et tout cela hérissé d'aiguilles, fracassé, brisé, d'une façon inimaginable.

« Nous sommes fermés', déclara Marigot, » tandis que Blanc faisait une moue significative.

Peut-être bien que si nous avions pu descendre sur le Lauvitel, ou rejoindre le col de la Muzelle, je n'aurais pas beaucoup insisté; mais, si on ne poursuivait pas, il fallait redescendre par où nous étions montés, et à cela, je ne m'y serais résolu que devant une impossibilité bien constatée.

L'arête est impraticable, cela est hors de doute; mais comme nous la dominons dans toute sa longeur, il me semble possible en cheminant alternativement sur l'une et l'autre de ses faces d'arriver à rejoindre l'itinéraire de M. Coolidge : une fois là, nous nous en

tirerons bien. Marigot me déclare qu'il essaiera tout ce que je voudrai, et après avoir à tout hasard glissé ma carte dans la petite pyramide, à onze heures et demie nous plongeons directement dans la direction du S.-E. dans l'abîme qui s'ouvre sous nos pieds. Après avoir descendu, collés au rocher, une cinquantaine de mètres, nous trouvons une petite corniche, qui d'en haut m'avait semblé suffisante, et par laquelle nous cheminons un peu, contournant des redans, nous glissant dans les couloirs jusqu'à ce qu'une arête latérale vienne nous barrer le passage. Nous remontons alors jusqu'à la crête, et c'est vraiment un curieux spectacle que de se voir ainsi environné de tous côtés de roches menaçantes ou d'abîmes béants. Cette fois, c'est sur le versant du Lauvitel que nous exécutons nos acrobaties ; il est pourtant un peu moins mauvais, et avec de la prudence, et une sage lenteur, nous progressons sensiblement; enfin la lame de couteau est terminée, et nous revoilà à gravir la pente du second pic. A douze heures trois quarts seulement nous en atteignons la crête, et nous rejoignons le chemin de M. Coolidge. Nous sommes à peu près à la même hauteur que sur notre premier pic, deux cents mètres à peine à vol d'oiseau nous en séparent, mais cette traversée nous a pris une heure et quart.

La nouvelle arête ainsi rejointe n'est pas très commode, mais elle nous semble un grand chemin, en comparaison de celle que nous venons de contourner. Nous la gravissons avec entrain, d'autant plus que le temps se gâte décidément, et que les montagnes lointaines se cachent tout autour sous un rideau de pluie. A une heure vingt minutes nous parvenons à un som-

met, sur lequel est une petite pyramide abritant une boîte de conserves. Mon baromètre marque 3165 m.

Mais une coupure peu commode nous sépare encore du vrai sommet. Après le dépôt d'une seconde carte, nous descendons encore sur le versant du Lauvitel : Blanc taille des pas dans une petite corniche de neige, et à une heure et demie nous sommes enfin réunis sur le plus haut pic du Clapier du Peyron.

Le baromètre y donne 3170 m., ce qui comme on voit s'éloigne peu des 3172 de la triangulation. Il nous avait fallu sept heures dix minutes, haltes déduites, pour monter de Valsenestre à la cime, tandis que M. Coolidge n'y avait employé que quatre heures et demie. Je ne crois pas que ce soit un argument bien probant en faveur de l'une ou l'autre route, car si bien nous pouvions avoir perdu un peu de temps en tâtonnements sur l'arête, tous nos collègues qui ont eu le plaisir de rencontrer M. Coolidge en montagne savent qu'il n'est guère possible d'imiter sa rapidité, surtout dans les escalades. Je pense donc que six heures devront être le temps normal nécessaire pour gagner de Valsenestre le sommet du Clapier du Peyron. La différence d'altitude étant de 1900 mètres seulement, et la distance horizontale presque insignifiante (3 kilom. 1/2), on voit que la difficulté d'accès prend une large part dans la durée du trajet.

Mes guides sont enchantés, et Marigot déclare que par un certain couloir dont il se souvient, il se fait fort de nous descendre sans encombre jusqu'au chemin du col de la Muzelle, pourvu que le brouillard ne nous aveugle pas.

Le panorama qui s'étend autour de nous serait mer-

veilleux : à travers le voile qui les recouvre, je montre à mes guides le massif des Rousses, les Aiguilles d'Arves, tout le plateau du Mont-de-Lent que nous voyons en raccourci dominé par le Rateau et par la Medje, la Grande-Ruine, l'Aiguille du Plat, les Escrins, l'Aléfroide; l'énorme masse de la Muzelle nous cache un bon quart d'horizon, puis à côté de l'Aiguille des Marmes, nous retrouvons le massif neigeux de Chaillol, et je distingue encore l'Obiou et les autres pics du Dévoluy, mais tout le N.-O. était dans les nuages. Au premier plan, c'est de toutes parts un chaos vertigineux : on voit encore le lac Lauvitel au bas des affreuses pentes qui nous en séparent ; à deux ou trois cents mètres en-dessous de notre cime une arête vient s'y souder, qui se relevant au Nord jusqu'à la Tête de la Muraillette (3020 m.), sépare le bassin du Lauvitel de celui du lac de la Muzelle. Sans être très commode, elle serait franchissable, et mes guides ont passé deux ou trois fois cette sorte de col à la poursuite des chamois.

En dépit du mauvais temps qui s'approche et du vent glacial qui commence à souffler, nous faisons encore un petit déjeuner, puis j'essaie de photographier, sinon l'horizon trop brumeux, du moins les escarpements de la Muzelle que leur rapprochement laisse encore bien distincts. Mais à la troisième plaque, la lumière a presque disparu et un ouragan de grésil s'abat sur nous. Bien vite tout est replié, une bouteille vide, avec la carte retrouvée de M. Coolidge, ma carte et un procès-verbal sommaire de l'ascension sont glissées dans la pyramide, et à deux heures vingt minutes nous commençons la descente.

Si le trajet de la première à la deuxième cime ne nous avait déjà un peu familiarisés avec cette voltige, nous nous serions trouvés bien empêchés, et l'itinéraire, que nous ne discutâmes d'ailleurs pas un instant, n'avait rien de bien engageant. On apercevait bien, dans la direction du col de la Muzelle, une sorte de plateau rocailleux à trois ou quatre cents mètres en dessous de nous, mais le difficile était d'y arriver. Dès les premiers pas, l'arête devient impossible et comme elle surplombe au Midi, c'est sur cette horrible muraille qui domine le lac de la Muzelle que nous sommes obligés de chercher un passage. Comment nous y avons réussi, c'est ce qu'il me serait bien difficile de dire et encore plus de décrire. Nous descendons d'abord directement, puis comme nous tenions, sans bien savoir pourquoi, à ne pas trop nous éloigner de l'arête, nous revenons sur la droite par des corniches invraisemblables, contournant des aiguilles et ne tenant que par la solidité de la roche et l'adhérence que les clous des souliers prennent sur les rugosités du gneiss granitoïde. A chaque instant retentit le « nous sommes fermés » de mon guide, ce qui heureusement ne veut pas toujours dire une impossibité absolue. Un petit retour à l'arête ne nous la montre pas plus agréable, et alors nouvelle descente sur le versant du lac. Ici nous approchons de la naissance d'un grand couloir neigeux qui, avec une très forte pente, va gagner le haut du vallon du lac ; on pourrait le rejoindre, et en y taillant des marches, ce serait une retraite assurée. Mais mes guides ne veulent pas en entendre parler, et nous revenons encore à l'arête. Cette fois, elle est plus convenable, et en quelques pas nous arrivons

à quatre heures au petit plateau rocailleux dont j'ai parlé.

Nous y poussons tous un soupir de soulagement : mes guides parce qu'ils y sont déjà venus, et pensent en retrouver facilement la descente, et moi parce que la foudre y sera moins à craindre. En effet, pendant le trajet que nous venons de faire depuis le sommet, l'orage s'est déchaîné dans toute sa furie, les coups de tonnerre se sont succédé sans interruption sur la Roche de la Muzelle enveloppée de noires nuées que déchirent à chaque instant les raies étincelantes de l'électricité, et comme nous nous trouvions au milieu de dentelures et d'aiguilles magnifiquement hérissées, je craignais toujours que les coups de la foudre vinssent nous atteindre. Ici nous sommes plus en sûreté, mais par contre la pluie qui nous menaçait depuis deux heures nous atteint et nous trempe en un clin d'œil jusqu'aux os.

N'oublions pas cependant de décrire notre petit plateau. Il présente quatre côtés, dont deux plus longs que les autres, et se rejoignant par un angle aigu qui est la partie la plus élevée du plateau, celle par laquelle nous l'abordions. Le côté Sud, celui qui était à notre droite, domine par un escarpement inaccessible le vallon de la Pierre ou de l'Ingomard, qui monte de Valsenestre au col de la Muzelle : c'est la suite de l'arête qui vient du sommet et qui est inabordable de ce côté dans toute sa longueur. Le côté Nord, celui qui se dessinait à notre gauche, était la séparation entre ce plateau facile et la région des dentelures et escarpements dont nous sortions, et qui se prolongeaient jusqu'aux talus d'éboulement dominant le vallon de la Muzelle;

enfin les deux autres côtés formant entre eux un angle presque droit venaient aboutir par une cassure dont nous ne pouvions deviner l'aspect ni la hauteur sur le col même de la Muzelle et le haut du vallon de ce nom.

La pente commode du plateau est descendue à toute vitesse au plus près de l'arête, tandis que les brouillards montant des deux versants se rejoignent au col et débordent sur notre plateau. A quatre heures vingt minutes nous arrivons au bord de la cassure et nous contemplons sous nos pieds le col et les hautes pentes de la Muzelle, dont nous sépare un à pic à peu près franc de quatre-vingts à cent mètres de haut. De distance en distance, des couloirs ébrèchent cet à-pic; c'est par l'un d'eux que mon guide est monté commodément il y a quelques dix ans, mais lequel est-ce? *That is the question.* Le brouillard et la pluie ne contribuent pas, comme bien on pense, à rafraîchir les souvenirs de Virgile. Un premier couloir essayé à une centaine de mètres du col, ne nous laisse pas longtemps d'illusions. De retour sur notre plateau, nous en regardons un second qui est moins hospitalier encore, et alors nous nous lançons dans un troisième couloir au plus près du col. Bientôt nous sommes en pleine muraille, collés comme des mouches à la roche ruisselante qui nous arrose par toutes ses rainures. Une sorte de corniche dont les touffes d'herbe détrempées par la pluie cèdent sous la main ou sous le pied, nous ramène à gauche, un lacet dans le roc vif nous ramène à droite, sans que nous ayons eu le temps de mettre la corde ou que nous puissions nous aider les uns les autres. A une dizaine de mètres des éboulis, on ne trouve plus d'aspérités. Mais nous sommes tellement

énervés que, au petit bonheur, Marigot et moi, nous nous laissons glisser, au grand dommage de nos pantalons, le long de la roche. Blanc, plus avisé, fait encore un petit détour, et enfin à cinq heures nous sommes au bas de ce dernier ressaut, à dix mètres environ en dessous du col de la Muzelle (2500 m.). La dernière demi-heure avait mis à une rude épreuve nos talents d'équilibristes, et maintenant en lieu sûr, les guides me témoignent tout leur étonnement de ma résistance après les piteux débuts du matin. Quant à eux, ils sont transis : pour être moins chargés, les pauvres diables n'ont pris que leur blouse sur la chemise, et ils sentent les gouttes de pluie glacées tombant comme sur la peau nue.

Quelques pas à la descente sur le chemin de la Muzelle nous permettent bientôt de voir le facile couloir que m'avait promis Marigot. Nous ne l'avons point cherché assez à gauche, et il s'ouvre précisément à l'angle droit de mon petit plateau, c'est là que les collègues qui me suivront devront chercher une descente sans émotions.

Je n'aurais plus rien à dire de notre descente, sans l'incident qui devait encore la mouvementer. Suivant le chemin du col, nous arrivons à cinq heures trois quarts au bord du lac de la Muzelle. Le passage ordinairement suivi pour rejoindre le chalet bâti sur la rive droite est recouvert par les eaux grossies, et nous allons à une cinquantaine de mètres plus bas chercher dans les rapides de la gorge un endroit resserré que nous puissions franchir. Une remontée dans les prairies nous amène à cinq heures cinquante-cinq au chalet de la Muzelle (2100 m. environ d'altitude).

A l'abri, et devant un bon feu qui nous sèche superficiellement nous procédons à un quatrième repas. Mais le temps passe, et à six heures et demie il faut prendre congé du pâtre hospitalier et se remettre en route.

Sous la pluie continue, nous descendons le ressaut au bord duquel on bâtit le chalet, et vers le bas nous rencontrons un convoi de mulets qui viennent de passer à gué le torrent. Arrivés à sept heures sur le bord du ruisseau, nous cherchons en vain un passage commode. A moins d'un détour considérable, il faut aller sur la rive gauche chercher le bon chemin, et les eaux grossies par la pluie et la fonte des neiges ont recouvert toutes les pierres. Nous errons le long du torrent, et toujours l'eau rapide et mugissante nous repousse. Cependant l'espace est assez circonscrit, car en-dessous une brusque différence de niveau occasionne une belle cascade. Il y avait déjà un quart d'heure que nous hésitions, et la nuit approchait : impatienté alors je dis à mes guides qu'il faut passer à gué, et résolument j'entre dans l'eau pour éviter leurs objections. Grave imprudence ! Car si je m'étais fait attacher à la corde, j'aurais évité tout danger et tout ennui. A mon troisième pas, je mets le pied dans un trou, je perds l'équilibre et je tombe dans le courant qui m'emporte comme une plume. Quand je sens que je file dans le torrent, que l'eau passe par dessus ma tête et que la respiration me manque, je pense bien vite que le seul espoir de salut pour éviter le saut de la cascade toute prochaine est de saisir le premier bloc contre lequel je vais me heurter. Je lâche donc mon piolet, et embrassant des deux bras une pierre énorme je me soustrais

à l'étreinte de la brutale naïade, et suis bientôt tout ruisselant sur l'autre bord. Mes guides, lancés à mon sauvetage, y arrivent en même temps.

« Et votre piolet ? — Il y est resté ! — Nous allons le chercher. — A votre aise, mais pour moi je descends. » — Et en effet, sous la pluie persistante, qui déjà nous avait considérablement refroidis, il fallait un exercice violent et immédiat pour combattre les effets de cette hydrothérapie imprévue.

Tous ceux de nos collègues qui connaissent le chemin du col de la Muzelle se douteront bien que la réaction fut prompte. Heureux effet, soit de la tension d'esprit de nos dangers passés, soit de ce bain complet, je ne ressentais aucune fatigue, et je bondissais sur le chemin rapide et rocailleux. Vers huit heures, mes guides me rejoignent, avec un procès-verbal de recherches infructueuses. Je leur emprunte alors un de leurs piolets pour assurer ma marche, et nous continuons sous la pluie battante une descente échevelée. A huit heures et demie nous traversons le Cerisier dans une obscurité déjà complète; à neuf heures nous sommes à l'Alleau. Nous remontons un instant le Vénéon, puis nous atteignons la nouvelle route et nous passons le pont. O bonheur! nous voilà au Bourg-d'Areu (Venosc, 1000 m. environ), nos souffrances sont finies (9 h. 10).

Mais tout est fermé, éteint et endormi dans le hameau. C'est pourtant bien là l'auberge et je cogne aux volets clos. Pas de réponse ! Nouveaux heurts plus violents! Alors on entend ouvrir une fenêtre au premier étage, et une voix lance dans la nuit : « Qui est là ?
« — Des voyageurs, parbleu! ouvrez donc! — Ah!
« ouais! voyageurs de rencontre, passez votre che-

« min! » Devant cette déception suprême, je nepuis retenir un juron des plus énergiques dont l'accentuation spéciale frappa notre nocturne interlocuteur : « Mais qui êtes-vous donc? reprit la voix. — Des tou- « ristes qui viennent de la Muzelle, et qui vont mettre « le feu à votre baraque pour se chauffer si vous ne « vous dépêchez d'ouvrir! — Ah! mes bons messieurs, « pardon, excuse! et un peu de patience, je descends.» En effet les ténèbres s'éclairent dans la chambre, et au bout de quelques minutes, le père Giraud, tout ensommeillé, vient nous ouvrir, en nous disant qu'il avait cru que c'étaient des gars du pays qui lui faisaient une farce.

Bientôt après, tous trois changés des pieds à la tête et travestis avec la garde-robe de notre hôte, nous reprenions sérieusement des forces devant un souper chaud, et en face d'une réjouissante flambée dont nous avions grand besoin.

De toute la nuit et de toute la matinée le lendemain, la pluie ne cessa pas, et vers le milieu de la journée, je descendis en voiture, avec mes deux Virgile, au Bourg-d'Oisans, d'où ils eurent, les malheureux, à regagner leurs pénates par le col d'Ornon, au prix de dix ou douze heures de marche.

Je ne veux point dans ces dernières lignes essayer de vous attendrir sur le sort de mon piolet, tombé au champ d'honneur : mais j'avais commis là une imprudence qui pouvait m'être fatale et que mes collègues devront éviter avec soin. Pour traverser à gué un torrent grossi par la pluie ou par la fonte des neiges, il faut se garder de l'aventure individuelle. Si nous avions passé tous trois de front, nous aurions opposé à l'eau

une résistance suffisante, ou bien il fallait s'attacher à la corde, et alors on n'avait à craindre que l'immersion à laquelle je n'ai pas échappé.

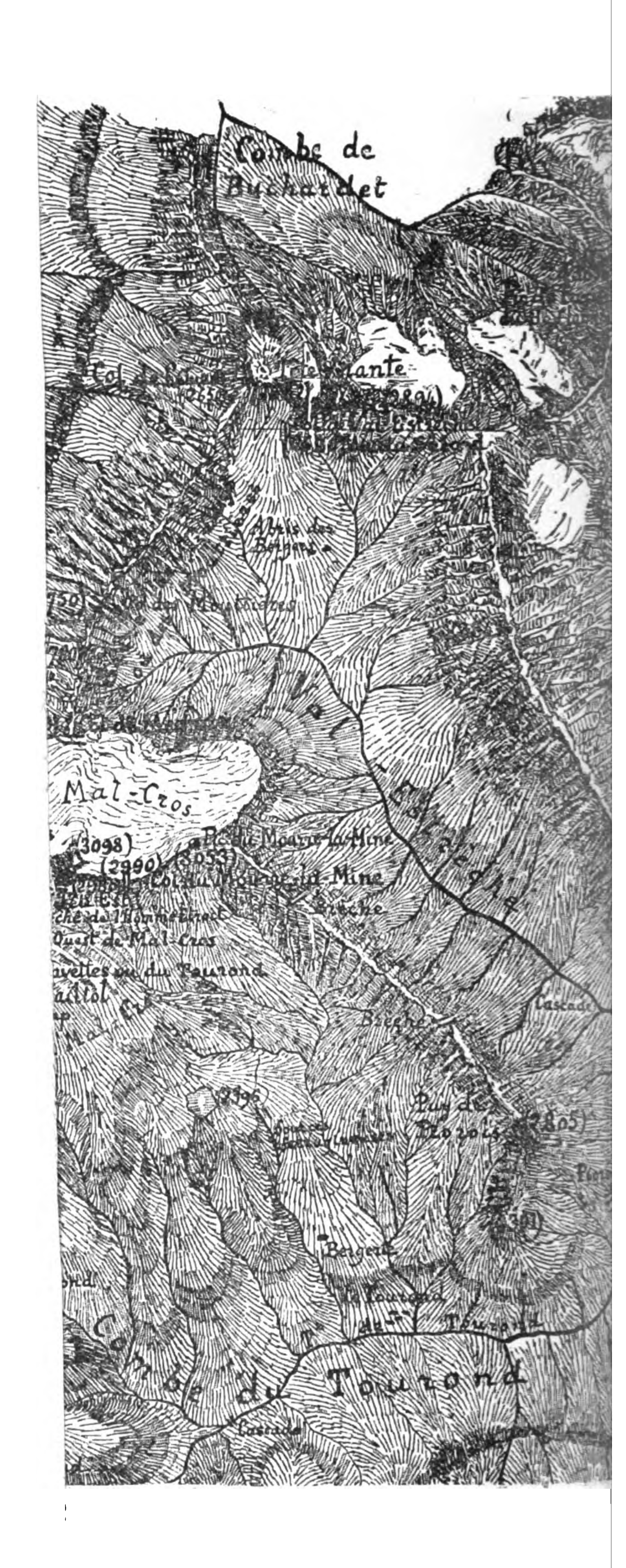
Cette immersion a eu des effets bizarres et inégaux. Tandis que l'eau pénétrait dans ma montre et dans mon baromètre de manière à les mettre hors d'usage, même dans les tubes strictement fermés de mes objectifs que je dus dévisser pièce à pièce au Bourg-d'Areu, mes cartes et mon portefeuille dans une des poches de mon veston furent à peine atteints par l'humidité ; un foulard en soie qui était bien plié dans une autre poche fut entièrement imprégné, tandis que dans une troisième mes cigarettes demeuraient intactes. Affaire sans doute à quelques couches d'air qui firent coussinet et empêchèrent l'invasion de l'eau.

Notre descente, du sommet au Bourg-d'Areu, nous avait pris six heures et quart : la journée totale nous avait donc coûté treize heures et demie de marche non compris les haltes, et certainement mes braves guides avaient bien gagné l'étrenne dont je les gratifiai lors de notre séparation.

H. FERRAND,

Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.




Combe de Buchardet
Abris des Bergers
Mal-Cros
(3098)
(2990)
(3053)
Col du Mourre-la-Mine
Brèche
Ouest de Mal-Cros
Brèche
(2805)
Cascade
Combe du Tourond
Cascade

LE MASSIF EST DE CHAILLOL

RECTIFICATIONS TOPOGRAPHIQUES ET COURSES INÉDITES



Comment se fait-il que les massifs les plus accessibles restent parfois les moins connus, alors que les moins abordables ont, dès longtemps, livré leurs derniers secrets ? Problème délicat que je n'ai nulle intention de résoudre, mais qui trouverait en Dauphiné, mieux encore que partout ailleurs, son application pratique. Les quelques pages qui suivent le démontreront clairement, en même temps qu'elles tendront à compléter la nomenclature, parfois aussi à rectifier (avec la plus respectueuse prudence) les cotes de la carte au 1/80000 sur une petite partie de nos Alpes, le massif de Chaillol.

Pour les rares touristes qui le connaissent au moins de nom, cet ensemble montagneux, si bien placé entre les fières sommités du Val-Godemar et du Pelvoux et les collines ensoleillées de la Provence, ne présenterait d'intérêt que par sa cime principale, le Vieux-Chaillol (3163 m.). C'est là, en effet, le rendez-vous de quelques Gapençais, mais on pourrait souhaiter qu'ils élargissent

le cercle de leurs courses, au moins dans les régions de hautes montagnes, qui constituent leur domaine propre. On doit constater, non sans regret, que la conquête des pics dominants du Champsaur et du Val-Godemar est due, presque sans exception, à des alpinistes étrangers au Dauphiné, sinon à notre Société. C'est donc le cas d'attirer l'attention sur un groupe assez mal connu et de faire ainsi diversion (ainsi que le désirait le rapport annuel présenté à l'assemblée générale de 1887) à l'étude un peu trop exclusive des Alpes de l'Oisans.

Le massif de Chaillol sépare la vallée de la Séveraisse au Nord, de celle du Drac, qui le contourne à l'Est, au Sud et à l'Ouest. Borné au Nord-Est par le groupe de Parières, il comprend, depuis le col de Val-Estrèche, une arête, orientée du Nord-Est au Sud-Ouest jusqu'au pic Neigeux, coté 3211 par l'État-Major, puis du Nord au Sud de ce sommet jusqu'au pic Sud du Tourond, sur une longueur totale de 8 ou 9 kilomètres.

Du pic 3211 (auquel nous conserverons provisoirement cette dénomination, bien que sa cote soit excessive) se détache vers le Sud-Est un court chaînon, terminé vis-à-vis des Borels-de-Champoléon par les pentes abruptes de Piorois.

Une autre crête part de l'arête principale, à l'Ouest du cône de Chaillol (3120 m.), pour suivre la direction du Nord-Ouest d'abord, puis de l'Ouest, et se ramifier elle-même en plusieurs chaînons secondaires, séparant le bas Val-Godemar de la vallée de Molines.

Enfin, du pic Sud du Tourond, et perpendiculairement à la grande chaîne, se détachent, l'une vers l'Est, l'autre vers l'Ouest, deux lignes de faîte courant pa-

rallèlement au Drac, entre Champoléon et la Motte-en-Champsaur.

Nous n'avons à insister que sur la portion de ce système, située au Nord et à l'Est du Vieux-Chaillol, car là seulement se sont produites les divergences de nomenclature et les confusions d'altitude qu'il y a lieu de faire disparaître.

Description de la Crête, depuis le Vieux-Chaillol jusqu'au col de Mal-Cros. — Le pic du Vieux-Chaillol (3163 m.), bien qu'il constitue le centre géométrique du groupe, n'est le point d'attache d'aucune ramification. Il occupe, entre les vallons de Molines et du Tourond, un point de la chaîne comprise au Sud du cône de Chaillol, et ne se trouve pas sur la ligne de crête qui délimite le Val-Godemar.

Il serait superflu de renouveler la description de ce pic déjà connu ; à cet égard, les lecteurs de l'*Annuaire* se reporteront au récit fait par M. Coolidge (S. T. D., *Ann.* 1885, p. 111). J'ajouterai seulement qu'à cinq minutes en aval des ruines de la cabane dite « des Parisiens », sur la rive gauche du canal de Mal-Cros et à la jonction des chemins d'accès venant de Champoléon, d'une part, de Chaillol et de Molines, d'autre part, a été édifiée une nouvelle hutte actuellement en bon état. On pourrait y passer la nuit (en apportant quelques couvertures et du bois) de façon à se trouver au lever du soleil sur la cime de la montagne ; une heure et demie de marche facile suffit amplement pour cela. Notons, enfin, que les chemins de reboisement qui accèdent à la cabane sont praticables aux mulets et même aux chevaux, si bien que les personnes les moins

ingambes peuvent, sans témérité, risquer et mener à bonne fin l'ascension de ce magnifique belvédère.

A ne considérer que la carte au 1/80000 (notamment l'édition par courbes), on pourrait croire que le Vieux-Chaillol est séparé du cône de Chaillol par une dépression très douce, formant une sorte de selle entre les Combes-du-Tourond et du Sellon ; il n'en est rien : il existe au contraire, entre les deux sommités, une crête extrêmement abrupte, déchiquetée, hérissée de dentelures bizarres, non seulement impraticable, mais d'une solidité plus que médiocre. Jamais je ne suis allé de ce côté sans voir les avalanches de pierres balayer la face orientale de cette paroi, et les blocs détachés rebondir jusqu'au delà du grand nevé, qui gît beaucoup plus loin à la base du Cône terminal de Chaillol.

Ce dernier pic (3120 m.) a été qualifié par l'État-Major Cône de Chaillol, et cette dénomination répond fort bien à l'aspect de la montagne. Tout en la conservant, nous conseillerons pourtant à nos collègues, s'ils veulent jamais faire l'ascension, de désigner le cône aux guides du pays sous le nom local de : pic de l'Aup pour ceux du Val-Godemar, de pic de la Mine pour ceux du Champsaur.

Le cône de Chaillol est en réalité le nœud de tout le massif ; tout autour, dans des directions sensiblement perpendiculaires entre elles, rayonnent trois chaînons importants. En outre, il devait particulièrement attirer l'attention des visiteurs du Val-Godemar, car s'il est invisible de la vallée du Drac, vu de Navettes et de la Chapelle il semble, comme le dit M. Coolidge, « vouloir se poser comme le roi du pays, » tandis que le Vieux-Chaillol se voit difficile-

ment et se présente fort mal. Aussi la première ascension connue est-elle due à un habitant du Val-Godemar : il y a une quinzaine d'années, M. l'abbé Motte, alors curé de la Chapelle, atteignit la cime à l'époque où, sur le versant Sud de la montagne, on cherchait sans grand succès à exploiter une prétendue mine d'or. En 1879, l'ascension est de nouveau exécutée par MM. Pilkington et Gardiner.

Renouvelée bien rarement depuis, elle peut se faire indifféremment par le Nord depuis le Val de Navettes jusqu'au col sis à la base Est du pic, ou bien par la Combe-du-Tourond et le versant Sud. Dans les deux cas, la montée terminale doit s'opérer par le Sud-Ouest au moyen d'une faille en partie remplie de neige et qui mène à une échancrure profonde de l'arête; de ce point on suit la crête jusqu'au sommet. Cette grimpade, déjà difficile à cause de la raideur des pentes, est rendue dangereuse par la fragilité du rocher; ce n'est donc pas, malgré la beauté du panorama, une course recommandable; nous verrons tout à l'heure qu'on peut, au prix de moindres peines, jouir du même coup d'œil en gravissant le pic coté 3211 m.

En prolongeant l'étude du massif au delà du Cône et en suivant la crête Nord-Est on atteint, au pied du pic, un col dominé à l'Est par la tête Ouest de Mal-Cros. En signalant le nom du col de Navettes, adopté pour cette dépression par le *Guide du Haut-Dauphiné*, nous ajouterons que c'est le passage désigné à la Chapelle sous le nom de col du Tourond; il met en effet en communication la Combe de ce nom et celle de Navettes. MM. Gardiner et Pilkington le baptisèrent en 1879, mais par une erreur rectifiée depuis, ils l'indi-

quèrent comme situé entre le Cône de Chaillol et le « Mont de l'Ours. » Ils désignaient ainsi le pic qui domine le col à l'Est ; or, ce pic n'est autre qu'une des têtes de Mal-Cros et n'est pas situé, comme le pensaient nos collègues, à l'intersection de la crête de Chaillol et de la Barre de l'Ours, mais à environ 850 m. plus à l'Ouest.

L'itinéraire tracé par le *Guide de M. Coolidge* pour le col de Navettes (environ 2900 m.) est fort exact et suffisamment détaillé pour nous dispenser d'y revenir; on observera, cependant, que cette course sur le versant du Val-Godemar n'est pas élémentaire : les pentes du glacier de Mal-Cros (ou de l'Aup, comme on l'appelle dans le pays) sont roides et crevassées, et au-dessus on doit escalader des débris glissants et peu solides. Enfin, le passage est tapissé d'une couche de névé profonde et très souvent verglassée, ce qui le rend pénible à franchir.

Pic et col de Mal-Cros. — Le pic de Mal-Cros[1], auquel on peut accéder encore par le col de Navettes,

---

[1] Puisque l'occasion s'en présente, disons que le nom de Mal-Cros ne s'applique en réalité qu'à la partie haute de la Combe-de-Tourond, dominée par le pic de Mal-Cros et le cône de Chaillol. La dénomination de glacier de Mal-Cros, donnée à la nappe neigeuse qui recouvre les pentes supérieures des vallons de Navettes et de Val-Estrèche, est inconnue dans le pays ; nous la conserverons toutefois, parce que l'État-Major en fait usage. Les appellations locales sont : pour le glacier du fond de Navettes, glacier de l'Aup ou de Mal-Verney ; pour le glacier du fond du Val-Estrèche, glacier de Val-Estrèche ou des Mouttières.

se compose de deux pointes aiguës, deux rochers noirâtres et délités aux parois abruptes, surtout au Nord et au Sud. Entre les deux têtes, constituant le fond d'une faille profonde, on remarque une brèche, appelée à Champoléon Brèche de l'Homme-Étroit ; ce n'est pas à proprement parler un col, car la coupure est elle-même divisée en deux par une aiguille rocheuse acérée, disposition très analogue à celle que présente le col du Pelvoux (entre le Pelvoux et le pic Salvador-Guillemin). L'aiguille, légèrement renflée vers le sommet affecte, paraît-il, la forme d'un homme à moitié enseveli dans la neige. Cette similitude peu frappante est censée justifier le nom donné à la brèche. Quoi qu'il en soit, celle-ci ne servira jamais de passage entre Champoléon et la Chapelle ; elle forme, sur chaque versant, le sommet d'un étroit couloir verglassé d'une inclinaison moyenne de 65 à 70°.

La caravane de M. Gardiner, sans gravir les deux têtes de Mal-Cros, passa du col de Navettes au col de Mal-Cros, en longeant au-dessous de la brèche le flanc Sud de la montagne.

Nous avons dit que la tête Ouest (3095 m.) pouvait être atteinte par le col de Navettes ; pour faire l'ascension de la tête Est (3090 m.), le plus simple est de gagner, par l'un ou l'autre versant, le col situé à sa base et que, d'accord avec nos collègues anglais, nous appellerons col de Mal-Cros (environ 2980 m.). Par la face Nord, on s'élèverait par le glacier et les éboulis ; par le Sud, on rencontrerait moins de neige verglassée, mais on devrait redouter davantage les chutes de pierres.

La double sommité dont nous venons de parler est

désignée couramment à Champoléon sous le nom de pic ou têtes de Mal-Cros[1]. Son altitude, son emplacement sur le terrain, comme sur la carte au 1/80000, ont été l'objet d'opinions multiples.

L'État-Major ne fournit sur l'arête du massif Nord-Est de Chaillol que trois cotes : le Cône (3120 m.) ; puis, un kilomètre plus haut, un point marqué 3211 m., et à 500 m. au Nord-Est de ce dernier, un troisième point coté 3153 m.

Le pic de Mal-Cros était-il le pic coté 3211 m.? Jusqu'en 1887, plusieurs l'avaient affirmé, d'autres avaient cherché cette dernière cime plus à l'Est. Les visiteurs de la région tendaient tous à gravir le point culminant, c'est-à-dire le pic 3211 ; mais quand il s'était agi d'en fixer la position précise, la rareté des indications fournies par la carte au 1/80000 et les minimes différences d'altitude existant entre les divers sommets de l'arête avaient engendré une divergence d'opinions très accentuée.

En 1879, MM. Gardiner et Pilkington donnèrent le nom de montagne de l'Ours ou de Mal-Cros à la double cime décrite ci-dessus, en lui attribuant la cote 3211. Ils avaient bien remarqué que cette cote concernait, d'après l'État-Major, un point de crête sis à la jonction

---

[1] Nous croyons devoir renoncer au nom de pic de l'Homme, que nous avions admis précédemment par suite d'une confusion. Nous rejetterons également la qualification de Jumeaux de Chaillol, proposée par M. Coolidge, parce qu'elle est absolument inconnue dans la région. Il nous semble préférable de conserver les dénominations locales, n'eussent-elles que le mérite d'être comprises des porteurs et des guides.

de la dorsale principale et de la Barre de l'Ours, mais il est avéré que leur pic n'occupe pas cette position et ne domine pas l'origine de Val-Estrèche; donc, pas d'identité entre cette cime et le point 3211.

En 1882, je gagnais par les hautes pentes du Tourond une sommité placée sur la ligne de faîte d'entre ce vallon et le Val-Estrèche, et dont la face Nord-Ouest tombait sur le glacier de Mal-Cros, au fond de la Combe-de-Navettes. Je crus bien alors me trouver au point déterminé par la fameuse cote 3211, mais faute d'un guide, je suivis les errements de mes prédécesseurs et, pensant avoir gravi leur pic, je le qualifiai pic de Mal-Cros ou de l'Homme (*Ann.* S. T. D. 1882, p. 135). Enfin, j'eus le tort de ne pas en relever l'altitude au baromètre, et les nuages m'empêchèrent de la comparer à celle des pointes environnantes.

En 1885, M. Coolidge, à son tour, visite le pays et, du Cône de Chaillol, examine les deux aiguilles composant la montagne contournée en 1879 par ses collègues de l'Alpine-Club. Il lui restitue son véritable nom, rejette comme inexacte la qualification de Mont de l'Ours, mais sans paraître croire à l'existence d'une cime distincte pouvant comporter cette dénomination et située à l'intersection de la chaîne de Chaillol et de la Barre de l'Ours. Enfin, il s'exprimait ainsi (*Ann.* S. T. D. 1885, p. 108) : « Ces deux pointes correspondent au pic coté 3211 par l'État-Major français, mais elles sont inférieures en hauteur à Chaillol-Cône. »

Ces conclusions ne me semblèrent pas exactes, car j'avais reconnu mon erreur de 1882, et il me paraissait que, la question d'altitude mise à part, le pic 3211, à considérer sa place sur la carte, devait être absolument

distinct du pic de Mal-Cros. Je revendiquais pour le premier le droit à l'existence avec d'autant plus de vivacité que ma cime de 1882 devait, selon mes souvenirs, correspondre comme la cote contestée à l'intersection des trois vallons, sans pour cela se confondre avec le pic 3153 de la carte, ainsi que me l'avait suggéré dans ses lettres mon sympathique contradicteur. Il ne me fut pas possible cependant de le convaincre entièrement, et dans son *Guide du Haut-Dauphiné,* on retrouve le pic de Mal-Cros, porté avec la cote 3211 (?), remarque faite en note que cette altitude paraît fort exagérée (page 371).

Je ne me tins pas pour battu, et à la suite d'une assez longue discussion, M. Coolidge et moi convînmes de nous rendre sur place pour résoudre « de visu » les questions suivantes restées indécises :

Existait-il, à la rencontre des trois vallées comprises dans le massif Nord-Est de Chaillol, un pic distinct au point 3211 de la carte ; ou bien cette cote avait-elle été par erreur reportée trop à l'Ouest et désignait-elle, dans la pensée des auteurs, l'une des cimes du pic de Mal-Cros ?

Au premier cas, quelle était l'altitude du pic relevé ?

Du Cône à la Tête-Virante, existait-il un point plus élevé que Chaillol-Cône, ou bien la cote 3211 était-elle excessive ?

Enfin, quelle était la structure de la chaîne séparative du Val-Estrèche et du Tourond, ainsi que de la Barre de l'Ours ; quels pics principaux et quels cols comprenaient-elles ?

En arrivant à Champoléon le 3 août, j'appris que MM. Coolidge et Gardiner m'avaient devancé de quel-

ques jours. J'avais congédié l'avant-veille mon guide habituel, Ph. Vincent, après une excursion assez longue en Savoie et en Oisans ; force me fut donc de chercher dans le pays même un compagnon de route[1]. Je fis choix pour ce rôle de mon aubergiste, Pierre Bernard, des Borels ; c'est un vigoureux montagnard, de taille moyenne, bien connu dans la vallée parmi les chasseurs de chamois. Quoiqu'il ait fait, il y a quelques années, en montagne, une chute terrible, il court volontiers les pics et les névés à l'occasion. Je l'avais déjà pris deux fois comme porteur et il accepta bien vite de m'accompagner.

Donc, le 4 août, à quatre heures, nous partions dans le but de gravir la cime cotée 3211 et, comme je pensais qu'elle n'était autre que la pointe atteinte par moi en 1882, je crus bon d'en faire la vérification en suivant cette fois, pour y arriver, le versant Nord et autant que possible la Barre de l'Ours et la crête du glacier de Val-Estrèche, qui doivent en constituer l'arête de ce côté.

Passant donc aux Baumes, nous reprenions le chemin du col de Val-Estrèche, et en deux heures et quart de marche nous atteignions, au-dessus des cascades du torrent, le petit vallon gazonné que dominent les crêtes de l'Ours et du Chaillol. C'est la bifurcation des chemins quelque peu virtuels qui aboutissent aux divers cols pratiqués dans le cirque de rochers qui nous

---

[1] C'est seulement en rentrant de course que j'ai appris la catastrophe des Opillous et comment, par un hasard providentiel, Vincent avait échappé à la mort.

entoure. Plusieurs d'entre eux font communiquer le Val-Estrèche avec la Combe-de-Navettes ; le plus connu sépare le massif de Chaillol du groupe de Parières, c'est le col de Val-Estrèche ou de Sélard.

Col de l'Ours (2650 m.). — Une variante du passage précédent consiste, du point où nous sommes parvenus, à gravir vers le Nord les pentes de la Tête-Virante jusqu'à une série de roches granitoïdes sous lesquelles les bergers ont établi de primitifs abris. Laissant à droite la direction de la coupure de Val-Estrèche, on doit alors contourner le versant Sud-Ouest de la montagne pour atteindre sans peine, par des pâturages et des rocailles, un plateau elliptique que la cime domine à l'Est de 30 à 40 mètres seulement. Le trajet est un peu moins long que celui de l'autre col ; il est aussi plus facile. Lorsque je fis cette course en 1886, mon porteur ne put m'apprendre le nom de ce point, lequel par parenthèse ne mérite pas bien exactement la qualification de col puisqu'il constitue, non pas l'intersection de deux pentes , mais une sorte de terrasse au flanc de la Tête-Virante et au niveau supérieur de la Barre de l'Ours. J'ai cru pourtant pouvoir le dénommer col de l'Ours, mais sous le bénéfice de l'explication qui précède.

La descente sur Navettes peut s'opérer par trois itinéraires distincts. Le plus simple consisterait, je crois, à rejoindre au-dessous du premier névé le chemin du col de Val-Estrèche, dans la Combe-de-Buchardet ; si les pentes sont très raides, elles seraient vite franchies.

Une mauvaise inspiration me fit choisir une autre

voie. Le plateau du col se prolongeait au Nord par une crête en apparence assez accessible[1] et on y voyait, par instants, les traces d'un sentier. Après l'avoir suivie pendant un quart d'heure, nous nous trouvâmes assez embarrassés : à gauche, une casse interminable descendait jusqu'au torrent de Navettes, à près de 700 mètres au-dessous de nous. Bernard était d'avis de nous y engager pour gagner la Bergerie, visible sur la rive gauche, mais par un temps nuageux et à l'entrée de la nuit, je crus imprudent de nous aventurer dans ce chaos de pierres mal assises. Sur notre droite, il eût été possible de rejoindre le torrent de Buchardet, mais ce versant était également abrupt et conduisait droit sur une casse, dont mes courses antérieures m'avaient fait conserver le plus pénible souvenir.

Je me décidai donc à suivre la crête, pensant avec quelque vraisemblance qu'elle finirait bien par s'abaisser et nous livrer passage. Après une demi-heure de marche parmi de gros blocs vacillants, nous n'étions pas descendus de plus de 150 mètres et le chemin ne s'améliorait pas. L'obscurité s'accentuant, nous dûmes nous diriger en écharpe, contournant de nombreuses ravines parallèles, aux arêtes rocheuses, d'abord nues, puis tapissées de rhododendrons et de gazon, mais d'autant plus glissantes et qui, au bout de peu de mètres, plongeaient sur la Combe inférieure par des escarpements presque verticaux.

---

[1] D'après M. Coolidge, cette crête, simple prolongement de la Barre de l'Ours, en porterait aussi le nom (*Ann.* S. T. D. 1885, p. 108).

Enfin, ayant trouvé un couloir plus facile, nous pûmes dégringoler jusqu'aux pâturages qui couvrent la base Nord de notre crête et, traversant le torrent de Buchardet, gagner par le sentier de la rive droite Navettes, puis la Chapelle en Val-Godemar.

Faite dans le sens où nous l'avons exécutée, la traversée du col de l'Ours ne présente sur celle du col de Val-Estrèche aucun avantage notable, mais il en serait différemment pour le touriste qui partirait de Navettes. Jusqu'à la bergerie, la montée est douce, le chemin bien tracé, la vue sur les glaciers et les cimes de Chaillol très intéressante. La casse elle-même n'offrirait pas à la montée de vraies difficultés, et de là par la crête au point culminant du plateau, la voie est tout à fait abordable. Ainsi franchi, le col de l'Ours serait l'itinéraire le plus court pour se rendre de la Chapelle à Champoléon (montée 4 h. 1/2 environ, descente 2 heures).

Ajoutons que de l'arête, la perspective est, surtout à l'Ouest, bien moins bornée que du col de Val-Estrèche.

Col des Mouttières (2750 m. environ). — Cette année, nous laissons à droite le chemin des deux cols indiqués plus haut, et nous prenons la direction Ouest pour gagner une échancrure de la Barre de l'Ours : le col des Mouttières, reconnu en 1886 par M. Monjot. Nous continuons à suivre la rive gauche du torrent principal au-dessus de sa jonction avec l'écoulement assez considérable du glacier de Val-Estrèche. Il est facile de voir que le pic situé au fond de ce glacier serait accessible par cette voie ; les fissures longitudinales, ouvertes à la base du glacier, sont cette année entièrement

recouvertes par la neige; la nappe s'élève par des pentes assez douces jusqu'à un plateau coupé par de larges crevasses. Elle se redresse alors sur la face Nord-Est du pic et atteint ainsi le niveau de la crête de l'Ours, à quelques mètres près; forme une arête assez égale et retombe dans la Combe-de-Navettes pour constituer le glacier de l'Aup ou de Mal-Verney.

Au point que nous occupons maintenant, les pentes deviennent un peu fortes, la végétation commence à s'étioler et le rocher paraît, mais le gneiss constitutif de la Barre est solide et permet de poursuivre la montée sans trop de fatigue. Nous tenons constamment la gauche du ruisseau jusqu'à l'emplacement occupé sur la carte par le chiffre 2646 [1]. Au Sud-Ouest de ce point s'étend une casse, et au sommet de celle-ci s'ouvre dans l'arête une dépression peu profonde, mais nettement accusée. C'est le col des Mouttières. Le versant opposé à celui que nous venons de parcourir tombe droit au fond de la Combe-de-Navettes, à une faible distance du glacier. Il se compose d'un amas de pierres roulantes, sorte de casse aboutissant à une série de couloirs inclinés et à demi remplis de neige ; toutefois, pour pénible qu'elle doive être, cette descente paraît praticable ; elle se termine au torrent de Navettes et permet de rejoindre le sentier qui mène à la Chapelle. Pour atteindre le col nous avions mis, haltes comprises, trois heures et demie, soit environ trois heures de

---

[1] Si cette cote se rapporte à un point de la crête, elle est sensiblement trop faible ; au cas contraire, elle serait un peu exagérée.

marche effective ; c'est là un minimum, je m'empresse de le dire, car le temps, devenu menaçant, nous avait fait hâter le pas, afin d'arriver au but le plus rapidement possible.

La vue embrassée est assez peu étendue et les brouillards qui montent sans cesse la circonscrivent encore ; cependant, le Sud est à peu près dégagé, et nous constatons que la Barre de l'Ours se prolonge par une arête de glacier jusqu'à la base du cône terminal d'une cime neigeuse. Sensiblement plus à l'Ouest se dressent les deux têtes de Mal-Cros au-dessus de névés abrupts, salis par les chutes de pierres. Voilà donc un premier point résolu : le pic 3211 de l'État-Major (question d'altitude réservée) existe bien à la place que lui assigne la carte, le pic double de Mal-Cros en est tout à fait distinct et sa pointe orientale en est séparée du pic contesté par un col assez facilement abordable par le versant de Navettes et que nous avons désigné plus haut comme étant le col de Mal-Cros (environ 2980 m.).

Col de Méande (2750 m. environ). — Pour mieux découvrir encore la structure de la chaîne, il faut escalader l'arête directement au-dessus du col des Mouttières ; cette arête, comme nous le constatons avec plaisir, offre un chemin facile jusqu'à l'extrémité Sud de la Barre-de-l'Ours. C'est une sorte de terre-plein large d'environ 1m30, parfois interrompu par des blocs que l'on contourne sans peine en passant sur le versant de Val-Estrèche. Aux deux tiers du trajet, la crête s'abaisse, et au delà d'une dépression sans importance, se relève pour se terminer au-dessus de la dorsale du

glacier par une muraille un peu raide, mais solide, et dont la roche présente de nombreux points d'appui. C'est le col de Méande de la carte du Bourcet.

Pic des Mouttières (3098 m.). — Trente minutes après avoir quitté le col des Mouttières, nous prenons pied sur la neige. Le début est encourageant, car nous pouvons d'abord cheminer sur une espèce de dos d'âne à peu près horizontal ; bientôt cependant l'arête s'amincit et nous suivons à trois ou quatre mètres en contrebas le versant de Val-Estrèche. Les pentes s'accusent de plus en plus ; à environ cent cinquante mètres au-dessous de nous s'ouvrent plusieurs belles crevasses ; il serait prudent de dérouler la corde, mais nous ne sommes que deux et Bernard ne possède en guise de piolet qu'un mauvais bâton de berger, sans pointe, avec lequel il serait impossible d'enrayer une chute. Nous restons donc séparés ; mon compagnon se tire parfaitement d'affaire malgré la dureté de la neige ; pour ne pas demeurer en arrière, j'agrandis par instants au piolet les traces de ses pas. Ce passage exige quelque attention et conduit en vingt minutes devant une roche verticale qui forme la face Nord-Ouest du pic. Sur la face Nord-Est, que nous avons suivie jusqu'ici, le glacier se prolonge jusqu'à un col distant de cinq minutes à peine, et il enveloppe toute la pointe terminale sauf sur une largeur de trois ou quatre mètres. Il y a là une sorte de rampe par laquelle nous faisons route et, en dix minutes, sans autre incident qu'une glissade vite arrêtée par Bernard, nous sommes au point culminant.

Inutile d'y chercher les traces du passage de MM. Coo-

lidge et Gardiner, vu l'absence de pierres détachées et l'épaisseur de neige qui recouvre la petite plate-forme ; ces messieurs n'ont pu établir de pyramide.

La vue n'est pas moins voilée que lors de mon ascension de 1882 ; je la crois cependant aussi belle que celle des autres cimes du massif, exception faite pour le Vieux-Chaillol, dont le panorama vers la Provence est beaucoup plus étendue. Sur ce dernier sommet, nous apercevons vaguement la silhouette de quatre personnes prêtes à redescendre ; nous les hêlons, mais la voix porte mal ; aucune réponse n'est faite, et comme le froid est assez vif (+ 1°), le vent très âpre, les brumes de plus en plus épaisses, après avoir constaté que cinq heures, dont quatre et demie de marche effective, nous ont suffi pour atteindre le but, je cherche à m'orienter et à résoudre les questions que j'avais le désir de trancher.

La sommité sur laquelle nous nous trouvons est appelée par Bernard « pic des Mouttières ; » aucune raison n'existe de modifier ce nom, puisque la montagne est tapissée jusqu'au sommet par le glacier appelé à Champoléon glacier des Mouttières. Je trouve, au contraire, que la dénomination est excellente ; elle a, d'ailleurs, le grand avantage d'être comprise par les gens du pays et de ne prêter à aucune équivoque.

Quant à l'altitude, corrections faites, j'ai trouvé au baromètre anéroïde 3098 m. au lieu de 3211 m., cote de l'État-Major.

M. Coolidge croit que l'altitude ne dépasserait guère 3080 m. et serait inférieure à celles des deux têtes de Mal-Cros ; mon instrument est trop peu précis pour me permettre de discuter cette opinion, fondée probable-

ment sur des observations plus exactes. Jusqu'à démonstration contraire, je considérerai pourtant comme trop faible l'évaluation de notre collègue [1].

A un autre point de vue, au contraire, des données assez précises permettent de déterminer comme suit la nomenclature de la chaîne, entre le Vieux-Chaillol et le pic des Mouttières, et les distances qui en séparent les points principaux.

	Distances
Du Vieux-Chaillol (3163 m.) au Cône ou pic de l'Aup....................	600 m.
Du Cône, par la dépression du col de Navettes ou du Tourond (2900 m.), à la Tête Ouest de Mal-Cros (3095 m.)	420 »
De la Tête Ouest par la brèche de l'Homme-Étroit (2850 m.) à la Tête Est (3090 m.).....................	130 à 150 »
De la Tête Est par le col de Mal-Cros (2980 m.) au pic des Mouttières (3098 m.).........................	300 à 350 »

En ce qui touche l'arête Nord-Est (Barre de l'Ours, appelée à Champoléon Barre des Mouttières), on peut admettre comme points de repère et distances :

Du pic des Mouttières au bout de

[1] Au mois de mai 1888 je me suis rendu dans le Val-Godemar, les bergers et guides que j'ai interrogés sur ce point ont confirmé pleinement mon opinion. Du vallon de Navettes la différence est fort sensible au profit du pic des Mouttières, bien qu'il soit plus éloigné que les deux têtes de Mal-Cros.

l'arête Nord du glacier (dépression du col de Méande (2750 m.)........	600 »
De la Crête (altitude moyenne moyenne 2780 m.) au col des Mouttières (2750 m.)..................	800 »
Du col des Mouttières au col de l'Ours (2650 m.)..................	1600 à 1800 »
Du col de l'Ours à la Tête-Virante (2682 m.)........................	80 »

Restait à déterminer les points notables de la Crête orientée au Sud-Est du pic des Mouttières au Puy-de-Piorois, entre le Val-Estrèche et la Combe du Tourond.

Col du Mourre-la-Mine (2990 m.) et pic du Mourre-la-Mine (3053 m.). — A neuf heures et demie, nous quittons le sommet, et par le névé Est, une rapide glissade nous amène à la dépression neigeuse signalée tout à l'heure ; c'est le col du Mourre-la-Mine (2990 m.). De l'autre côté de ce col se dresse une masse rocheuse en forme de dôme, couverte de névé au Nord et dans les fissures de laquelle les habitants de Champoléon, grands chercheurs de mines, ont plusieurs fois tenté d'exploiter des filons métallifères. De là le nom donné à cette montagne de Mourre-la-Mine. Du col, l'ascension n'exigerait guère que dix minutes. Quant à l'altitude, elle doit se rapprocher sensiblement de 3053 m., ce qui la laisserait inférieure de 100 mètres à la cote de l'État-Major[1]. La carte au 1/80000 détermine toutefois très exactement la position de ce pic.

[1] Les cotes 3211 et 3153 ne proviennent-elles pas d'une simple

Au-dessous du col, nous retrouvons le chemin suivi en 1882, et comme il est plus facile et plus direct que la descente par le glacier des Mouttières ou de Val-Estrèche, il est convenu que nous le reprendrons encore cette année pour rejoindre le fond de la Combe de Tourond. L'aspect de ce vallon est d'ailleurs singulièrement varié. Au Sud-Est, depuis le pic du Mourre-la-Mine, la chaîne consiste en une arête sans saillies notables, fort inclinée sur ses deux versants. A partir de la cote 2805, attribuée au Puy de Piorois, les murailles deviennent presque verticales et leur pente ne s'atténue qu'à peu de distance du ruisseau de Tourond (altitude de 1500 à 1550 m.), deux kilomètres environ à l'Ouest des Borels de Champoléon.

Au couchant, c'est la dorsale de Mal-Cros, avec ses pointes aiguës, ses brèches profondes, plaquée de neige, d'une apparence morne et presque sinistre. Plus bas, par un agréable contraste, des pentes douces, tapissées de beaux gazons, enchassent quelques petits lacs et sont sillonnées de belles sources. Tout au fond, ce sont les cascades du Tourond, dominées au Sud par une crête grise et ravinée, au Nord par les contreforts de Piorois, imprégnés d'oxyde de fer et présentant des colorations intenses variant du rouge vif au violet sombre.

En quittant le col, on devra se diriger jusqu'au thalweg de la faille secondaire, qui y prend son origine, et suivre d'assez vastes névés avant d'atteindre un plateau

---

erreur de gravure, comme cela avait eu lieu pour la cote 3883 attribuée à l'aiguille d'Olan ?

marécageux. Au lieu de le traverser pour descendre par la gauche jusqu'aux granges du Tourond, nous conservons la rive droite jusqu'à un petit torrent aux eaux ferrugineuses, qui a déposé sur les rochers environnants un sédiment caractéristique. Bientôt voilà les pâturages recouvrant de nombreux plissements de terrain, puis une croix plantée près d'un ruisseau issu du Cône de Chaillol. Une avalanche sert de pont pour le franchir. Bernard passe d'abord, moi ensuite, mais au beau milieu la croûte neigeuse s'effondre, me laissant pris à mi-corps et pataugeant dans l'eau boueuse. Le soleil qui a paru répare vite ce bain désagréable, mais la chaleur est devenue telle, que pour nous y soustraire, nous passons sur la rive droite du torrent principal, afin de gagner le chemin des reboisements.

Il n'y a pas à dire, les forestiers ont bien travaillé ; notre course s'achève à l'ombre de jeunes mélèzes plantés il y a peu d'années par les soins de l'administration ; grâce à ces nouveaux plants, les pentes Sud de la Combe de Tourond sont devenues une charmante promenade. On s'oublie facilement à cueillir parmi les gazons touffus des framboises et d'énormes fraises ; nous n'y manquons pas, et après avoir descendu deux cents mètres d'escarpements par de rapides lacets tracés au milieu des lavandes, nous franchissons le Drac sur une mauvaise planche. A une heure, nous nous retrouvions à l'auberge du brave Bernard, trois heures et demie après avoir quitté la cime des Mouttières, compris une demi-heure de halte. La course tout entière exige donc à peu près huit heures de marche.

Aurai-je réussi à déterminer nettement la position, l'altitude au moins approximative et les itinéraires des

principaux points du massif de Chaillol? Les lecteurs de l'*Annuaire* apprécieront. Quant aux dénominations que j'ai indiquées, je n'attends pas qu'elles soient admises unanimement, le résultat serait trop beau! Mais elles sont rigoureusement conformes à l'usage local des vallées de Champoléon et du Godemar; je crois donc pouvoir les maintenir sans aucun changement. Quelques-unes dussent-elles paraître impropres, à quoi bon les modifier? Les rectifications, même tentées dans l'intérêt de la logique, n'aboutiraient qu'à créer de regrettables confusions. Voilà ce qu'il faut éviter par dessus tout en matière de nomenclature.

Quoi qu'il en soit, découvrir des cimes inconnues dans une chaîne de second ordre, considérée jusqu'à ce jour comme à peu près banale, c'est une chance devenue rare, et puisqu'il devient de plus en plus difficile de raconter de grandes ascensions inédites, nos collègues voudront bien m'absoudre cette fois encore d'avoir attiré leur attention sur un massif modeste, mais intéressant, et dont l'abandon constitue, ce me semble, une véritable anomalie.

P. Moisson.

Nota. — Il est superflu de dire que la carte jointe à cet article ne prétend pas au titre de chef-d'œuvre topographique. Mon seul but, en la dressant, a été d'indiquer la situation des pics et passages du massif Est de Chaillol. Outre que le dessin témoigne suffisamment de l'inexpérience de l'auteur, certaines écritures sont peu isibles, mais je crois le tracé des crêtes exact; c'est ce qui importe le plus.



QUELQUES COURSES DANS L'OISANS



Je n'avais, en 1886, qu'entrevu le massif de l'Oisans : cependant le peu que j'en avais vu m'avait inspiré un vif désir d'y pénétrer. J'arrivai, cette année, à la Bérarde, le 5 juillet : c'est la saison la plus favorable pour les excursions alpestres. Après deux jours consacrés à l'entraînement, mon guide, Christophe Roderon, m'ayant rejoint, nous partons le vendredi 8, à 2 heures du matin, pour la Grande-Ruine. En route, nous déciderons par quel col il faudra y monter.

Dans le silence et la fraîcheur d'une nuit d'été, il fait bon marcher. Arrivés à la coulée d'avalanches qui descend de la Grande-Ruine, nous quittons la vallée des Étançons et nous acheminons vers notre sommet d'abord à travers des champs de blocs. Cette marche élastique qui vous porte de bloc en bloc, est un exercice intéressant et peu fatigant. Nous mettons ensuite le pied sur le glacier. Bien qu'il soit enfermé entre deux contreforts de la montagne, il se développe sur une vaste étendue et étale de larges plateaux successifs. Nous avons à droite le col de la Casse-Déserte, à gauche les cols de la Grande-Ruine et du Clot-des-Cavales, en face de nous la brèche Giraud-Lézin. Nous

nous décidons pour ce dernier passage, parce qu'il a rarement été traversé.

Quelques lacets sur les dernières pentes de glace nous mènent au pied de la cheminée d'aspect redoutable et d'abord peu engageant. Halte : on déboucle les sacs; il faut prendre des forces pour l'escalade. De loin les vingt premiers mètres seuls paraissaient très difficiles; sans trop de peine on aura raison du reste du couloir. Quand nous y touchons, force est de reconnaître que *tout le reste* sera probablement aussi dur à escalader. L'an passé, MM. Benoît, de Lyon, avec Pierre Gaspard fils, comme guide, ont descendu le couloir en venant de la Grande-Ruine, et pour atteindre le glacier ils ont dû, vers le bas, abandonner une corde que nous voyons pendre du rocher.

On se rattache à la corde, et en route! J'admire l'aisance, la sûreté, la souplesse avec laquelle Roderon grimpe : moi, qui ne suis qu'un apprenti, je le suis avec moins de désinvolture. Cependant, grâce à la sécurité de la corde, je me sens tout à fait à mon aise dans cette muraille, je jouis de l'escalade. Qu'il est intéressant cet exercice! Comme il met en œuvre et développe toutes les énergies du corps et de l'âme! Suspendu entre ciel et terre, un abîme sous les pieds, enveloppé de cet air pur et de cette lumière étincelante, appliqué tout entier à cette forte gymnastique : l'esprit, la volonté, les muscles, on se sent vivre pleinement.

Je n'essaierai pas de raconter les péripéties de l'ascension. Figurez-vous une muraille de 300 ou 400 mètres : en beaucoup d'endroits le rocher est peu solide, il se dérobe sous les doigts. Les difficultés sont continuelles; certains morceaux lisses, presque sans sail-

lies, sont durs à avaler. Autant qu'il m'en souvient, on n'y trouve qu'une seule plate-forme assez large pour s'y asseoir. Combien de fois nous avons dû recourir à la manœuvre de la corde, combien de fois faire la transmission des piolets, je serais fort en peine de le dire. Ajoutez à cela le danger des canonnades. Dans ce couloir fréquemment la Grande-Ruine lance ses projectiles. Heureusement pour nous, elle fut ce jour-là d'humeur pacifique. Nous n'entendîmes siffler à nos oreilles qu'un petit nombre de boulets. Mais tout le temps de l'ascension ce fut le gros souci de Roderon. Enfin, après quelques pentes de neige molle très redressées, nous touchons au sommet. Mais cette coquine de cheminée nous a pris tant d'heures qu'il ne nous en reste plus assez pour monter à la Grande-Ruine. Une heure suffirait : mais je veux descendre à la Grave. Nous y renonçons.

La vue de la brèche Giraud-Lézin est pareille à celle des cols et des sommets voisins ; je n'en veux noter qu'un point : Briançon, avec sa couronne de forts, paraît s'avancer hors de la montagne et semble posé dans les airs, sur le vide.

Le glacier supérieur de la Platte-des-Agneaux est promptement traversé. Deux crevasses seulement demandent un peu d'attention : il fallut passer l'une, étroite, en glissant assis ; l'autre, plus large, en rampant sur un frêle pont de neige. Après le glacier, des moraines, des névés, quelques cheminées, et nous atteignons la vallée de la Romanche. Il était onze heures quand j'ouvris la porte de l'hôtel Juge, à la Grave.

Le lendemain 9 juillet, je passai la brèche de la Meije

pour être à la Bérarde le dimanche 10, jour de l'inauguration de l'hôtel construit par les soins de la Société des Touristes du Dauphiné. Partis à 8 heures seulement, nous prîmes quand même tout notre temps et abusâmes quelque peu des haltes. La montée des Enfetchores est longue, mais pas difficile. De ces rochers on a par moments une vue admirable sur le glacier de la Meije. Les énormes cavités qui le traversent dans toute sa longueur du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest le font ressembler à une ville dont les crevasses figurent les rues et les blocs de glace les maisons. Ce glacier qui, il y a quelques années, ne descendait pas au-dessous de la ligne de rochers faisant suite à la base des Enfetchores, tend à s'allonger et descend maintenant jusqu'au fond du vallon. La Bergschrund qui défend l'accès du sommet de la brèche se laissa aisément passer sur des ponts de neige faciles. Durant la traversée du glacier, il était tombé un peu de grésil : nous le retrouvons de l'autre côté sur les rochers, où il fallut, à la descente, prendre quelques précautions.

A la Bérarde, nous trouvons l'hôtel plein de touristes ; le lit que j'ai occupé les jours précédents est pris : mais Auguste Tairras peut m'en trouver un autre. L'hôtel fait honneur au zèle éclairé et au dévouement de la Société des Touristes. Auprès des chaumières qui l'entourent, c'est presque un palais : vaste salle à manger, salon, office, caves, une dizaine de chambres, sans parler du logement réservé aux guides. Les gens du pays l'appellent *le château de la Meije.* Les touristes peuvent maintenant pénétrer au cœur de l'Oisans, assurés de trouver une hospitalité confortable, et des moyens de ravitaillement pour les courses dont la

Bérarde est le centre. Mon guide Christophe Roderon a été le constructeur de l'hôtel : je fus heureux de lui adresser, ainsi que beaucoup d'autres voyageurs, des félicitations bien méritées. A la table du banquet prirent place quarante personnes, et, dans le nombre, quelques dames dont la gracieuse amabilité embellissait la fête.

Dans la soirée, les touristes se dispersent : les uns redescendent vers le Bourg-d'Oisans, les autres partent vers la montagne. Le refuge du Carrelet dut abriter quatre caravanes : deux pour les Écrins, deux pour Vallouise par les cols de la Temple et du Sélé.

Nous partons après une courte nuit, au point du jour, pour le col de la Temple. On passe, au sortir du Carrelet, sur les mains et les genoux la passerelle du torrent du Vallon, laquelle se compose de deux ou trois petits sapins juxtaposés vaille que vaille, et l'on remonte des pentes de gazon. L'air vif des glaciers nous envoie de froides caresses. Une fois traversée l'arête qui descend des contreforts du pic Coolidge, nous abordons le glacier facile de la Temple. Quand nous atteignons le col, le soleil commence à illuminer la blanche nappe ; de tous côtés les cristaux de neige brillent des feux de la lumière ; vous diriez une fourmillière de diamants. Le ciel est d'un bleu pur, profond, splendide. Sous nos pieds les vastes champs du glacier Nord ; en face de nous, les formidables escarpements Nord de l'Ailefroide, du pic Salvador-Guillemin, du Pelvoux : ils s'élèvent à pic au-dessus du glacier ; par la face Nord ils seront probablement toujours inabordables.

La descente du couloir qui plonge sur le glacier demande un peu d'attention, sans opposer de sérieux

obstacles. Puis c'est avec une sorte d'enivrement que j'avance sur cette immense plaine de glace, enveloppé par l'ombre des sommets sublimes qui semblent m'écraser de toute leur masse. Comme ce glacier Nord est superbement encaissé et encadré ! à gauche la muraille des Écrins est effrayante de hauteur. Par moments, un nuage s'enroule comme une écharpe autour de la cime, et sa calotte blanche éclairée par le soleil à travers la brume légère revêt des teintes d'azur et d'aigues-marines mêlées, d'une beauté inouïe. Cette cime isolée de la terre semble se perdre dans le ciel. Le bel endroit pour admirer la montagne, pour en jouir! J'aurais voulu y passer une journée entière. Vers le bas du glacier, nous dûmes descendre à reculons la muraille fortement inclinée qui sépare le plateau supérieur du plateau inférieur. Nous traversons rapidement les pierrailles du pré de Mme Carle, et nous arrivons au refuge, hélas ! démoli de fond en comble par une avalanche; puis, hâtant le pas, sans nous arrêter au chalet d'Ailefroide, nous faisons enfin une longue halte dans le bosquet de mélèzes, au bord de la Celse-Nière.

De là, comme j'avais l'intention de gravir le Pelvoux, il nous fallut monter au refuge Puiseux. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, par un jour d'été, quelle fournaise que cette combe de Celse-Nière! De chaque côté les parois rocheuses chauffées depuis le matin nous renvoyaient une chaleur intolérable. Nous étions, mes guides et moi, sous ces rayons de feu, sans courage et sans voix. Le supplice heureusement n'est pas bien long. Un brave berger, qui occupait la grotte du rocher de Saureillan, dont a fait le refuge Puiseux, nous accueillit, nous fit une excellente soupe à l'huile d'olive, nous céda son lit.

Les murailles du Pelvoux sont longues à gravir; il faut partir de bonne heure. Comme cette ascension a été faite bien des fois, je noterai quelques détails seulement : Les séracs du glacier du Clot-de-l'Homme qui, serrés dans une gorge étroite, paraissent se précipiter du sommet de la montagne, offrent au regard une muraille étrangement disloquée. Le monticule de glace pure qu'il faut traverser en lacets est un passage intéressant. Je me souviens que, placé au-dessous de Roderon dans les larges entailles qu'il creusait, j'éprouvais une vive et agréable sensation à me sentir aspergé par la pluie des menus débris de la glace. Plus haut on s'engage dans les murailles de roche rougeâtre : pendant plusieurs heures il faut se servir de ses mains autant que de ses pieds; mais le rocher est solide; les clous y mordent bien; il y a plaisir à grimper. C'est enveloppés d'un nuage que nous traversons le plateau supérieur de névé qui relie les trois sommets du Pelvoux. De rares éclaircies nous laissent voir les Écrins, la Meije, et sous nos pieds le glacier Nord. Au retour, nous suivons la même route.

Fatigué soit à cause de deux nuits successives dans le lit de camp d'un refuge, soit à cause de mon peu d'habitude des longues marches, je m'arrêtai au refuge Puiseux, d'où le lendemain je gagnai Vallouise, puis la Grave par Briançon, le Monestier et le Lautaret. Au moment où j'arrivai à l'hospice de ce nom, vers neuf heures du matin (c'était le 14 juillet), autour de la maison affluence de gens, mouvement inaccoutumé : il y avait là un bataillon de chasseurs à pied en tournée dans les Alpes. Les clairons sonnent une fanfare, les tambours battent au champ; ces lestes petits soldats s'alignent pour l'inspection, puis la musique du régi-

ment entonne une marche guerrière. Les voilà qui défilent sur la route de leur pas nerveux et cadencé. Dans ce cadre vaste et splendide des prairies émaillées de fleurs du Lautaret, sous ce ciel bleu, presque au pied des glaciers étincelants de la Meije, cette poignée d'hommes évoque devant nos yeux la patrie, le courage, l'honneur ; moment de vive émotion, l'un des plus beaux du voyage.

De la Grave j'allai coucher le soir au refuge de la Lauze pour passer le lendemain le col et descendre à Saint-Christophe. Je ne dirai de cette course faite par tant de touristes qu'une ou deux de mes impressions. Avant d'arriver au refuge, je m'arrêtai un instant au-dessus du lac de Puy-Vacher.

Au soleil couchant la nappe en était merveilleusement belle, tantôt bleue, tantôt d'un indigo profond, puis presque noire; enfin, je vis, l'illusion y aidant un peu, des vapeurs grises s'élever de la surface, s'assembler, s'allonger; vous auriez dit un vaisseau traversant le lac, toutes voiles déployées.

Du refuge, que la Meije est imposante ! ses assises se superposent pour la porter de plus en haut dans les airs; c'est vraiment un édifice à la fois svelte et formidable.

La traversée du glacier du Mont-de-Lans ne fut pour nous qu'un jeu; nous le traversâmes avec une rapidité incroyable. L'heure était matinale, la neige ferme, l'air vif. Le massif des Grandes-Rousses, d'aspect d'abord ample et grandiose, à mesure que nous nous élevions, s'abaissa, se rapetissa. Mais à l'Est, quel panorama immense ! Sous les premiers rayons du soleil, tous ces pics, ces tours irrégulièrement posées, et dont la brume

cachait la base, figuraient une cité gigantesque, commandée et défendue par l'énorme forteresse du Mont-Blanc.

Par les escaliers de la Mura, nous arrivâmes à Saint-Christophe à onze heures.

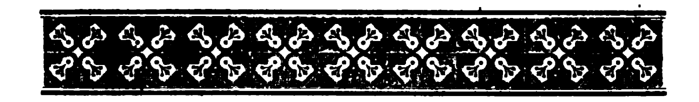
Je terminai le lendemain ma courte campagne par l'ascension de l'aiguille du Plat, mais non sans une ferme résolution de revenir dans l'Oisans : ce que je ferai, s'il plaît à Dieu, l'été prochain.

Touriste novice, je dois à mes guides le témoignage que, sans leur expérience éprouvée, j'aurais été incapable de quoique ce soit. Mon porteur, François Paquet, de Saint-Christophe, est un homme doux, serviable, attentif au voyageur. Il n'y a nul besoin de faire l'éloge de Christophe Roderon. Il connaît admirablement la montagne, il est solide sur la glace comme dans le rocher. C'est l'homme surtout qu'en lui j'ai été en mesure d'apprécier. C'est un sérieux avantage et un vif agrément pour le touriste qui n'a pas de compagnon que d'avoir dans son guide quelqu'un avec qui il puisse causer. Roderon a l'esprit ouvert et délié, il sait comprendre les idées, en saisir les nuances. Il est doué d'une culture intellectuelle et d'une instruction rares chez les montagnards. Ajoutez à cela une âme saine, une nature franche, un cœur excellent, des sentiments élevés. Les amateurs d'excursions alpestres peuvent s'adresser à lui en toute confiance : ils y trouveront plaisir et sûreté.

F.







V.

ARTICLE SCIENTIFIQUE

L'ÈRE GLACIAIRE

DANS LES ALPES DAUPHINOISES

En écrivant ces pages je n'ai pas eu la prétention de tracer l'histoire de faits inédits. Sous le titre où elles s'abritent, j'ai eu l'unique pensée de résumer les principales observations que les savants géologues et naturalistes, qui ont étudié les Alpes, ont publiées sur les phénomènes dont notre région dauphinoise fut le théâtre, lors de l'ancienne époque glaciaire.

C'est surtout aux touristes qui, chaque année, les beaux jours venus, explorent nos plaines et nos vallées et escaladent nos cimes que j'adresse cette brève monographie. Toutefois, l'ai-je écrite moins pour les hommes de science, qui se pressent nombreux dans les rangs

des alpinistes, que pour ceux que leur genre d'occupations journalières éloigne de l'étude des questions scientifiques.

Au savoir des premiers, la lecture de ces pages ne saurait ajouter un iota. Mais il m'est permis de croire qu'elle saura, dans l'esprit des seconds, combler quelques lacunes en leur faisant voir que les glaciers ne sont pas seulement, pour me servir de l'expression de Mgr Rendu, *des magasins de prévoyance* ouverts aux besoins des êtres organisés, mais encore des agents d'une incomparable puissance qui se meuvent et travaillent, continuant, sous nos yeux, l'œuvre patiente de ces géants de glace des temps préhistoriques, alors qu'ils ciselaient la figure de la terre.

Il n'est pas un touriste un peu observateur qui, en parcourant nos régions dauphinoises, n'ait eu la curiosité attirée par ces immenses blocs de rochers à angles vifs, tantôt réunis, tantôt isolés qui, loin des hautes chaînes alpines, gisent à la surface du sol dans le fond et sur les flancs de certaines vallées et sur quelques-uns des plateaux inférieurs.

Leur composition, qui n'a rien de commun avec celle des éléments des montagnes voisines, témoigne d'une origine lointaine et s'oppose, jointe à la configuration des lieux, à l'idée simple et naturelle, en apparence, d'une provenance par éboulement des chaînes rocheuses environnantes. La vivacité de leurs arêtes, le groupement symétrique qui existe entre ceux qui sont réunis, leur mode de distribution ou de division sur les deux rives d'une vallée, en corrélation avec la chaîne d'où ils sont partis, tout indique qu'ils n'ont pu être charriés

par des eaux courantes, par des courants diluviens. Ils ont dû être amenés de loin par une force dont l'action a cessé dans ces zones de dépôt ; ils ont été déplacés en vertu d'un mouvement assez lent et tel qu'ils n'ont eu à subir aucun frottement, aucune usure sensibles.

A la vue de ces masses entassées, dirait-on, par des bras de Titans, l'imagination est déconcertée.

Quel est donc le véhicule assez puissant pour transporter aussi intacts et jusqu'aux points où ils gisent ces colosses de pierre étrangers à la contrée ? Où trouver la cause capable de créer ce groupement géométrique qui existe entre eux là où les eaux et l'industrie humaine n'ont pas bouleversé le sol ?

Comment expliquer, par exemple dans nos Alpes, la formation de cette muraille de près d'un kilomètre de long, à maçonnerie confuse, composée d'une accumulation de débris de toute grosseur et de diverse nature, parfaitement cimentée, que l'on observe dans la vallée du Buech, entre Montmaur et Veynes, formant sur la rive gauche de la Béouze, un barrage demi-circulaire en travers de la vallée, barrage dont la convexité est tournée vers l'aval ?

A quelle cause attribuer la formation et le groupement de ces séries de monticules allongés en forme de cordons que l'on rencontre étagés sur les flancs de la montagne, entre Gap et le plateau du col de Bayard ?

Si l'on en croit certaines versions, c'est à un simple chasseur de chamois, Jean-Pierre Perrautin (1815), que revient le mérite d'avoir déchiffré ces énigmes alpines.

Le premier il pensa que ces sphinx de pierre solitaires et muets, que ces blocs cyclopéens, amoncelés avec art, auxquels on a donné le nom de *blocs erratiques,* ont eu pour véhicule un véhicule solide, *les glaciers* qui, à la fin de l'époque tertiaire, lors de l'ultime et formidable soulèvement des Alpes, sont venus envahir nos vallées.

A cette époque, en effet, « un vaste manteau de « neige et de glace recouvrit les plaines, les vallées, « les mers et les plateaux. Toutes les sources tarirent, « tous les fleuves cessèrent de couler. Au mouvement « d'une création nombreuse et agissante succéda un « silence de mort[1] ».

Ces amas de blocs voyageurs comparables à ceux de nos glaciers actuels ne sont autre chose que des lambeaux, des éboulis de nos sommets alpins, d'anciennes moraines, reliques d'anciens glaciers, témoins silencieux de leurs étapes successives à mesure qu'ils battaient en retraite.

Avant que la science n'ait dévoilé leur passé mystérieux et dressé leur état civil, ces monolithes isolés qui atteignent parfois des dimensions colossales (40 mètres cubes) et évoquent le souvenir des gigantesques mégalithes préhistoriques, sont restés pendant longtemps, chez nos montagnards des Alpes, entourés de légendes mystiques et de traditions fabuleuses, comme l'étaient jadis, dans les campagnes de la Bretagne, les Menhirs et les Dolmens des âges néolithiques : les uns recouvraient des trésors ; dans les anfractuosités des autres

---

[1] Agassiz. — *Les Glaciers*, Neufchâtel, 1840.

habitaient des esprits, des fées ou des revenants. Les noms de Pierre des Sorciers, des Fées, du Diable, etc., dont ces blocs sont baptisés, dans certaines contrées, ne laissent aucun doute sur la nature superstitieuse des croyances qu'on y attachait au temps jadis[1].

Ces blocs anguleux, géants arrachés aux sommités des Alpes, ont été retrouvés jusque sur les collines de Lyon (Fourvières, Sathonay, etc.) et sur les plateaux de la Bresse, jusqu'auprès de Bourg. Ils portent avec eux des certificats d'origine accusant, d'une façon précise, leur point de départ. C'est ainsi qu'un géologue distingué, M. Fournet, a reconnu autrefois (1844), sur les hauteurs de la Croix-Rousse et de Monthenay, des blocs venant des *Montagnes du bout du Monde* (environs d'Allevard).

---

[1] Tels sont, notamment, à Molines-en-Queyras, les blocs de *Peyro-La* et de *Peyro-Partio.*

Le premier, *Peyro-La,* est situé dans les prairies qui s'étendent sur le versant méridional de la montagne de l'Alp, jusqu'au village de Gaudissard. Son nom même a été donné ensuite aux prairies qui l'entourent : elles sont désignées dans les anciens cadastres par les mots *Petra-Lata.* D'après la légende, Gargantua, parcourant les montagnes de cette région à grandes enjambées, sentit tout à coup un grain de sable dans son soulier ; il s'arrêta pour s'en débarrasser et le jeta en s'écriant : *Peyro-La.* Ainsi fut baptisé l'énorme bloc dont nous parlons.

Le second se trouve au-dessous du village de la Rua, sur les bords de la rive droite de l'Aigue-Blanche. On l'appelle *Peyro-Partio* (pierre fendue), précisément à cause des fentes énormes qui le divisent en plusieurs quartiers. Il présente, à l'intérieur de ces fentes, des anfractuosités, sortes de cavernes où, suivant les croyances populaires, les sorciers tenaient fréquemment leur sabbat.

Les blocs erratiques abondent dans le Queyras (vallée de l'Aigue-Blanche, vallon de Ceillac) sous forme de magnifiques euphotides à diallage bronzé. Ils s'étalent au-dessus de Gap sur le plateau du col de Bayard, ligne de partage des eaux du Drac et de la Durance et couvrent le Champsaur de nombreux amas. On les rencontre, avons-nous dit plus haut, à l'état de longue moraine dans la vallée du Buech, endiguant de leurs débris la rive gauche de la Béouze. Les matériaux de cet enrochement naturel se composent de roches cristallines, de calcaires compacts originaires du Champsaur et de grès nummulitiques venus sans doute, dit le savant géologue, M. Lory, des montagnes de Chorges et de Savines, par la cluse de la Roche-des-Arnauds [1].

C'est par cette gorge du Buech et par le chenal actuel de la Durance que les blocs alpins, descendus des massifs de Chaillol et du Dévoluy ou des montagnes de l'Embrunais et du Briançonnais, ont pu atteindre Sisteron ; cette ville semble marquer de ce côté la limite extrême de leur dispersion.

Remontant vers le Nord, dans la direction de Grenoble, nous voyons ces blocs répandus sur les flancs des vallées de la Gresse et de l'Ébron, sur les plateaux de Mens, de Clelles, du Monestier-de-Clermont, dans les gorges du Drac, sur les terrasses de Corps et de la Mure. Les ravins de Pont-Haut, dans les gorges de la Bonne, les laissent voir, sur les routes de Gap et du Valbonnais, enchâssés entre deux dépôts alluviens, l'un ancien, l'autre moderne. Tous ces quartiers de

[1] Description géologique du Dauphiné. p. 694, Lory.

roc nettement anguleux et de fort volume, sont des débris descendus des massifs de la Croix-Haute, du Veymont ou arrachés aux crêtes de l'Obiou.

Si nous pénétrons dans le bassin de Grenoble, nous les retrouvons, mais dispersés d'une façon presque uniforme jusqu'à l'altitude de 1200 m. au-dessus du niveau de la mer. Assis sur les flancs du Saint-Eynard, ces blocs formés de protogyne, de granit porphyroïde, de schistes métamorphiques occupent les hauteurs de Bouquéron, de Corenc, du Mont-Rachais. Ils apparaissent plus loin sur le plateau de Saint-Nizier (1171 m.) et bordent la lisière extrême du plateau crayeux des Côtes-de-Sassenage d'un amas gigantesque formant comme un barrage transversal en regard du débouché des gorges d'Engins. Les blocs de ce dernier cordon, comme ceux que l'on rencontre dans le voisinage de la gorge du Furon et au-dessus du Villard-de-Lans proviennent la plupart des crêtes néocomiennes de la Moucherolle.

Ajoutons que l'on trouve enfouis nombreux, dans les alluvions anciennes de la plaine de Grenoble, des blocs erratiques, provenant tous des grandes chaînes des Alpes, ainsi qu'on peut le constater au-dessus d'Eybens et non loin du Pont-de-Claix dans les escarpements de la nappe alluvienne dominant le lit du Drac.

Mais c'est surtout dans le massif central de la Chartreuse que ces curieux monolithes abondent ainsi que l'attestent les nombreux échantillons que l'on voit fichés en terre aux environs du couvent et dans tout le bassin d'Entremont. Le col du Frêne (1135 m.), entre la chaîne du Granier et celle du Grand-Som, qui conduit de la vallée du Guiers-Vif à celle de Chambéry, en offre

également des spécimens remarquables, tous d'origine granitique.

Ils couronnent, au Nord de Grenoble, le contrefort de la chaine de la Grande-Sure où s'élève le couvent de Chalais, le plateau du Raz (940 m.), la Dent-de-Moirans (993 m.) et les sommets de Parménie. C'est au bas de cette colline que se trouve, sur le chemin qui conduit à la chapelle, le bloc légendaire (grès anthracifère) à empreintes mystérieuses, dit *Pierre-Pucelle*.

A leur sortie du bassin de Grenoble, ces émissaires des glaciers alpins se sont répandus d'un côté, vers les plaines lyonnaises et Vienne, déposant des témoins de leur voyage sur les points culminants du massif des Terres-Froides (signal de Baracuchet, 964 m.), sur les plateaux de Morestel et dans les plaines de Bourgoin et de l'autre côté vers la vallée de la Côte-Saint-André et la vallée actuelle de l'Isère.

Ainsi que l'indique M. Lory, dans la première de ces vallées on retrouve des blocs échoués à l'altitude de 528 mètres au signal d'Ornacieux. Mais l'amas le plus curieux et le plus important est celui qui se dresse sous forme de barrage, hérissant le sol de ses débris, sur un parcours de neuf kilomètres, entre la plaine de la Côte et celle de Beaurepaire. Cette longue moraine, véritable appareil littoral glaciaire, marque de ce côté le terminus du voyage des glaciers.

Dans la seconde vallée on suit les blocs erratiques depuis Tullins jusque à l'Osier et Saint-Gervais, à des altitudes variant de 500 à 700 mètres. C'est ainsi qu'on les voit reposer à la cote de 700 sur la colline tertiaire de Morsonna, entre Saint-Paul-d'Izeaux et Tullins, pour aller de là couronner les sommets des roches de Polié-

nas (446 m.) et de la colline de Bergerandière (564 m.), près Notre-Dame-de-l'Osier.

Au hameau d'Élimard, sur le territoire de Tullins, M. Chantre a découvert un bloc d'amphibole de 28 mètres cubes, dit *Bloc des Vernes*.

Près de Morette repose un bloc de poudingue anthracifère de 32 mètres cubes, dit *Pierre-Charcone*.

Une ligne tirée de Rovon à l'Osier détermine, dans cette direction, la limite extrême du dépôt des blocs. Ceux que l'on rencontre au delà de cette zone ainsi circonscrite, ne sont plus que des blocs erratiques de faible volume, roulés, à angles émoussés, en un mot, remaniés par les eaux, assis sur des terrasses d'alluvions caillouteuses comme, par exemple, dans la vallée de Saint-Marcellin, comme à Chasse et à Vienne[1].

Le phénomène erratique est étranger au dépôt de ces blocs dans ces stations.

C'est à l'aide de ces monuments de pierre, vestiges irrécusables du passage d'anciens glaciers, véritables chronomètres naturels, que nos géologues ont réussi à délimiter avec une si admirable précision dans nos Alpes les contours des bassins hydrographiques de ces grands fleuves glacés qui, à l'époque quaternaire, vinrent submerger nos chaînes inférieures et nos plateaux subalpins.

Nous allons à grands traits retracer les lignes principales de l'immense réseau de ces thalwegs glaciaires.

---

[1] Description géologique du Dauphiné, Lory, p. 683, 685, 689.

Prenant naissance dans les cirques neigeux du Valais, aux sommets du Schneestock et du Gallenstock, le glacier du Rhône enflé des glaces de Chamounix, rejoignait à Lausanne sur la plaine suisse, et à Thonon, en Savoie, les vastes nappes glaciaires de l'Oberland qui, par les échancrures des Vals-de-Travers (920 m.) et de Jougnes (1050 m.), avaient envahi le plateau jurassique. Comblant la dépression du Léman il pénétrait jusqu'à Morez par le col des Rousses, après s'être heurté contre les murailles de la Dôle et du Tendre.

De Genève, où le courant glacé de l'Arve lui portait sur son dos les protogynes du Mont-Blanc, il atteignait, par le thalweg actuel du fleuve, Seyssel où se soudait le glacier du Fier, gagnait Culoz, de là débouchait à Ambérieu, s'étalait en éventail sur le plateau Bressan jusqu'à Châtillon et près de Bourg et se ruait par Lagneu sur les collines du Lyonnais.

De son point de départ jusque vers Lyon et Bourg, il mesurait près de 450 kilomètres d'étendue.

D'un autre côté, le glacier de l'Isère, prenant sa source dans les hautes montagnes de la Tarentaise, et dont les nappes savoisiennes se reliaient aux glaces Valaisannes par le col de Faverges, près d'Albertville, passait par-dessus la montagne de Montmelian (1190 m.) et gagnait Chambéry, puis Culoz par la Cluse du Bourget, après avoir reçu les glaces de la Maurienne.

Par la vallée de la Rochette il envahissait la vallée d'Allevard, comblée par les glaces du Grand-Charnier, du Gleyzin, du Grand-Glacier. Le niveau des glaces dépassait celui de la montagne de Bramefarine, ainsi que le témoignent les blocs erratiques couronnant sa dorsale.

Alimenté par les glaciers tributaires de la chaîne de Belledonne, glaciers du Bréda, de Theys, des Adrets, de Saint-Martin-d'Uriage, etc., il descendait la vallée du Graisivaudan[1], couvrait, à 1,000 m. au-dessus du niveau actuel de l'Isère, les terrasses d'alluvion du bassin de Grenoble, et marié aux glaciers de la Romanche et du Drac, provenant des bassins alimentaires de la Grave, du cirque de la Bérarde, du Champsaur, du Dévoluy, du Trièves, il enfilait la cluse de Moirans entre les montagnes de Lans et celles de la Chartreuse.

Les variolithes du Drac, les gneiss amphiboliques et les diorites de l'Oisans, caractérisent les lambeaux des moraines de ces anciens glaciers.

Entre Grenoble et Voiron, le glacier principal se soudait au glacier secondaire du massif de la Chartreuse ou autrement dit à la nappe du Guiers; ce massif était envahi en partie par les avalanches descendant des sommets de Chamechaude et du Grand-Som, et en partie par les branches glaciaires, rameaux dérivés du courant principal de Chambéry et du Bourget, lesquels, grâce aux déchirures profondes qui sillonnent ce massif, y pénétraient soit en franchissant le col du Frêne, soit en escaladant les petits chaînons calcaires des Échelles, de Chaille, etc. Puis, continuant sa route, il allait s'étaler sur les bas plateaux de Morestel, les plaines de Bourgoin (217 m.), pour de là gagner, avec les nap-

[1] M. Lory a découvert, près de la colline de Saint-Nazaire, les vestiges des anciennes moraines terminales du glacier qui descendait de Belledonne par la Combe-de-Lancey.

pes du glacier du Rhône, qu'il rencontrait, les plaines Lyonnaises et les Dombes. De l'épaisse masse glaciaire débouchant de la Cluse de Grenoble, se détachaient deux autres branches : l'une, contournant le promontoire calcaire ou Bec-de-l'Échaillon et s'engageant entre le Vercors et le plateau de Chambaran, dans la vallée actuelle où coule l'Isère ; l'autre, s'intercalant comme un coin entre ce dernier plateau et celui de Bonnevaux, dans la vallée de la Côte-Saint-André.

A Montmélian, le glacier de l'Isère se déversait, d'une part, dans les Bauges par le col du Pré (1138 m.) et la vallée des Aillons ; d'autre part, dans la vallée de la Thuile, se répandant par dessus les hauteurs de Curienne jusqu'à Thoiry et sur le plateau de Saint-Jean-d'Arvey.

Si nous nous dirigeons vers les Hautes-Alpes, nous voyons que le courant glaciaire, alimenté par les névés du Thabor, du Mont-Genèvre, du Viso et du Pelvoux, remplissait la vallée de la Durance et les gorges affluentes pour rejoindre, avons-nous déjà dit, à Sisteron la nappe de glace qui, descendant du massif de Chaillol et du Haut-Champsaur, couvrait Gap et Tallard après avoir comblé la vallée du Drac.

Puis, au-dessus de cette immense mer de glace, émergeaient comme des îlots escarpés les sommets du Jura, les cimes du massif de la Grande-Chartreuse, les crêtes dentelées des Alpes dominées par la coupole argentée du Mont-Blanc.

Durant leur parcours, ces pesantes masses de glace ne se sont pas bornées à jouer le rôle de véhicule. Triturant le sol à leur base, elles ont, en glissant, frotté, poli les roches sousjacentes et les ont burinées de

stries à direction généralement voisine de celle du transport.

Qui de nous, dans ses courses alpestres, n'a eu l'occasion de voir dans le fond et sur les flancs des grandes vallées, dans l'Oisans, le Briançonnais[1], ces roches cannelées, à surface lisse, d'un poli vitreux, moutonnées, pour me servir du terme consacré, sur lesquelles on ne peut aventurer le pied sans risquer de glisser, et comme dit Toppfer, « de continuer de sa personne le « frottement des glaciers disparus. »

Mais ce n'est pas tout. L'érosion glaciaire a exercé son action d'une façon plus intense ; dans son mouvement continu de progression, le glacier a laissé de son passage des empreintes plus indélébiles. Ce burineur et polisseur de roches, ce broyeur est devenu un formidable excavateur. C'est ainsi que la nappe glaciaire, que nous avons vu déboucher par la gorge étroite de Grenoble, arrêtée à Moirans et refoulée vers le S.-E. par le courant puissant des nappes de la Chartreuse, auquel elle venait se heurter, en vertu de cette énergique compression latérale et du remous qui en résultait, affouillait en tournoyant, comme le fait remarquer M. Lory, les alluvions anciennes qui remplissaient la gorge; elle découpait à l'emporte-pièce les plateaux de mollasse de Tullins, creusant et déblayant la vallée de l'Isère dans la direction qu'elle suit de nos jours depuis Moirans au Rhône. De cette époque date l'abandon par l'Isère de son ancien lit entre

---

[1] Vallées de Névache, de Freyssinières.

Voiron et Rives, dans la vallée de la Côte-Saint-André.

Les lacs de la Savoie (Annecy, Bourget), de la Suisse (lac de Genève), ne sont autre chose que les cuvettes des anciens glaciers alpins, l'emplacement des culots de glace qu'ils déposaient quand, heurtés par un obstacle insurmontable et ralentis dans leur cours, ils affouillaient le sol de leur bassin. Lors de la retraite des glaciers, ces culots, masses inertes sur lesquels ils cheminaient, fondirént, donnant ainsi naissance aux nappes lacustres actuelles.

Cette prodigieuse extension des glaciers quaternaires suppose nécessairement une longue période, durant laquelle la température était bien inférieure à celle qui existe depuis le commencement des temps historiques. A quelle perturbation météorologique dès lors attribuer le climat sibérien qui régnait sur nos contrées, aujourd'hui tempérées, et les ensevelissait sous un vaste linceul de glace? Faut-il, pour expliquer cette époque de refroidissement prolongé, supposer comme on l'a fait, un déplacement de l'axe terrestre, ou une extinction temporaire et partielle du soleil? Faut-il, avec M. Babinet, prétendre que le soleil de cette époque fut voilé par des espèces de nébuleuses ou des nuages cosmiques? Non, la solution n'est pas là, croyons-nous.

A l'époque glaciaire, le soleil n'avait pu perdre partiellement ni sa lumière, ni sa chaleur; la grande fluctuation de température observée à cette époque et qui jeta une perturbation si profonde dans les conditions telluriques fut, selon toute probabilité, la conséquence de la formidable oscillation terrestre qui donna nais-

sance à l'éruption alpine. Quelque paradoxale que puisse paraître l'assertion, une diminution dans l'énergie solaire ne tendrait à rien moins qu'à tarir la source des glaciers. Et, en effet, que réalisent les hautes cimes neigeuses qui se dressent au-dessus des glaces éternelles, sinon la condensation des vapeurs formées au-dessus des mers ? En un mot, glaciers et océan ne constituent-ils pas un gigantesque appareil distillatoire dont le soleil est la source de chaleur ? Ceci admis, il s'ensuit que l'accumulation des glaces sur ces grands *condenseurs de surface,* les montagnes, nécessite à la surface des océans une puissante distillation que seule la chaleur solaire peut provoquer et entretenir. Prétendre que les glaciers se développeront par suite d'une diminution de cette chaleur solaire, c'est méconnaître une des lois physiques les plus élémentaires, ou croire que la grande machine atmosphérique, dans son fonctionnement, obéit à des lois contraires à celles qui régissent les appareils de même ordre de nos laboratoires ; c'est prétendre, en somme, que dans un alambic on excite la distillation en diminuant l'intensité du calorique sous la chaudière.

On est donc conduit à croire, avec Tyndall [1], qu'à l'époque glaciaire la condensation était perfectionnée.

Que suffisait-il pour cela ? Que les montagnes fussent plus élevées que de nos jours. Avec l'altitude, en même temps que s'abaissait la température de l'air, croissait le pouvoir condenseur, la force réfrigérante.

---

[1] Tyndall, *The glaciers of the Alps,* London, 1860.

Or, l'assurgissement des grandes Alpes ne marquait-il pas le prélude de cette période glaciaire ?

Si à cela nous ajoutons, comme l'indique Lyell, la complète submersion, à cette époque, de l'Afrique centrale, autrement dit l'existence d'une vaste mer couvrant le Sahara, mer dont la Méditerranée serait le dernier vestige ; si nous nous représentons l'immense provision de vapeur d'eau que la chaleur équatoriale devait extraire de ce vaste réservoir et qui montait, transportée par les grands courants atmosphériques, vers les sommets des Alpes, nous comprendrons l'intensité de la précipitation qui devait s'opérer, avec des condenseurs aussi énergiques que les géants alpins et une chaudière évaporatoire aussi colossale que la mer africaine.

Hâtons-nous de dire qu'il n'est pas besoin d'admettre, pour expliquer l'extension des glaciers quaternaires, une révolution bien considérable dans l'état calorifique de l'atmosphère. Si nous en croyons un savant météorologiste, Charles Martins, il suffit d'un abaissement de 4° dans l'échelle de la température normale pour expliquer le phénomène de la période glaciaire. Dans ces conditions, nos Alpes reprendraient leur cachet polaire, leur ancien aspect arctique ; de nouveau la plaine suisse, par exemple, verrait s'étaler à sa surface les nappes glaciaires qui, aujourd'hui, descendent à 1150 m. d'altitude aux environs de Chamounix.

Plus tard, une nouvelle oscillation du sol, due à la mobilité de l'écorce terrestre, sans cesse en travail, provoqua un affaissement des contrées alpines, et par suite leur climat se radoucit : le pouvoir condenseur des sommets s'était affaibli. D'autre part, avec l'émer-

sion de l'Afrique centrale disparut la vaste mer Saharienne ; une terre aride succéda à la plaine marine ; cette source d'évaporation tarie, les grands courants atmosphériques, qui jadis venaient « y boire des my« riades de tonneaux d'eau, » pour me servir d'une expression imagée de Maury, abordèrent plus chauds et moins humides les cimes affaissées de nos chaînes alpines.

A la faveur de cette détente presque subite dans la rigueur du climat, nos Alpes se dépouillèrent du manteau de glace et de neige qui les recouvrait.

Ainsi que le dit le docteur Rengade dans son remarquable ouvrage de *La Création naturelle et les Êtres vivants,* les neiges et les glaces partout à la fois se fondirent et donnèrent naissance à des torrents, à des fleuves, entraînant un prodigieux volume d'eau.

« Ce fut le commencement d'une effroyable débâcle « qui, dans les contrées les plus méridionales, dut se « continuer sans répit jusqu'à la disparition des plus « hautes neiges, jusqu'à la fonte des derniers gla« çons.

« Dans les montagnes, les premières eaux se glis« sant sous les glaciers, les rompaient, les détachaient, « les emportaient par fragments énormes avec les « lourdes moraines dont ils étaient chargés. Furieuses, « elles se précipitaient dans les ravins profonds, dans « les gorges creuses où pêle-mêle tous les débris « qu'elles roulaient s'entrechoquaient dans un fracas « horrible, déracinant les arbres, démolissant les ro« chers, sapant à leurs basses les buttes de granit ou « les dykes de basalte et déterminant à toute heure « leur écroulement.

« Tous ce chaos de glaçons et de pierres, à grand « bruit descendait sur les flancs déchirés de la mon- « tagne pour se déverser en cascades dans la plaine...»

Durant cette ère torrentielle, à laquelle succéda le régime hydrographique actuel, se creusèrent jusqu'à plusieurs centaines de mètres de profondeur, par endroits, dans les remblais d'alluvions anciennes, la plupart des vallées au fond desquelles coulent inoffensives aujourd'hui nos rivières. De là l'origine de ces terrasses de même horizon que l'on observe, bordant des deux côtés le sillon fluvial.

Disons pourtant que, dans certaines de nos contrées alpines, l'œuvre d'érosion et de nivellement accomplie par les glaciers jadis avec tant de vigueur, continuée par les grands courants diluviens ensuite, se poursuit de nos jours sous nos yeux avec une effrayante intensité. Il suffit de parcourir, dans les Hautes-Alpes, certaines vallées du Briançonnais et de l'Embrunais, le Dévoluy *(devolutum)*, pour se rendre compte des terribles effets de dénudation produits par les eaux torrentielles. Ces régions, ainsi que l'écrivait un Conservateur des forêts qui les a longtemps habitées, offrent au voyageur l'aspect d'un édifice délabré, d'un pays qui se détruit et qui marche à grands pas vers sa conversion en un désert.

En effet, chaque année la quantité de sol arable y diminue, emportée grain à grain par les eaux sauvages ; la richesse publique s'y amoindrit, la population émigre, et si des mesures promptes et énergiques n'étaient prises pour arrêter les effets désastreux de cette dégradation du sol, c'en serait fait des Hautes-Alpes ; un jour viendrait où ce département frontière,

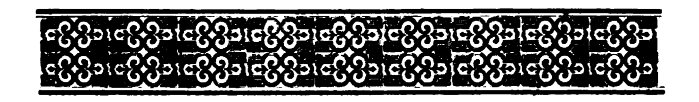
« intéressant aussi bien par les souvenirs de son histoire que par l'honnêteté de sa population[1], » serait rayé de la liste des contrées habitables : la France compterait des ruines de plus et un département de moins.

E. CHABRAND,
Ingénieur des arts et manufactures.

---

[1] Blerzy, *Torrents, fleuves et canaux de la France.*





VI.

VARIÉTÉS

LES RÉCENTS PROGRÈS DE LA PHOTOGRAPHIE

Les physiciens disent que la lumière est une vibration, mais comme nous ne savons pas encore ce qui engendre cette vibration et ce qui la modifie, comme nous ne savons pas pourquoi cette lumière, blanche à l'origine, donnera à notre œil l'impression du vert selon qu'elle se réfléchit sur tel objet, du jaune si elle se réfléchit sur tel autre, ou même de couleurs diverses et successives, selon que l'on aura passé sur l'objet visé des enduits différents, la science de la lumière et toutes celles qui en dérivent sont encore loin d'être possédées par l'homme à titre de connaissance acquise et rationnelle.

Nous ne savons pas davantage le pourquoi de la photographie, c'est-à-dire la loi en vertu de laquelle la lumière décompose ou favorise la décomposition de

certains sels métalliques et, en particulier, des sels d'argent. En l'état, la photographie est une science empirique, c'est-à-dire une science faite d'observations et d'expériences, et, dès lors rien d'étonnant que des expériences, reprises avec de nouveaux procédés et mieux conduites, arrivent à des résultats bien différents de ceux qu'elles amenaient naguère.

I. — Révélateur à l'hydroquinone.

C'est ainsi que, cherchant empiriquement les substances qui pouvaient favoriser la décomposition des sels d'argent insolés, c'est-à-dire les révélateurs, on avait déjà essayé, il y a quelque dix ans, du pouvoir de l'hydroquinone. Des résultats médiocres avaient discrédité ce produit, et on s'en était tenu à l'acide pyrogallique et au protosulfate de fer. Ces deux révélateurs se partageaient la faveur des opérateurs, et l'on était communément d'avis que le révélateur au protosulfate de fer donnait des clichés plus propres, plus nets et plus vigoureux quand il s'agissait de premiers plans, et que l'acide pyrogallique, surtout employé avec le sulfite et le sous-carbonate de soude, rendait mieux les divers plans des lointains et donnait des clichés plus fouillés et plus harmonieux.

Nous avons publié, dans nos deux précédents articles, les formules de ces divers révélateurs (voir *Annuaires* n° 10 et n° 12).

L'an dernier, les essais de révélation à l'hydroquinone ont été repris, et soit à raison d'une préparation plus parfaite, soit à raison des émulsions avec les-

quelles il se trouvait en contact, il a donné des résultats qui l'ont bientôt classé au premier rang. Comme vigueur de développement, comme intensité et minutie du cliché, il est supérieur aux autres réactifs employés, et la beauté des tons, ainsi que la propreté des négatifs préparés avec cet agent, lui assurent une préférence incontestable sur le fer et le pyrosulfite. Il est encore sans rival au point de vue de la conservation du bain complètement préparé, et partant de la rapidité des opérations, comme aussi au point de vue de la propreté des doigt des amateurs. Enfin, avec lui, les voiles occasionnés par un éclairage défectueux du laboratoire ne sont pas à craindre, ce qui est allé jusqu'à faire dire qu'on pourrait manipuler à une faible lumière grise les plaques sensibles destinées à être révélées à l'hydroquinone.

Il n'a d'autre inconvénient que de nécessiter un alunage plus soigné et des lavages plus prolongés.

Quant au prix de revient de cet agent, il a beaucoup baissé depuis que l'usage s'en est propagé, et actuellement il est à peu près au même prix que l'acide pyrogallique.

Préparation du bain. — Voici la manière de préparer le bain révélateur :

I. — On fait une première solution composée de sulfite de soude à 25 %, soit :

Sulfite de soude..........	250 gr
Eau ordinaire, un litre ou..	1.000 gr

et on la filtre.

II. — On fait aussi une solution à 25 % de souscarbonate de soude, soit :

Sous-carbonate de soude...	250 g
Eau ordinaire, un litre ou..	1.000 g

et on la filtre également.

Puis on prend 300 centimètres cubes de la première solution, celle de sulfite de soude, et on les fait chauffer au bain-marie jusqu'à 50° à 70°.

On y projette alors 10 grammes d'hydroquinone, et on agite avec une baguette de verre jusqu'à dissolution complète. On laisse refroidir et on filtre, puis on mélange avec 600 centimètres cubes de la seconde solution, celle de sous-carbonate de soude, et on a ainsi le bain révélateur.

La liqueur ainsi produite contient :

Sulfite de soude........	75 g
Sous-carbonate de soude.	150 g
Hydroquinone..........	10 g
Eau....................	900 g

Elle doit être presque complètement incolore, ayant à peine une légère tendance au jaune opale, absolument limpide,— il faut filtrer aussitôt que cette limpidité paraîtrait vouloir s'altérer, — et se conserve presque indéfiniment, même en pleine lumière.

Mode d'emploi. — Pour s'en servir, on en met dans une cuvette la quantité ordinairement nécessaire pour baigner abondamment une plaque, et il n'est pas nécessaire, comme pour le fer ou le pyrosulfite, d'agiter la cuvette : le liquide agit au repos d'une façon parfaitement homogène.

Quand le négatif paraît suffisamment venu, on le lave abondamment, puis on le plonge dans une dissolution à 5 ou 6 °/₀ d'alun ordinaire ; on l'y laisse environ

cinq minutes, puis on lave de nouveau très abondamment, et on fixe à l'hyposulfite à 15 °/₀ comme d'ordinaire. Sorti du bain fixateur, le cliché sera de nouveau lavé avec grand soin. Si c'est une glace, il suffira de la mettre dans une laveuse à rainures, en renouvelant l'eau de temps en temps, ou mieux avec un courant constant. Si c'est une plaque pelliculaire ou un papier négatif, il faudra, après un premier lavage, procéder à un nouvel alunage qui durcira la couche sensible. Au sortir de ce second bain d'alun, la pellicule est mise dans une cuvette d'eau, où l'on voit bientôt se dessiner un petit nuage blanc, qui me paraît être formé d'alumine. Si on le laissait se déposer et sécher sur le cliché, il pourrait l'altérer gravement : on changera donc plusieurs fois l'eau de la cuvette, et finalement on essuiera légèrement le cliché avec un petit tampon de coton cardé. Un dernier lavage et on pourra sécher la pellicule ou le papier entre des buvards blancs.

Graduation. — Il reste à indiquer le moyen de graduer l'intensité de ce révélateur, qui est extrêmement vigoureux.

Il ne faut pas essayer de le faire, comme pour les autres révélateurs, avec le bromure de potassium ou d'ammonium. Le bromure doit être absolument proscrit, car, même en très petite quantité, il arrête complètement l'action de l'hydroquinone.

La graduation se fait par l'épuisement du bain, c'est-à-dire qu'on révèle les clichés instantanés avec un bain neuf, les clichés posés avec un bain vieux, et les clichés surexposés avec un bain très vieux.

On conserve donc les vieux révélateurs, et il est très facile d'avoir dans le laboratoire trois ou quatre grands flacons : bain neuf, bain ayant servi, bain vieux et bain très vieux.

Un bain neuf commence à pouvoir servir pour des clichés posés quand il a développé cinq à six clichés instantanés. Il est, du reste, très facile de diminuer l'intensité d'un bain neuf en le mélangeant par tiers ou par moitié avec un bain épuisé.

Le propre du révélateur à l'hydroquinone étant une action très rapide (de une à trois minutes), on s'apercevra qu'un bain commence à être épuisé, — et à avoir besoin de l'addition d'une part de bain neuf, — quand il mettra huit à dix minutes à révéler un cliché. Il sera toujours bon, néanmoins, de le conserver pour sauver des clichés surexposés.

Chaque fois qu'on s'est servi d'un bain, il faut le filtrer avant de le refermer dans son flacon, car le moindre précipité peut en amener rapidement l'altération. C'est ce qui fait que la solution doit être faite à chaud et filtrée pour plus de sûreté, car un seul cristal non dissous d'hydroquinone, sert de point de départ à un nuage brunâtre, qui gagne de proche en proche et envahit tout le liquide, bientôt mis hors de service.

On peut arrêter la révélation en sortant le cliché du bain au moment où il a précisément acquis l'intensité voulue, et il n'y a pas lieu de la dépasser, car il ne baisse pas au fixage.

II. — Positifs par transparence pour projections.

De nos jours, beaucoup d'enseignements, de cours ou de conférences sont accompagnés de projections photographiques, et il est certain que devant un auditoire un peu nombreux, c'est en même temps qu'un élément d'attraction, un moyen puissant et commode de démonstration et de description. Mais les clichés pour projection étaient assez difficiles à faire : les couches de gélatino-bromure s'y prêtaient mal, et on en était encore ces temps derniers à les préparer au collodion humide. De là, certaines difficultés de manipulation dont les artistes mêmes ne triomphaient pas toujours, l'impossibilité presque absolue de faire des positifs pour projection avec des négatifs voilés ou même seulement sombres, et en dernière analyse le prix assez élevé de ces positifs.

L'emploi des papiers négatifs et surtout le développement à l'hydroquinone permettent maintenant, d'une manière très simple et très courante, l'obtention de très bons positifs.

Impression. — L'impression se fera de la manière ordinaire, en fixant le négatif à reproduire dans un chassis double ordinaire que l'on place tout ouvert dans une chambre à long tirage, dirigée obliquement sur le ciel. Par le trou qui sert à visser l'objectif, on introduit l'objectif d'une plus petite chambre orientée selon le même axe, et on met au point comme d'ordi-

naire, modifiant la dimension de l'image par le plus ou moins de tirage de la grande chambre, de façon à arriver, pour le positif ou la partie du positif que l'on veut employer à la dimension 5/6,5, qui est en général celle utilisée par les appareils projecteurs.

On mettra dans la petite chambre, comme d'ordinaire, le châssis chargé de papier Balagny, on posera le temps nécessaire, plutôt plus que moins, et on développera à l'hydroquinone, suivant la formule indiquée ci-dessus, de préférence avec un bain un peu fatigué, qui développera lentement : les tons prenant en ce cas une intensité plus grande et une teinte plus franchement noire.

Montage. — Tout le monde connait l'aspect extérieur des positifs pour projection, formant un rectangle de 10 centimètres sur 8 centimètres 3 millimètres, composés de deux lamelles de verre, réunies par des languettes de papier noir à aiguille, et entre lesquelles se trouvent et l'image positive et un cadre évidé de papier noir ne laissant passer que l'image à projeter.

Dans tous les anciens clichés pour projection, l'image, formée, comme nous le disions, au collodion humide, est adhérente à l'une de ces lamelles de verre, de sorte que si, dans les transports qu'on peut avoir à en faire, cette lamelle est brisée ou fendue, le positif est perdu, ou du moins complètement gâté par une fente irrémédiable que la projection ne fera que rendre plus apparente.

Notre système a l'avantage d'obvier à cet inconvénient.

Le cliché positif, impressionné comme il est dit ci-

dessus, révélé, fixé et séché, est séparé de son papier support et reporté sur une feuille de gélatine, suivant le procédé opératoire décrit aux pages 248 et suivantes de l'*Annuaire* n° 12 de l'année 1886.

Rappelons en deux mots ce procédé :

On prend une plaque de verre, cirée à la cire blanche (frottée avec un tampon de flanelle imbibée d'une solution normale de cire blanche dans une liqueur composée mi-partie d'éther sulfurique et mi-partie d'alcool), on l'immerge dans une cuvette contenant de l'eau pure, à la surface de laquelle on fait flotter indifféremment, dans un sens ou dans l'autre, la mince pellicule détachée du papier-support. Sortant la plaque de l'eau, on y fait adhérer, sans bulles d'air interposées, ladite pellicule, et l'on y applique une feuille de gélatine mince, préalablement ramollie dans un bain d'eau contenant 1/20e d'alcool et 1/20e de glycérine. On obtient une adhérence parfaite au moyen du rouleau, on fixe aux quatre côtés par des pinces de papier gommé, et quand le système est bien sec (au bout d'une nuit), on incise sur les quatre côtés, et on détache de la glace un cliché suffisamment rigide, plane et parfaitement transparent.

Le reste se devine.

On coupe sa feuille de gélatine portant le cliché à la dimension voulue (un peu moins de 10c sur 8c3), on l'applique contre le cadre de papier noir évidé et on serre le tout entre deux lamelles de verre de la dimension voulue, que l'on réunit au moyen de languettes de papier noir gommé.

On a ainsi un cliché parfaitement transparent, suffisamment énergique, et protégé contre les frottements

par les deux lamelles de verre qui n'ont plus d'autre office. De sorte que, si, dans les transports, elles se fendent ou se brisent, on les remplace le plus aisément du monde, la malléabilité de la feuille-support de gélatine lui permettant de n'en être point altérée.

III. — Impression aux encres grasses au moyen de l'autocopiste.

Alors que certaines parties de la photographie ou des manipulations photographiques ont fait, dans ces dernières années, des progrès considérables, il en est une qui est pratiquement restée stationnaire depuis bien longtemps, je veux parler du tirage des épreuves. Les épreuves chromées, dites au charbon, sont d'une obtention trop délicate et n'ont pas réalisé les espérances que l'on en avait conçues, et l'on en est resté aux épreuves aux sels d'argent, bien que l'on en connût toute la regrettable instabilité.

Il semble, pour le moment, que l'avenir des épreuves photographiques soit dans l'obtention commode et économique d'impressions aux encres grasses. Il y a des procédés, que l'on peut dire magnifiques, de photogravure, de phototypie, de photolithographie, etc., mais tous exigent un outillage industriel et une installation coûteuse.

On a cherché à mettre une méthode similaire à la portée des simples amateurs, et c'est à ce titre que nous mentionnons le procédé suivant, dont nous avons obtenu de fort jolis résultats.

Le principe qui sert de base à ce mode d'impression est la faculté singulière, quoique bien connue, de la gélatine bichromatée, de prendre du relief aux endroits où elle est insolée, et, par conséquent, de se modeler suivant les contours d'un négatif interposé.

La Compagnie française de l'Autocopiste a mis dans le commerce un petit appareil suffisamment commode, dont la description se joindra à celle du procédé opératoire.

On prend une feuille de gélatine étendue sur un papier parcheminé qui lui sert de support, et on la trempe dans un bain de bichromate de potasse à 2 °/₀. Quand elle est suffisamment sensibilisée, on l'applique, dans le cabinet noir, sur une glace soigneusement talquée, on passe le rouleau pour chasser les bulles d'air, et on laisse sécher dans cette position qui a pour but d'éviter les déformations de la gélatine et de lui assurer une grande planité. On expose alors à la lumière, sous un négatif, dans un châssis-presse ordinaire, cette feuille de gélatine sensibilisée, puis, quand l'impression est suffisante, on la lave pour la débarrasser de l'excès de bichromate non décomposé par la lumière, on la tend au moyen d'épingles ou de pinces quelconques sur une surface plane, et on la fait sécher.

La feuille ainsi préparée présente, à un toucher exercé, un léger relief suivant les contours du dessin du cliché ; elle peut être conservée indéfiniment.

Quand on veut s'en servir pour l'impression, on la plonge pendant un quart d'heure dans un bain d'eau glycérinée; on voit alors les reliefs s'accuser davantage. La feuille mouillée est pincée dans un cadre spé-

cial, sous lequel on glisse un bloc de bois blanc surmonté d'un morceau de feutre, et, en refermant l'appareil, elle se trouve parfaitement tendue en saillie du cadre, et formant ainsi une véritable planche d'impression.

On l'encre alors avec un rouleau, on la surmonte d'un cache destiné à protéger les marges de l'épreuve, puis on place le papier qui va recevoir l'impression : on le recouvre d'un morceau de feutre et d'une planchette de bois dur, et il suffit de serrer le tout sous la presse à copier pour obtenir l'image.

Un peu de pratique donne bien vite la dextérité nécessaire.

On en fait ainsi facilement trente à quarante épreuves à l'heure.

Quand on en a suffisamment tiré, on démonte le cadre et on en sort le parchemin gélatiné. On le lave à l'essence de térébenthine, et on n'a plus qu'à le laisser sécher entre deux feuilles de buvard pour pouvoir s'en servir tant que l'on voudra.

Il est, comme on le voit, bien facile, avec un appareil dont le prix est modique et le fonctionnement très simple, de se procurer des épreuves inaltérables et dont la finesse est absolument la même que celle des épreuves aux sels d'argent. — Une difficulté, cependant, ou plutôt une complication pourra arrêter dans cette voie les amateurs qui se servent de glaces et font leurs clichés sur verre, c'est la nécessité de retourner le cliché pour que l'impression puisse en être obtenue dans le vrai sens. Les moyens d'obtenir un cliché retourné sont bien connus et nous n'avons pas à les décrire ici.

Mais il n'est pas besoin d'y recourir avec les clichés pelliculaires, qui peuvent se tirer à volonté dans l'un et l'autre sens, et l'usage des pellicules ou des papiers Balagny nous permettra d'aborder sans ce léger retard l'impression des clichés aux encres grasses.

Il y a là, pour les tirages à petit nombre et pour l'usage des amateurs, un progrès fort sensible et qui était à signaler. L'attention des chercheurs semble maintenant portée de ce côté, et, dès lors, nul doute que de nouveaux perfectionnements ne viennent bientôt améliorer encore cette branche importante de la pratique photographique.



IV. — Encre pour marquer les clichés.

Tous les amateurs qui conservent leurs clichés ont pu trouver une certaine difficulté à leur imprimer une marque qui aidât, par la suite, à les reconnaître. Une étiquette gommée peut gêner pour le tirage, se détacher même et laisser sans indication un cliché que l'on est, par la suite, bien empêché pour identifier.

J'ai essayé à ce sujet d'une formule trouvée dans le journal *La Nature* et dans les *Recettes utiles* de Gaston Tissandier, et je m'en suis fort bien trouvé pour cet usage.

On prend :

Bitume de Judée	20	parties.
Vernis copal	10	—
Benzine additionnée de noir léger..	100	—

on fait dissoudre dans un flacon bouché à l'émeri, et on a soin d'agiter chaque fois avant de s'en servir.

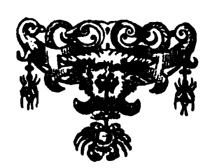
On a ainsi une encre très siccative, avec laquelle on peut écrire sur le cliché ou sur la partie polie de la pellicule, dans l'espace laissé libre par la feuillure du châssis, et qui laissera une impression résistant aux contacts, aux lavages, et voire même aux renforcements.

Tels sont les progrès, les recettes, les résultats nouveaux qu'il nous a paru intéressant de vulgariser cette année. L'an prochain, sans doute, il s'en sera produit encore d'autres, peut-être plus importants, que nous porterons alors à la connaissance de nos collègues.

Juin 1888.

H. FERRAND,

Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.





NÉCROLOGIE

Un des membres qui portaient le plus d'intérêt à notre Société, un de nos compatriotes, M. René Ducruy, capitaine d'artillerie, à Lyon, a succombé le 2 février 1888 aux suites d'une chute de cheval.

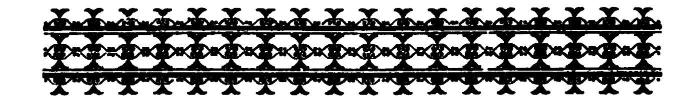
M. Ducruy était né à Grenoble le 30 mars 1853; suivant le témoignage de ses chefs, c'était un officier des plus distingués, appelé à rendre à son pays des services exceptionnels. Son caractère loyal, simple et aimable lui avait attiré de nombreuses et vives sympathies.

Fervent adepte de notre Société, il parlait de nos montagnes avec enthousiasme : il les aimait et les faisait aimer. On le voyait souvent aborder hardiment les cols les moins connus pour y chercher, outre les satisfactions de l'alpinisme, des renseignements à utiliser au point de vue stratégique dont son esprit d'élite était toujours préoccupé.

La Société des Touristes du Dauphiné déplore amèrement cette perte prématurée, et en consignant dans ses annales le précieux souvenir de M. René Ducruy, elle prie sa famille désolée de l'associer à ses regrets.

Lorinhes.



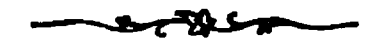


VIII.

LISTE DES OUVRAGES

ACQUIS A LA SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ PENDANT L'ANNÉE 1887-1888.

Ces ouvrages pourront être prêtés à ceux des sociétaires qui en feront la demande à M. le Président.



Alpine journal, année 1887. — Don de l'Alpine-Club.

Annuario della Societa degli Alpinisti Tridentini, nº 13, 1886-1887. — Don de cette Société.

Annuario della Sezione Fiorentina du C. A. I., 1887. — Don de cette Section.

Annuaire du Club-Alpin français, nº 13, 1886. — Don de la Direction centrale du C. A. F.

Ce volume contient sur le Dauphiné les articles suivants :

Les voies anciennes des glaciers du Pelvoux (Les documents écrits; les passages anciens; de la Bérarde à Ville-Vallouise par le col de Côte-Rouge; de Brian-

çon à la Bérarde, par le col du Clot des Cavales; ascension de la Barre des Écrins par l'arête occidentale), par M. P. Guillemin. — Le congrès de Briançon, 12, 13, 14 et 15 août 1886; I. La réunion des alpinistes à Briançon, par M. A. Lemercier; II. Les Alpes du Briançonnais, par M. Ch. Durier. — Précis d'un voyage à la Bérarde en Oisans, dans les grandes montagnes de la province de Dauphiné (1786), reproduction d'un manuscrit de Dominique Villars, avec une introduction de M. H. Gariod. — Quelques ascensions dans les Alpes françaises et dans les Pyrénées, par M. F.-E.-L. Swan. — Quelques jours dans les Alpes françaises, par M. J. Maitre. — Ascension du glacier d'Argentière, près d'Allevard, par M. V. Cadiat. — Ascension du Moucherotte (1906 m.), par M. J. Delmas.

BARBIER (P.-V.). — Étude sur les marbres et les pierres d'ornement du royaume italien. — Don de l'auteur.

— De Paris à Milan par le Mont Cenis. — Don de l'auteur.

BRUNET. — La vallée du Graisivaudan. — Don de l'auteur.

BULLETIN MENSUEL DU C. A. F. — Don de la Direction centrale du C. A. F.

BULLETIN DE LA SECTION D'AUVERGNE DU C. A. F., nº 11, 1887. — Don de cette Section.

BULLETIN DE LA SECTION DU SUD-OUEST DU C. A. F., nº 21, 1887. — Don de cette Section.

BULLETIN MENSUEL DE LA SECTION DES VOSGES DU C. A. F., 1887. — Don de cette Section.

BULLETIN DU CLUB-ALPIN BELGE, nº 10, 1888. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE TOURS, année 1888. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES, 1887. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, 1887. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE, 1887. — Don de cette Société.

BUTTLETI DE L'ASSOCIACION D'EXCURSIONS CATALANA, 1887. — Don de cette Société.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS. — Don de cette Société.

ÉCHO DES ALPES (L'), publication des Sections romandes du S. A. C., 1886.

DÉCHY (M. DE). — La Svanétie libre, la haute vallée longitudinale de l'Ingour.
— Voyage dans le Caucase.
Dons de l'auteur.

GABET (F.). — Souvenirs de la réunion générale du Club-Alpin français dans les Vosges en 1887. — Don de l'auteur.

GUILLEMIN (P.). — Les voies anciennes des glaciers du Pelvoux (avec deux cartes). — Don de l'auteur.

JAHRBUCH DES SCHWEIZER ALPEN CLUB, 1886-87. — Don du Club-Alpin Suisse.

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN UND ŒSTERREICHISCHEN ALPENVEREINS, 1887. — Don de cette Société.

ŒSTERREICHISCHEN ALPENVEREIN, 1862-1887. — Section Austria des D. M. Œ. A. V. — Don de cette Section.

ŒSTERREICHISCHEN ALPEN ZEITUNG, 1887. — Don du Club-Alpin Autrichien.

ŒSTERREICHISCHEN TOURISTEN ZEITUNG, 1887. — Don du Club des Touristes Autrichiens.

OSONA (A.). — Guia del Alt Pla de Barcelona y del Baix Valles.

— Guia itineraria del Valles superior osia del Congost al Llobregat dividida en 72 itineraris.

— Guia itineraria de las Serras de la Costa de Llevant osia del Besos al Tordera.

— Guia général de las Montanyas de la regio del Montseny.

Dons de l'Association d'Excursions Catalana.

RATTI ET CASANOVA. — Guida illustrata della Valle d'Aosta. — Don de M. Casanova.

REVUE GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE, 1887. — Don de M. G. Renaud.

RIVISTA ALPINA ITALIANA, 1887. — Don du C. A. I.

VIGNET (Louis). — Le fond du sac d'un vieux touriste. Rapsodies italiennes, 2e série. — Don de l'auteur.

ZEITSCHFRIT DES DEUTSCHEN UND ŒSTERREICHISCHEN ALPENVEREINS, 1887. — Don de cette Société.





TABLE DES MATIÈRES

I.

II.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ.

III.

CHRONIQUE DE LA SECTION DE PARIS.

IV.

COURSES ET ASCENSIONS.

V.

ARTICLE SCIENTIFIQUE.

VI.

VARIÉTÉS.

VII.

VIII.

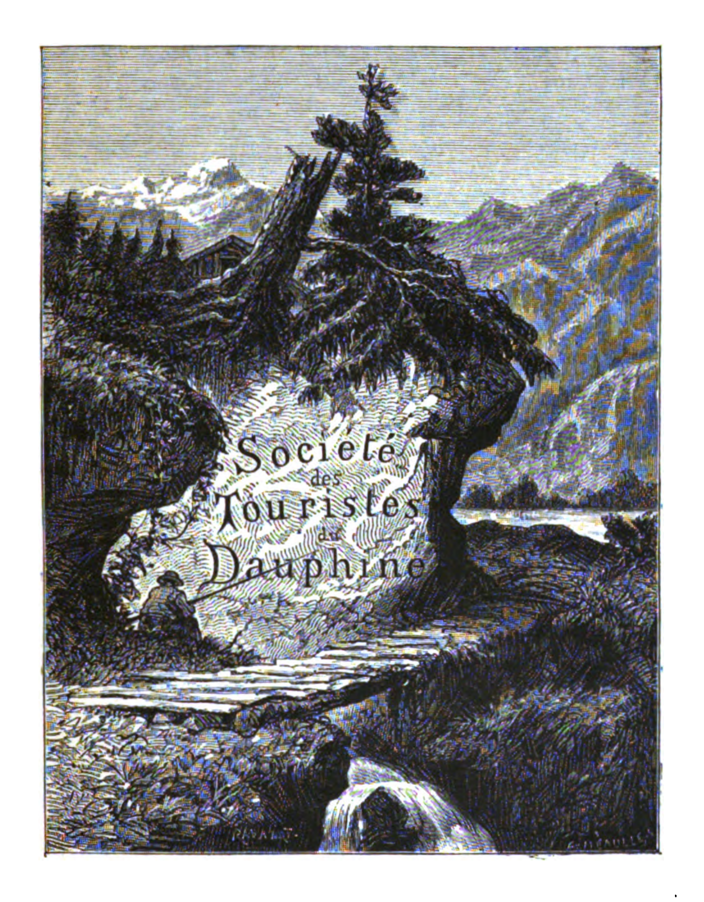
Prière d'adresser les publications et les communications au siège social de la Société :

Rue Montorge, 11, à Grenoble.



ANNUAIRE N° 14

1888



GRENOBLE

TYPOGRAPHIE F. ALLIER PÈRE ET FILS

1889

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES TOURISTES

DU DAUPHINÉ

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES TOURISTES

DU DAUPHINÉ

QUATORZIÈME ANNÉE

1888



GRENOBLE

IMPRIMERIE F. ALLIER PÈRE ET FILS
Grande-Rue, 8, cour de Chaulnes

1889



I.

SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ

SIÈGE SOCIAL : rue Montorge, 11.

EFFECTIF DES MEMBRES

Au 1er mars 1889.



Effectif des membres au 1er mars 1888 (Section de Paris comprise)..................	632 membres.
Admis depuis..................	40 —
Nouveaux membres de la section..	12 —
Total.....	684 membres.
Décès ou démissions............	76 —
Effectif au 1er mars 1889.........	608 membres.



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1889.

M. Jean COLLET, professeur à la Faculté des sciences, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble, *président*.

M. Édouard FAURE, juge d'instruction, place Vaucanson, 2, à Grenoble,
M. Armand CHABRAND, avocat à la Cour d'appel, rue Casimir-Perier, 4, à Grenoble,
vice-présidents.

M. Victor BERTRAND, avocat à la Cour d'appel, rue Voltaire, 8, à Grenoble, *secrétaire*.

M. Georges DODERO, préparateur à la Faculté des sciences, quai Créqui, 3, à Grenoble, *secrétaire-adjoint*.

M. Adolphe MASIMBERT, avocat à la Cour d'appel, rue Bayard, 2, à Grenoble, *archiviste-bibliothécaire*.

M. Saint-Sever PAGÈS, avocat à la Cour d'appel, rue de la Paix, 4, à Grenoble, *trésorier*.

M. Lucien BOURRON, avoué à la Cour d'appel, rue Saint-Jacques, 9, à Grenoble,
M. Ernest DUGIT, doyen de la Faculté des lettres, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble,
M. Henri FERRAND, avocat à la Cour d'appel, rue Sainte-Claire, 7, à Grenoble.
M. JOUFFRAY, place de l'Étoile, 2, à Grenoble,
M. Maurice MERCERON, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Liberté, 5, à Grenoble,
M. Paul MICHOUD, étudiant en droit, place du Lycée, 2, à Grenoble,
M. CHARLES PÉRONNET, trésorier de la Caisse d'épargne, place de Gordes, 4, à Grenoble.
commissaires.



BUREAU DE LA SECTION DE PARIS POUR 1889.

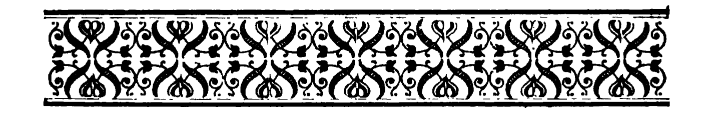
M. SAINT-ROMME, député de l'Isère, rue Sainte-Beuve, 6, à Paris, *président*.

M. Gustave CENDRE, directeur général des chemins de fer de l'État, boulevard des Batignolles, 76, à Paris,
M. Charles RABOT, avocat à la Cour d'appel, rue de Condé, 11, à Paris,
} *vice-présidents*.

M. Paul MOISSON, avocat à la Cour d'appel, rue des Saints-Pères, 71, à Paris, *secrétaire*.

M. Edmond BAYARD, rue de Lisbonne, 18, à Paris, *trésorier*.

M. Jules BOMPARD, ingénieur, rue d'Assas, 16, à Paris,
M. RAYNAUD, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, rue de Miromesnil, 66, à Paris,
M. RUBIN, sculpteur, boulevard de Vaugirard, 96, à Paris,
} *commissaires*.



II.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ

AGNIEL (Charles), lieutenant-colonel commandant le 39me régiment territorial d'infanterie, à Allevard (Isère).

ALLARD (Félix), docteur en médecine, membre du Club-Alpin français, rue Hector-Berlioz, 6, à Grenoble.

ALLARD DU PLANTIER, propriétaire, à Voiron (Isère).

ALLEGRET (Édouard), négociant, à Moirans (Isère).

ALLEMAND (Joseph), jardinier en chef de la Ville, au Jardin des Plantes, à Grenoble.

ALLOTTE DE LA FUYE, membre du Club-Alpin français, place Notre-Dame, 1, à Grenoble.

ALLIER (André), membre du Club-Alpin français, à Annecy.

ALLIER (Joseph), imprimeur-éditeur, membre du Club-Alpin français, Grande-Rue, 8, à Grenoble.

ALLIER (Julien), à Crémieu (Isère).

ALLIZON, directeur de la Banque de France, à Aurillac.

ANDERT (Raoul D'), rue Lesdiguières, 26, à Grenoble.

ARDUIN (Alfred) fils, membre du Club-Alpin français, place Vaucanson, 2, à Grenoble.

ARMAND, propriétaire, rue du Lycée, 30, à Grenoble.

ASQUER, proviseur en retraite, à Perpignan.

ASTOR (Auguste), professeur à la Faculté des sciences, boulevard de Bonne, 1, à Grenoble.

AUGERD (Victor), ancien vice-président du Tribunal civil, membre du Club-Alpin français, à Bourg (Ain).

AUREL (Edmond), avocat, rue Villars, 5, à Grenoble.

AUSSET, préfet.

AYNARD (Charles), avocat, place de la Charité, 5, à Lyon.

BABOIN (Reymond), hôtel de la Cité, 2, à Grenoble.

BAILLEYDIER, professeur à la Faculté de droit, rue des Alpes, 6, à Grenoble.

BALLY (Eugène), notaire honoraire, à Voiron (Isère).

BALLY (Fernand), notaire, à Voiron (Isère).

BARATIER (Émile), libraire, place Victor-Hugo, à Grenoble.

BARATIER (Mme Émile), place Victor-Hugo, à Grenoble.

BARATIER (Joseph), imprimeur, à Voiron (Isère).

BARBAS (Achille), propriétaire, à Saint-Égrève (Isère).

BARDONNAUT (Georges), École Saint-Cyr.

BARNIER (Michel), clerc de notaire, à Voiron (Isère).

BARRAL (Le baron Édgard DE), à Soissons (Aisne).

BARTHOLOMOT, président de chambre à la Cour d'appel, à Lyon.

BASSON (François), fabricant de rubans, membre du Club-Alpin français, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

BAUDRAND, propriétaire, à Saint-Mury-Meylan, près Grenoble.

BAYOUD (Henri), teinturier en peaux, Ile-Verte, à Grenoble.

BAYOUD (Paul), teinturier en peaux, Ile-Verte, à Grenoble.

BEAUDOIN, professeur à la Faculté de droit, rue Haxo, 6, à Grenoble.

BECKER (Auguste), professeur au Lycée, à Grenoble.

BELZ (Edmond), inspecteur principal à la Direction générale des Postes et Télégraphes, à Paris.

BENOIT (Adolphe), membre du Club-Alpin français, substitut du procureur de la République, à Lyon.

BENOIT-CATTIN, avocat, rue de Bonne, 17, à Grenoble.

BERGER (Jacques), négociant, membre du Club-Alpin français, place Croix-Paquet, 5, à Lyon.

BERGÈS (Aristide), ingénieur civil, manufacturier, membre du Club-Alpin français, à Lancey (Isère).

BERNARD (Jules), artiste peintre, cours Berriat, 11 *bis*, à Grenoble.

BERNARD (Jules), conseiller à la Cour d'appel, rue Barnave, 22, à Grenoble.

BERNIS (Le comte DE), château de Crolles (Isère).

BERNIS (La comtesse DE), château de Crolles (Isère).

BERTHIER, percepteur, à Valbonnais (Isère).

BERTHOLLET (Alexis), fabricant de papiers, à Voiron (Isère).

BERTHOLLET (Louis), fabricant de papiers, à Voiron (Isère).

BERTRAND (Eugène), notaire, à Vif (Isère).

BERTRAND (Victor), avocat, rue Voltaire, 8, à Grenoble.

BÉTHOUX (Xavier), avocat, rue Hector-Berlioz, 6, à Grenoble.

BETTOU, notaire au Bourg-d'Oisans (Isère).

BEYLIÉ (Jules DE), membre du Club-Alpin français, rue Général-Marchand, 1, à Grenoble.

BIANCHI (Auguste), docteur en médecine, membre du Club-Alpin français, rue de l'Hôtel-de-Ville, 97, à Lyon.

BIBOUD, propriétaire, à Allevard (Isère).

BIBOUD (Lucien), propriétaire, à Allevard (Isère).

BILLON (Le chanoine), curé-archiprêtre, au Bourg-d'Oisans (Isère).

BILLY (DE), directeur de la Société Générale, à Rouen.

BITH (Joseph), rue de Monceau, 66, à Paris.

BLANCHET (Augustin), manufacturier, à Rives (Isère).

BLANCHET (Jules), propriétaire, à Coublevie, près Voiron (Isère).

BLANCHET (Paul), manufacturier, à Rives (Isère).

BLANCHET (Mme Paul), à Rives (Isère).

BLANCHET (Victor), à Rives (Isère).

BOIRIVANT (Joachim), manufacturier, à Réaumont, par Rives (Isère).

BOISSET (Auguste DE), avocat, rue du Plat, 12, à Lyon.

BOISSIEU (Paulin DE), propriétaire, à Saint-Martin-le-Vinoux, près Grenoble.

BOITON (Joseph), géomètre forestier, membre du Club-Alpin français, place Victor-Hugo, à Grenoble.

BONNET-EYMARD (Gustave), commissionnaire en peaux, rue Moidieu, à Grenoble.

BOREL (Ernest), notaire, à Vif (Isère).

BOSCARY (Paul), conseiller à la Cour d'appel, membre du Club-Alpin français, rue Malakoff, 11, à Grenoble.

BOSSAN (Émile), étudiant en médecine, rue Lafayette, 14, à Grenoble.

Bost, pasteur, au Pouzin (Ardèche).

Bosviel (Charles), avocat, rue Miromesnil, 98, à Paris.

Boucaud (Léon), négociant, membre du Club-Alpin français, rue Sainte-Hélène, 16, a Lyon.

Boudeille, pharmacien, place Sainte-Claire, à Grenoble.

Bourguet (Samuel), à Grenoble.

Bourron (Jules), propriétaire, à Saint-Pierre-de-Méarotz, près la Mure (Isère).

Bourron (Lucien), avoué à la Cour d'appel, rue Saint-Jacques, 9, à Grenoble.

Brenier (Casimir), constructeur-mécanicien, avenue de la Gare, à Grenoble.

Bret (Pétrus), à Voiron (Isère).

Breton (André), garde général des Forêts, rue Lesdiguières, 17, à Grenoble.

Breton (Camille), membre du Club-Alpin français, rue de Strasbourg, 14, à Grenoble.

Breton (Félix), colonel du génie en retraite, Porte-de-France, à Grenoble.

Breton (Henri), professeur à l'École de médecine, rue Brocherie, 2, à Grenoble.

Breton (Louis) fils, Porte-de-France, à Grenoble.

Breton (Mlle Hélène), rue Malakoff, 11, à Grenoble.

Breton (Mlle Louise), rue Malakoff, 11, à Grenoble.

Breynat (Frédéric), rue de France, 2, à Grenoble.

Brosse (de la), ingénieur des ponts et chaussées, rue Villars, 10, à Grenoble.

Brosse, capitaine en retraite, rue Ponsard, 7, à Grenoble.

Brosse (Mme), rue Ponsard, 7, à Grenoble.

Brun (Charles), brasseur, à la Frise, à Grenoble.

Brun (Philippe), brasseur, à la Frise, à Grenoble.

Brunet, rue du Lycée, 17, à Grenoble.

Bruyas (Ernest), négociant, à Voiron (Isère).

Bruys des Gardes, inspecteur des Forêts, cours du Midi, 40, à Lyon.

Budden (R.-H.), Piazza Delli Terme, à Rome (Italie).

Buisson (Charles), à Grenoble.

Buquin (Léon), place Victor-Hugo, 6, à Grenoble.

Burnier (Michel), directeur de la Banque de France, membre du Club-Alpin français, à Bourg (Ain).

BURNIER (Mme Michel), à Bourg (Ain).

CALVAT fils, rue Saint-Laurent, 40, à Grenoble.

CAMAND (Paul), avocat, place Grenette, 17, à Grenoble.

CARON (Ernest), avocat, membre du Club-Alpin français, place Boiëldieu, 1, à Paris.

CARRIER (E.), médecin en chef de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, membre du Club-Alpin français, rue de l'Hôtel-de-Ville, 101, à Lyon.

CARRIÈRE (Alfred), Porte-de-France, à Grenoble.

CARRIÈRE (Henri), négociant, membre du Club-Alpin français, Porte-de-France, à Grenoble.

CARRIÈRE (Paul), Porte-de-France, à Grenoble.

CARRON (Charles), ingénieur civil, au Pont-de-Claix (Isère).

CARTEIGHE (Michael), 36, Nottingham Place Marydebone Road, à Londres.

CASANOVA, libraire-éditeur, rue de l'Académie des Sciences, à Turin.

CERISE (Le baron), sous-directeur de la Compagnie l'*Union,* 15, rue de la Banque, à Paris.

CÉZANNE (Alphonse), avocat, 17, rue Paradis, à Marseille.

CHABERT (Henri), inspecteur principal des chemins de fer P.-L.-M., place Vaucanson, 4, à Grenoble.

CHABERT (Pierre), notaire, au Bourg-d'Oisans (Isère).

CHABRAND (Armand), avocat, rue Casimir-Perier, 4, à Grenoble.

CHABRAND (Ernest), directeur d'usine, à Roux, près Charleroi (Belgique).

CHANCEL (Alphonse), ancien ingénieur des ponts et chaussées, rue Vézelay, 10, à Paris.

CHANCEL (Félix), rue de Berlin, 40, à Paris.

CHANRION, conseiller à la Cour d'appel, rue Lesdiguières, 24, à Grenoble.

CHANROND (DE), juge au Tribunal civil, à Grenoble.

CHAPER (Eugène), ancien député, membre du Club-Alpin francais, rue Villars, 10, à Grenoble.

CHAPER fils, rue Villars, 10, à Grenoble.

CHAPPET (Prosper), membre du Club-Alpin français, place Morand, 4, à Lyon.

CHAPUY (Paul), ingénieur des mines, à Lille.

CHARPENAY (Georges), banquier, place du Lycée, 2, à Grenoble.

Charvériat (E.), membre du Club-Alpin français, rue Gasparin, 26, à Lyon.

Charvet (Gratien), avocat, rue Lesdiguières, 24, à Grenoble.

Charvet (Lucien), rue Voltaire, 1, à Grenoble.

Chauten (Alfred), notaire, à la Terrasse, par le Touvet (Isère).

Chevrant (Paul), fabricant de papiers, à Domène (Isère).

Chomer (Alexandre), négociant, rue Puits-Gaillot, 25, à Lyon.

Clément, greffier en chef du Tribunal civil, porte Saint-Laurent, à Grenoble.

Clément (Paul), substitut du procureur général, à Poitiers.

Collas, agent général d'assurances, 15, rue des Écoles, à Charenton-le-Pont (Seine).

Collet (Jean), professeur à la Faculté des sciences, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble.

Collet (Mme Jean), rue Lesdiguières, 25, à Grenoble.

Collilieux, professeur au Lycée, rue Voltaire, 9, à Grenoble.

Colrat (Paul), docteur en médecine, quai de l'Hôpital, à Lyon.

Combarieu (de), ancien trésorier-payeur général, à Voiron.

Combe (Émile), rue Saint-André, 3, à Grenoble.

Commandeur (Joseph), étudiant ès-sciences, à Grenoble.

Conard (Eugène), professeur au Lycée, rue de Strasbourg, 28, à Grenoble.

Coolidge (W.-A.-B.), membre du Club-Alpin français et du Club-Alpin anglais, Magdalen College, à Oxford (Angleterre).

Corbin, colonel du génie en retraite, rue Lesdiguières, 31, à Grenoble.

Cornu (Frédéric), manufacturier, à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain).

Cote (Auguste), libraire, place Bellecour, à Lyon.

Croiset (Louis), négociant, à Villefranche (Rhône).

Daiguenoire, banquier, à Voiron (Isère).

Dalmais (Auguste), pharmacien, à Allevard (Isère).

Darier (Émile), armateur, rue des Arcades, 2, à Marseille.

Darragon (Georges), pharmacien, à Voiron (Isère).

Davallet (Auguste), négociant, à Allevard (Isère).

Debut (Le chanoine), place des Tilleuls, à Grenoble.

Deffosse (Étienne), ingénieur des chemins de fer P.-L.-M., avenue Victor-Hugo, 128, à Valence.

Delatte (Georges), préfet de l'Isère, à Grenoble.

Denantes (Victor), négociant, à Voiron (Isère).

DÉPERSE (Jean), avocat, place Caffe, à Chambéry.

DÉRIEUX (Pierre), rue de Jarente, 24, à Lyon.

DESAUTELS, rue Lesdiguières, 26, à Grenoble.

DESCHAMPS, docteur en médecine, rue Montorge, 5, à Grenoble.

DESCOURS (Auguste), cours du Midi, 11, à Lyon.

DESCOURS (Mme), cours du Midi, 11, à Lyon.

DIDAY (Charles), propriétaire, rue Lesdiguières, 28, à Grenoble.

DODE DE LA BRUNERIE (Mme la comtesse), à Voiron (Isère).

DODERO (Georges), préparateur à la Faculté des sciences, quai Créqui, 3, à Grenoble.

DOLOT, rue des Alpes, 4, à Grenoble.

DOUARE, avoué, membre du Club-Alpin français, place Sainte-Claire, 8, à Grenoble.

DOUILLET (L'abbé), professeur au Petit Séminaire du Rondeau, près Grenoble.

DOUILLET (Alphonse), négociant, à New-York.

DOUX (Ernest), préfet, à Melun (Seine-et-Marne).

DREYFUS (René), rue de Monceau, 83, à Paris.

DREYFUS (Tony), rue de Monceau, 83, à Paris.

DUBARLE (Léon), avocat, place Victor-Hugo, à Grenoble.

DUBIEZ (A.), ingénieur chimiste, à l'Ile-Verte, à Grenoble.

DUBOIN, procureur général de la Cour d'appel, rue Lesdiguières, 26, à Grenoble.

DUBOIN (Mme), rue Lesdiguières, 26, à Grenoble.

DUBOIS-CHABERT, ancien sous-chef de division à la Préfecture, à Saint-Martin-d'Uriage (Isère).

DUCREST (Louis), fabricant de papiers, à Voiron (Isère).

DUCROS-DELISLE (Émile), étudiant, rue de la Paix, 1, à Grenoble.

DUCROUX (Armand), président de chambre à la Cour d'appel de Bastia (Corse).

DUCRUY (Mme), quai Tilsitt, à Lyon.

DUFAYARD, professeur au Lycée, cours Berriat, 12, à Grenoble.

DUFAYARD (Mme), cours Berriat, 12, à Grenoble.

DUFRESNE (Albert), à Allevard (Isère).

DUGIT (Ernest), doyen de la Faculté des lettres, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble

DUGON (vicomte Charles), à Bonnefamille, par la Verpillière (Isère).

DUGUEYT (Henri), membre du Club-Alpin français, à Voiron (Isère).

DUGUEYT (Stéphane), membre du Club-Alpin français, rue de Jarente, 27, à Lyon.

DUHAMEL, président de la Chambre de commerce, place Sainte-Claire, 2, à Grenoble.

DUHAMEL (André), avocat, rue Lesdiguières, 28, à Grenoble.

DUHAMEL (Émile), négociant, place Sainte-Claire, 2, à Grenoble.

DUHAMEL (Henri), substitut du procureur général, place Sainte-Claire, 2, à Grenoble.

DUHAMEL (Henry), membre du Club-Alpin français et du Club-Alpin anglais, à Gières, près Grenoble.

DUMOLARD (Ernest), négociant, quai de France, à Grenoble.

DUMOLARD (Félix), négociant, membre du Club-Alpin français, quai de France, à Grenoble.

DUMOLARD (Louis), négociant, quai de France, à Grenoble.

DUPONT-DELPORTE (Hugues), ingénieur au P.-L.-M., à Gap (Hautes-Alpes).

DURAND (Charles), avocat, membre du Club-Alpin français, à Chambéry.

DURAND (Henri), notaire, rue Casimir-Perier, 1, à Grenoble.

DURIER (Charles), vice-président du Club-Alpin français, rue Godot-de-Mauroy, 43, à Paris.

ÉTIENNE (Mme), à Domène (Isère).

EYMARD-DUVERNAY, conseiller à la Cour d'appel, rue Général-Marchand, à Grenoble.

EYMIN, négociant, Grande-Rue, 12, à Grenoble.

FARAUT (Frédéric), avocat, président de la section des Alpes-Maritimes du Club-Alpin français, à Nice.

FAURE-CARLHIAN, juge suppléant, rue des Augustins, 13, à Lyon.

FAURE (Édouard), juge d'instruction, place Vaucanson, 2, à Grenoble.

FAURE (Élie), maison Algoud, Dupuy de Bordes, quai de France, à Grenoble.

FAURE (Félix), propriétaire, à Saint-Ismier (Isère).

FAURE (Humbert), ancien juge au Tribunal civil, à Saint-Pierre-de-Bressieux, par Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère).

FAURE, receveur des postes, à Bourg-d'Oisans (Isère).

FAYOLLE (Léon), membre du Club-Alpin français, rue Pizay, 22, à Lyon.

FAYOLLE (Mme Léon), rue Pizay, 22, à Lyon.

FERLIN (Albert), greffier en chef de la Cour d'appel, rue Lesdiguières, 17, à Grenoble.

FERLIN (Mme), rue Lesdiguières, 17, à Grenoble.

FERNEL (Ernest), propriétaire, membre du Club-Alpin français, à Claix (Isère).

FERRAND (Henri), avocat, membre du Club-Alpin français, du Club-Alpin suisse et du Club-Alpin italien, rue Sainte-Claire, 7, à Grenoble.

FÉVRIER (Général), place Victor-Hugo, à Grenoble.

FIÈRE (Émile), négociant, à Voiron (Isère).

FINET (Alphonse), marchand de fer, rue des Clercs, 11, à Grenoble.

FLACHAT (Régis), rue de Jarente, 17, à Lyon.

FLASSEUR (Pierre-Julien), docteur en médecine, à Pont-en-Royans (Isère).

FORCHERON (Paul), ancien conseiller de préfecture, à Valence.

FORSANS (Paul), maison Galibert et Varon, à Bordeaux.

FOURNET, pharmacien, au Bourg-d'Oisans (Isère).

FOURNIER, professeur à la Faculté de droit, rue Lesdiguières, 25, à Grenoble.

FREDET, manufacturier, à Brignoud, par Frosges (Isère).

FREYDIER (Henri), fabricant de papiers, au Puy (Haute-Loire).

GACHES (Jules), professeur de mathématiques spéciales au Lycée, à Grenoble.

GACHÉ (Auguste), docteur en médecine, membre du Club-Alpin français, maire de Grenoble, rue Émile-Gueymard, à Grenoble.

GAILLARD (Émile), banquier, Grande-Rue, 5, à Grenoble.

GAILLARD (Eugène), Grande-Rue, 5, à Grenoble.

GALBERT (Le comte DE), ancien conseiller de préfecture, rue Voltaire, 6, à Grenoble.

GALBERT (Le vicomte DE), rue Voltaire, 6, à Grenoble.

GALLET, membre du Club-Alpin français, rue d'Hauteville, 38, à Paris.

GAND (DE), directeur du Crédit Lyonnais, à Grenoble.

GARCIN (Jacques), photographe, rue Childebert, 50, à Lyon.

GARDINER (Fred.), armateur, membre du Club-Alpin français et du Club-Alpin anglais, The Gables Woolton, près de Liverpool (Angleterre).

GARETS (Michel DES), rue Saint-Joseph, 1, à Lyon.

GARIEL (Hyacinthe), ancien conservateur de la Bibliothèque, rue Lafayette, 5, à Grenoble.

GARIOD, procureur de la République, à Saint-Étienne.

GASTON, docteur en médecine, à Voiron (Isère).

GENTY, négociant, rue Barnave, 11, à Grenoble.

GÉRARD, recteur de l'Académie, rue Lesdiguières, 24, à Grenoble.

GÉRARD (Maurice), étudiant, rue Lesdiguières, 24, à Grenoble.

GESS (Charles), fabricant de papiers, membre du Club-Alpin français, au Pont-de-Claix (Isère).

GILLY (Michel), rue Meyerbeer, 48, à Nice.

GIRARD, docteur en médecine, rue Vicat, 4, à Grenoble.

GIRARDOT (Gustave), rue Lesdiguières, 29, à Grenoble.

GIRAUD (Charles), avocat, boulevard de Bonne, 14, à Grenoble.

GIRAUD (Humbert), avocat, place du Lycée, 1, à Grenoble.

GIRAUD, professeur de mathématiques au Lycée, à Grenoble.

GIRAUD (Jules), propriétaire, rue Fourier, à Grenoble.

GOIN (Claudius), garde général des forêts, à Allevard (Isère).

GONIN (Amédée), avocat, membre du Club-Alpin français, place Bellecour, 35, à Lyon.

GONNET (Aimé), avoué à la Cour d'appel, rue Casimir-Perier, 4, à Grenoble.

GOTCH (Henry-Gale), membre du Club-Alpin anglais, Kettering, Northampton (Angleterre).

GRAND (Auguste), à Grenoble.

GRATIER (Alexandre), libraire, Grande-Rue, à Grenoble.

GROLÉE, avocat, place de l'Étoile, 2, à Grenoble.

GROS (Eugène), maison Perrin et fils, Grande-Rue, 15, à Grenoble.

GUÉNEAU (André), propriétaire, à Saint-André, près Voiron (Isère).

GUÉRIMAND (François), fabricant de papiers, à Voiron (Isère).

GUERRY, négociant, place Lavalette, 6, à Grenoble.

GUÉTAL (L'abbé), professeur au Petit Séminaire du Rondeau, près Grenoble.

GUEYMARD (Alfred), avocat, doyen de la Faculté de droit, rue Saint-Jacques, 15, à Grenoble.

GUIARD (Émile), banquier, boulevard Haussmann, 157, à Paris.

GUICHARD (Prosper), château de Bienassis, près Crémieu (Isère).

GUIGONNET (Louis), membre du Club-Alpin français, rue Lafayette, 14, à Grenoble.

GUILLEMIN (Paul), inspecteur général de la navigation de la Seine, quai de Béthune, 36, à Paris.

GUILLERMIN, rue des Moulins, 2, à Paris.

GUIMET (Émile), manufacturier, membre du Club Alpin français, place de la Miséricorde, 1, à Lyon.

GUIGNIER (Alphonse), inspecteur des contributions directes, à Annecy (Haute-Savoie).

GUINIER (Ernest), inspecteur des forêts, à Pau.

HÉBERT (Ernest), membre de l'Institut, directeur de l'École française, villa Médicis, à Rome.

HEUZEY (Louis), étudiant, 5, avenue Montaigne, à Paris.

HULMIÈRES (Victor), négociant, à Voiron (Isère).

HUTTER, à Rives-de-Giers (Loire).

HUTTER (Mme), à Rives-de-Giers (Loire).

JANET (Paul), professeur à la Faculté des sciences, rue Lesdiguières, 17, à Grenoble.

JANET (Mme), rue Lesdiguières, 17, à Grenoble.

JOLIVET, rue Saint-Hugues, 2, à Grenoble.

JOUFFRAY, ingénieur des ponts et chaussées, place de l'Étoile, 2, Grenoble.

JOUFFRAY, place de l'Étoile, 2, à Grenoble.

JOURDAN (Léon), négociant, à Voiron (Isère).

JOURDAN (Léopold), négociant, rue Lafayette, 17, à Grenoble.

JOURDAN, agent général de la compagnie d'assurance *le Phénix*, rue Saint-Louis, à Grenoble.

JULLIEN (Joseph), ancien magistrat, membre du Club-Alpin français, place Victor-Hugo, 5, à Grenoble.

KLÉBER (Alexandre), manufacturier, à Rives (Isère).

KLÉBER (Alphonse), manufacturier, à Rives (Isère).

KLÉBER (Mme Alphonse), à Rives (Isère).

KLÉBER (Émile), manufacturier, à Rives (Isère).

KLÉBER (Mme Émile), à Rives (Isère).

KLÉBER (Gaston), manufacturier, à Rives (Isère).

KLÉBER (Mme Gaston), à Rives (Isère).

LABAREYRE (DE), directeur de la Banque de France, à Grenoble.

LABATUT (Marius), professeur à l'École de médecine de Grenoble.

LAFORÊT (Auguste), étudiant en droit, place de la Constitution, 4, à Grenoble.

LAGUIN (Hector), liquoriste, quai de la République, à Grenoble.

Landru (Joseph), banquier, à Voiron (Isère).
Langlois, ingénieur des mines, à Nantes.
Lantelme, avoué, rue Hector-Berlioz, à Grenoble.
Laporte, au Ministère de la Guerre, à Paris.
Larminat (de), garde général des forêts, à Grenoble.
Latour (Mathieu de), rue Lesdiguières, 23, à Grenoble.
Laurencie (Comte Lionel de la), garde général des forêts, à Nice.
Lavauden (Joseph), avocat, rue des Alpes, 2, à Grenoble.
Leblanc (Victor), contrôleur des Contributions directes, à la Tour-du-Pin.
Lebrun, à Paris.
Lefebvre du Grosriez (Albéric), préfet de la Savoie à Chambéry.
Lefrançois, professeur au Lycée, à Grenoble.
Le Grix, premier président de la Cour d'appel, rue Lesdiguières, 22, à Grenoble.
Lemann (J. Curtis), 2, Ravenna Road Putney, à Londres (Angleterre).
Le Masson (Mlle Élisabeth), rue du Lycée, 22, à Grenoble.
Le Masson (Robert), rue du Lycée, 22, à Grenoble.
Lescot, notaire, place de la Constitution, 4, à Grenoble.
Leser, directeur d'usine, à Fontaine-sur-Saône (Rhône).
Lespieau, à Grenoble.
Letocart, rue Frédéric-Taulier, 3, à Grenoble.
Lewis (James), commissionnaire en ganterie, rue Lafayette, 1 *bis*, à Grenoble.
Liobard (Claudius), négociant, rue Lafayette, 17, à Grenoble.
Liotard, percepteur à Nolay (Côte-d'Or).
Lizambert (André), rue du Vieux-Temple, 8, à Grenoble.
Lobibnes, cours du Midi, 11, à Lyon.
Macé de Lépinay (Jules), professeur à la Faculté des sciences, à Marseille.
Maisonville (Fritz), membre du Club-Alpin français, quai Mounier, 4, à Grenoble.
Mallein, juge suppléant au Tribunal civil, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Grenoble.
Mansord, docteur en médecine, au Grand-Lemps (Isère).
Marcieu (Le comte Humbert de), rue de Chanaleilles, 2, à Paris.
Marduel (Joanny), rue Franklin, 44, à Lyon.

MARDUEL (Pierre), docteur en médecine, membre du Club-Alpin français, rue Saint-Dominique, 10, à Lyon.

MARGOT (Eugène), à Grenoble.

MARGOT (Joseph), ingénieur en chef du P.-L.-M., rue Général-Marchand, à Grenoble.

MARGOT (Victor), notaire, à Voiron (Isère).

MARION, propriétaire, membre du Club-Alpin français, à Veurey, par Voreppe (Isère).

MARNET (L.-A.), quai Saint-Vincent, 47, à Lyon.

MARNET (Mme), quai Saint-Vincent, 47, à Lyon.

MARTEL (E.-A.), agréé au Tribunal de commerce de la Seine, membre du Club-Alpin français, rue Meyerbeer, 5, à Paris.

MARTÈNE (Jean DE), à Grenoble.

MARTHES (Abel DE), sous-préfet, à Bayeux.

MARTIN (Albert), directeur du Crédit Lyonnais, à Voiron (Isère).

MARTIN (Eugène), procureur de la République, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

MARTINAIS (Victor), vice-président du Tribunal civil, rue Brocherie, 6, à Grenoble.

MARTZ (René), procureur de la République, à Belfort.

MASIMBERT (Adolphe), avocat, rue Bayard, 2, à Grenoble.

MASSON (Hyacinthe), rue de la Liberté, 9, à Grenoble.

MATRAIRE (Victor), avoué, à Saint-Marcellin (Isère).

MAUREL (Albert), pharmacien, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Grenoble.

MEFFRAY (Henri DE), château de Césarges, par Bourgoin (Isère).

MELCHIOR, professeur au Lycée, avenue de la Gare, à Grenoble.

MÉLON (Pétrus), négociant en soieries, quai de Retz, 1, à Lyon.

MENJEAUD (Georges), à Grenoble.

MERCERON (Maurice), ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Liberté, 5, à Grenoble.

MEUNIER (Gaston), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Alger.

MEUNIER (Henri) fils, à Voiron (Isère).

MEURLAT, garde général des forêts, à Briançon.

MICHAL (Léonce), à Paris.

MICHAL-LADICHÈRE (Henri), manufacturier, membre du Conseil général de l'Isère, à Saint-Geoire (Isère).

Michon (Paul), avoué près le Tribunal civil, place Sainte-Claire, 2, à Grenoble.

Michoud (Léon), professeur à la Faculté de droit, à Grenoble.

Michoud (Paul), étudiant en droit, place du Lycée, 2, à Grenoble.

Mieg (Édouard), chimiste, rue de Riedisheim, 8, à Mulhouse (Alsace-Lorraine).

Miribel (Ludovic de), château de Vorz, à Villard-Bonnot, par Lancey (Isère).

Monrozier (Émile), fabricant de papiers, à Paviot, près Voiron (Isère).

Montagnon (Michel), manufacturier, à Annonay (Ardèche).

Montal (Arthur de), propriétaire, rue du Pont-Saint-Jaime, 5, Grenoble.

Montaz, docteur en médecine, rue des Alpes, 2, à Grenoble.

Monteynard (Le comte Eynard de), château de Monfrein (Gard).

Montgolfier (Aimé de), manufacturier, à Tour-Clermont, par Charavines (Isère).

Montrichard (Mme la baronne de), rue des Mathurins, 64, à Paris.

Morel, représentant de commerce, rue des Remparts, 2, à Grenoble.

Morin (Adolphe), membre du Club-Alpin français, à Dieulefit (Drôme).

Morin (Alcée), avocat, rue de l'Écu, 1, à Grenoble.

Mottet, conseiller de Préfecture, à Grenoble.

Moullin, directeur des contributions directes, rue Lesdiguières, 15, à Grenoble.

Moullin (Mme), rue Lesdiguières, 15, à Grenoble.

Moureau, à Bastia (Corse).

Mourral (Amédée), procureur de la République, à Gap.

Mourral (Daniel), garde général des forêts, rue Villars, 9, à Grenoble.

Mourral (Eugène), juge au Tribunal civil, rue Villars, 9, à Grenoble.

Mourre, directeur des postes et télégraphes, Hôtel des postes, à Grenoble.

Moustier (Auguste), fabricant de rubans, membre du Club-Alpin français, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

Moyrand (Alfred), banquier, membre du Club-Alpin français, Grande-Rue, 5, à Grenoble.

MOYRAND (Paul), banquier, membre du Club-Alpin français, Grande-Rue, 5, à Grenoble.

MURET (Victor), avenue de la Gare, à Grenoble.

MUSSET, professeur à la Faculté des sciences, rue Lesdiguières, 45, à Grenoble.

NAVIER (Jules), rue de Tourville, 6, à Saint-Germain-en-Laye.

NÉROT (James), avocat, membre du Club-Alpin français et du Club-Alpin anglais, rue de l'Université, 16, à Paris.

NEYRET (Jean), fabricant de papiers, rue de la République, 19, à Saint-Étienne (Loire).

NICOD (Ernest), membre du Club-Alpin français, à Moidieu, près Vienne (Isère).

NICOLAS (Adolphe), docteur en médecine, rue Brocherie, 6, à Grenoble.

NICOLET (Victor), négociant, place de la Constitution, 2, à Grenoble.

NICOLET (Gabriel), cours Berriat, à Grenoble.

NIÈPCE père, docteur en médecine, ancien médecin-inspecteur des eaux, à Allevard (Isère).

NIÈPCE fils, docteur en médecine, à Allevard (Isère).

NODELER (Henri), boulevard Maillot, 66, à Neuilly (Seine).

NŒTINGER (Fernand), contrôleur des contributions directes, rue Saint-François-de-Paule, 7, à Nice.

NOYER (Charles), manufacturier, à Dieulefit (Drôme).

ONOFRIO, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

OPPERMANN, ingénieur des mines, à Marseille.

PAGANON (Henri), propriétaire, à Allevard (Isère).

PAGANON (Victor), agent de change, rue Képler, 8, à Paris.

PAGÈS, avocat, rue de la Paix, 4, à Grenoble.

PANCKOUKE, trésorier-payeur général de l'Isère, rue Cornélie-Gémond, à Grenoble.

PANCKOUKE (Mme), rue Cornélie-Gémond, à Grenoble.

PALLIAS (Honoré), négociant, membre du Club-Alpin français, rue Centrale, 25, à Lyon.

PASCAL (Pierre), fabricant de cartons, aux Éparres, près Bourgoin (Isère).

PASQUEAU, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Saint-Sernin, 105, à Bordeaux.

PATURLE, négociant, rue Saint-Jacques, 26, à Grenoble.

Payerne, professeur au Lycée, rue Fourier, 1, à Grenoble.

Payraud (Gustave), rue de la Manutention, à Grenoble.

Pegoud (Joseph), propriétaire, rue Frédéric-Taulier, 1, à Grenoble.

Pellat, notaire, à Vizille (Isère).

Pellet (André), ancien entrepreneur de travaux publics, rue Saint-Laurent, 42, à Grenoble.

Pellissier, pharmacien, à la Mure (Isère).

Pellissier (Rémy), à Montpellier.

Pelloux (Antoine), fabricant de ciments, rue Montorge, 7, à Grenoble.

Pendlebury (R.), membre du Club-Alpin anglais, Cambridge, Saint John's collège (Angleterre).

Penet (Félix), rue de la Liberté, 5, à Grenoble.

Penet (Jules), rue Haxo, 1, à Grenoble.

Pérégaux, manufacturier à Jallieu, près Bourgoin (Isère).

Perier (Ennemond), avoué à la Cour d'appel, rue Saint-André, 3, à Grenoble.

Péronnet (Charles), comptable à la Caisse d'égargne, place de Gordes, 4, à Grenoble.

Pérouse, ingénieur en chef des ponts et chaussées, au Ministère des Travaux publics, à Paris.

Perret (Mme Michel), au château de Tullins (Isère).

Perrin (Félix), négociant, membre du Club-Alpin français, du Club-Alpin italien, du Club-Alpin Suisse, du Club-Alpin anglais, Grande-Rue, 5, à Grenoble.

Perrin (Féréol), fabricant de gants, rue des Dauphins, à Grenoble.

Perrin (Paul), fabricant de gants, rue des Dauphins, à Grenoble.

Perrin (Valérien), fabricant de gants, rue Malakoff, 11, à Grenoble.

Pertuisier (Édouard), à Morteau (Doubs).

Petin (Charles), propriétaire, château de Vourey, par Moirans (Isère).

Peyron (Alfred), manufacturier, à Vizille (Isère).

Peyron (Félix), manufacturier, membre du Club-Alpin français, à Vizille (Isère).

Peyrot, ancien chef de division à la préfecture de l'Isère, place des Tilleuls, 3, à Grenoble.

Picard (René), chef de l'exploitation des chemins de fer P.-L.-M., à Paris.

PILKINGTON (Charles), membre du Club-Alpin anglais, The Headlands Prestrich, près de Manchester (Angleterre).

PINAT (Charles), ingénieur des ponts et chaussées, rue de Jarente, 12, à Lyon.

PIOLLET (Albert), substitut du procureur général, place Saint-André, 7, à Grenoble.

PIOLLET (Henri), négociant, place Grenette, 9, à Grenoble.

PISON (Joseph), inspecteur des forêts, à Valence.

POCHOY (Victor) fils, manufacturier, à Voiron (Isère).

POGNON, à Laon.

PONS (Lucien), conseiller à la Cour d'appel, rue Barnave, 7, à Grenoble.

PORTE (Marius), rue Abbé-de-la-Salle, 20, à Grenoble.

POUCHELON (Raymond DE), à Bourgoin (Isère).

POUSSIELGUE (Henri), propriétaire, à Belmont-Tramonet (Savoie).

PROBST (Charles), facteur de pianos, membre du Club-Alpin français, rue de Constantine, à Lyon.

RABATEL (Ernest), avoué à la Cour d'appel, place de l'Étoile, 2, à Grenoble.

RABATEL (Joseph), avocat, rue Montorge, 1, à Grenoble.

RACAPÉ, sous-inspecteur des forêts, avenue Thiers, à Grenoble.

RAFFIN (Jules), banquier, membre du Club-Alpin français, maison Charpenay et Cie, place du Lycée, à Grenoble.

RAGIS (Prosper), notaire, rue Vaucanson, 3, à Grenoble.

RALLET (Alphonse), propriétaire, membre du Club-Alpin français, rue de la Liberté, 1, à Grenoble.

RAMUS (Prosper), directeur de la compagnie *La Providence*, à Allevard (Isère).

RAOULX (Antoine), à Valence.

RAYMOND, à Lyon.

REBOUD (Émile), avocat, à Saint-Marcellin (Isère).

RECOURA (Antonin), négociant, Grande-Rue, 11, à Grenoble.

RECOURA (Étienne), négociant, Grande-Rue, 11, à Grenoble.

RENÉVILLE (Henry DE), ingénieur civil, rue de Sault, 1, à Grenoble.

RENÉVILLE (Mme la comtesse DE), rue de Sault, 1, à Grenoble.

REPELLIN (Auguste), à Voiron (Isère).

REPELLIN (Victor), à Voiron (Isère).

RÉROLLE (Louis), conservateur du Muséum, Jardin des Plantes, à Grenoble.

Rey (Édouard), fabricant de gants, sénateur, rue Saint-Laurent, 2, à Grenoble.
Rey (Jules), librairie Gratier, Grande-Rue, à Grenoble.
Rey (Louis), fabricant de gants, rue Très-Cloîtres, 21, à Grenoble.
Rey (Maurice), banquier, place du Lycée, à Grenoble.
Reymond (Marcel), avocat, membre du Club-Alpin français, place de la Constitution, 4, à Grenoble.
Reymond (Mme Marcel), place de la Constitution, 4, à Grenoble.
Reynier (Henry), négociant, hôtel de Franquières, à Grenoble.
Richard-Bérenger, propriétaire, membre du Club-Alpin français, quai Voltaire, 29, à Paris.
Ricci, docteur en médecine, à la Terrasse, par le Touvet (Isère).
Rif, ancien banquier, rue des Dauphins, 9, à Grenoble.
Riondel (Hector), architecte, rue Lesdiguières, 29, à Grenoble.
Rispal (L'abbé Alfred), professeur à l'école libre Saint-Michel, membre du Club-Alpin français, à Saint-Étienne (Loire).
Rivier (Vincent), avocat, place Vaucanson, 3, à Grenoble.
Rivoire (Marc), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Tarbes.
Robert, ingénieur civil, rue Villars, 3, à Grenoble.
Robert (Henri), liquoriste, rue de France, 5, à Grenoble.
Rochas (Albert de), à Paris.
Rochas (Henri), fabricant de papiers, à Pontcharra (Isère).
Rolland de Ravel, contrôleur principal des contributions directes, rue Beyle-Stendhal, à Grenoble.
Rolland, juge de paix, à Briançon.
Ronjat (Roméo), négociant, à Voiron (Isère).
Rostaing (Léon), fabricant de papiers, à Vidalon, près Annonay (Ardèche).
Rostaing (Henri), à Chanas, par le Péage-de-Roussillon (Isère).
Rousset (Benjamin), à Grenoble.
Roussillon, docteur en médecine, au Bourg-d'Oisans (Isère).
Roustan (Henri), membre du Club-Alpin français, rue Duguesclin, 175, à Lyon.
Roux (Xavier), libraire, rue Montorge, 5, à Grenoble.
Royer (Louis), conseiller à la Cour d'appel, membre du Club-Alpin français, rue Mably, 3, à Grenoble.
Sadoux, à Grenoble.
Saint-Ferriol (Le comte de), au château d'Uriage (Isère).
Saint-Martin-d'Uriage (Commune de) (Isère).

Saint-Olive (L. de), place Morand, 9, à Lyon.

Saleilles (Raymond), professeur à la Faculté de droit, à Dijon.

Salesse, rue des Alpes, 2, à Grenoble.

Salvador de Quatrefages, président du Tribunal civil, membre du Club-Alpin français, à Coulommiers (Seine-et-Marne).

Saunier (J.-M.), rue du Lycée, 3, à Grenoble.

Saussine (Henri de), comte de Pont-de-Gault, au château d'Espondeillan (Gard).

Savary, directeur de l'Établissement thermal d'Allevard (Isère).

Savigny, aux Charpennes, par Villeurbanne (Rhône).

Segretain, à Laon.

Sentis (Henri), professeur au Lycée, à Grenoble.

Silvy, notaire, place Sainte-Claire, 8, à Grenoble.

Simon, rue de Provence, 36, à Paris.

Simon, à Nice.

Sisteron (Louis), avocat, rue Lesdiguières, 29, à Grenoble.

Sorrel (Mlle Olympe), place des Tilleuls, 1, à Grenoble.

Tabar (Paul), rue de France, à Grenoble.

Tartari, professeur à la Faculté de droit, rue Lesdiguières, 31, Grenoble.

Tartrat, à Paris.

Taylor (John), à la petite Tronche, près Grenoble.

Teyssier de Savy, à Jarrie, près Vizille (Isère).

Thibaud (Paul), avocat, membre du Club-Alpin français, rue Créqui, 20, à Grenoble.

Thivollet (L'abbé), curé à la Tronche, près Grenoble.

Tivollier (Jules), manufacturier, à Voiron (Isère).

Tivollier (Louis), membre du Club-Alpin français, rue Saint-Jacques, 113, à Marseille.

Thomas (Francisque), propriétaire, à Saint-Baldoph (Savoie).

Thomas (Octave), percepteur, à Agde (Hérault).

Thomé (Paul), à Sainte-Foy-l'Argentière, près Lyon.

Thorant, commissaire-priseur, rue de Bonne, 15, à Grenoble.

Thorant (Mme), rue de Bonne, 15, à Grenoble.

Thouvard (Alcide), entrepreneur, membre du Club-Alpin français, rue des Alpes, 2, à Grenoble.

Turel, docteur en médecine, rue de la Liberté, 1, à Grenoble.

Valabrègue (Edmond), professeur à la Faculté de droit, à Montpellier.

Vallier (Auguste), avoué près le Tribunal civil, rue Saint-André, 3, à Grenoble.

Vallier (Jules), directeur de la Société Générale, rue de la Liberté, 2, à Grenoble.

Vallon (Gustave), boulevard de Bonne, 13, à Grenoble.

Vaulserre (Le marquis de), château de Vaulserre, près le Pont-de-Beauvoisin (Isère).

Ventavon (Édouard de), juge au Tribunal civil, à Saint-Étienne (Loire).

Verna (Le baron de), château de Verna, près Crémieu (Isère).

Vial (Auguste), négociant, rue Montorge, à Grenoble.

Viallet (Augustin), négociant, quai de France, à Grenoble.

Viallet (Émile), à Saint-Martin-le-Vinoux, près Grenoble.

Viallet (Félix), ingénieur civil, membre du Club-Alpin français, avenue de la Gare, à Grenoble.

Vidil (Édouard), négociant, rue de France, à Grenoble.

Vidil (Paul), négociant, rue de France, 2, à Grenoble.

Vigan, notaire, rue Lafayette, 1 *bis*, à Grenoble.

Vigié (Albert), doyen de la Faculté de droit, à Montpellier.

Vignet (Louis), notaire honoraire, membre du Club-Alpin français, à Fontaine-sur-Saône (Rhône).

Villeroy (Ernest), manufacturier, à Vaudrevanges (Prusse-Rhénane).

Virieu (Le marquis Wilfrid de), château de Pupetières, par Châbons (Isère).

Zeller, recteur de l'Académie de Chambéry.

Zurich (Louis), Grande-Tronche, route de Corenc, près Grenoble.



III.

LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION DE PARIS

BASSEREAU (Léon), avocat, 151 *bis*, rue de Rennes, à Paris.
BAYARD (Edmond), 18, rue de Lisbonne, à Paris.
BERGE (Jules), avocat, président de la Société du Gratin, 60, rue de la Victoire, à Paris.
BOMPARD (Jules), ingénieur, 16, rue d'Assas, à Paris.
BONAPARTE (Prince Roland), 22, cours la Reine, à Paris.
BÉRET (Ernest-Charles), receveur de l'octroi de Paris, 2, rue Gaston-de-Saint-Paul, à Paris.
BURTIN (Alphonse), 22, avenue de l'Observatoire, à Paris.
CARBONNIER (Albert), 72, rue Saint-Martin, à Caen.
CAUBERT (Léon), 41 *bis*, avenue de la Tour-Maubourg, à Paris.
CAYLA (Charles), percepteur des contributions directes, 31, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.
CENDRE (Gustave), directeur général des chemins de fer de l'État, 76, boulevard des Batignolles, à Paris.
CHAMPOLLION, artiste graveur, 123, boulevard Saint-Germain, à Paris.
CHATEAU, 90, rue de Rivoli, à Paris.
CHATIN, membre de l'Institut, 149, rue de Rennes, à Paris *(souscripteur perpétuel)*.
CRÉPY (Paul), président de la Société de Géographie, rue des Jardins, à Lille.
DELABARRE (Anatole), 36, rue de Berlin, à Paris.
DU BOYS (Charles), docteur en droit, avocat, 18, rue de Marignan, à Paris.

DUVAL (Charles), 85, boulevard Saint-Michel, à Paris.

DUVAL (René), 10, rue Lavoisier, à Paris.

DUVEYRIER-MÉLESVILLE (Paul), avocat, 74, rue de la Victoire, à Paris.

FAUCHEY (Philippe), 21, rue de Longchamp, à Neuilly-sur-Seine.

FERRAND (Josué), négociant métallurgiste, 6, passage Pivert, à Paris.

FERROUILLAT, pharmacien, 35, rue de Rivoli, à Paris.

FÉVELAT (Edmond), chef de comptabilité à la Société foncière lyonnaise, 17, rue d'Orléans, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

FLUSIN (Charles), joaillier, 58, boulevard Sébastopol, à Paris.

GABET (Joseph), négociant, 36, rue de Seine, à Paris.

GALLIEN (Henri), avocat, 19, rue de Médicis, à Paris.

GÉNILLON, négociant, 3, rue de Nemours, à Paris.

GIRAUD (Émilien), avocat, 89, boulevard Saint-Michel, à Paris.

GIROUD (Lucien), 27, rue des Petits-Hôtels, à Paris.

GRUCHY (Alfred DE), littérateur, 87, rue du Bac, à Paris.

GUILLOT (Louis), député de l'Isère, Chambre des députés, à Paris.

GRANGE (Barthélemy), à la Flèche (Sarthe).

JACKSON (James), archiviste de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, à Paris.

JACKSON (William), 17, avenue d'Antin, à Paris.

JUVIN, négociant, 23, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris.

LAMOTHE (Léon DE), à Paris.

LAMY (Ernest), 113, boulevard Haussmann, à Paris.

LAURENÇON, député des Hautes-Alpes, 8, cité Vaneau, à Paris.

MAYOUSSIER (Ennemond), directeur commercial de la Société de Saint-Gobain, 20, rue Richer, à Paris.

MINNE (Émile), ancien avoué, 31, rue de Londres, à Paris.

MISSIER (Ernest), éditeur, 70, boulevard Saint-Michel, à Paris.

MOISSON (Paul), avocat, 71, rue des Saints-Pères, à Paris.

MONTFORT (Georges), 7, rue de Greffulhe, à Paris.

MONTFORT (Mme Berthe), 7, rue de Greffulhe, à Paris.

MOURICHON (Raoul), entrepreneur de travaux publics, 22, rue du Regard, à Paris.

MOUTARD (Georges), 40, boulevard Haussmann, à Paris.

NOTTIN (Octave), commissaire-priseur, 6, rue Saint-Georges, à Paris.

PARADIS, 1, avenue du Bois de Boulogne, à Paris.

Perret (Michel), 5, place d'Iéna, à Paris.

Philibert (Joseph), 10, rue Péron, à Croissy (Seine-et-Oise).

Rabot (Charles), avocat, 11, rue de Condé, à Paris.

Raynaud, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, président de la Société amicale de la Drôme, 66, rue de Miromesnil, à Paris.

Rubin, sculpteur, président de la Société des Enfants de l'Isère, 96, boulevard de Vaugirard, à Paris.

Saint-Romme, député de l'Isère, 6, rue Sainte-Beuve, à Paris.

Sappey, vice-président de la Société des Enfants de l'Isère, 32, boulevard Richard-Lenoir, à Paris.

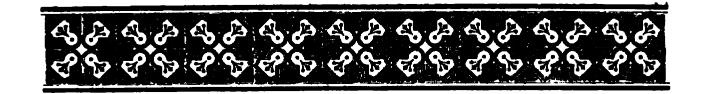
Schultz (Karl), docteur-professeur, 26, Émilien Strasse, à Leipzig (Saxe).

Swarte (de), trésorier-payeur général, à Melun (Seine-et-Marne).

Tissot, entrepreneur de travaux publics, 101, rue d'Alésia, à Paris.

Villon (Émile), 57, rue de Châteaudun, à Paris.

Villon (Mme), 57, rue de Châteaudun, à Paris.



IV.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale du 12 juin 1888.

PRÉSIDENCE DE M. COLLET, PRÉSIDENT.

La Société des Touristes se réunit le 12 juin 1888, dans le salon grec de l'Hôtel de Ville de Grenoble.

MM. Collet, président; Chabrand, vice-président; Bertrand, secrétaire; Bourron, Ferrand et Jouffray, commissaires, prennent place au Bureau.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 1888; il est adopté sans observations.

M. le Président prononce l'allocution d'usage et met, en quelques mots, l'assemblée au courant des travaux de la Société.

M. Chabrand donne les renseignements nécessaires sur les voyages à prix réduits accordés par la Compagnie P.-L.-M. aux membres de la Société. Jusqu'à ce jour, les membres de la Société qui voulaient bénéficier de la réduction de 50 °/₀ sur le réseau P.-L.-M. devaient adresser leur demande à M. le Président de la Société. Désormais, il suffira que les excursionnistes au nombre minimum de cinq demandent au Président de la

Société à Grenoble ou au Président de la Section à Paris, une carte d'excursion collective qui sera remise à l'un d'entre eux comme chef d'excursion. Cette faveur applicable à tous les trains autres que les rapides est exclusivement accordée aux membres de la Société, et ne peut s'étendre à leur famille. La Compagnie se réserve d'exiger de chaque touriste sa signature et la production de sa carte individuelle.

L'Assemblée, consultée sur la date de la fête alpine que doit donner la Société à Allemont, laisse au Bureau le soin de fixer cette date et désigne M. de Larminat pour faire partie de la commission de cette fête.

M. Giraud demande la vente du chalet de la Morte qu'il considère comme inutile; M. le Président répond que cette décision serait peut-être prématurée, mais que s'il se présentait des propositions d'achat sérieuses, l'Assemblée serait consultée.

M. Ferrand fait un compte rendu du Congrès du Club-Alpin à Nice, où il avait été chargé de représenter la Société; il se loue de l'accueil qui lui a été fait en cette qualité, et termine par un récit rapide de l'excursion collective en Corse qui a terminé les fêtes du Congrès.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.



Assemblée générale du 28 janvier 1889.

PRÉSIDENCE DE M. CHABRAND, VICE-PRÉSIDENT.

La Société des Touristes du Dauphiné se réunit le 29 janvier 1889, dans le salon grec de l'Hôtel-de-ville de Grenoble.

MM. Chabrand, vice-président; Bertrand, secrétaire; Bourron et Ferrand, commissaires, prennent place au bureau.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée

générale du 12 juin 1888; le procès-verbal mis aux voix est adopté sans observation.

M. le Vice-Président, remplaçant M. le Président empêché et qui ne pourra assister qu'à la fin de la réunion, prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Je dois à l'absence de M. Collet, qu'un devoir impérieux retient en ce moment dans une autre enceinte, l'honneur de présider notre première Assemblée générale de 1889. Je vous apporte l'expression de ses regrets, regrets dont la sincérité n'a d'égal que son attachement à la Société des Touristes du Dauphiné, car, depuis qu'il est des nôtres, M. Collet n'a cessé de nous donner le concours le plus actif et le plus dévoué. Je suis heureux de lui rendre ici ce témoignage.

Activité! dévouement! Voilà bien du reste les qualités essentielles que doivent réunir aujourd'hui, plus que jamais, les mandataires que vous choisissez, car nous touchons à une période toujours difficile à traverser pour les sociétés, quelles qu'elles soient. La période de formation de la nôtre est déjà loin de nous; au mois de mai, en effet, nous entrerons dans notre quinzième année d'existence. A cette période a succédé celle de la préparation et de la réalisation des travaux importants et multiples que nous devions exécuter pour justifier notre existence et répondre en même temps aux désirs des touristes. C'était l'époque des enthousiasmes que font toujours surgir les idées nouvelles!

Aujourd'hui, bien que nos travaux ne soient pas, à

vrai dire, achevés, et que chaque année apporte avec elle son programme de besoins nouveaux, il semble que l'œuvre entreprise est définitivement fondée et que nous allons entrer dans la période dont je parlais tout à l'heure : c'est-à-dire la période, si je puis l'appeler ainsi, de la contemplation du travail accompli et du recueillement. Quand je dis nous, je veux parler surtout de la masse des touristes dauphinois qui croient pouvoir se désintéresser maintenant de la prospérité de la Société et de l'avenir de l'alpinisme dans nos Alpes Dauphinoises, comme si cet avenir et cette prospérité étaient à jamais assurés.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de vous signaler les dangers de cet état d'esprit. Il porte en lui des germes de décomposition et pourrait compromettre la situation prospère dans laquelle nous avons pu nous maintenir jusqu'à ce jour, malgré nos charges, grâce à la fidélité presque constante de nos six cents adhérents et au généreux appui de la ville de Grenoble et du département de l'Isère. En outre, les goûts et les aspirations de la foule des touristes, que nous avons voulu attirer vers nos belles montagnes, sont sollicités chaque année par tant de réclames alléchantes que nous devons tous, si nous sommes soucieux de la vitalité de notre œuvre, nous y intéresser sans cesse, la favoriser par une propagande incessante de la plume, de la parole, et payer au besoin de notre personne quand notre concours est demandé par la Société. Le Bureau seul ne peut suffire à tout, absorbé qu'il est le plus souvent par les soins de l'administration. Vous ne savez peut-être pas, Messieurs, que votre bureau se réunit régulièrement une fois par semaine et, ce qui peut paraître surprenant

pour une société modeste comme la nôtre, que chaque séance a un ordre du jour relativement important. C'est que notre sollicitude doit s'appliquer toutes les années à nos chalets et refuges, à nos guides, à notre *Annuaire* et au *Bulletin,* à nos conférences, à nos fêtes alpines ou aux excursions collectives, aux ressources de notre budget et à leur emploi, enfin à nos relations avec le Club-Alpin français et avec les Sociétés étrangères. Du reste, vous comprendrez aisément l'exactitude de cette observation, quand vous aurez entendu les rapports du secrétaire et du trésorier, et les communications qui vous seront faites pendant la séance.

Si donc les premières difficultés ont été vaincues, les premiers écueils évités, si notre œuvre a grandi, nous n'avons pas encore le droit de nous asseoir à l'ombre de lauriers imaginaires et de regarder, fiers et tranquilles, passer le flot des touristes reconnaissants. Agir, toujours agir, telle doit être notre devise. Aussi, nous qui sommes vos mandataires, nous osons vous demander bien plus que le concours pécuniaire que vous donnez à la Société, nous vous demandons le concours de vos personnes, sous toutes les formes où le dévouement à la Société peut servir la noble cause de l'alpinisme dans notre Dauphiné. Nous vous demandons surtout de communiquer le feu sacré de l'alpinisme à la jeunesse qui nous entoure, à la jeunesse des écoles, à la jeunesse du commerce. Déjà, nous sommes entrés dans cette voie en décidant de faire hommage à l'Association des Étudiants et au Cercle des Employés de commerce, de nos *annuaires* et de nos *bulletins.*

Grâce à nos efforts, je l'espère, surgiront dans ces

milieux pleins de vie, de nouvelles vocations d'alpinistes et, avec elles, notre Société rajeunie pourra marcher confiante vers un avenir prospère.

Permettez-moi en terminant, Messieurs, d'adresser un mot de regrets et de reconnaissance à MM. Leblanc et Becker qui nous quittent comme membres du Bureau; M. Leblanc, à raison de son changement de résidence; M. Becker, à cause de son état de santé et de circonstances diverses qui l'empêchent de pouvoir suivre les réunions du Bureau. Tous les deux ont été d'excellents collègues et des collaborateurs dévoués.

M. le Secrétaire lit ensuite le rapport suivant sur les travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler :

MESSIEURS,

Après la longue période de travaux ininterrompus que vient de traverser notre Société devait succéder et a succédé, en effet, une période de recueillement, mais non d'inactivité; dans l'année qui vient de s'écouler, il n'a été entrepris aucune œuvre nouvelle; nous nous sommes bornés à quelques travaux de réparation et d'entretien; à la Bérarde, le chalet-hôtel a reçu quelques objets, complément nécessaire et indispensable du mobilier de cette station; aux Sept-Laux, le balcon du premier étage qui menaçait ruine a été refait, et le chemin, comme les années précédentes, a été réparé et même amélioré sur quelques points. Le chalet de la Morte, les refuges de la Selle et de la Farre sont en bon état et n'ont nécessité aucune dé-

pense. Le refuge de Belledonne qui, du reste, est la première construction de la Société (il remonte à plus de dix ans), aura besoin cette année de réparations urgentes ; la toiture est endommagée et a besoin d'être refaite. M. Bourron vous expliquera tout à l'heure les travaux qui devront être entrepris; le Bureau a aussi décidé la mise à l'étude d'un refuge dans le massif nord de Belledonne et un projet d'amélioration de l'auberge du Clot-en-Valgaudemar, station importante pour les alpinistes et pour laquelle rien n'a été fait jusqu'à présent.

MM. Ferrand et Chabrand vous parleront tout à l'heure de ces études.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons été de nouveau victimes des déprédations des malfaiteurs : au refuge de la Farre, une couverture et plusieurs objets mobiliers nous ont été dérobés ; aux Sept-Laux, cet hiver, par deux fois on s'est introduit dans le chalet où l'on a pris les denrées et liqueurs que notre gérant y avait laissées. En présence de ces faits, et pour en empêcher le retour périodique, le Bureau a décidé de vous proposer de faire assermenter les guides, suivant la région, pour un refuge déterminé, avec pouvoir de dresser procès-verbal contre les délinquants.

La police de nos guides et porteurs a été aussi le but constant de nos préoccupations ; dans la région d'Allevard, afin d'empêcher certains actes de concurrence contraires au règlement, nous avons fait afficher le tarif et les noms des guides et porteurs dans tous les hôtels d'Allevard.

La peine de la réprimande a été infligée aussi à un

de nos guides de la région de Saint-Christophe, qui avait gravement manqué au règlement des guides et porteurs envers deux voyageurs qui l'avaient engagé. Dans tous les cas où les touristes veulent bien porter plainte, ce qui malheureusement est trop rare, le Bureau est décidé à assurer par tous les moyens en son pouvoir le respect strict du règlement.

Les courses ayant été très nombreuses cette année, dans la région de Saint-Christophe et de la Bérarde, et les guides ayant quelquefois fait défaut, le Bureau a décidé que les porteurs de cette région seront autorisés, à défaut de guides présents dans la localité, à faire en cette qualité les courses portées au tarif comme étant de la première catégorie ; ils seront alors payés comme guides.

Nous sommes heureux d'annoncer à l'Assemblée que le *Bulletin indicateur des guides et porteurs, des chalets, refuges et auberges* est sous presse, et qu'il sera prêt pour la campagne prochaine ; cette publication due à la collaboration dévouée de deux de nos collègues, MM. Chabrand et Jouffray, comporte quatre chapitres. Elle contient : 1° la liste par région des guides et porteurs de la Société ; 2° celle de tous les chalets-hôtels, chalets et refuges construits par la Société des Touristes du Dauphiné, les Sociétés alpines et même les particuliers ; 3° les hôtels et auberges de toutes les régions du Dauphiné qui peuvent être des points de départ pour les courses en montagne ; 4° les voitures publiques des principales localités du Dauphiné, au moins en ce qui concerne l'Isère et les Hautes-Alpes, avec les heures de départ et leur destination.

Ce *bulletin* est destiné à rendre les plus grands services aux touristes voyageant en Dauphiné ; il leur sera surtout très utile pour faire un itinéraire de courses en notre pays : c'est le complément obligé du *Tarif des Guides*, que nous avons publié en 1885.

L'année dernière, sur la proposition d'un des membres de la Société, présent à une assemblée générale, il fut décidé qu'on insérerait des annonces à la fin de l'*Anuuqire*; cette décision a été mise à exécution ; notre première tentative a été couronnée de succès, et ces annonces ont produit 200 fr. environ.

Le mouvement des touristes n'a fait que s'accroître cette année-ci, quoique bien souvent cet été, des projets aient été contrariés par le temps ; ici, nous avons pu enregistrer cette année quatorze ascensions aux Écrins et dix à la Meije ; parmi ces dernières, il faut signaler surtout l'ascension d'une Anglaise, Miss Catherine Richardson qui, partie de la Bérarde à neuf heures du soir atteignait le sommet à sept heures du matin, et était de retour à la Bérarde à cinq heures du soir ; c'était, depuis la première ascension faite en 1877 par M. Boileau de Castelnau, la première fois qu'une femme faisait la conquête de ce pic redoutable, et la première fois aussi que cette course était faite dans de pareilles conditions de rapidité. Les Rouies ont été escaladées aussi un très grand nombre de fois, et l'on ne saurait trop recommander cette montagne d'où l'on jouit d'une vue superbe sans rencontrer de trop grandes difficultés.

Le Bureau, désireux de propager le goût de la montagne par tous les moyens, a conduit cette année une course collective à la Morte.

Le 17 juin dernier, la caravane composée de vingt touristes est arrivée au complet à notre chalet, et ni la pluie, ni les brouillards n'ont pu abattre un instant sa gaîté ; après, un déjeuner, pour lequel les dames avaient aidé de leurs conseils, notre gérant, le brave Mazet, un peu étonné de voir de si nombreux visiteurs, — tout le monde prenait le chemin de Laffrey par la Maladraye, et l'on ne tardait pas à oublier devant une table bien servie les fatigues de la journée.

La fête bisannuelle de la Société a eu lieu cette année, à Allemont, le dimanche 29 juillet ; elle a été favorisée par un très beau temps. Malheureusement, les fêtes de Grenoble qui avaient eu lieu peu de jours auparavant, avaient empêché beaucoup de nos collègues d'y prendre part ; le banquet, très bien ordonné par les aubergistes du village, a été servi sous les arbres de la grande cour de la fonderie, mise gracieusement à notre disposition par son propriétaire, et le soir la fête se terminait par un feu d'artifice.

Le soir même étaient partis coucher au refuge de la Farre une bande composée de dix touristes qui, le lendemain faisaient vaillamment l'ascension des Petites-Rousses et gagnait le Bourg-d'Oisans par le lac Blanc, le plateau de Brandes et les beaux pâturages d'Huez. Deux de nos collègues plus vaillants avaient, pendant cette même journée fait l'ascension de l'Herpie, un des sommets des Grandes-Rousses.

Il est un autre moyen de recrutement, qu'une société soucieuse de grandir et de prospérer ne doit pas négliger : ce sont les conférences et les projections photographiques. Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, le Bureau a donné deux de ces confé-

rences. Dans la première, le 9 février, M. Ferrand nous a conduits à la Dent-du-Midi, cette montagne splendide qui domine le lac de Genève; dans la seconde, le 22 mars, M. Collet a traité des spectres et mirages en montagne; M. Chabrand nous a décrit cette route splendide, quoique un peu scabreuse, qui mène de la Grave à la Bérarde par la brèche de la Meije ; un auditoire nombreux et choisi a applaudi les conférenciers et leur a témoigné ainsi tout l'intérêt que porte la population de notre ville aux choses de la montagne.

Je dois aussi vous parler de notre section de Paris; cette section, grâce au zéle de son Bureau et surtout à celui de M. Moisson, son sympathique secrétaire, a vu augmenter cette année dans une notable proportion le nombre de ses adhérents; elle a compris que dans l'œuvre commune, sa tâche à elle était de faire connaître à Paris notre beau Dauphiné, encore si ignoré ; aussi par trois fois cette année, plus de six cents auditeurs réunis dans la salle de la Société de Géographie ont applaudi les orateurs qui leur décrivaient et leur montraient en même temps les plus merveilleux sites de nos Alpes Dauphinoises. Que nos collégues reçoivent ici nos sincères remerciements.

C'est encore des remerciements que nous devons adresser à tous ceux qui, chaque année, nous aident par de généreuses subventions; j'entends par-là les membres du Conseil général de l'Isère, ceux du Conseil municipal de Grenoble et enfin la Société des Eaux d'Allevard.

Les sympathies qui nous entourent, l'aide et la protection que nous rencontrons de toutes parts, sont

pour la Société un encouragement précieux dans la tâche qui lui incombe : faire connaître la montagne et la faire aimer.

M. Bourron, remplaçant M. Pagès, trésorier, empêché, fait l'exposé de la situation financière de la Société :

ÉTAT COMPLÉMENTAIRE

de l'exercice 1887.

Le 31 décembre 1887, il restait en caisse :	1.090 f 40
A prélever les frais de l'*Annuaire*. . . .	Mémoire.
RESTE.	1.090 f 40

EXERCICE 1888.

RECETTES.

Cotisations recouvrées à ce jour.	5.412 f 45
Subvention de la ville de Grenoble . . .	500 »
— du Conseil général	300 »
— de la Cie des eaux d'Allevard	200 »
Location des Sept-Laux (chalet et pêche)	150 »
Vente d'*Annuaires*.	94 »
A reporter.	6.656 f 45

Report.....	6.656 f	45
Produit de la vente des insignes, brochures, etc.	36	55
Intérêts bonifiés par le Crédit lyonnais .	6	90
Cotisations arriérées, remises diverses.	114	40
Location du chalet-hôtel de la Bérarde .	200	»
Envoi de la section de Paris.	502	60
Produit des annonces dans l'*Annuaire* .	222	75
	7.739 f	65

DÉPENSES.

Administration générale.

DÉPENSES ORDINAIRES.

Assemblées générales, conférences (chaises, convocations, étrennes aux garçons de l'Hôtel de Ville).	105 f	»
Frais de bureau, correspondance, envoi de l'*Annuaire*, envois divers	240	10
Achat de journaux, abonnement, etc	13	50
Siège social : loyer, impositions, chauffage, éclairage, service	389	40
Frais de recouvrement des cotisations.	149	90
A reporter.....	897 f	90

Report.....	897 f 90	
Acquisitions et dépenses diverses..............	90 05	
Acompte sur l'*Annuaire* de 1886...............	500 »	
	1.487 f 95	1.487 f 95

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Fête alpine d'Allemont...	186 f 15	
Frais de négociations pour les annonces..........	25 »	
	211 f 15	211 15
TOTAL des dépenses d'administration générale..................		1.699 f 10

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES CHALETS ET REFUGES.

Chalet des Sept-Laux.

Assurance...........	92 f 60	
Mobilier............	28 35	
Travaux d'amélioration au chemin.............	150 »	
	270 f 95	270 f 95
A reporter.....		270 f 95

Report.		270 f 95
Chalet de la Morte.		
Assurance.	33 f 65	
Mobilier.	6 80	
	40 f 45	40 45
Refuge de la Selle.		
Assurance	15 f 15	15 15
Refuge des Rousses.		
Assurance	11 f 25	11 25
Refuge de Belledonne.		
Assurance.	11 f 25	
Mobilier.	32 50	
	43 f 75	43 75
TOTAL des dépenses relatives aux chalets et refuges, non compris la Bérarde.		381 f 55
Chalet-hôtel de la Bérarde.		
Assurance.	58 f 85	
Impositions.	24 35	
A reporter.....	83 f 20	381 f 55

Report.....	83 f	20	381 f	55
Travaux supplémentaires à Roderon.	1.000	»		
Acomptes sur le mobilier. .	5.352	30		
Location d'écurie pour 1887	40	40		
Acquisition d'une source. .	60	60		
	6.536 f	50	6.536	50
TOTAL des dépenses spéciales (chalets et refuges).			6.918 f	05

RÉCAPITULATION.

RECETTES.

Reliquat de 1887.	1.090 f	40
Recettes de 1888.	7.739	65
	8.830 f	05

DÉPENSES.

Administration générale	Ordinaires . .	1.487 f	95		
	Extraordinaires	211	15		
Chalet-hôtel de la Bérarde.		6.536	50		
Autres chalets et refuges. .		381	55		
		8.617 f	15	8.617	15
RELIQUAT				212 f	90

BUDGET APPROXIMATIF DE 1889.

RECETTES.

Reliquat de l'exercice 1888	212 f	90
Cotisations	5.800	»
Subvention du Conseil général	600	»
— de la ville de Grenoble . . .	500	»
— de la Cie des eaux d'Allevard	200	»
Location des Sept-Laux	150	»
Location du chalet-hôtel de la Bérarde .	300	»
Annonces	150	»
TOTAL.	7.912 f	90

DÉPENSES.

Annuaire (solde de celui de 1886 et acompte sur celui de 1887).	1.000 f	»		
Dépenses d'administration générale — Ordinaires.	900	»		
Dépenses d'administration générale — Extraord^res	600	»		
Chalets et refuges.	500	»		
Annuaire de 1888.	1.000	»		
Intérêts de l'emprunt. . . .	575	»		
Chalet de la Bérarde (1° mobilier, 1,960 fr. ; 2° construction, 540 fr.).	2.500	»		
	7.075 f	»	7.075 f	»
Somme disponible. .	837	90	837	90
TOTAL égal aux recettes			7.912 f	90

Le budget de 1888 et le projet de budget pour 1889 sont adoptés par l'Assemblée.

M. Ferrand soumet à l'Assemblée un projet consistant à faire assermenter deux guides qui auraient, dès lors, le droit de dresser procès-verbal pour empêcher les déprédations qui se sont produites au chalet des Sept-Laux, aux refuges de la Farre et de Belledonne.

Sa proposition est mise aux voix et adoptée.

M. Bourron entretient l'Assemblée du projet de réfection du toit du refuge de Belledonne ; il propose de remplacer l'essendole par l'ardoise ou la tôle galvanisée ; la dépense peut être évaluée à 150 ou 200 fr. ; l'Assemblée consultée approuve cette dépense et charge le Bureau d'étudier cette réparation.

M. Chabrand fait part à l'Assemblée d'une décision du Bureau à l'égard d'un des guides de la Société ; ce guide, pour avoir enfreint le règlement de 1885, a subi la peine de l'avertissement.

M. Collet prend alors la présidence de la réunion et soumet à l'Assemblée le projet de renouvellement de bail avec M. Tairraz, le gérant du chalet-hôtel de la Bérarde. M. Tairraz, dont le repentir était arrivé le 31 décembre 1888, reste à la Bérarde.

Pour lui faciliter sa tâche, et quoique le nombre des touristes ait été assez considérable, le Bureau a consenti à une réduction sur le prix du loyer ; le bail reste fixé à douze années avec un seul repentir au bout de cinq ans.

La part contributive de la Société dans les dépendances du chalet-hôtel, qui seront ultérieurement construites, a été limitée au chiffre maximum de trois mille francs.

Ce projet mis aux voix est adopté.

M. Ferrand demande la mise à l'étude d'un refuge dans le versant nord du massif de Belledonne ; la construction du chalet de la Pra va ramener l'attention des touristes sur cette région, où il est de toute nécessité de faire une construction pour faciliter les ascensions de quelques sommets, tels que le sommet Colon, le Grand-Replomb.

La mise à l'étude est votée

M. Chabrand demande qu'on étudie aussi un projet d'amélioration de l'auberge du Clot-en-Valgaudemar, qui est devenue actuellement très insuffisante.

Cette proposition est votée.

Il est procédé au renouvellement du Bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1889 : président, M. Collet; vice-présidents, MM. Faure et Chabrand; secrétaire, M. Bertrand; secrétaire-adjoint, M. Dodero; archiviste-bibliothécaire, M. Masimbert; trésorier, M. Pagès; commissaires, MM. Bourron, Dugit, Ferrand, Jouffray, Merceron, Michoud et Péronnet,

La séance est levée.





V.

CHRONIQUE DE LA SECTION DE PARIS

Assemblée générale du 12 décembre 1888.

PRÉSIDENCE DE M. RABOT, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures du soir.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président donne la parole à M. Moisson, secrétaire, pour la lecture du rapport suivant :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En rappelant le souvenir de l'été pluvieux que nous venons de traverser, je vous expliquerai pourquoi les courses en Dauphiné ont été, cette année, peut-être moins nombreuses que d'habitude.

Ce n'est pas à dire pour cela que le mouvement des touristes vers nos Alpes se ralentisse, bien au con-

traire. L'*Annuaire,* qui vous a été distribué, vous a montré que dans nos régions les grandes ascensions étaient devenues fréquentes ; mais le but que nous poursuivons ne serait pas rempli si nous considérions ce résultat comme suffisant. Sans doute, les hauts massifs méritent d'être gravis, et c'est de ce côté surtout que notre Société doit diriger ses efforts, concentrer ses travaux et reporter la majeure partie de ses ressources. Pourtant, on nous permettra d'élever la voix en faveur des montagnes secondaires des vallées méridionales de notre champ d'action. Pour être plus accessibles, elles n'en sont pas moins intéressantes, et notre Section désirerait vivement en révéler, je ne dis pas seulement les beautés, mais même l'existence, à nombre de personnes qui ne la soupçonnent pas.

Nos conférences de l'hiver dernier ont tendu principalement à ces fins, et l'*Annuaire* en contient une analyse trop complète pour qu'il y ait lieu de la refaire aujourd'hui. J'en veux retenir seulement ce point que les sites décrits par MM. Rabot et Saint-Romme ont une valeur incontestable, et qu'aussi bien les environs du Mont-Genèvre que la Matheysine, le Trièves et le Vercors, offrent au touriste des spectacles pleins de pittoresque et des souvenirs d'un haut intérêt historique.

Nous chercherons autant que possible, Messieurs, à suivre la voie que nous nous sommes tracée. Jusqu'à présent, les curieuses vallées, les gorges, les forêts de la Drôme, les superbes paysages de Paladru et d'autres encore n'ont pas été décrits ; bien des personnes qui voyagent en Dauphiné s'empresseraient, croyons-nous, de visiter cependant ces sites d'abord facile,

mais c'est à nous les premiers de leur en montrer le chemin.

Ne pensez-vous pas aussi que mettant à profit les réductions libérales que nous accorde la Compagnie du P.-L.-M., nous pourrions, au printemps, organiser chaque année une ou deux courses dans les Alpes Dauphinoises? Ce n'est pas tout de les visiter au cœur de l'été, alors qu'elles ne conservent plus qu'en partie le riche manteau de névé qui les couvre l'hiver, et qui en rend les lignes si imposantes, les cimes si grandioses, l'ensemble si majestueux. Aux mois d'avril et de mai, on peut les admirer encore resplendissantes de neiges et de glaciers ; on peut aussi, dans tout le charme de leur renaissance printanière, parcourir ces bois, ces vallons si verdoyants, qui se dérobent dans les replis des massifs et que connaissent seuls, jusqu'à présent, quelques rares initiés. Le Bureau serait heureux de voir notre section adopter cette idée et la mettre en pratique ; nous sommes assez nombreux pour qu'une tentative réussisse ; nous ne le sommes pas assez pour qu'une excursion de ce genre dégénère en cohue et présente les inconvénients multiples de ces sortes d'agglomérations qui, sous des noms divers, s'abattent sur un pays en dépit de la modicité de ses ressources, n'y trouvent point les aises escomptées et se terminent souvent par un désappointement général.

La vie intérieure de notre Section n'a pas, cette année, présenté d'incidents particuliers ; en dehors des conférences organisées, il n'y a guère à noter que les excursions entreprises par plusieurs de nos collègues. A cet égard, nous espérons qu'à l'une de nos

prochaines séances, M. Rabot voudra bien nous entretenir de son curieux voyage au Groënland.

La chronique du siège central, insérée dans l'*Annuaire,* vous a tenus au courant des faits et gestes de la Société en général; il me reste seulement à vous annoncer la réussite de la réunion d'Allemont, couronnée par plusieurs ascensions dans le massif des Grandes-Rousses.

Le chalet de la Bérarde continue à être fort apprécié. Nous informerons à cette occasion nos collègues que le gérant est, de par son bail, astreint à consentir une réduction de 10 °/₀ aux membres de la Société munis de leurs cartes ou insignes. Mentionnons aussi les prix réduits consentis par l'hôtel Primat, de Grenoble, en faveur des membres de notre section et des personnes qui les accompagnent.

Le nombre des sociétaires parisiens n'a pas beaucoup varié depuis l'an passé, mais les nouvelles adhésions ont égalé le chiffre de nos pertes. Nous avons appris avec un sincère regret le décès de notre collègue, M. le colonel Guttin, qui avait témoigné à notre Section beaucoup d'intérêt et que la mort a prématurément enlevé au cours d'une carrière déjà brillamment remplie, mais encore pleine d'avenir.

Vous allez être appelés, Messieurs, à renouveler votre Bureau. Nous ne voulons pas résigner les fonctions dont votre confiance nous avait investis, sans vous remercier de l'aide que vous nous avez apportée et de votre zèle constant pour notre Société. Grâce à vous, la Section de Paris a pu jusqu'à présent remplir le rôle qui lui était assigné et dans lequel elle persévérera, nous en sommes sûrs, parce qu'il est utile et

que son action ne peut manquer de produire des résultats toujours plus efficaces.

M. Bayard, trésorier, présente ensuite les comptes de l'exercice 1888.

Exercice 1888.

RECETTES.

Solde créditeur de l'exercice 1887	190 f	95
Montant de 7 cotisations de 1887	140	»
Montant de 44 cotisations recouvrées pour 1888	880	»
Remboursement par le siège central. . . .	6	90
Total.	1.217 f	85

DÉPENSES.

Frais pour l'assemblée générale et la séance du 20 décembre 1887			168 f	95
Frais de la séance du 23 février 1888 . . .			158	»
Frais de bureau, affranchissements			19	85
Recouvrement des cotisations.			14	»
A envoyer au siège central à Grenoble :				
7 cotisations de 1887.	70 f	»	510	»
44 — 1888.	440	»		
Total.			870 f	80

RÉCAPITULATION.

Recettes	1.217 f 85
Dépenses	870 80
Solde créditeur au 12 décembre 1887.	347 f 05

Ces comptes sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

Sur la proposition du trésorier, l'Assemblée adopte ensuite le projet de budget suivant pour 1889 :

Projet de budget pour 1889.

RECETTES.

Solde créditeur au 12 décembre 1888.	347 f 05
Montant de 56 cotisations pour 1889	1.120 »
— 15 — restant à recouvrer pour 1888.	300 »
Remboursement par le siège central.	7 »
Total.	1.774 f 05

DÉPENSES.

Frais pour l'assemblée générale de 1889.		9 f »
Frais pour 3 séances.		520 »
Frais de bureau.		20 »
Recouvrement des cotisations.		15 »
A envoyer au siège central à Grenoble :		
15 cotisations de 1888.	150 f »	710 »
56 — 1889.	560 »	
Total.		1.274 f »

RÉCAPITULATION.

Recettes	1.774 f 05
Dépenses	1.274 05
Excédent de recettes prévu au budget de 1889	500 f 05

Sur la proposition de M. Févelat, la date du dîner annuel est fixée au 24 février 1889.

Avant de procéder au renouvellement du Bureau, M. le Président expose qu'il serait utile d'augmenter d'un commissaire le nombre de ses membres, étant indiqué que cette désignation ne sera définitive qu'après la revision de l'art. 8 du règlement, qui sera poursuivie dans un bref délai par la convocation d'une assemblée extraordinaire.

Il est ensuite procédé au vote. — Sont élus membres du bureau pour les années 1889 et 1890 : MM. Saint-Romme, Cendre, Rabot, Bayard, Bompard et Moisson ; M. Reynaud est élu commissaire provisoire.

La séance est levée à huit heures et demie.

Dans la séance qui a suivi sa nomination, le Bureau s'est ainsi composé :

Président, M. Saint-Romme ; vice-présidents, MM. Cendre et Rabot ; trésorier, M. Bayard ; secrétaire, M. Moisson ; commissaires, MM. Rubin et Bompard ; commissaire provisoire, M. Raynaud.

Séance publique du 12 décembre 1888.

La Section de Paris a tenu sa première réunion publique pour l'hiver 1888, le 12 décembre, à huit heures et demie, dans la grande salle de la Société de Géographie.

M. Rabot, vice-président, ayant en quelques mots présenté au public les deux conférenciers, M. Moisson a pris la parole pour raconter ses excursions dans le Valgodemar et le massif d'Olan Après avoir pénétré dans la vallée en suivant le cours de la Séveraisse, l'orateur a fait projeter un certain nombre de vues photographiques destinées à faire connaître divers sites pittoresques peu visités jusqu'ici : la vallée de Navettes et le massif Nord de Chaillol, les Oulles du Diable, cette gorge digne de rivaliser avec les célèbres gorges du Trient, les cascades de Combefroide et du Casset. Puis, il a fait admirer à l'auditoire la majesté superbe du pic d'Olan, si imposant surtout sur sa face Nord, la belle coupole des Rouïes et les magnifiques glaciers du Says et des Bans ; enfin, redescendant au Clot, le conférencier a terminé en donnant une rapide description des chaînes qui entourent le village, depuis le pic Jocelme jusqu'au Sirac.

M. Marcel Monnier est ensuite monté à la tribune pour donner un résumé de son magnifique et périlleux voyage du Pacifique à l'Atlantique, à travers la Cordillière des Andes et les vallées de l'Amazone. Débarqué sur la côte du Pacifique, M. Mounier comptait atteindre d'abord la région volcanique du Chimborazo, mais les insurrections le forcèrent à renoncer à ce projet. Il dut regagner par mer Truxillo, et de là il atteignit Cajamarca à l'altitude de 3.000 m. Il partit ensuite avec une très faible escorte pour traverser la Cordillière, et ne dut son salut qu'à la rencontre fortuite d'un hiacendiero qui le détermina à modifier son itinéraire au moment où il allait tomber entre les mains d'Indiens révoltés. Forcé de se rejeter dans la montagne après avoir traversé en vain à la nage le haut Maranon et dû revenir à son point de départ, l'explorateur gravit les

terrasses dénudées de la Cordillière dont il atteignit le versant Est au col de Tayabamba. A partir de ce point, M. Monnier dut pendant un mois se frayer un chemin à la hache à travers les inextricables lianes des forêts vierges. Pendant son sommeil les Indiens qu'il avait engagés tentèrent de l'abandonner, et leur projet n'échoua que grâce au flair d'un chien qui donna aussitôt l'éveil. Enfin, après des fatigues accablantes, M. Monnier atteignit les rives du Rio Huallaga d'où, sur un radeau, il gagna le Maranon et de là, par l'Amazone, Manaos et Para.

Les applaudissements, qui ont à plusieurs reprises accueilli le conférencier, ont montré combien le public s'était intéressé à sa communication, rendue plus exacte encore par la projection de nombreuses vues photographiques, heureusement sauvées par M. Monnier, lorsqu'à peu de milles du Hâvre la *Ville de Rio* qui le portait fut coulée par le transatlantique *La Champagne.*

M. le Président a remercié l'orateur au nom de l'assistance, et son succès a dû satisfaire d'autant mieux les Dauphinois présents à la séance, que c'est dans leurs montagnes que M. Monnier a accompli ses premières excursions.

La séance a été levée à dix heures quarante-cinq minutes.

Assemblée extraordinaire du 23 février 1889.

PRÉSIDENCE DE M. SAINT-ROMME.

Sur la convocation spéciale qui leur avait été adressée à cet effet, les membres de la Section se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire pour statuer sur la proposition tendant à modifier l'art. 3 du règlement.

Après accomplissement des formalités statutaires, et sur le rapport de M. Moisson, l'article 3 ainsi modifié est adopté à l'unanimité :

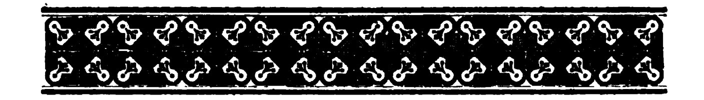
« La Section est dirigée par un Bureau composé de huit administrateurs, elle est régie par les délibérations de l'assemblée générale des membres de la Section. »

Il est ensuite procédé à l'élection d'un huitième administrateur : M. Reynaud est élu à l'unanimité.

Par suite de sa constitution définitive, le Bureau est ainsi composé pour 1889-1890 :

Président, M. Saint-Romme ; vice-présidents, MM. Cendre et Rabot ; Trésorier, M. Bayard ; secrétaire, M. Moisson ; administrateurs, MM. Rubin, Raynaud et Bompard.





VI

COURSES ET ASCENSIONS

REVUE ALPINE

DE

1888

Courses au-dessus de 2,300 mètres.



L'été de 1888 a été un des plus mauvais et des plus froids que nous ayons eus depuis longtemps, et l'on pouvait craindre avec raison que le nombre des visiteurs des montagnes du Dauphiné ne se ressentît de cette température anormale ; il n'en a rien été, et jamais les ascensions n'ont été aussi nombreuses que cette année. Ainsi nous avons à enregistrer quatorze ascensions aux Écrins et dix à la Meidje ; parmi ces dernières, il faut citer celle d'une Anglaise, Miss Richard-

16 août. — M. Louis de Baudreuil. Guide : Joseph Baroz fils.

21 août. — M. et Mme Rousset, Mlle Erhart, MM. Closel, Baboin, Veyron, Lacroix, Paul Gence, Louis Clair et Bartholy. Guides : François et Joseph Baroz.

21 août. — MM. Guiganino, H. Foucault et P. Guichard. Guides: Joseph Baroz père et fils.

23 août. — M. Gibert. Guide : Baroz père.

24 août. — MM. E. Collilieux et M. Rey. Guide : François Baroz.

24 août. — M. R. Gaillard. Guide : Mounier.

24 août. — M. H. Chalamet. Guide : Mounier.

30 août. — MM. Stevenin père et A. Stevenin fils. Guides : Joseph Baroz père et fils.

5 septembre. — M. L. Lenormand. Guide : F. Baroz.

12 septembre. — MM. Jules et Joseph Bonnel. Guide : François Baroz.

Massif de Belledonne.

Grand pic de Belledonne (3050 m.). — 3 juillet. — MM. Jules et Alfred Blech. Guide : Étienne Boujard.

28 juillet. — M. Raffe. Guide : Nicolas Molière.

23 août. — MM. Payerne et Branche. Départ de la Pra à 6 h. du matin, *col de Freydane, col de la Balmètte* à 9 h. ; arrivée au sommet à 10 h. 45. Retour par la même route, arrivée à Revel à 7 h. du soir. Route recommandée aux touristes partant de Revel, parce qu'elle supprime la longue et pénible descente du col de Belledonne au refuge ; escalade du pic au moins aussi facile que du côté d'Allemont. Sans guides.

matin, vue très étendue sur le Dévoluy, le Trièves, la Mathésine et le Valjouffrey. Départ du sommet à 11 h. 1/2; retour aux Moras à 4 h. Guide : Fabien Gauthier. Porteur : Billème, de Pellafol.

Grand-Ferrand (2761 m.). — 23 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner. Sans guides.

Massif d'Allevard.

Puy-Gris (2960 m.). — 17 août. — M. G. Martin. Guide : Joseph Baroz.

Pyramide inaccessible des Sept-Laux (m.). — 12 septembre. — MM. Jules et Joseph Bonnel. Guide : François Baroz.

Le Rocher-Blanc ou Pyramide-Nord (2931 m.). — 22 juillet. — MM. E. Piaget et J. Augier. Guide : J. Baroz.

30 juillet. — MM. E. Daucourt, Gillot, J. Hargis Brossé. Sans guides.

8 août. — MM. Léon et Henri Egger. Guide : Baroz.

11 août. — MM. A. Jully, A. Eozan, R. Jully et G. Martin. Guide : Baroz.

11 août. — M. A. Rosaé. Guide : J. Baroz.

12 août. — MM. F. Cohard, J. Baltazar, l'abbé Hippolyte.

13 août. — MM. Marius et B. Magnat, Mme Berthe Dabe. Guide : Joseph Baroz.

15 août. — MM. Joseph et Louis Allier. Guide : François Baroz.

chalet de la Morte à 4 h. du matin, sommet à 10 h. 1/2. Descente par le Poursollet et Gavet. Sans guide.

7 août. — MM. Paul Labrouche et Georges Bartoli.

15 août. — M. et Mme Jean Collet, Mlle Augustine Rollot et Mlle Esther Ducroix. Départ de la Morte à 4 h. 30, sommet à 10 h. 15. Guide : Mistral, de Belle-Lauze.

19 août. — M. et Mme E. Thorant. Départ de la Morte à 6 h. du matin, arrivée au Signal à 11 h. Départ du Signal à midi, arrivée à la *Pyramide* à 2 h. Descente par le *col de Taillefer,* Oulles et la Paute. Sans guide.

16 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner, de la Morte à Ornon par le Signal et le *col de Taillefer*. Porteur : Simon Barnéoud, de Vallouise.

Massif des Rousses.

Col de la Cochette (m.). — 5 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner, de Saint-Jean-d'Arves au refuge de la Farre. Guides : Christian Almer, Simon Barnéoud.

Sommet Nord des Rousses ou Étendard (3473 m.). — 26 juillet. — M. Raffe. Guide : Nicolas Molière.

1er août. — M. A. de Laclos. Guides : Bouillet et Victor Séonnet.

20 août. — MM. Ferdinand et Paul Deligny. Guide : Nicolas Molière.

5 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner. Guides : Christian Almer fils et Simon Barnéoud.

Brèche des Grandes-Rousses (3100 m.). — 6 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner, du refuge de la Farre à Clavans. *Premier passage complet.* Guides : Christian Almer fils et Simon Barnéoud.

Sommet Sud des Grandes-Rousses ou Pic Bayle (3473 m.). — 6 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner. Guides : Christian Almer fils et Simond Barnéoud.

L'Herpic (2995 m.). — 30 juillet. — MM. Henri Ferrand et Heuzey. Guide : Pierre Ginet.

Petites-Rousses (2813 m.). — 29 juillet. — La course collective organisée à la suite de la fête d'Allemont. La caravane, composée de dix personnes, coucha le 29 au soir au refuge de la Fare, fit le lendemain l'ascension des Petites-Rousses et descendit sur Huez et le Bourg-d'Oisans. Guide : Molière.

Massif des Aiguilles d'Arves et du Goléon.

Col du Galibier (2658 m.). — 10 juillet. — M. Paul Durouchoux. Guide : Bouillet.

19 juillet. — M. et Mme A. Chavassieux, M. et Mme R. Gadant, Mlles M. Papillon, J. Gadaut et M. Louis Vignet. Guide : Bouillet.

18 août. — MM. Moisson et Merlin, de la Grave à Valloire. Guide : Philomen Vincent.

Roche du Grand-Galibier (3242 m.). — 6 juillet. — M. Bonteims. Guide : Louis Faure.

17 juillet. — M. Paul Durouchoux. Guides : Louis Faure, Victor Séonnet.

20 juillet. — M. Merzbacher. Brouillard épais.

Col du Goléon (2800 m.). — 17 septembre. — M. F. Baker-Gabb, de la Grave à Saint-Michel. Sans guide.

Pic des Trois-Évêchés (3120-3096 m.). — 21 juillet. — M. Paul Durouchoux. Guides : Louis Faure, Victor Séonnet.

Aiguille du Goléon (3429 m.). — 9 juillet. — M. Paul Durouchoux. Guide : Jules Bouillet.

Col Lombard (m.). — 29 juillet. — M. J. Maître. Guides : Pierre Estienne et Joseph Estienne.

Col de Pierre fendue (m.). — 30 juillet. — M. J. Maître. Guides : Pierre Estienne et Joseph Estienne.

Signal de Rif-Tord (2616 m.) et *Plateaux de Paris*. — 15 juillet. — MM. Lucien Bourron, Rolland de Ravel, Muret et Stamler, venant du Bourg-d'Oisans par Brandes et Besse, et allant à la Grave.

Gros-Grenier (2917 m.). — 4 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner, de Valloire à Saint-Jean-d'Arves. Guides : Christian Almer fils et Simon Barnéoud.

Massif de Névache.

Chaberton (3138 m.). — 4 août. — M. le Dr Carry et Mme Carry. Guide : Félix Rignon.

Massif du Pelvoux.

CHAÎNE DE LA MEIDJE.

Tête du Toura (2918 m.). — 17 juillet. — M. Pomiès, mauvais temps. Guide : Chr. Roderon.

Lac Noir (2800 m.). — 24 juillet. — M. Pocat, de Saint-Christophe au refuge du lac Noir, par le refuge de la Selle. Retour à Saint-Christophe par la *Tête du Toura*. Guides : P. Gaspard père, Chr. Clot.

2 août. — M. E. Chervet, monté du Freney. Guides : P. Roderon, Chr. Paquet.

Le Jandri (3292 m.). — 14 juillet. — M. Paul Durouchoux, de Saint-Christophe à la Grave. Guides : Bouillet, Victor Séonnet.

8 août. — MM. P. Lory et G. Dodero, de Saint-Christophe à la Grave. Vent terrible. Guides : Chr. Roderon, Fr. Paquet.

Glacier du Mont-de-Lans. — 14 juillet. — M. Paul Durouchoux, Saint-Christophe, la Mura, le lac Noir, le Jandri, le col de la Lauze, les Ruillans et la Grave. Guides : Bouillet, Victor Séonet.

22 juillet. — M. l'abbé J. Froget, de Saint-Christophe au col de la Lauze, par le lac Noir. Guide : Chr. Paquet.

26 juillet. — MM. Maré, Rival, Terrier, Faivre, de Saint-Christophe à la Grave. Guides : Fr. Paquet, Pierre Turc.

8 août. — MM. P. Lory et G. Dodero, de Saint-Christophe à la Grave. Guides : Chr. Roderon, Fr. Paquet.

10 août. — MM. P. Labrouche et G. Bartoli, de Saint-Christophe à la Grave. Guides : P. Roderon, Turc.

12 août. — MM. le Dr Nicolas, le Dr Gallois, le Dr Berthier, Moucot, de Saint-Christophe à la Grave. Guides : P. Roderon, E. Paquet, P. Turc.

14 août. — M. et Mme Guénot, de la Grave à Saint-

Christophe. Guides : L. Faure, J. Mathon, A. Mathonnet.

28 août. — MM. le duc d'Ayen, Hélie de Noailles, Mathieu de Noailles, le marquis de Lastic, le marquis de Virieu. Départ de la Grave à 3 heures du matin; descente à Saint-Christophe par le lac Noir et les escaliers de la Mura. Guides : L. Faure, V. Séonnet, J. Berthieu.

3 septembre. — M. Huffel, de la Grave à Saint-Christophe. Temps splendide, neige fraîchement tombée. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

Col de la Lauze (3453 m.). — 11 juillet. — M. H. F. Delaborde. Guides : P. Gaspard père, Chr. Clot.

12 juillet. — MM. A. et G. Maréchal. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

8 août. — M. Fournier, de la Grave à Saint-Christophe. Guides : L. Faure, J. Mathon.

6 septembre. — M. et Mme Henry et M. Aubé, de la Grave à Saint-Christophe, par la Selle. Guides : Émile Pic, H. et J. Pic.

Pic de la Grave (3673 m.). — 3 septembre. — M. Huffel. Très belle vue. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

Brèche de la Meidje (3369 m.). — 3 juillet. — M. G. Morse, de la Grave à la Bérarde. Guides : Ulrich et Hans Almer.

9 juillet. — M. F. Delaborde. Guides : P. Gaspard père, Chr. Clot.

11 juillet. — M. Paul Durouchoux, de la Grave à la Bérarde. Guides : J. Bouillet, Victor Séonnet.

15 juillet.— M. H. Woolley, de la Bérarde à la Grave. Guide : Christian Roth, de Grindelwald.

21 juillet. — M. G. Merzbacher, de la Grave à la Bérarde. Neige tout à fait ramollie.

4 août. — M. A. de Laclos, de la Grave à la Bérarde. Guides : J. Bouillet, V. Séonnet.

7 août. — M. E. Oppermann, de la Grave à la Bérarde. Guides : Édouard Pic, Aug. Mathonnet.

9 août. — MM. Camille, Édouard et Pierre Jordan, de la Grave à la Bérarde. Guides : P. Gaspard, Chr. Paquet, Maximin Turc.

14 août. — M. Pomiès, de la Grave à la Bérarde. Neiges très molles. Guides : Édouard Pic, Joseph Berthieu.

20 août. — M. A. Petre, de la Grave au Chatelleret. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

27 août. — MM. Maurice Paillon et P. de Fondclair, Mlles E. de Lavalette et A. Palette de Caloen, M. et Mme Paillon, de la Grave au Chatelleret. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic, L. Mathon, Mathonnet.

30 août. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills, de la Bérarde à la Grave. Guides : J.-B. Rodier, Chr. Turc.

15 septembre. — M. F. Baker-Gabb, de la Bérarde à la Grave. Guides : Rodier père, Chr. Turc.

Pic Occidental de la Meidje ou Grande-Meidje (3987 m.). — 11 juillet. — M. G. H. Morse, monté du Chatelleret ; retour à la Bérarde. Très belle escalade, mais mauvais temps. Guides : Ulrich et Hans Almer, de Grindelwald.

13 juillet. — M. Hermann Woolley. Guides : Christian Roth, de Grindelwald, et Jean-Baptiste Rodier fils, de la Bérarde.

27 juillet. — M. G. Merzbacher, de Munich. Départ du Chatelleret à 2 heures du matin, arrivée au sommet seulement à 3 h. 50 du soir, par suite du verglas qui couvrait les rochers. Descente terrible, tourmente de neige, nuit très froide passée dans les rochers. Départ du bivouac à 9 heures du matin, arrivée dans la soirée à la Bérarde. Guide : Pierre Gaspard fils.

8 août. — M. J. Favrichon. Tentative d'ascension. Ce touriste est allé un peu au delà de la pyramide Duhamel. Le vent très violent qui soufflait sur la Meidje rendait l'ascension par trop périlleuse. Guide : Gaspard père.

9 août. — M. Vittorio Sella. Très beau temps. Guides : Daniel Maquignaz et J.-B. Rodier fils.

11 août. — M. Moritz von Kuffuer, de Vienne. Départ du Chatelleret à 1 heure du matin, sommet à 10 heures. Arrivée à la Bérarde à 10 heures du soir. Guides : Alex. Burgener et Aloïs Kalbermatter, de Saas.

14 août. — M. Aug. Reynier. Guides : Gaspard père et Chr. Clot.

24 août. — Mlle Katharine Richardson, de Ripou. Départ de la Bérarde à 9 heures du soir, sommet à 7 h. 30 du matin. Arrivée à la Bérarde à 5 heures du soir. Guides : Gaspard père et J.-B. Bich, de Valtournanche.

24 août. — M. Émile Viallet, de Grenoble. Départ du Chatelleret à 1 h. 1/4 du matin; sommet à 7 h. 30. Arrivée au Chatelleret à 3 h. 1/2 du soir. Guides : J.-B. Rodier fils et Hippolyte Rodier.

24 août. — M. Petre, de Bruxelles. Départ du Chatelleret à 1 h. 1/4 du matin; sommet à 7 h. 30. Arrivée

au Chatelleret à 3 h. 1/2 du soir. Guides : Émile Pic et Hippolyte Pic.

3 septembre. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills, de Londres. Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

Pic Central de la Meidje (3970 m.) — 12 août. — MM. Félix Chancel et Paul Guillemin. Guides : Émile et Hippolyte Pic, Louis Faure et Aug. Mathonnet.

20 août. — M. X.... Guides : Louis Faure et Jules Mathon.

Glaciers de la Meidje. — 1er septembre. — MM. Torchon et Nicolet. Guides : Émile Pic, Hippolyte et Joseph Pic.

11 septembre. — Mme Rocher, Mme Gauthier et Mlle Laure Gauthier, Mme Bizalion. Guide : Jules Bouillet.

Pic de l'Homme (2904 m.). — 3 août. — M. Albert de Laclos. Guides : Jules Bouillet et Victor Séonnet.

Le Plaret (3570 m.) — 2 juillet. — M. H. Woolley. Guides : Christian Roth, de Grindewald, et Chr. Turc.

9 août. — M. E. Oppermann. Temps magnifique. 6 heures pour la montée et 2 h. 1/2 pour la descente. Guides : Gaspard père et Chr. Clot.

19 août. — M. Engelbach. Guides : J.-B. Rodier fils et Chr. Turc.

Fin août. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills.

Tête du Roujet (3421 m.) — MM. W. A. Greene et F. C. Mills.

Tête de la Maye (2522 m.) — 12 juillet. — M. Paul

Durouchoux, de la Bérarde à Saint-Christophe. Guides : Jules Bouillet et Victor Séonnet.

14 juillet. — MM. H. Laguin et C. Liobard. Mmes Th. Laguin et Suzanne Liobard.

14 juillet. — MM. Guigné, A. Laguin, R. Achaud et Villard.

16 juillet. — M. et Mme Chavassieux, M. et Mme Gadant, Mlle Irma Gadant, Mlle H. Papillon et M. Louis Vignet.

24 juillet. — M. et Mme Van der Wyck, de Groningue.

1er août. — M. Vittorio Sella.

20 août. — M. et Mme Rabatel.

22 août. — MM. l'abbé A. Gabert, l'abbé S. Dye, l'abbé L. Maré et M. R. Col.

24 août. — M. le général Bedoin et sa famille.

20 septembre. — M. Colinet.

Col du Clot des Cavales (3128 m.). — 6 août. — MM. Xavier Lauras et J. Parent, du Châtelet, de la Grave à la Bérarde. Guides : Louis Faure et Mathon.

8 août. — M. F. Verdier, de la Grave à la Bérarde.

10 août. — M. A. Fournier, de la Bérarde à la Grave. Guides : Louis Faure, Jules Mathon.

11 aout. — Mlle Thérèze Blondel, MM. Georges et Maurice Blondel, de la Grave à la Bérarde. Guide : Joseph-Édouard Pic.

22 août. — M. Engelbach, de la Bérarde à la Grave. Guide : J.-B. Rodier.

25 août. — M. Petre, du Chatelleret à la Grave. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

25 août. — M. E. Viallet, du Chatelleret à la Grave. Guides : J.-B. Rodier fils, Hippolyte Rodier.

CHAÎNE DES ÉCRINS.

Col de la Grande-Ruine (3140 m.). — 7 juillet. — M. H. Woolley. Guide : Chr. Roth, de Grindelwald.

Roche Méane (m.). — 25 juillet. — M. G. Merzbacher, de Munich. *Première ascension.* Rochers très difficiles. Guide : Pierre Gaspard fils.

La Grande-Ruine (3754 m.). — 20 juillet. — M. Paul Durouchoux. Guides : Louis Faure, Victor Séonnet.

8 août. — M. Vittorio Sella. — Guides : Daniel Maquignaz, J.-B. Rodier fils.

9 août. — MM. P. Lory et G. Dodero, partis de Villard-d'Arêne, descente à la Bérarde par le *Col de la Casse-Déserte.* Guides : Christophe Roderon, François Paquet.

1er septembre. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills, partis du refuge de l'Alp ; retour à la Bérarde par le *Col de la Casse-Déserte.* Guides : J.-B. Rodier, Christophe Turc.

Col de la Casse-Déserte (3510 m.). — 23 juillet. — M. G. Merzbacher. Guide : Pierre Gaspard fils.

25 juillet. — M. G. Merzbacher. Guide : Pierre Gaspard fils.

29 juillet. — M. Bourdon, de la Grave à la Bérarde. Guides : Christophe Roderon, Pierre Roderon.

8 août. — M. Vittorio Sella. Guides : J.-B. Rodier fils et Daniel Maquignaz.

9 août. — MM. P. Lory et G. Dodero. Guides : Christophe Roderon, François Paquet.

1er septembre. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills. Guides : J.-B. Rodier, Christophe Turc.

Col Émile-Pic (3502 m.).— 27 juillet. — M. J. Maitre. Guide : Pierre Estienne.

17 août. — M. Paillon, du refuge Tuckett à la Grave. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

Col du Glacier-Blanc (3268-3308 m.?). — 28 juillet. — M. Favrichon, du refuge Tuckett à la Grave. Guides: Christophe Roderon, Pierre Roderon.

15 août. — M. Paillon. — Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

16 août. — MM. Moisson et Merlin , du refuge Tuckett à Villard-d'Arêne. Guides : Philomen Vincent, Pierre Estienne.

Col des Écrins (3415 m.). — 14 juillet. — M. Raffe. Ce touriste est allé jusqu'à la bergschrund des Écrins. Guides : Pierre Estienne, Joseph Estienne.

12 août. — M. Oppermann. Guides : P. Gaspard père, Christophe Clot.

Les Écrins (4103 m.). — 9 juillet. — M. G. H. Morse. Ascension par la face Sud, beaucoup de verglas sur les rochers situés au-dessus du col des Avalanches; vent et froid terribles. Descente par la face Nord. Guides : Ulrich et Hans Almer, de Grindelwald.

11 juillet. — M. H. Woolley; montée et descente par le versant Nord. Guides : Christian Roth, de Grindelwald et J.-B. Rodier fils.

13 juillet. — M. Grobli , de Zurich, ascension par la face Sud, descente par le versant Nord. Guides : Gaspard père, Christophe Clot.

22 juillet. — M. Pocat. Ascension et descente par la face Nord. Guides : P. Gaspard père, J.-B. Rodier fils.

25 juillet. — MM. Favrichon et Paul Durouchoux. Guides : Émile Pic, Christophe Roderon, Pierre Roderon.

27 juillet. — M. J. Maitre. Guides : Pierre Estienne et Joseph Estienne.

6 août. — M. Moritz Von Kuffuer, de Vienne. Par le versant Nord, depuis le refuge Tuckett, descente à la Bérarde par le col des Écrins. Guides : A. Burgener et A. Kalbermatter.

9 août. — M. A. Bitterlin. Départ du refuge de la Bonne-Pierre, col des Écrins ; descente à Ville-Vallouise. Guides : J.-B. Rodier, Christophe Turc.

13 août. — M. Vittorio Sella. Guide : Daniel Maquignaz.

16 août. — M. Paillon, montant du refuge Tuckett. Guides : Émile Pic et Hippolyte Pic.

20 août. — M. Émile Viallet, parti du refuge de la Bonne-Pierre à 3 h. 1/2 du matin, col des Écrins à 7 h., sommet à 1 h. Retour à la Bérarde par la même route. Guides : J.-B. Rodier père et Hippolyte Rodier.

20 août. — M. Engelbach. Ascension par la face Sud et descente par la face Nord. Guides : J.-B. Rodier fils, Hippolyte Turc.

29 août. — Mlle Katharine Richardson. Départ de la Bérarde, montée par le col des Avalanches ; retour à la Bérarde par le col des Écrins. Guides : Gaspard père et J.-B. Bich, de Valtournanche.

17 septembre. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills.

Départ du Carrelet ; retour à la Bérarde par le col des Écrins. Guides : Gaspard père et J.-B. Rodier.

Cornes du Pié-Bérarde (m.). — M. F. Baker-Gabb. Guides : J.-B. Rodier père et Hippolyte Rodier.

Le Fifre (3730 m.). — 6 juillet. — M. G. H. Morse. 3me ascension. Guide : Hans Almer.

Pic Coolidge (3756 m.). — 11 août. — M. Vittorio Sella. Guides : Daniel Maquignaz, J.-B. Rodier.

Col de la Temple (3283 m.). — 7 juillet. — M. H. Woolley, d'Ailefroide à la Bérarde. Guides : Christian Roth, Christophe Turc.

21 juillet. — M. Marc Pomiès.

28 juillet. — M. Raffe. Guides : Pierre Estienne, Joseph Estienne.

3 août. — MM. Ed. Chaix, Félix Chancel et Paul Guillemin, de Ville-Vallouise à la Bérarde. Guides : Émile Pic, Hippolyte Pic.

11 août. — MM. P. Lory et G. Dodero, de la Bérarde à Ville-Vallouise. Guides : Christophe Roderon, François Paquet.

28 août. — M. P. Lombard, de la Bérarde à Ville-Vallouise. Guides : J.-B. Rodier père, Hippolyte Rodier.

3 septembre. — M. et Mlle Astier, de Ville-Vallouise à la Bérarde. Guides : Pierre Estienne, Joseph Estienne.

11 septembre. — MM. W. A. Greene, F. C. Mills et F. Baker-Gabb, de la Bérarde à Ailefroide. Guides : Gaspard père, J.-B. Rodier et Chr. Turc.

11 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner, de la

Bérarde à Ville-Vallouise. Guides : Christian Almer, Simon Barnéoud.

Aiguille de la Coste-Rouge (3212 m.). — 7 août. — MM. de Laclos, Ed. Chaix, Félix Chancel et Paul Guillemin. 1re ascension. Guides : Émile Pic, Bouillet, Victor Séonnet et Hippolyte Pic.

Col de la Coste-Rouge (3152 m.). — 7 août. — MM. de Laclos, Ed. Chaix, Félix Chancel et Paul Guillemin, de la Bérarde à Ville-Vallouise. Guides : Émile Pic, Bouillet, Victor Séonnet et Hippolyte Pic.

Mont Pelvoux (*Pointe Puiseux* 3954 m.; *La Pyramide* 3928 m.). — 4 août. — M. Moritz Von Kuffuer, de Vienne. Par le versant Nord-Est et le glacier de la Violette, ascension des deux sommets. Guides : A. Burgener, A. Kalbermatter, de Saas.

9 août. — M. A. de Laclos. Neiges fraîches rendant l'ascension difficile. Guides : Bouillet, Victor Séonnet.

15 août. — M. Vittorio Sella. Ascension de la Pointe Puiseux et de la Pyramide. Guide : Daniel Maquignaz.

12 septembre. — MM. W. A. Greene, F. C. Mills et Baker-Gabb. Ascension de la Pointe Puiseux, montée par les rochers rouges, vent terrible, coucher à Ville-Vallouise. Guides : P. Gaspard père, J.-B. Rodier et Chr. Turc.

14 septembre. — M. Mathieux. Guides : Pierre Estienne et Joseph Estienne.

Col de l'Ailefroide (3306 m.). — 14 septembre. — MM. W. A. Greene, F. C. Mills et F. Baker-Gabb, de Ville-Vallouise à la Bérarde. La descente de la muraille de rochers sur le versant de la Bérarde était très dif-

ficile à cause de la neige fraîche. Guides : P. Gaspard père, J.-B. Rodier et Chr. Turc.

Col du Sélé (3302 m.). — 6 juillet. — M. H. Woolley, de la Bérarde à Ailefroide. Guides : Christian, Roth et Christophe Turc.

6 juillet. — M. Delaborde. Guides : P. Gaspard père, Christophe Clot.

13 août. — M. Moritz Von Kuffuer, de la Bérarde à Ville-Vallouise. Guides : Alexandre Burgener et A. Kalbermatter.

16 août. — M. Vittorio Sella. Guide : Daniel Maquignaz.

Col de la Pilatte (m.). — MM. Von Kuffuer. Guides : A. Burgener et A. Kalbermatter.

Les Bans (3651 m.). — 15 juillet. — M. le Dr W. Grobli. Mauvais temps. Guides : P. Gaspard père et J.-B. Rodier.

CHAINE DU SÉGURET-FORAN.

Col des Grangettes (2658 m.). — 27 juillet. — M. Paul Durouchoux, de Ville-Vallouise au Monestier. Guide : Émile Pic.

30 septembre. — M. Chabrand. Guide : Estienne Pierre.

Col de Séguret-Foran. — M. Mathieux. Guide : Estienne (Pierre).

Col de l'Eychauda (2429 m.). — M. Raffe. Guides : Pierre Estienne et Joseph Estienne.

CHAINE DE BONVOISIN.

Col du Sellar (3067 m.). — 12 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner, de Ville-Vallouise à la Chapelle-en-Valgodemar. Guides : Christian Almer, Simon Barnéoud.

Pas de la Cavale (m.). — 14 août. — MM. Moisson et Merlin, de Chaumeille à Entraigues : Guides : Philomen Vincent, P. Bernard.

Col du Haut-Martin ou de l'*Alp-Martin* (m.). — 14 août. — MM. Moisson et Merlin, de Chaumeille à Entraigues. Guides : Philomen Vincent, P. Bernard.

Col des Queyrettes (3153 m.). — 1er août. — MM. Ed. Chaix, V. de Gorloff, Félix Chancel et Paul Guillemin. *1er passage.* Ce nouveau col rattache la combe de Narreyrous et le haut de la vallée du Fournel par le glacier de *Veiro-Clote*. Guides : P. A. Sémiond, Claude Jayme et Victorien Garnier.

Sommets des Queyrettes (m.). — 1er août. — MM. Ed. Chaix, V. de Gorloff, Félix Chancel et Paul Guillemin ont fait la *première ascension* des trois sommets de la chaîne des Queyrettes : *les Neyzets, les Queyrettes* et *Clausis*. Guides : P. A. Sémiond, Claude Jayme et Victorien Garnier.

Pointe de l'Eyglière (3325 m.). — 29 juillet. — M. Pomiès. Guide : Pierre Barnéoud.

CHAINE DE L'OLAN.

Sommet des Rouies (3634 m.). — 23 juillet. — M. Favrichon. Ascension par une nouvelle route. Guides : Christophe Roderon, Pierre Roderon.

29 juillet. — MM. C. Verne et A. Reynier. *Première ascension des Rouies par la Lavey.* Guides : P. Gaspard père, J.-B. Rodier fils et Christophe Clot.

3 août. — M. Vittorio Sella. Guide : Daniel Maquignaz.

10 août. — M. Eug. Oppermann. Temps magnifique. Guides : Gaspard père, Christophe Clot.

5 septembre. — MM. W. A. Greene et F. C. Mills. Vue magnifique. Guides : Gaspard père, J.-B. Rodier.

Pointe du vallon des Étages (3564 m.). — 28 août.— Mlle Katharine Richardson. Guides : Gaspard père et J.-B. Bich de Valtournanche.

Rocher de l'Encoula (3538 m.). — 7 septembre. — MM. Greene, Mills et Baker-Gabb. *Troisième ascension, première par le versant Est et l'arête N.-E.,* descente par la route ordinaire. Guides : Gaspard père et J.-B. Rodier.

Tête de Lauranoure (3341 m.). — 19 juillet. — M. le Dr W. Grobli. Très mauvais temps. Guides : Gaspard père et Christophe Clot.

17 août. — MM. Aug. et Henri Reynier. Guides : Gaspard père et Chr. Clot.

Groupe de Combeynot.

Col d'Arsines (2400 m.). — 7 juillet. — M. Paul Durouchoux. Guide : Bouillet.

8 juillet. — M. Delaborde. Guides : Gaspard père et Christophe Clot.

28 juillet. — M. Paul Durouchoux, du Monestier à la Grave. Guide : Émile Pic.

10 août. — M. Fournier. Guides : Louis Faure et Jules Mathon.

Col de Laurichard (m.). — 12 septembre. — M. et Mme de Chalonge, M. R. de Chalonge, Mlle R. Bizalion, Mlles L. et J. Piollet, Mlle A. de Chanrond, MM. P. et Ch. Piollet, MM. Desprès et P. Reynier. Guide : Jules Bouillet.

Massif de Chaillol.

Pointe Occidentale des Jumeaux de Chaillol (3090m environ). — 13 septembre. — MM. Coolidge et Gardiner. Guides : Christian Almer fils et Simon Barnéoud.

Col de Val-Estrèche ou du Sélard (2620 m.). — 11 août. — MM. Moisson et Merlin, de la Chapelle-en-Valgodemar à Champoléon. Guide : Philomen Vincent.

Massif de Rochebrune.

Col La Mayt (2776 m.). — 20 septembre. — M. F. Baker-Gabb, de Césanne à Abriès. Sans guide.

Massif du Viso.

Col de la Traversette (2995 m.). — 21 septembre. — M. F. Baker-Gabb, d'Abriès à Crissolo. Sans guide.

Col Bouchet (2632 m.). — 27 août. — M. Coolidge, de Bobbio à Abriès. Guide : Christian Almer fils.

Massif d'Escrins et de Sainte-Anne.

Col de Longet (2714 m.). — 30 août. — M. Coolidge, de Château-Dauphin à Maljasset. Guide : Ch. Almer fils.

Tête des Toillies (3179 m.). — 30 août. — M. Coolidge, de Château-Dauphin à Maljasset. *Troisième ascension.* Guide : Christian Almer fils.

ITINÉRAIRES

Courses de M. Coolidge.

22 août. Modane. Col de la Roue. Bardonnèche. — 23 août. Oulx. Col de Bourget. Les Traverses. Col del Piz Massel. — 24 août. Passage de l'Infernetto. Torre Pellice. — 27 août. Bobbio. Col Bouchet. Abriès. — 28 août. Col del Colour del Porco. L'auberge du Plan du Roi. — 29 août. Col del Viso. Viso Mozzo. Lago Grande. Passo dei Forciolline. Château-Dauphin. — 30 août. Col de Longet. Tête des Toillies. Maljasset. — 31 août. Col de Tiroure. Péou-Roc. Ceillac.

Courses de MM. Coolidge et Gardiner.

4 septembre. Valloire. Gros-Grenier. Saint-Jean-d'Arves. — 5 septembre. Col de la Cochette. Pic de l'Étendard. Refuge de la Fare. — 6 septembre. Brèche des Grandes-Rousses. Pic Clavans. — 11 septembre. La Bérarde. Col de la Temple. Ville-Vallouise. — 12 septembre. Col du Sellar. La Chapelle-en-Valgodemar. — 13 septembre. Ascension de la Pointe occidentale des Jumeaux de Chaillol. — 16 septembre. Signal de Taillefer. Col de Taillefer. Ornon. — 20 septembre. Saint-Agnan en Vercors. Le Pas de la Ville. Gresse. — 21 septembre. Le Pas de la Ville. Le Grand-Veymont.

Le Pas de la Fouille. Col de Trézanne. Clelles. — 22 septembre. La Chartreuse de Durbon. Col de Rioufroid. Lus-la-Croix-Haute. — 23 septembre. Col de Charnier. Le Grand-Ferrand. Agnières en Dévoluy.

Courses de M. A. de Laclos.

1er août. Pic de l'Étendard. Col des Quirlies. Le Fresney. — 2 août. La Grave. — 3 août. Pic de l'Homme. — 4 août. Brèche de la Meidje. — 5 août. Séjour à la Bérarde (mauvais temps). — 6 août. Refuge du Carrelet. — 7 août. Col de Coste-Rouge et ascension de l'Aiguille de Coste-Rouge. — 8 août. Refuge de Provence. — 9 août. Le Pelvoux. — 10 août. Ville-Vallouise. — 11 août. Briançon. Oulx. Modane. — 12 août. Modane. Lanslebourg. — 13 août. Pointe de Charbonnel.

Courses de MM. W.-A. Greene et F. C. Mills.

30 août. La Bérarde. La Brèche de la Meidje. La Grave. — 1er septembre. La Grande-Ruine. Le Col de la Casse-Déserte. La Bérarde. — 3 septembre. Grand Pic de la Meidje. — 5 septembre. Sommet des Rouies. — 7 septembre. Rocher de l'Encoula. — 11 septembre. Col de la Temple. — 12 septembre. Pelvoux (Pointe Puiseux). — 14 septembre. Ville-Vallouise. Col de l'Ailefroide. La Bérarde. — 17 septembre. Refuge du Carrelet. Col des Avalanches. La Barre des Écrins. Col des Écrins. La Bérarde.

Courses de M. Vittorio Sella.

1er août. Tête de la Maye. — 3 août. Sommet des Rouies. — 8 août. La Grande-Ruine. Col de la Casse-Déserte. — 9 août. Grand Pic de la Meidje. — 11 août. Pic Coolidge. Refuge Tuckett. — 13 août. Les Écrins. — 15 août. Pelvoux (Pointe Puiseux et Pointe de la Pyramide). — 16 août. Col du Sélé.

Courses de M. Paul Durouchoux.

7 juillet. Col d'Arsines. — 9 juillet. Aiguille du Goléon. — 10 juillet. Col du Galibier. — 11 juillet. Brèche de la Meidje. La Bérarde. — 12 juillet. Tête de la Maye. Saint-Christophe. — 13 juillet. La Mura. Refuge du Lac Noir. — 14 juillet. Le Jandri. Le Glacier du Mont-de-Lans. La Grave. — 17 juillet. Grand Galibier. — 20 juillet. Grande-Ruine. — 21 juillet. Les Trois-Évêchés. — 23 juillet. L'Alpe de Vénosc. Lac Lauvitel. Saint-Christophe. — 24 juillet. La Bérarde. Refuge de la Bonnepierre. — 25 juillet. La Barre des Écrins. — 26 juillet. Ville-Vallouise. — 27 juillet. Col des Grangettes. Le Monestier. — 28 juillet. Col d'Arsines. La Grave.

Courses de M. F. Baker-Gabb.

7 septembre. Rocher de l'Encoula. — 11 septembre. Col de la Temple. — 12 septembre. Pelvoux (Pointe Puiseux). Ville-Vallouise. — 14 septembre. Col de l'Ailefroide. La Bérarde. — 15 septembre. Brèche de

la Meidje. La Grave. — 17 septembre. Col du Goléon. Saint-Michel. — 18 septembre. Modane. Col de la Roue. Bardonnèche. — 20 septembre. Césanne. Col La Mayt. Abriès. — 21 septembre. Col de la Traversette. Crissolo. — 23 septembre. Colle di Luca. Château-Dauphin. — 24 septembre. Col de l'Agnel. Mont-Dauphin.

Courses de M. George H. Morse.

3 juillet. La Grave. La Brèche de la Meidje. La Bérarde. — 6 juillet. Le Fifre. — 9 juillet. Refuge du Carrelet. La Barre des Écrins. La Bérarde. — 11 juillet. Grand Pic de la Meidje.

Courses de M. Hermann Woolley.

2 juillet. Le Plaret. — 6 juillet. La Bérarde. Col du Sélé. Ailefroide. — 7 juillet. Ailefroide. Col de la Temple. La Bérarde. — 9 juillet. Col de la Grande-Ruine. — 11 juillet. Les Écrins. — 13 juillet. Grand Pic de la Meidje. — 15 juillet. Brèche de la Meidje.

Courses de MM. F. Chancel et P. Guillemin.

1er août. Col des Queyrettes. Sommets des Queyrettes (les Neyzets, les Queyrettes et Clausis). Ville-Vallouise. — 3 août. Col de la Temple. La Bérarde. — 7 août. Col de Coste-Rouge. Aiguille de Coste-Rouge. Ville-Vallouise. — 12 août. La Meidje centrale.

Courses de MM. Merlin et Moisson.

11 août. La Chapelle-en-Valgodemar. Col du Sélard. Champoléon. — 12 août. Le Champsaur. Repos. — 13 août. Chalets de Chaumeille. — 14 août. Chaumeille. Le Pas de la Cavale. Col de Bonvoisin. Entraigues. Ville-Vallouise. — 15 août. Refuge Tuckett. — 16 août. Col du Glacier-Blanc. — 17 août. La Grave. Le Lautaret. — 18 août. Col du Petit-Galibier. Valloire. Saint-Michel. — 19 août. Modane. Lanslebourg.

Courses de M. Moritz von Kuffuer.

4 août. Pelvoux. — 6 août. Refuge Tuckett. Les Écrins. Col des Écrins. La Bérarde. — 11 août. Grand Pic de la Meidje. — 13 août. Col du Sélé. Ville-Vallouise.

Courses de M. G. Merzbacher.

20 juillet. Roche du Grand-Galibier. La Grave. — 21 juillet. La Brèche de la Meidje. La Bérarde. — 23 juillet. Refuge du Chatelleret. Col de la Casse-Déserte. — 24 juillet. Journée de pluie au Chatelleret. — 25 juillet. Col de la Casse-Déserte. Roche Méane. — 27 juillet. Grand Pic de la Meidje.

Courses de Mlle K. Richardson.

24 août. Grand Pic de la Meidje. — 28 août. La Pointe des Étages. — 29 août. Les Écrins.

Courses de M. Delaborde.

6 juillet. Col du Sélé. — 8 juillet. Col d'Arsines. — 9 juillet. Brèche de la Meidje. — 11 juillet. Col de la Lauze.

Courses de MM. P. Lory et G. Dodero.

6 août. Grenoble. Bourg-d'Oisans. — 7 août. Saint-Christophe. Refuge du Lac Noir. — 8 août. Le Jandri. Col de la Lauze. La Grave. Villard-d'Arêne. — 9 août. La Grande-Ruine. Col de la Casse-Déserte. La Bérarde. — 10 août. Repos. Refuge du Carrelet. — 11 août. Col de la Temple. Ville-Vallouise. Gap.

Courses de M. W. Grobli.

13 août. Les Écrins. — 15 août. Les Bans. — 19 août. Lauranoure.

Courses de M. H. Engelbach.

17 août. Tentative d'ascension au Plaret. — 18 août. Chatelleret. — 19 août. Le Plaret. — 20 août. Refuge du Carrelet. Col des Avalanches. Les Écrins. Col des Écrins. La Bérarde.

Courses de M. Favrichon.

22 juillet. Saint-Christophe. La Lavey. — 23 juillet. Les Rouies. La Bérarde. — 24 juillet. Refuge de la Bonne Pierre. — 25 août. Les Écrins. — 26 août. Ville-Vallouise. — 27 août. Refuge Tuckett. — 28 août. Col du Glacier-Blanc. Le Monestier.

G. D.

RÉUNION ALPINE D'ALLEMONT

29 juillet 1888



Dimanche 29 juillet a eu lieu la fête alpine de la Société des Touristes du Dauphiné à Allemont ! L'idée était on ne peut plus heureuse. Les rives gracieuses de l'Eau-d'Olle, les vastes pâturages des premiers plans montagneux, les glaciers des Rousses, les cimes hardies de l'Étendard et de Belledonne avaient, certes, assèz d'attrait pour que notre vaillante Société dauphinoise n'hésitât point à choisir Allemont comme centre de réunion.

Le jour fixé pour cette fête de famille a été exceptionnellement favorisé par le temps : ce jour-là, en effet, la pluie et les brouillards s'étaient enfuis pour laisser resplendir dans l'azur du ciel un soleil radieux. C'est à l'ancienne fonderie d'Allemont, gracieusement mise à notre disposition par M. Monin, que les nombreux alpinistes venus à la fête se sont réunis. La table du banquet avait été dressée au milieu d'une allée de tilleuls enguirlandée et pavoisée, et c'est sous un dôme de verdure, au milieu de ce feuillage à travers lequel on découvrait quelques coins du ciel et quelques cimes neigeuses, que nous avons fait hon-

neur à l'excellent dîner servi par MM. Monin et Leydier, d'Allemont. Au dessert, M. Collet, président, a remercié les convives d'avoir accepté l'invitation de la Société, et M. le Maire du bon accueil qui nous a été fait ; puis, en quelques mots très heureux, il a justifié le choix de cette station pour la fête et évoqué le souvenir de notre regretté collaborateur, M. l'abbé Bayle, l'explorateur passionné du massif des Rousses, mort l'année même où la Société des Touristes du Dauphiné projetait une fête dans cette vallée.

M. Chabrand, vice-président, a porté la santé du sympathique président de la section de l'Isère du Club-Alpin français, M. Félix Viallet, et de M. Raff, membre de la section de Paris, qui arrivait du Grand Pic de Belledonne.

M. Bourron, membre du Bureau de la Société des Touristes du Dauphiné, a porté ensuite un toast à M. le Dr Roussillon qui, malgré son grand âge, avait bien voulu venir du Bourg-d'Oisans pour honorer cette fête de sa présence. M. Bourron a rappelé que M. le Dr Roussillon avait été le précurseur de l'alpinisme en Dauphiné. Le premier, par son *Guide du Voyageur en Oisans,* paru en 1854 et auquel s'ajoutent d'autres œuvres (*L'Oisans historique et statistique*, 1847. — *Étude sur l'ancienne voie romaine de l'Oisans.* — *Étude nouvelle de l'ancienne voie romaine de l'Oisans.* — *Aperçu sur l'hydrologie minérale de l'Oisans*), il a songé à attirer les touristes et les étrangers dans cette région. M. le Dr Roussillon a ainsi commencé l'œuvre que les Sociétés alpines ont ensuite continuée.

Dans une improvisation pleine de cœur, M. le Dr Roussillon répond à M. Bourron en termes émus.

Il s'exprime ainsi : « Messieurs, je remercie l'honorable M. Bourron de ses paroles bienveillantes à mon égard. Elles sont pour moi une surprise flatteuse à laquelle j'étais loin de m'attendre.

« M. Bourron veut bien rappeler l'initiative que j'ai prise en publiant, en 1854, le *Guide du Voyageur dans l'Oisans,* et il est assez indulgent pour m'en faire un mérite ; cette publication, dans sa pensée, ayant pu contribuer à l'éclosion de l'alpinisme dans notre province. Mon seul mérite est d'avoir, par-là, rempli un devoir envers mon pays qui, affligé à cette époque par des revers, des inondations désastreuses et répétées, les ravages du choléra, etc., voyait devant lui un avenir menaçant.

« Faire connaître sa topographie et les droits qu'il avait à l'admiration publique; inviter les curieux à visiter ses beautés et ses spectacles inouis, pourrait devenir pour ce pays infortuné un moyen de salut, si les visiteurs, par leur affluence, lui apportaient une partie des avantages qui ont fait ailleurs la fortune de contrées semblables.

« A l'appel du *Guide* répondit un écho généreux. Un mouvement se produisit vers la montagne ; mais pour le régulariser, une association des volontés et des efforts était nécessaire : la Société des Touristes du Dauphiné se forma.

« C'est cette Société, aujourd'hui nombreuse et célèbre qui, par sa direction, allait réaliser les avantages espérés pour l'Oisans. En facilitant les courses de ses adhérents dans les montagnes, la Société des Touristes du Dauphiné, par les établissements qu'elle y a créés, par ses stations, ses chalets, ses refuges, a étendu sur

le pays une action bienfaisante qui rayonne un peu partout et amène le bien moral et matériel de sa population. Le bel hôtel de la Bérarde, par l'attraction qu'il exerce sur les visiteurs, sera lui-même une source de profits pour un grand nombre, comme il est déjà un dédommagement magnifique réservé par la Providence à ce pauvre coin de terre, auparavant si triste et si solitaire.

« Honneur donc à la Société des Touristes du Dauphiné et à tous les membres qui, par leur intelligence et leur zèle, ont travaillé à sa formation. Honneur à ceux qui lui consacrent leur dévouement et leur énergie.

« Reconnaissance éternelle de la part des habitants de l'Oisans pour les bienfaits que la Société leur apporte.

« Continuez, Messieurs, votre noble entreprise. La Patrie, pour laquelle vous préparez une jeunesse forte et laborieuse, vous regarde et vous applaudit ; nul doute qu'elle ne récompense largement un jour vos travaux et vos peines. »

Enfin, après une lecture humoristique de M. Brunet, et un mot de regret de M. Collet à l'adresse de nos excellents collègues de Lyon, qu'un contretemps fâcheux avait retenus à la dernière heure, les conversations, un moment interrompues, ont repris leur cours ; puis des groupes photographiques se sont formés pendant qu'on prenait le café.

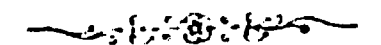
Quatre heures sonnaient lorsque nous nous sommes séparés. Les uns ont repris la route du Bourg-d'Oisans et de Grenoble, et les autres, au nombre de dix, sont allés coucher au refuge de la Fare, pour faire le lende-

main la facile ascension des Petites-Rousses (2813m). J'ai eu la bonne fortune de prendre part à cette excursion collective, en compagnie de collègues charmants : avec eux, j'ai pu revoir de près (il y avait six ans que je n'étais revenu là) les nombreux lacs semés sur les flancs des Grandes-Rousses, au pied même des glaciers, les glaciers eux-mêmes formant une immense ceinture autour des pics hardis qui, de la Cochette à l'Herpie, hérissent ce massif montagneux, les vastes prairies de Poutran et de Brandes, et la pittoresque descente de Huez au Bourg-d'Oisans.

La journée, moins belle que la veille, nous avait cependant donné de loin en loin quelques rayons de soleil, dont l'éclat illuminait merveilleusement, au milieu des brouillards qui se formaient, les cimes dégagées des Sept-Laux, de Belledonne, de Taillefer, de Villard-Eymond et de la Muzelle. Aussi le soir, après un excellent dîner à l'hôtel Michel, avons-nous regagné Grenoble sous l'orage qui faisait fureur, heureux d'avoir pu arracher à la pluie et aux brouillards deux journées si bien remplies [1].

Un des Dix.

[1] Cet article, sauf le texte du toast de M. le Dr Roussillon, est extrait du journal le *Dauphiné* (no du 12 août 1888).



DE L'ARC AU DRAC

Par W. A. B. COOLIDGE.

J'ai entendu maintes fois quelques-uns de mes collègues anglais se plaindre de ce que tout eût déjà été fait dans les Alpes, disant qu'on n'y trouve plus de cimes ou de cols vierges à vaincre, et que pour découvrir des nouveautés alpines, il faut aller visiter la chaîne du Caucase, les Andes ou enfin l'Himalaya. En réalité, cette plainte n'est fondée que pour deux ou trois massifs très fréquentés par les touristes, et d'ailleurs, même dans ces régions, on peut encore trouver quelque chose de nouveau, ainsi qu'en témoigne la cent deuxième livraison de l'*Alpine Journal* (novembre 1888), où sont décrites des courses nouvelles faites, pendant la saison si orageuse de 1888, dans les chaînes du Mont-Blanc, du Mont-Rose et de l'Oberland-Bernois. Voilà une première réponse à faire à ces malheureux alpinistes, qui se croient obligés d'être paresseux tant qu'ils restent en Europe. Mais il y en a une autre qui est encore meilleure : « Mon cher ami, il « y a des Alpes qui ne sont pas en Suisse. Il y a les « Alpes françaises, les Alpes italiennes et les Alpes « autrichiennes. Allez visiter l'une ou l'autre de ces

« chaînes, et vous y trouverez bien de quoi vous occu-
« per. » Tel est le conseil que j'ai donné dans le temps à d'enragés alpinistes, mais j'avoue qu'il commence à perdre de la valeur qu'il avait alors, car les Alpes qui ne sont pas en Suisse ont été si soigneusement explorées ces dernières années, que les doléances de mes amis s'y appliqueront bientôt, aussi bien qu'aux Alpes suisses.

En ce qui concerne l'Oisans, je suis moi-même, je le sais, bien coupable. On me reproche quelquefois de l'avoir étudié trop minutieusement, de l'avoir trop souvent parcouru. Cependant, je m'y sens ramené chaque été, et j'y trouve toujours quelque chose à glaner : de bien petites choses, il est vrai, mais souvent bien intéressantes. Ce ne sont donc que des *glanures* que j'ai à offrir cette année aux lecteurs de l'*Annuaire,* cueillies dans deux des massifs les moins visités, mais non les moins beaux, de l'Oisans.

Saint-Michel-de-Maurienne. — La Caravane.

Commençons dans la vallée de l'Arc par Saint-Michel-de-Maurienne, qui me semble toujours être la porte de l'Oisans pour ceux qui n'ont pas le bonheur d'habiter Grenoble, Gap ou Briançon. J'arrivais à Saint-Michel, pour la première fois de l'année 1888, dans l'après-midi du 18 août, venant du massif du Grand-Paradis, où j'avais passé la plus belle semaine de la saison à courir par monts et par vaux, mais surtout par monts. A mon regret sincère, la première chose que j'appris à l'Hôtel de l'Union fut la triste nouvelle de la mort, plusieurs

mois auparavant, de la propriétaire, Mme veuve Vitte, qui pendant de si longues années m'avait reçu dans sa maison, devenue mon quartier général dans les Alpes françaises. Je n'oublierai jamais l'empressement et l'amabilité, je dirais même la bienveillance, qu'elle m'a toujours témoignés, et ce fut pour moi une douleur profonde que d'apprendre sa mort. *Requiescat in pace!*

Je consacrai deux ou trois jours à des courses d'affaires à Genève et à Grenoble, puis, toujours accompagné de mon brave guide et ami Christian Almer fils, je partis le 22 août pour faire une petite tournée dans les Vallées Vaudoises, le massif du Viso, la vallée de l'Ubaye et le Queyras. Un peu las de toujours courir, nous devînmes paresseux à la fin de notre excursion, et nous prîmes le chemin de fer pour rentrer de Mont-Dauphin à Saint-Michel par Gap et Grenoble, avec nuitée à Clelles.

Notre rentrée eut lieu le 2 septembre, car nous avions rendez-vous le 3 à Saint-Michel-sur-l'Arc avec deux vieux camarades, qui devaient voyager encore une fois avec nous. De bonne heure, dans la matinée du 3, nous vîmes arriver le premier, Simon Barnéoud, de Vallouise, qui avait eu des aventures pour se frayer un passage à travers la neige amoncelée sur le chemin du Col de la Ponsonnière. A neuf heures, le rapide de Paris entrait en gare, nous apportant l'autre camarade, M. Gardiner, bien connu au moins de nom de tous les alpinistes dauphinois, qui arrivait de Liverpool à Saint-Michel en trente-trois heures, haltes comprises.

Nous fûmes tous joyeux de nous revoir, car de très agréables souvenirs de voyages antérieurs nous liaient ensemble, et nous espérions bien ajouter encore un

anneau à cette chaîne. Bientôt mis en marche, nous allâmes coucher à Valloires ; l'auberge de la Jeune France avait passé aux mains d'un nouveau propriétaire, Magnin ; mais Giraud, l'ancien aubergiste, parut bientôt, et tout alla comme à l'ordinaire, si ce n'est que la note, le lendemain matin, nous sembla encore un peu plus exagérée que de coutume.

Ascension du Gros-Grenier (2917m).

Le 4 septembre, le temps était douteux et très froid, même pour l'automne. Nous montâmes au Gros-Grenier (2917m) par le chemin que j'avais déjà suivi le 20 juin 1884, et nous passâmes quelques instants sur la cime à examiner, en grelottant, la boîte et la carte laissées lors de ma première ascension. Suivant alors l'arête méridionale pendant quelques minutes, nous descendîmes tout droit, par des schistes un peu raides et assez déchiquetés, aux pâturages de la Motte, dont nous atteignîmes les premiers chalets en une heure cinq minutes depuis la cime. Là, nous nous trouvâmes un peu à l'abri du vent qui nous avait glacés en haut. L'après-midi fut employée à gagner le charmant village de Saint-Jean-d'Arves, par le Chalmieux et Sallanche. Cette route, quoique un peu monotone à cause des descentes et des montées qui se succèdent toujours, me rappelait de doux souvenirs, car je l'avais parcourue, en juillet 1873, avec ma chère et regrettée tante, Mlle Brevoort, lorsque nous commençâmes l'exploration de ces fières Aiguilles d'Arves, aujourd'hui cachées dans les brouillards.

Le Col de la Cochette. — Le Sommet Nord des Grandes-Rousses.

Par un hasard très curieux, M. Gardiner n'était encore jamais venu à Saint-Jean-d'Arves. Heureusement, le temps s'éclaircit dans la soirée, et nous jouîmes d'un superbe coucher de soleil sur les Aiguilles d'Arves et les Grandes-Rousses.

Comme nous avions l'intention de passer une nuit au Refuge de la Fare, force nous fut de nous munir de provisions à Saint-Jean-d'Arves et d'y chercher un porteur, car les provisions augmentaient de beaucoup le fardeau qui incombait à tous les membres de la caravane, à l'exception d'un seul (et ce n'était pas moi !). Mais le porteur fut introuvable et, par conséquent, la course du lendemain fut assez fatigante.

Il faisait très beau lorsque nous partîmes de l'auberge de la Tour, le 5 septembre, à six heures. Nous refîmes la route qu'Almer et moi avions suivie l'année précédente, mais qui était nouvelle pour M. Gardiner et pour Simon, puisqu'ils ne connaissaient pas encore les Grandes-Rousses. Nous descendîmes jusqu'au niveau de l'Arvan pour le traverser, puis nous montâmes au Col d'Ornon et dûmes encore descendre à l'Arvan pour le franchir tout près de sa source. Là commença la dernière montée qui nous amena d'abord sur le glacier de Saint-Sorlin et de là au Col de la Cochette, entre le Sommet Nord des Grandes-Rousses (3473^{m}) et la Cime de la Cochette (3270^{m} ?). Nous avions fait en route de nombreuses haltes, car nous étions trop chargés, et

les deux nouveaux membres de la caravane n'avaient pas encore retrouvé leurs jambes de montagnes.

Le temps se gâtait et le vent recommençait à hurler, mais nous étions trop près de la cime pour reculer. Laissant donc Simon en sentinelle sur le col, nous montâmes tous trois en quarante-trois minutes sur le Sommet Nord des Rousses, d'où nous eûmes le bonheur de jouir d'une assez grande partie de son magnifique panorama, en dépit de l'incommodité du vent. Nous montrâmes à M. Gardiner l'arête hérissée que nous avions forcée en 1887 [1], en lui racontant presque sur place toutes les péripéties de cette escalade, la plus difficile que nous eussions jamais faite à nous deux seuls, Almer et moi. On se souvient que le temps a été exceptionnellement mauvais pendant l'été de 1888, et nous pûmes le constater aisément sur cette cime. Lors de notre ascension du 12 septembre 1887, le sommet Nord des Rousses se composait d'une petite plate-forme de rochers, au milieu de laquelle s'élevait la pyramide, Mais le 5 septembre 1888, cette plate-forme était invisible, complètement ensevelie sous la neige, aussi bien que la pyramide, dont nous ne mîmes à découvert l'extrémité qu'en creusant avec nos piolets la neige qui d'abord la cachait tout-à-fait. Le contraste entre l'état du sommet lors de ces deux ascensions, faites à peu près à la même époque de l'année, était des plus piquants.

Le froid ne nous permit de demeurer que sept mi-

---

[1] *Annuaire* de la Société des Touristes du Dauphiné, n° 13, 1887, pages 92-93.



nutes sur la pointe. Ayant rejoint Simon et repris nos sacs, nous descendîmes la muraille de rochers jusqu'au Glacier des Rousses, et nous prîmes bientôt sur la gauche. Notre intention était de gagner le Refuge de la Fare, dont nous ne connaissions qu'assez vaguement l'emplacement. Sur les lieux, il est très difficile de donner leurs vrais noms aux nombreux lacs dont le plateau supérieur des Rousses est parsemé. En bas, pas de traces de Refuge : le crépuscule arrivait. Il fallait donc se fier au hasard, et nous suivîmes le cours du ruisseau principal qui descend du plateau. Il nous amena dans une gorge sombre qui devint bientôt si rapide, que franchissant le ruisseau, nous nous éloignâmes de plus en plus de sa rive gauche, à mesure que ses eaux tombaient en cascades de plus en plus pressées. Çà et là, nous relevions bien quelques indices d'un sentier de moutons, mais rien de certain, et toujours point de cabane! En bas, à une assez grande distance, étincelait le lac Carrelet, et comme je savais que des bords de ce lac on aperçoit le Refuge, nous le prîmes pour point de repère et descendîmes dans sa direction. Les pentes devenaient de plus en plus pierreuses, la nuit arrivait à grands pas et le Refuge ne se montrait pas. Un moment, je crus que nous serions obligés d'aller coucher dans les chalets du Carrelet. Tout à coup, Almer jeta un cri de joie, et me montra la chère petite maison que nous cherchions et qui n'était plus qu'à quelques pas de nous. Nous y courûmes, nous ouvrîmes la porte et nous nous trouvâmes en lieu sûr, mais juste à temps, car à dix minutes de là la nuit était tout-à-fait tombée et nous aurions sûrement manqué le Refuge.

Toutes ces recherches nous avaient coûté une heure dix minutes de marche depuis les lacs, mais nous étions si contents d'être arrivés que même le manque absolu de bois ou de broussailles ne nous inquiétait pas trop. Nous avions réellement fait une bonne journée de marche depuis Saint-Jean-d'Arves, surtout M. Gardiner, qui n'avait pas encore oublié ses deux nuits passées en chemin de fer, et je ne me rappelle pas que l'on soit auparavant monté en un jour de Saint-Jean-d'Arves sur le sommet Nord des Rousses en tous cas, personne avant nous n'avait pris cette route pour aller de Saint-Jean-d'Arves au Refuge de la Fare.

Une bonne soupe vint nous réchauffer et nous ranimer. J'entends d'ici un de mes lecteurs s'écrier : « Comment ! voilà des gens qui font de la soupe, et qui « cependant viennent de nous dire qu'ils n'avaient ni « bois ni broussailles pour faire le feu ! Cela sent un « peu la sorcellerie. » Point du tout : Almer n'est pas un sorcier, mais c'est un cuisinier très habile en montagne, et ce fut lui qui résolut d'une façon très simple ce problème, en apparence insoluble. Il fit du feu avec de la paille ! Certes, il fallut de la patience, beaucoup de patience, avant qu'il ne réussît, mais la fin couronne l'œuvre, et le potage fut d'autant plus goûté ce soir-là dans le Refuge, qu'on avait eu des doutes plus sérieux sur son existence. Après souper, nous nous couchâmes bien vite et nous nous endormîmes au bruit de la pluie, qui tombait sans relâche sur le toit et semblait nous enlever tout espoir pour le lendemain.

Première traversée de la Brèche des Grandes-Rousses. — Le Sommet Sud des Rousses.

Nos lecteurs se souviendront peut-être qu'en 1887, parvenus sur la brèche entre les deux cimes des Grandes-Rousses, Almer et moi nous avions renoncé à en effectuer la descente, encore inexplorée, sur le versant Est, d'abord parce que ce n'eût été faire que la moitié du passage, et plus encore parce que je m'obstinai à tenter cette terrible arête méridionale du Sommet Nord des Grandes-Rousses. Personne, à ce qu'il paraît, n'avait songé, en 1888, à compléter ce passage jusqu'à ce que notre caravane vînt passer la nuit du 5 au 6 septembre au Refuge de la Fare.

Les nuages étaient assez épais le matin du 6 et le temps très indécis. Mais sachant que la distance à parcourir n'était pas si grande qu'hier, et que le fardeau à transporter n'était presque rien en comparaison de la charge que nous avions eue le jour précédent, nous dîmes adieu au Refuge en bénissant la Société des Touristes du Dauphiné, notre bienfaitrice. Grimpant par les pentes de la montagne, presque droit derrière la cabane, nous regagnâmes sans difficultés, en quarante minutes, le plateau des lacs, d'où nous avions mis une heure dix minutes à descendre au Refuge la veille au soir, à cause du chemin très détourné que nous avions suivi.

Le bon chemin se trouve sur la rive gauche du ruisseau principal, mais à une assez grande distance vers le Sud. Quoique monotone et pierreux, il est extrême-

ment facile. En route, nous relevâmes la position précise de la cabane. Sans doute, la grande majorité des touristes y monte depuis Allemont, mais si quelques fous, ne l'ayant pas encore visitée, veulent l'atteindre en descendant des Rousses, je leur conseillerais de la chercher au bas du contrefort qui se trouve immédiatement à l'Est du grand contrefort formé par les Petites-Rousses, — et ils la trouveront sans peine.

Du lac de la Fare, nous montâmes par les rochers à droite d'une belle chute de glace qui descend vers le lac même, nous gagnâmes le Glacier des Rousses et, après l'avoir traversé de l'Ouest à l'Est, nous parvînmes, par des rochers déchiquetés et remplis de cristaux, sur la crête principale des Grandes-Rousses, un peu au Sud de la plus profonde dépression entre les deux pics. Nous descendîmes par une petite arête rocheuse à cette dépression constituant le vrai col. Nous n'avions pas mis la corde et nous n'avions employé que trois heures de marche depuis la cabane pour gagner cette échancrure, qui allait bientôt acquérir en réalité le droit de porter le titre de Brèche des Grandes-Rousses, sous lequel elle était déjà connue (3100^{m} environ).

Le temps n'était décidément pas beau, mais comme il n'était qu'orageux et ne se gâtait pas encore tout à fait, M. Gardiner, à qui la soupe à la paille avait donné des forces extraordinaires, ne voulut pas renoncer à l'ascension du Sommet Sud des Grandes-Rousses. Laissant donc sur le col le pauvre Simon, qui n'aime pas trop les pics, nous suivîmes, dans un brouillard des plus épais, l'arête de rochers et de neige qui remontait jusqu'à la grande croix de bois du Sommet

Sud. Redescendant alors à la pyramide pour inscrire nos noms sur le registre, nous constatâmes que personne n'avait visité cette cime depuis notre ascension du 12 septembre 1887, puis nous regagnâmes à la course le col sur lequel Simon avait construit une très belle pyramide pour se réchauffer et pour se consoler pendant son long et solitaire séjour au pays des brouillards.

Dès lors, nous nous lancions dans l'inconnu, car le versant Est de la brèche était entièrement *nouveau,* M. l'abbé Bayle ayant atteint l'échancrure le 17 août 1876 depuis le Glacier des Rousses. Notre caravane était donc la première qui effectuât la traversée complète du col. Les premiers pas furent faciles, car les névés supérieurs de la branche Nord-Ouest du Glacier des Quirlies ne présentent que des pentes peu inclinées. Bientôt se présentèrent de grandes crevasses béantes. Nous en traversâmes plusieurs, mais finalement nous en atteignîmes une qui résista à toutes nos tentatives : elle n'avait qu'un seul pont, d'une fragilité trop évidente. Nous fûmes ainsi de plus en plus poussés sur notre gauche vers un grand contrefort rocheux qui descend du Sommet Nord des Rousses, si bien qu'à la fin nous fûmes obligés de quitter le glacier pour ce contrefort, la nappe de glace tombant par un superbe à pic sur le plateau inférieur. Les rochers eux-mêmes devenaient de plus en plus raides et lisses. Ils ne nous auraient pas offert trop de difficultés si notre corde avait été plus longue, mais elle n'était faite que pour trois, tandis que nous étions quatre ! Nous fîmes donc beaucoup de gymnastique aérienne au milieu des cris des deux derniers, qui se mêlaient aux éclats de rire des

deux premiers. Je me souviens, notamment, d'un moment où nous nous trouvions tous entassés les uns sur les autres, et dans un espace si resserré, qu'il nous manquait même l'haleine pour crier ou pour rire, tandis que, sauf Almer en tête, toute la caravane ne tenait qu'à une paroi glissante en haut d'un abîme. Mais cet instant fut court, et quittant les rochers à gauche de l'à pic du glacier, une pente de neige nous amena sur le plateau inférieur, après une descente qui avait duré une heure six minutes depuis la brèche. En regardant en arrière, la chute du glacier avait une très belle apparence, et notre contrefort (alors à notre droite) ne se voyait guère. A tout prendre, la descente n'est pas difficile, mais je crois que, sauf dans des conditions tout à fait exceptionnelles de la neige, elle ne peut être effectuée que par notre route.

Nous nous trouvions maintenant sur le chemin battu du Col des Quirlies, col que je n'ai pas encore traversé, quoique plusieurs fois, entre 1874 et 1888, je fusse allé bien près des deux côtés de sa grande échancrure. La Brèche des Grandes-Rousses existait dès lors en fait par la consécration de notre passage, et nous n'eûmes plus qu'à suivre le chemin, souvent décrit, de la Combe du Ferrand, sans oublier sa belle cascade, jusqu'au hameau de Clavans-d'en-Haut (3h35 de marche depuis la brèche). L'auberge, chez Aubert, qui nous avait fourni un excellent dîner en 1887, nous fournit, en 1888, non seulement un magnique souper, mais des chambres convenables, qui nous firent bientôt oublier la nuit que nous avions passée avec des ressources si limitées dans le Refuge de la Fare.

Nous étions tous enchantés de nos deux traversées

de la chaîne des Rousses et de notre ascension de ses deux plus hautes cimes : M. Gardiner avait fait en deux jours les quatre courses principales du massif, Almer et moi nous avions complété notre exploration de 1887, et Simon lui-même goûtait beaucoup — après coup, — son passage de la Brèche des Grandes-Rousses.

J'espère que mes collègues dauphinois ne suivront pas le mauvais exemple que je leur ai donné, de 1877 à 1887, en négligeant absolument ce massif, d'où l'on jouit de vues de premier ordre. Qu'ils suivent plutôt mes traces de 1874, de 1877, de 1887 et de 1888 : ils verront de bien belles choses et pourront découvrir encore une nouvelle course qui reste à faire dans cette région. C'est peut-être la dernière, mais elle doit être fort belle et peu difficile.

La Bérarde.

Les jours suivants furent sombres et pluvieux. Le 7, nous allâmes par le Freney et le pont de Sainte-Guillerme, à Venosc, où nous nous réfugiâmes dans l'auberge Paquet, près de l'église, l'ancienne auberge chez Martin ayant été incendiée peu de jours après notre passage en 1887. Le 8, une très forte pluie nous fit renoncer à un tout petit projet que nous avions formé, et ce ne fut que grâce à quelques légères éclaircies que nous pûmes gagner d'abord Saint-Christophe, puis la Bérarde.

Au chalet-hôtel, nous apprîmes la grande nouvelle des courses superbes effectuées par Mlle Richardson,

qui avait eu recours à nos conseils avant d'entreprendre son voyage dans le Dauphiné. Nous trouvâmes installés, comme hôtes de M. Tairraz, une caravane française qui partit le lendemain malgré l'orage, et trois touristes anglais avec qui nous fîmes cause commune, bloqués tous ensemble par ce temps terrible.

Le 9, il fit un peu plus clair, mais comme nous avions consacré d'avance ce jour-là au repos, nous ne fîmes rien que converser avec nos nouveaux amis. Nous leur fîmes visiter la maison et la boutique de M. Rodier, où nous reçûmes de sa femme un accueil empressé. Ces Messieurs manifestèrent néanmoins leur contentement du remplacement de M. Rodier par M. Tairraz comme gérant de l'installation de la Société des Touristes du Dauphiné, et, de fait, nous fûmes si bien traités au chalet-hôtel, que les soins de M. Tairraz et de ses aides de camp nous firent presque pardonner au temps les ennuis qu'il nous infligeait.

En effet, la pluie tombait encore le matin du 10 et nous ne pûmes pas partir. Dans l'après-midi, nous sortîmes tous cinq pour faire une promenade qui devint bientôt une tentative à la Tête de la Maye. J'ai le regret de dire que je fus le premier à revenir en arrière, car le jeu, me semblait-t-il, n'en valait pas la chandelle, c'est-à-dire le chalet-hôtel bien chauffé. Les autres eurent plus de courage, mais M. Gardiner seul atteignit la pyramide sur le point culminant et descendit ensuite à la Bérarde comme un éclair, trempé jusqu'aux os, n'ayant rien vu du panorama, mais très content quand même d'avoir enfin vaincu la Maye, qui le hantait depuis longtemps.

Le Col de la Temple et le Col du Sellar.

Le temps se contentant d'être variable ou un peu orageux, nous permit enfin de partir le 11, nous quatre et les trois autres touristes anglais, sous la conduite de Gaspard père. Nous traversâmes le col de la Temple qui, par un hasard bizarre, n'avait jamais été franchi ni par M. Gardiner, ni par Almer. Je crois qu'il n'était pas encore arrivé qu'une aussi nombreuse caravane anglaise effectuât ce trajet. Nous jetâmes, en passant, un regard de regret aux ruines des deux Refuges Cézanne, puis nous séparant à Ailefroide de nos compagnons, qui devaient y coucher pour monter au Pelvoux le lendemain, nous prîmes le chemin bien connu de Vallouise. M. Gauthier nous attendait et fut aux petits soins pour nous, joyeux surtout de revoir M. Gardiner, qui descend chez lui depuis quinze ans.

Le 12, nous passâmes le Col du Sellar pour nous rendre à la Chapelle-en-Valgaudemar. La caravane était augmentée, cette fois, d'un bon petit chien appartenant à Simon ; cet animal avait été si content de revoir son maître, qu'il avait vivement insisté pour nous accompagner, et ainsi, sans savoir au juste où nous allions, le petit Piéton fit sa première excursion de glaciers et se montra très bon grimpeur sur la neige, quoique n'aimant pas trop les rochers. Heureusement, il n'en eut guère à gravir, car nous montâmes directement (comme en 1877) par le glacier que nous ne trouvâmes pas difficile. De sa base Nord-Ouest au plateau supérieur, nous ne mîmes qu'une demi-heure, et encore

Almer fut-il obligé de tailler quelques marches ; mais, dans la plus grande partie de la montée, nous nous contentâmes des rugosités naturelles du glacier. Du plateau supérieur au col, la neige était très ramollie, et nous ne mîmes pas moins de quarante-cinq minutes à faire ce trajet.

A notre arrivée sur le col, M. Gardiner reconnut tout de suite qu'il ne l'avait jamais franchi auparavant, et qu'en 1878, lors de son ascension aux Aupillous, il avait gagné la crête principale en un point beaucoup plus septentrional et beaucoup plus rapproché du pic.

Dans le haut Valgaudemar, nous eûmes l'occasion de voir les dégâts énormes qui y avaient été occasionnés par les orages de l'été. En un certain endroit, un bon bout du chemin avait été tout-à-fait emporté, et nous fûmes obligés d'errer au milieu de gros blocs, d'arbres brisés et de champs dévastés, qui nous témoignaient de l'incalculable puissance des forces de la nature lorsqu'elles sont déchaînées. Il faisait déjà nuit quand nous entrâmes à la Chapelle, car la distance qui la sépare de Ville-Vallouise est très grande, et la route assez monotone, puisqu'on ne fait pas un seul contour pendant ce trajet.

Pointe occidentale des Jumeaux de Chaillol

Le 13, nous fîmes une ascension que la paresse seule nous avait empêchés de faire en 1887, celle de la pointe occidentale de la cime à deux têtes sur la crête de Chaillol, que nous avions baptisée les Jumeaux de Chaillol. Pendant toute l'excursion, le temps fut très

menaçant, sans devenir jamais positivement mauvais.

Nous montâmes par la Combe de Navettes, n'y trouvant plus ce curieux pont enchaîné qu'avait emporté le torrent dans un de ses récents débordements, et nous passâmes plus d'une heure dans la cabane des bergers avant de nous décider à continuer notre marche. Plus haut, nous suivîmes la route du Col de Navettes jusqu'au pied de la dernière pente, et là, prenant à gauche, nous grimpâmes par une arête rocheuse qui domine le couloir descendant de l'Homme-Étroit (jolie petite dent entre les deux Jumeaux) jusqu'au sommet de notre pic, où nous attendait une très amusante surprise. Cette surprise ne fut pas la constatation de l'infériorité de notre cime sur celle de la pointe orientale des Jumeaux, car notre pic de 1888 l'emporte certainement sur celui de 1887, mais la découverte d'une pyramide ruinée, dans laquelle nous trouvâmes une boîte vide, portant l'étiquette « American Corned Beef, Chicago », bien connue de nous tous, mais surtout de M. Gardiner. Or, jusqu'à ce moment, nous avions cru que cette pointe était vierge.

La voilà donc déjà gravie, mais par qui? La vue de cette boîte fit naître dans ma tête d'étranges pensées, et je me mis à rire comme un fou. Ce ne fut qu'après m'être un peu calmé que je pus répondre aux questions de M. Gardiner, tout étonné de cet accès d'hilarité. Je lui dis alors que très probablement il avait lui-même laissé cette boîte en 1879 et que, maintenant, toutes les obscurités de sa campagne d'alors se trouvaient éclaircies. Il ne voulait d'abord pas me croire, mais après de mûres réflexions, il finit par se convaincre que j'avais raison.

En franchissant le Col de Mancros en 1887, il n'avait pas pu comprendre comment il avait contourné les contreforts méridionaux assez escarpés des Jumeaux. Maintenant, tout s'expliquait : en 1879, il n'avait ni contourné les contreforts, ni franchi le Col de Mancros. Et voilà, d'après ses notes[1] et d'après ses souvenirs corrigés par l'expérience de 1888, le véritable itinéraire qu'il avait suivi le 15 juillet 1879 avec ses compagnons, les frères Pilkington.

Partant de la cabane des bergers dans la Combe de Navettes, ils étaient montés jusqu'au Col de Navettes, éprouvant de très sérieuses difficultés sur les dernières pentes à cause de l'état dangereux de la neige. De là, ils avaient fait l'ascension de Chaillol-Cône (3120^{m}), puis revenus au col, ils avaient cherché comment éviter la descente de cette pente dangereuse. Poussant une reconnaissance, ils étaient montés sur une dent de la crête à l'Est, dent que, dans leur récit de 1879, ils nomment Montagne ou Mont de l'Ours, *mais qui n'était, en vérité, que notre pic occidental des Jumeaux*, gravi en 1888. Ayant dîné sur cette cime, où ils laissèrent des restes de leur festin, ils étaient descendus à Navettes précisément par le même chemin que nous venions de prendre sans le savoir en 1888. Telle était l'explication de ce problème qui m'avait beaucoup intrigué, ainsi que M. Gardiner, et nous devons remercier cette boîte de « Corned Beef » des lumières qu'elle a jetées sur cette question, demeurée jusque-là si obscure.

---

[1] *Annuaire* de la Société des Touristes, année 1879, page 98. — *Alpine Journal,* vol. IX, n° 66, novembre 1879, page 358.

Nous ne passâmes que vingt-cinq minutes sur le sommet, toujours dans les nuages, sauf à un moment où une éclaircie nous permit de constater, une fois de plus, que les deux pics à l'Est de notre cime (Tête orientale des Jumeaux et Pic de Mancros) sont moins élevés, et les deux pics à l'Ouest (Chaillol-Cône et Vieux-Chaillol), plus élevés que la pointe sur laquelle nous nous trouvions. Puis, ayant soigneusement réintégré la boîte, munie de nos cartes, dans la pyramide reconstruite, nous descendîmes par le même chemin en grande vitesse à la Chapelle (3 h. 1/4 de marche de la cime), où nous fûmes reçus par Simon et Piéton, qui avaient pris un jour de repos complet.

Orographie du Massif de Chaillol.

Permettez-moi de faire ici une petite digression topographique à propos de l'article si intéressant et si bien fait de M. Paul Moisson, inséré dans l'*Annuaire* de la Société des Touristes de l'année 1887, pages 131-153, où il donne l'histoire complète de l'exploration de la chaîne de Chaillol et surtout de la partie comprise entre le Col de Val-Estrèche et le Col de Navettes.

Je suis tout-à-fait d'accord avec la plupart des observations de M. Moisson, et j'avoue que j'ai eu grand tort de vouloir confondre les cimes cotées 3153 et 3211 sur la carte de l'État-Major. En revanche, M. Moisson doit modifier ses remarques (page 137) basées sur les renseignements erronés qu'a publiés M. Gardiner sur son itinéraire en 1879, quoiqu'il ait eu raison d'identifier (page 136) le Mont de l'Ours de la caravane de

1879 avec la cime à deux têtes qui s'élève entre le Col de Mancros et le Col de Navettes.

Afin de faire mieux comprendre aux lecteurs de l'*Annuaire* l'état exact de l'exploration de cette chaîne, j'ai dressé le tableau suivant, qui servira de supplément à la carte de M. Moisson, et j'y passe sous silence Chaillol-Cône (3120m) et le Vieux-Chaillol (3163m), car la position et la hauteur de ces deux cimes sont reconnues par tout le monde.

1. Col de Navettes (ou de Tourond) (2900m).

Franchi par MM. Gardiner, Charles et Lawrence Pilkington le 15 juillet 1879, Stel et par M. Coolidge le 20 juillet 1885. — Souvent atteint par le versant de Champoléon ; descente très raide vers le Valgaudemar.

2. Jumeaux de Chaillol, Tête occidentale (3095m).

Gravie par la caravane Gardiner-Pilkington le 15 juillet 1879 (montée par l'arête Ouest, descente par la face Nord), — et par MM. Coolidge et Gardiner le 13 septembre 1888 (montée et descente par la face Nord).

3. Brèche de l'Homme-Étroit (2850m).

Vierge.

4. L'Homme-Étroit (2880m environ).

Vierge.

5. Jumeaux de Chaillol, Tête orientale (3090m).

Gravie par MM. Coolidge et Gardiner le 1er juillet 1887 (par l'arête orientale).

6. Col de Mancros ou de Malcros (2980m).

Franchi par MM. Coolidge et Gardiner le 1er juillet 1887.

7. Pic de Mancros (3080m environ). — Situé à l'en-

droit où se trouve la cote 3211 sur la carte de l'État-Major.

Gravi en 1882 par M. Moisson, du côté Sud, depuis les pentes hautes du Tourond, — le 1er juillet 1887 par MM. Coolidge et Gardiner (montée par l'arête Nord depuis le Col de la Méande, descente par l'arête Ouest sur le Col de Mancros), — et le 4 août 1887 par M. Moisson (montée par l'arête Nord, descente par l'arête Est sur le Col de Mourre-la-Mine).

De ce pic (7) se détache vers l'Est un contrefort sur lequel se trouvent le Col de Mourre-la-Mine (2990m) et le Pic de Mourre-la-Mine (3053m, identique avec celui coté 3153m par la carte de l'État-Major français), col franchi et pic gravi le 4 août 1887 par M. Moisson.

8. Col de la Méande (carte de Bourcet) (2750m).

Franchi le 1er juillet 1887 par Almer fils et Simon Barnéoud. — Atteint depuis le Val-Estrèche le même jour par MM. Coolidge et Gardiner, — et le 4 août 1887 par M. Moisson, par le même versant.

9. Col des Mouttières (2750m).

Franchi en août 1886 par M. Monjot. — Atteint le 4 août 1887 par M. Moisson, depuis le Val-Estrèche.

10. Col de l'Ours (2650m).

Franchi le 9 septembre 1886 par M. Moisson.

11. Tête Virante (2682m).

12. Col de Val-Estrèche ou Estrète (2620m).

Il est superflu de dire que ces nouveaux renseignements précis doivent remplacer les détails erronés donnés dans mon *Guide du Haut-Dauphiné,* pages 370-373.

Sur la *position* de tous ces pics et cols, je suis com-

plètement d'accord avec M. Moisson, et c'est là la chose importante.

Il y a seulement deux points sur lesquels nous sommes d'avis contraire :

I. — Les noms de la cime à deux têtes (nos 2 et 5 du tableau ci-dessus).

En 1879, MM. Gardiner et Pilkington appelèrent la tête Ouest *Mont de l'Ours.* — En 1885, je les nommai *Pic de Mancros ou de l'Homme,* les confondant avec le point coté 3211m. — En juillet 1887, MM. Coolidge et Gardiner les baptisent *Jumeaux de Chaillol.* — En août 1887, M. Moisson dit que le nom local est *Pic* ou *Têtes de Mal-Cros.*

Or, il me semble que ces pointes ne portant point de nom sur la carte de l'État-Major français, et le nom local pouvant donner lieu à une confusion assez sérieuse avec le pic coté 3211 sur cette même carte de l'État-Major, M. Gardiner et moi, — les seuls touristes qui les aient gravies, — nous avons bien le droit de les baptiser. Nous proposons donc formellement de les nommer *Jumeaux de Chaillol,* par analogie avec les Jumeaux de la Val-Tournanche et avec les Jumeaux près de Zermatt, chaque pointe, comme dans ces deux cas, étant distinguée par une qualification à part, — ici *Tête Est* et *Tête Ouest.*

II. — Le différend le plus sérieux qui me sépare de M. Moisson, — mais un différend toujours amical, je suis heureux de le dire, — a trait au pic indiqué sous le no 7 dans mon tableau.

D'abord, *quant à son nom :*

En 1882, M. Moisson l'appelle *Pic de Mal-Cros ou de l'Homme* (mais il reconnaît que c'est une erreur dans son article de 1887). — En juillet 1887, MM. Coolidge et Gardiner l'appellent *Pic de Mancros*.— En août 1887, M. Moisson lui donne, d'après Bernard des Borels, le nom de *Pic des Mouttières*.

Je voudrais voir réserver à ce pic le nom de *Pic de Mancros* ou *de Mal-Cros*, car il me semble peu raisonnable de le dénommer d'après un nouveau col qui en est séparé par un col très ancien, le col de la Méande de la carte de Bourcet. D'ailleurs, comme ce pic est le point de jonction de trois crêtes, il convient de lui faire porter le nom donné par l'État-Major français au grand glacier qui le recouvre de tous les côtés. M. Moisson lui-même a renoncé au nom de *Pic de l'Homme;* mais, comme il applique toujours celui des Mouttières à un col assez éloigné du pic, je crois qu'il fera mieux de renoncer aussi à ce nom pour le pic, afin de ne pas trop compliquer la topographie déjà si embrouillée de ce massif.

Ensuite, *quant à sa hauteur :*

La carte de l'État-Major français lui donne une cote de 3,211 mètres, qui est manifestement erronée, car il n'est certainement pas de 48 mètres *plus* élevé que le Vieux Chaillol. — En juillet 1887, MM. Coolidge et Gardiner constatèrent qu'il était moins élevé que les quatre cimes qui le suivent de l'Ouest à l'Est, — les deux têtes des Jumeaux de Chaillol, Chaillol-Cône et le Vieux Chaillol, — dont la hauteur va en augmentant dans cet ordre. — En août 1887, M. Moisson, d'après une observation faite sur la cime même, au moyen d'un baromètre anéroïde, lui attribuait une hauteur de

3,098 mètres, mais il avoue que son instrument n'était pas très-précis.

Je tiens à dire qu'en 1887 et 1888 nous avons très soigneusement examiné cette question lors de nos ascensions à cette cime et aux deux Têtes des Jumeaux, et que M. Gardiner, Almer et moi avons été unanimement d'avis que sa hauteur ne pouvait pas dépasser 3,080 mètres. Il est, en effet, hors de doute que ce pic est de beaucoup inférieur aux Jumeaux, et qu'il est, en réalité, le *moins* élevé des cinq qui couronnent la crête principale de Chaillol. Nous ne pouvons donc pas admettre la hauteur de 3,098 mètres que lui donne M. Moisson. Il ne faut pas oublier qu'à nous trois nous sommes, jusqu'à présent, les seuls êtres humains qui soient montés sur chacun de ces cinq pics.

Le lecteur est sans doute aussi fatigué que moi de cette discussion topographique si longue et si compliquée. Il nous pardonnera en songeant que nous n'avons fait que suivre le précepte du poète ancien, qui recommande de mélanger l'*utile* au *dulce;* quittons cependant le premier aussitôt que possible pour revenir au second, c'est-à-dire, dans le cas présent, les belles prairies de la Chapelle en Valgaudemar.

Le Valgaudemar.

On voit parfois dans les Alpes le beau temps arriver lorsqu'on n'en a plus guère besoin. Ainsi fut-il pour nous : car nous aurions bien désiré voir le soleil pendant notre ascension du 13 septembre, mais il ne nous favorisa que le 14, qui fut une journée splendide.

Nous fîmes ce jour-là une promenade en voiture, et nous allâmes d'abord jusqu'à Saint-Firmin, le chef-lieu du Valgaudemar, où nous déjeunâmes. Pendant le trajet, nos regards furent attristés par la dévastation, — le mot n'est pas trop fort pour exprimer la réalité, — que les récentes tempêtes avaient exercée sur la partie inférieure du Valgaudemar. La grande route elle-même avait été emportée sur une longueur de près d'un kilomètre, tandis que partout ailleurs les pierres et la boue indiquaient jusqu'où le torrent s'était élevé et constituaient la lamentable trace de son passage à travers les prés.

Après déjeuner, nous prîmes une autre voiture, et, admirant en passant les ruines du château des Diguières, nous commençâmes, avec un cheval éreinté, à faire, sous un soleil ardent, une très rude et très longue montée. C'est dire que nous n'avançâmes que très lentement, mais nous finîmes pourtant par atteindre le village de Corps, où nous passâmes la nuit à l'Hôtel de la Poste. Nous étions ainsi arrivés au Drac onze jours après avoir quitté l'Arc.

Ascension de Taillefer (2,861m).

Le 15 septembre le temps fut encore beau. Nous montâmes à la Sallette au contentement spécial du bon vieux Simon, nous passâmes le col d'Hurtières et fûmes assez heureux pour trouver un excellent déjeuner chez Dussert, à Valbonnais. Par mégarde, j'avais oublié d'apporter avec moi la feuille de Vizille de la carte de

l'État-Major français, mais, par un hasard aussi agréable qu'inattendu, nous en trouvâmes un exemplaire dans la salle de l'auberge Chautard, à Entraigues, et nous pûmes l'étudier à la hâte en vidant quelques bouteilles de limonade gazeuse. J'allais oublier de dire qu'entre le col d'Hurtières et Entraigues nous avions joui d'un beau coup d'œil sur la Roche de la Muzelle, la Brèche Gaillard et la Pointe Marguerite.

Il faisait très chaud dans l'après-midi, et le chemin qui monte de Valbonnais au col de Plan-Collet est très raide et très pierreux. Nous étions ruisselants de sueur et tout essoufflés quand nous arrivâmes sur le col, mais l'air frais qui nous y salua nous rendit des forces, et nous restâmes longtemps à admirer les paysages des environs qui étaient nouveaux pour tous les membres de la caravane. Descendus à Oris, nous remontâmes la vallée resserrée de la Roisonne jusqu'au village de Lavaldens. L'arrivée de la nuit nous força d'y coucher dans l'auberge de Gilles Porte, dont l'aimable accueil, ainsi que celui de sa brave femme, nous fit oublier la modicité de ses ressources.

Le beau temps persista le 16. Nous frétâmes encore une voiture que nous ne quittâmes que devant le chalet de la Morte, de la Société des Touristes du Dauphiné, où nous aurions voulu passer la nuit si le manque de jour ne nous avait contraints de rester à Lavaldens.

De ce point nous fîmes l'escalade bien connue de Taillefer (2,861^{m}), que je ne décrirai pas de crainte de paraître faire injure à mes amis dauphinois qui y sont sans doute déjà tous allés. Faute d'une connaissance suffisante du chemin, nous trouvâmes en route des difficultés, ou plutôt des ennuis, car, en quittant la

grande arête herbeuse [1] pour atteindre le bassin supérieur, nous primes à gauche au lieu de tourner à droite, et fûmes obligés de gravir pendant une heure les pentes de pierres roulantes qui dominent immédiatement le plateau des lacs du Poursollet. Enfin, nous atteignîmes la grande pyramide sur le sommet (4 h. 20 min. de marche depuis la Morte), et nous fûmes récompensés par un magnifique coup d'œil sur les Grandes Rousses, les Aiguilles d'Arves, la Meije, les Écrins, l'Olan, etc., tandis que la ville et la vallée de Grenoble se déployaient à nos pieds.

J'avais déjà eu souvent l'intention de monter à Taillefer, mais je ne me figurais pas que de cette cime, relativement peu élevée, on put jouir d'un panorama aussi étendu. Nous y passâmes une heure et demie en extase, puis nous nous décidâmes à partir, car la distance qui nous séparait encore du Bourg-d'Oisans semblait devoir être assez grande. Prenant par la grande échancrure entre les deux pics du Taillefer, nous descendîmes directement au Nord et gagnâmes, en 50 minutes de la Pyramide, un grand lac sur le plateau inférieur, d'où il nous fallut, par des pâturâges assez monotones, 1 h. 20 min. pour atteindre le hameau d'Ornon, très pittoresquement situé à cheval sur un grand contrefort herbeux.

Dans ce village, nous eûmes le bonheur de pouvoir louer un char qui nous amena au Bourg-d'Oisans en 1 h. 15 min., mais non sans quelques petites aventures.

---

[1] Dite des Salières (N. de la R.).

Il y avait plusieurs années qu'aucun d'entre nous n'était venu au Bourg. Nous y trouvâmes donc beaucoup de changements : le père et la mère Martin étaient morts, l'hôtel même avait subi quelques modifications, mais le beau jardin y était toujours, ainsi que le cordial accueil d'autrefois. On y parlait beaucoup de Mlle Richardson, qui avait laissé derrière elle une très profonde impression.

Le 17, nous venions à Grenoble par la diligence, et, près de Vizille, nous retrouvions le Drac, terminant ainsi une tournée dans l'Oisans assez intéressante, dont le trait caractéristique était peut-être la découverte d'une route par laquelle on peut aller de l'Arc au Drac en une quinzaine de jours, tandis qu'on peut faire ce trajet en deux heures en chemin de fer, *si l'on est pressé*.

M. Gardiner décrira plus loin la semaine que nous passâmes ensuite dans les Alpes Dolomitiques du Dauphiné.

Une visite à la Grande-Chartreuse, par un temps superbe, fut notre dernière excursion de l'année, et nous rentrâmes dans nos foyers, plus que jamais persuadés que si le Haut Dauphiné est maintenant presque aussi complètement exploré que la Suisse, on y trouve encore par-ci par-là quelques coins reculés qui valent bien la peine d'être visités.

W. A. B. COOLIDGE,

Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.



HUIT JOURS PARMI LES DOLOMITES DE FRANCE

Par Frédérick GARDINER.

Dans son *Alpine-Guide,* M. Ball parle de la ville de Grenoble comme de l'une des villes d'Europe les plus magnifiquement situées ; nous ne pouvons, mon ami M. Coolidge et moi, que partager cet avis, après quinze ou seize ans d'expérience personnelle. Grenoble est le point de départ pour un grand nombre de courses intéressantes, telles que la Grande-Chartreuse, avec ses charmantes forêts et son célèbre couvent ; les splendides glaciers du Haut-Dauphiné ; le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette ; les villes d'eaux comme Uriage, la Motte, Allevard, ou enfin la merveilleuse région calcaire qui s'étend à l'Ouest et au Sud-Ouest de la ville, et dont les bizarres et fantastiques montagnes forment le rempart occidental des Alpes, et peuvent, à cause de leurs particularités géologiques, s'appeler, non sans raison, les *Dolomites de France*[1].

---

[1] Le marquis de Dolomieu (né en 1750, mort en 1801), qui a, scientifiquement parlant, découvert en 1790 les montagnes du Tyrol méridional, connues de nos jours sous le nom de *Dolomites,* demeurait à Dolomieu, village situé à huit kilomètres de la Tour-du-Pin, à peu près à égale distance de Lyon et de Gre-



Je rejoignis M. Coolidge dans les premiers jours de septembre 1888, à notre vieux rendez-vous, Saint-Michel-de-Maurienne, et après avoir passé une quinzaine de jours dans les massifs des Grandes-Rousses, de l'Oisans et du Val-Gaudemar, nous arrivâmes à Grenoble le 17 septembre, ayant été passablement favorisés sous le rapport du temps, si incertain pendant la plus grande partie de la campagne de 1888. Notre plan était d'explorer les régions, presque inabordées jusqu'ici (sauf par M. Coolidge), du Vercors, du Royannais et du Dévoluy. Je parle bien entendu des voyageurs anglais, car le Royannais, surtout, est très visité des touristes de Lyon et de Grenoble. Christian Almer fils, qui avait accompagné M. Coolidge tout l'été, n'était plus avec nous, mais nous avions le vieux Simond Barnéoud, de Vallouise, mon fidèle porteur et compagnon de maintes saisons passées. Notre première journée (19 septembre) était toute en voiture, et devait nous mener de Grenoble au Pont-en-Royans par le Villard-de-Lans et les merveilleuses gorges d'Engins et des Grands-Goulets. La diligence partait pour le Villard à 6 heures du matin, mais la saison était déjà si avancée qu'elle n'alla pas plus loin que ce village, situé, à peu de chose près, à mi-chemin du Pont-en-

---

noble, et à une soixantaine de kilomètres de la région que je me suis risqué à appeler les Dolomites de France. Il y a les Dolomites du Tyrol, les Dolomites de Suisse, pourquoi donc le terme ne serait-il pas appliqué en France à des montagnes dont la formation géologique justifie cette dénomination, et qui sont situées presque en vue du berceau du savant qui leur a donné son nom?

Royans. Traversant la plantureuse vallée de l'Isère jusqu'à Sassenage (tombeau actuel du célèbre Lesdiguières), une route escarpée qui passe dans des gorges calcaires, nous mena jusque dans la fertile vallée, ou plutôt sur le fertile plateau de Lans, dans lequel le bourg du Villard est situé à une altitude de 826 m. au-dessus de Grenoble. L'aspect jusque-là n'avait pas été très remarquable, mais pendant presque tout le trajet du Villard au Pont-en-Royans, il nous offrit une série tout-à-fait extraordinaire de gorges calcaires dans les gigantesques rochers qui s'élevaient au-dessus de nos têtes, l'ensemble me rappelant fortement les tableaux que j'ai vus des *cañons* de l'Amérique du Nord, bien que naturellement sur une plus petite échelle, et de couleur moins riche. Les arbres, consistant principalement en hêtres et sapins, abondent partout, et poussent partout où ils peuvent tenir. L'endroit le plus remarquable de cette journée fut l'entrée des Grands-Goulets, où la gorge est si étroite qu'il y a à peine place pour la route des voitures et le torrent, de sorte que par moments la route passe au bord du précipice sur de petits ponts en fer, tandis que çà et là on a dû tailler des encorbellements dans les flancs mêmes de la gorge. Plus bas, celle-ci se transforme en une vallée d'une certaine largeur, remarquable par la quantité et la beauté du buis, que je n'ai pas vu jusqu'ici en aussi grande quantité dans les régions alpestres. A un certain endroit, sans doute la maison du curé, les buis avaient été taillés en formes bizarres, à la mode hollandaise. Plus loin, la vallée se rétrécit de nouveau en une gorge étroite (les Petits-Goulets), très grandiose, mais relativement de petites dimensions en comparaison de

la gorge supérieure. En sortant des Petits-Goulets, nous atteignîmes promptement le village de Sainte-Eulalie, et en une demi-heure nous arrivions au Pont-en-Royans, bourgade merveilleusement pittoresque, perchée sur les deux rives de la Bourne, que réunit un pont jeté très haut au-dessus du torrent, à l'entrée de gorges qui rivalisent avec celles que nous venions de parcourir. Je ne saurais trop vanter l'aspect extrêmement pittoresque de cette bourgade : les maisons sont étayées par le bas, et s'étagent sur le coteau avec une unique et étroite rue principale. En gagnant notre auberge, nous avons remarqué que nous étions au niveau du toit de l'église, située immédiatement au-dessous de nous, tandis que de l'autre côté, nous étions dominés par de hautes maisons ; de fait, la bourgade entière semble pour ainsi dire collée au coteau, comme le lépas[1] se colle aux rochers. Le Pont-en-Royans peut être regardé comme l'extrême porte occidentale des Alpes, car immédiatement à l'Est s'élèvent les fantastiques escarpements calcaires des *Dolomites de France,* tandis qu'à l'Ouest les coteaux et les plaines fertiles de la Drôme s'étendent jusqu'au Rhône. La truite fraîche est la grande spécialité du Pont-en-Royans : nous avons vu une auberge, avec cette enseigne : *Hôtel de la Truite fraîche,* et dans un autre, bien en vue, l'hôtel Bonnard fils, où nous étions descendus, *Messieurs les Gourmets* étaient prévenus que l'on peut avoir des truites fraîches à toute heure et à bref délai. On peut atteindre

[1] Lépas ou patelle, genre de mollusques cyclobranches, ayant une coquille conique, plate et d'un seul morceau (N. D. L R.)

Grenoble par voie ferrée, en 2 heures, de la gare de Saint-Hilaire-Saint-Nazaire, où des omnibus du Pont correspondent avec les trains, de sorte qu'en partant de Grenoble de bonne heure et en y rentrant tard, on peut en un jour visiter ces gorges merveilleuses, excursion des plus intéressantes, que je peux chaudement recommander.

Au point du jour, le lendemain matin, nous quittions le Pont-en-Royans, et, revenant sur nos pas dans les gorges des Goulets, nous en atteignions l'entrée supérieure. Elles semblaient presque plus admirables aux premières lueurs d'une charmante matinée d'automne que dans l'après-midi de la veille, et valaient bien la peine d'une seconde visite. Partant de l'auberge qui est à l'entrée de la gorge, nous prenions par la Chapelle-en-Vercors la route de Saint-Agnan, où nous déjeunions. Notre but était le village de Gresse, situé au Nord-Est du Grand-Veymont, à une petite distance du pied de cette montagne. Immédiatement au-dessus de Saint-Agnan, vers le Nord-Est, se trouve une grande forêt, que nous devions traverser, et au delà de laquelle s'étend un plateau aride et désert, avec la petite chaîne de pics calcaires dont le Grand-Veymont est le point culminant, et qui nous séparait de Gresse, où nous devions passer la nuit. Cette forêt, qui est très épaisse et qui couvre une immense étendue de pays, passe pour donner asile à un plus grand nombre d'ours que toute autre région de France. A en juger par la carte, il y a des sources par-ci par-là, mais autrement le plateau est complètement dépourvu d'eau, et nous n'avons pas vu d'eau courante depuis notre départ de Saint-Agnan jusque tout près de Gresse. Nous en aurions

même passablement souffert sans la complaisance d'un garde forestier que nous rencontrâmes, qui non seulement nous donna de l'eau, mais nous mit dans le bon chemin que nous avions perdu dans l'enchevêtrement des sentiers de la forêt; car les arbres étaient si hauts et si serrés que nous avions beaucoup de peine à déterminer notre position exacte. Un bon sentier remonte le coteau depuis Saint-Agnan jusqu'au grand plateau sur une altitude de près de 800 mètres, et jusque là notre chemin était assez facile à trouver; ce fut au delà, là où les sentiers s'écartaient dans toutes les directions, que commencèrent nos peines. Il était près de 4 heures de l'après-midi, quand nous sortîmes enfin de la forêt et que nous vîmes le pic du Grand-Veymont se dressant au delà d'un désert de pierres, et le Pas-de-la-Ville, le col que nous devions franchir pour atteindre Gresse. Pourtant, en jouant des jambes, nous arrivions au col à 5 h. 10 et nous descendions de l'autre côté littéralement à la course, car nous étions presque affolés par la soif et nous désirions aussi arriver avant qu'il ne fût tout à fait nuit, ce que nous réussîmes à faire. A Gresse, nous étions reçus de la façon la plus hospitalière par une charmante vieille, la veuve Mouttet, qui fit tout son possible pour nous, de sorte que (eu égard à la région) nous fûmes comparativement bien logés et bien nourris. Elle se montra très curieuse à notre sujet, nous posant force questions, et n'ayant que des idées très vagues et à la vieille mode sur notre nationalité. Je gagnai tout à fait son cœur en lui offrant une petite médaille que j'avais achetée à la Salette, et la note le lendemain matin était tellement modérée que c'en était presque absurde. Coolidge prétendit

que mon cadeau était un acte de haute diplomatie qui n'avait pas eu d'autre but, calomnie parfaitement méprisable que je ne prendrai pas la peine de réfuter.

Le Grand-Veymont, vu de Gresse, est vraiment grandiose, formé, comme il l'est de ce côté là, d'immenses précipices et de tours déchiquetées de roche calcaire, ressemblant d'une manière curieuse à l'un des grands pics dolomitiques. C'est le point le plus élevé du Vercors, à 2346 m. d'altitude (1150 m. au-dessus de Gresse), et quoique d'accès très facile quand on le prend par le Pas-de-la-Ville, il pourrait, ce me semble, défier les meilleurs grimpeurs de l'attaquer par le bas. Partant aussitôt qu'il fut jour le lendemain matin (vendredi 21 septembre), nous revenions au Pas-de-la-Ville après une montée rapide, et, suivant plus ou moins le bord de l'arête Nord, nous arrivions au sommet sans difficulté en 2 h. 3/4 de marche depuis Gresse. La journée était belle et nous fûmes récompensés par une vue splendide, embrassant d'un côté la superbe forêt et le plateau que nous avions traversés la veille, et de l'autre les grandes montagnes du Dauphiné; mais ce qui surtout attirait nos regards, c'était le superbe Mont-Aiguille (2097 m.) que nous voyions à nos pieds, avec des parois aussi escarpées que les murs d'une maison, quoique le sommet en soit plat et couvert de gazon avec quelques arbustes. Le Mont-Aiguille est réellement, à mon avis, une portion détachée du grand plateau, et a été, à juste raison, rangé parmi les sept merveilles du Dauphiné.

L'histoire du Mont-Aiguille est plus remarquable que celle de tout autre pic des Alpes, et l'on pourrait dire qu'elle est aussi curieuse que sa forme et son

aspect. En 1492 (l'année de la découverte de l'Amérique), un certain Julien de Beaupré, chambellan du roi de France, Charles VIII, par ordre du roi, et pour satisfaire, ce qui dut paraître (du moins à cette époque) une fantaisie extraordinaire du monarque, gravit (26 juin) l'*Éguille*, ou, comme on l'appelait dans le pays, le *Mont-Inaccessible*. Julien de Beaupré était accompagné d'une suite nombreuse, et fit cette ascension à l'aide de cordes et d'échelles. Il était accompagné, entre autres, par François de Bosco, son aumônier, et par Sébastien de Carect, prédicateur du roi. Voici un abrégé du récit fait par l'aumônier[1] :

« En l'année 1492 et le 26e juin, par le commandement de Charle 8e roy de Dauphiné, sieur Ant'hoine de Ville, seigneur de Dompjullien de Beaupré, etc., est allé sur la montagne appellée vulgairement Éguille ou mont inaccessible, situé dans le territoire de Dauphiné, avec plusieurs de ses serviteurs, savoir : Sébastien de Carect, prédicateur du roi, noble Reynaud Jubié, eschelleur du roi, etc., etc., et je, François de Bosco, aumônier du dit seigneur, qui dis la messe le lendemain, à l'honneur de Dieu, de la Sainte-Vierge, et de toute la cour céleste, lesquels sus nommés ont mangé, bu et reposé sur ladite montaigne, où étant arrivez, ledit seigneur Dompjullien la fit d'abord baptiser en la nommant Éguille fort, qui auparavant était appelloit Éguille ou montagne inaccessible, par maître Sébastien de Carect, au nom de la Sainte-Trinité, en chantant le *Te Deum*, le *Salve Regina* et plusieurs

---

[1] V. *Annuaire* S. T. D., 1880, p. 105.

autres oraisons, ledit seigneur de Bosco et plusieurs autres étant ses répondants. »

Ils restèrent six jours au sommet, qui, d'après le récit de François de Bosco, consistait en un beau pré de *quarante faucheurs d'homme et davantage*. Il parle aussi d'*une fort belle garenne de chamois,* qui ne pourraient jamais quitter ce sommet. S'il y a jamais eu des chamois au sommet, leur emprisonnement ne saurait guère surprendre ceux qui ont vu cette montagne étonnante. Entre autres merveilles, décrites par de Bosco, se trouvent une quantité de moineaux sauvages de trois couleurs différentes, rouges, noirs et gris, des corbeaux aux pattes rouges, et autres oiseaux extraordinaires et inconnus, aussi bien que des fleurs superbes, dont quelques-unes d'une espèce inconnue jusqu'alors. On bâtit une cabane et on planta trois croix, une sur chacun des trois points les plus élevés; mais, comme il le fait remarquer, la montagne qui était horrible à grimper, était encore plus terrible à descendre. La seconde ascension connue fut faite le 16 juin 1834, par Joseph Thiollier, curé de Chichiliane, village du voisinage, et Eugène de Rochas, avocat, de Gap, accompagnés de quelques gens des environs, et à l'aide de cordes, d'échelles et d'un marteau de maçon. Après des difficultés considérables, ils atteignirent le sommet et trouvèrent la charmante prairie décrite dans le récit de l'ascension de 1492, mais ils ne virent aucune trace d'animaux vivants ou morts. Au point le plus élevé, ils trouvèrent ce qui leur parut être un bout de mur en pierres, probablement les débris de la cabane construite par Julien de Beaupré. Ils furent, eux aussi, fortement impression-

nés par leur ascension, et parlent du Mont-Aiguille comme de l'une des sept merveilles du Dauphiné. La première ascension faite par un touriste date de 1877 ; c'est celle de M. E. Rochat, qui trouva au sommet une petite croix en fer, mentionnant une ascension faite le 28 juillet 1849 par J. Mouttet et deux habitants de Gresse. En 1878, la section de l'Isère du Club-Alpin français fit placer des câbles dans les endroits les plus difficiles de la montagne; ces câbles furent renouvelés en 1880. Cette ascension a été souvent faite par M. Félix Perrin, de Grenoble[1]. La profondeur de l'échancrure qui sépare le Mont-Aiguille du grand plateau est, d'après la carte, d'environ 450 mètres. JOANNE dit que l'ascension demande cinq heures et un bon guide, en ajoutant que c'est une expédition qu'il ne recommande à personne.

Coolidge m'envoie les notes suivantes sur son ascension du 20 août 1881[2] :

« Après plusieurs jours d'attente à Clelles, et une tentative rendue infructueuse par le mauvais temps, je partis à 6 h. 05 avec le jeune Emmanuel Terrat, fils de l'aubergiste de l'Hôtel de la Gare. Nous suivîmes le sentier de la vallée de la Donnière (au sud du pic) jusqu'au hameau de la Richardière (halte de 7 h. 05 à 7 h. 10), puis faisant un grand détour, nous montâmes jusqu'à la base de l'angle S.-O. du pic. Après avoir fait halte pour déjeuner (8 h. 45-9 h. 30), nous longeâmes le pied de la montagne pendant

---

[1] Voir son récit détaillé dans l'*Annuaire* du C. A. F., 1878, pp. 630-6.

[2] V. *Alpine-Journal,* X, p. 347.

10 minutes, et nous commençâmes alors la véritable ascension. Il faut passer dans plusieurs fissures profondes, ou plutôt dans des creux de la nature la plus extraordinaire. Un moment il nous semblait être dans les entrailles mêmes de la montagne dans une grande caverne, où la lumière pénétrait à peine. La roche est très lisse, et mauvaise à grimper, de sorte que je fus bien aise de profiter des câbles; il y en avait cinq séries, dont plusieurs se composaient de plus d'un morceau, faisant huit morceaux en tout. Un des morceaux était cassé à l'époque. A 10 h. 45 nous gagnâmes le plateau supérieur, qui est bien une vaste prairie inclinée, avec au moins un pin rabougri, et beaucoup de fleurs. En 10 minutes nous gagnâmes la croix en fer plantée en 1849. La vue est magnifique, comprenant au nord tous les pics du Dauphiné, au-delà desquels s'élèvent les Grandes-Rousses, Belledonne et le Mont-Blanc lui-même. Au sud la chaine plus élevée du Grand-Veymont borne la vue. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de regarder les parois de l'énorme bloc au sommet duquel nous nous trouvions, car elles semblent plus à pic les unes que les autres, tandis que nous avions Clelles et la voie ferrée à nos pieds. Il me semble me rappeler les restes d'une construction en pierre, que je reconnus pour être la cabane construite en 1492, mais je n'en puis trouver aucune mention dans mes notes, et le souvenir n'en est peut-être que pure imagination. Nous passâmes deux heures à errer dans la prairie, et nous repartîmes à midi 55. A 2 h. nous étions à la base du pic, que nous longeâmes jusqu'à une source située à l'angle N.-E., où nous fîmes halte de 2 h. 20 à 3 h. 10; nous étions à la Richardière à 3 h. 45, et à Clelles à 4 h. 45, après l'une des ascensions les plus curieuses et les plus intéressantes que j'aie jamais faites. J'ai été tout à fait satisfait de mon jeune guide, qui me demanda 25 fr. pour la course, prix qui semble un peu élevé, si l'on oublie

combien la connaissance des lieux est absolument essentielle pour quiconque ne connaît pas l'unique chemin si compliqué que l'on ait découvert jusqu'ici pour atteindre le sommet de cette fantaisie de la nature..... »

Suivant l'arête sud du Grand-Veymont dans toute sa longueur, nous nous dirigeâmes vers une oasis de verdure, à proximité du Pas de la Fouille, où nous avions vu brouter des mulets, dans l'espoir d'y trouver de l'eau, dont nous avions le plus grand besoin ; mais nous devions être déçus dans nos espérances. Nous franchîmes alors le Pas de la Fouille, à demi-rôtis par la chaleur intense que reflétaient les roches calcaires. J'ai rarement vu pareille sécheresse et pareille stérilité. Enfin, à notre grand plaisir, en traversant un petit ravin, Barnéoud aperçut un mince filet d'eau, auquel nous accourûmes avec délices. Après une descente de 2 heures, depuis le sommet du Grand-Veymont, nous atteignîmes le hameau de la Bâtie, où nous nous reposâmes une heure, admirant sans cesse l'effet extraordinaire que présentait le Mont-Aiguille vu de ce point: on dirait, en effet, un coupe-papier posé sur le tranchant. Le Grand-Veymont présente aussi de là un très bel aspect. Notre but était le bourg de Clelles, sur le chemin de fer qui franchit le col de la Croix-Haute, entre Grenoble et Gap, et, pour l'atteindre, il nous fallait passer par le petit col de Trézanne[1], qui longe

[1] Depuis l'ouverture de la station de Saint-Michel-les-Portes, l'accès du Veymont et du Mont-Aiguille est devenu plus facile et plus court. Il y a au village des Portes, à trois kilomètres de la station qu'une bonne route relie au village, une excellente auberge : Terrier, *Au soleil levant,* bonnes chambres et cuisine



la base même du Mont-Aiguille. Ce n'était l'affaire que d'une centaine de mètres à remonter; mais franchir un col l'après-midi, après l'ascension d'un pic le matin, c'est là une chose que je déteste toujours. Pourtant, il fallut bien en passer par-là, et les diverses vues que nous eûmes du Mont-Aiguille nous récompensèrent largement de nos peines. Nous eûmes quelque peine à trouver notre chemin à travers les hêtres sur la pente méridionale du col; mais, après avoir atteint Trézanne, nous suivîmes un bon chemin muletier jusqu'au viaduc du chemin de fer qui franchit l'entrée du val de la Donnière. Après avoir passé sous le viaduc, nous arrivâmes à la grande route, et bientôt après à Clelles, où nous fûmes bien reçus à la petite auberge (Hôtel de la Gare), près de la station. De Clelles, le Mont-Aiguille est très remarquable, mais il n'a pas l'aspect bizarre qu'il offre du col de Trézanne ou du sommet du Grand-Veymont.

Le samedi, nous prîmes le train jusqu'à Saint-Julien-en-Beauchêne. Saint-Julien reste bien, mais malheureusement les *beaux chênes,* d'où il passe communément pour tirer son nom, ont disparu. Peu importe, d'ailleurs, puisque des documents prouvent que ce surnom vient du torrent de la vallée, le Büech[1]. De là,

---

excellente. A deux heures trente minutes environ du village, près du col du Laupet ou col du Mont-Aiguille, se trouve une abondante station d'édelweiss (étoile des glaciers), sans doute la plus proche de Grenoble. *(Note du traducteur.)*

[1] V. les différentes formes de ce surnom, de 1135 à 1575, recueillies par M. J. Roman, dans son excellent *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes* (Paris, 1884), p. 11.

nous remontâmes le charmant vallon de Durbon, pour visiter les ruines d'une Chartreuse (fondée en 1116), d'où les moines furent chassés à l'époque de la Révolution. On a laissé les bâtiments tomber en ruine, et il n'en reste guère que les quatre murs. En quittant le couvent, nous franchîmes le petit col de Rioufroid, qui nous mena dans la vallée du même nom, d'où nous descendîmes à Lus-la-Croix-Haute, village des plus pittoresques. Nous arrivâmes à l'auberge, chez Armand (Café de la Poste), en face de l'église, juste à temps pour échapper à une ondée. La soirée fut pluvieuse, et la pluie tomba par torrents pendant la nuit.

Le lendemain (23 septembre), le temps s'était quelque peu éclairci au point du jour, et, quoiqu'il restât menaçant, nous résolûmes de partir pour faire l'ascension du Grand-Ferrand (2,761 m.), le second pic du Dévoluy, qui passe pour la plus pauvre région de toute la France. Nous le croyons sans peine, car j'ai rarement vu pays plus stérile : des roches calcaires partout, un sol rare, et comme dans beaucoup de parties des Alpes de l'Ouest et du Sud-Ouest, entièrement ruiné par les moutons. Il nous a paru très peu peuplé; je suppose qu'il ne pourrait guère nourrir un plus grand nombre d'habitants. Un autre côté peu agréable de ce pays, c'est la quantité de loups qu'il renferme dans les forêts au-dessus de Saint-Disdier : on dit qu'il y en a plus que partout ailleurs en France. Les rivières et les torrents de cette région sont à peu près nuls par le beau temps; mais, grâce à la nature des pierres calcaires et à la façon rapide dont l'eau les traverse, quelques heures de forte pluie et un orage soudain changent ces ruisseaux à l'air innocent en torrents

furieux qui dévastent toutes les parties basses des vallées et transforment pour ainsi dire le pays en désert. C'est vraiment une pauvre contrée, quoique fort intéressante pour le touriste, à cause du pittoresque même de ses ruines et des formes étonnantes et fantastiques de ses roches calcaires et de ses précipices. Quittant Lus-la-Croix-Haute à 6 h. 15 du matin, nous remontâmes la vallée du Büech pendant 1 h. 1/4, dans une charrette, jusqu'au pied du col du Charnier, qu'il nous fallait traverser pour aborder le Grand-Ferrand. Un rudimentaire sentier de moutons mène au col, où nous montâmes rapidement, car le temps devenait de plus en plus menaçant, et nous étions très désireux d'avoir la vue de l'autre versant, attendu que nous ne connaissions nullement le pays et que nous n'avions pour nous guider que la carte et quelques notes. Nous arrivâmes heureusement avant que les nuages ne fussent descendus, mais la vue n'était pas parfaite; prenant le travers par dessus des crêtes rocheuses et des clapiers de calcaires tranchants (qui coupèrent nos chaussures et mirent notre humeur à une rude épreuve), nous parvînmes à la base de ce que nous prenions pour le pic le plus élevé, que nous nous mîmes à gravir depuis la Crête de l'Étoile.

A notre grand désappointement, nous nous trouvions sur une pointe inférieure, portant cependant un signal, et à une certaine distance de nous se dressait le pic supérieur, dont le sommet était entouré de nuages, où déjà le vent et la grêle faisaient rage. Nous n'avions pas de temps à perdre ; aussi, descendant à la course les pentes qui nous menaient vers la grande arête, nous attaquâmes le grand pic et nous nous trou-

vâmes bientôt au milieu d'une tempête de grêle, de pluie et de vent. Le sommet fut atteint à la course pour ainsi dire, car nous désirions vivement y parvenir malgré le mauvais temps, et nous craignions par moments d'en être repoussés; aussi, nous notions les traits saillants de l'arête pour nous guider au retour. Je n'ai guère besoin de dire que notre temps d'arrêt au sommet, qui porte plusieurs petits hommes de pierre, fut de courte durée, mais nous eûmes la chance d'avoir un peu de vue, grâce à une éclaircie, ce qui nous permit de constater que nous étions bien sur le pic le plus élevé. Nous avions abandonné le pauvre vieux Barnéoud à la montée. Comme nous avions gravi la montagne à une allure désordonnée, il n'avait pu nous tenir pied; et les brouillards nous ayant absolument enveloppés, il ne pouvait guère soupçonner où nous étions, et le bruit du vent était trop fort pour qu'un *jœdel*[1] pût parvenir jusqu'à lui. Nous battîmes en retraite sans accident; en dépit du brouillard, et près de l'endroit où nous avions quitté le faux pic pour prendre l'arête du véritable pic, le hasard nous fit tomber juste sur notre homme, qui ressemblait à un chien perdu, laissant échapper de temps en temps un faible hurlement ou un petit *jœdel*, dans l'espoir d'attirer notre attention. Il était visiblement content de nous voir de retour sains et saufs. Alors, groupant nos forces, nous nous dirigeâmes sur une caverne que nous avions aperçue en montant, et où nous étions à

---

[1] *Jœdel*, tyrolienne, chant des pâtres suisses, pour corres pondre d'une montagne à l'autre. (N. D. L. R.)

l'abri du mauvais temps ; là, nous fîmes un bon repas, dont nous avions besoin et qui nous fit grand plaisir, malgré l'absence d'eau à boire, ce qui était un désagrément ; mais, comme le disait philosophiquement Barnéoud : « Que voulez-vous ? Si nous voulions de l'eau à boire, ce n'est pas dans le Dévoluy qu'il fallait venir. » C'était assurément une grande privation, attendu que le vin que nous avions pris à Lus était, du moins pour moi, une boisson absolument impossible. Le temps ne s'améliora pas de toute la journée, et en quittant notre caverne, nous suivîmes quelque temps la vallée des Adroits, et tournant droit au Sud par un petit col qui mène aux villages de Maubourg et de la Combe, nous arrivâmes à Agnières, village situé sur la grande route qui court du Sud au Nord entre Veynes et Corps. Nous trouvâmes l'auberge fort peu engageante, et nous résolûmes de pousser jusqu'à Saint-Étienne en Dévoluy, en franchissant le Col de Giers, dans l'espoir d'y trouver un meilleur logement. A notre arrivée, juste avant la nuit, nous pénétrions dans la principale auberge du village ; la maîtresse de la maison, après avoir jeté sur nous un regard soupçonneux, nous dit d'un ton fort brusque : « Les lits sont retenus. » Je lui demandai alors, tout consterné, où chercher un gîte pour la nuit ; elle répondit dédaigneusement que l'on nous recevrait peut-être à l'hôpital, en face. Voudrait-elle bien du moins nous faire à souper ? nous la paierions. « Oh ! que non ! » Et, là-dessus, elle nous tourna les talons et nous laissa tous les trois à nous regarder bouche béante.

C'était là une expérience toute nouvelle. Nous avons, Coolidge et moi, visité plus de coins perdus des Alpes

que la plupart des hommes, mais nous ne nous étions encore ni l'un ni l'autre trouvés dans un endroit où les indigènes « ferment leur porte à l'étranger sans asile. » Je m'imagine qu'elle nous a pris pour des ouvriers piémontais, qui n'étaient pas de bonnes pratiques ; il est juste de dire que nous étions crottés jusqu'à l'échine et que notre aspect n'était rien moins qu'engageant. Quelque temps avant de pénétrer dans le village, nous avions remarqué une cantine des plus misérables et apparemment de la classe la plus inférieure, l'auberge Marcellini, vers laquelle nous rebroussâmes chemin dans les dispositions d'esprit les moins riantes possible; mais, heureusement, nous y reçûmes un accueil tout autre. Notre hôtesse nous céda son propre souper, qui consistait en un morceau de pain dur et du mouton à l'ail; nous l'appréciâmes d'autant plus que nous étions vraiment heureux de trouver le vivre et le couvert dans ces parages inhospitaliers. Une forte pluie, qui dura toute la nuit et une partie de la matinée, nous fit renoncer à notre projet d'ascension au Pic de Bure ou Aurouse (2712^{m}); aussi primes-nous la résolution de descendre à Corps et de terminer là notre campagne de l'année. Je n'ai jamais rien vu de plus désolé que la vallée de la Souloise, entre Saint-Étienne et Saint-Disdier. On ne saurait imaginer, sans l'avoir vu, cette dévastation générale, et une telle stérilité presque absolue. Les environs de Saint-Étienne même sont comparativement fertiles, et le bassin dans lequel il est situé est séparé de la vallée inférieure par une gorge surprenante, dans laquelle la route a été habilement construite, et passe en partie dans des tunnels. Au village de Saint-Disdier, nous primes une charrette pour nous mener jusqu'à Corps,

avec un mulet des plus têtus qui en prit tout à son aise en protestant, par de violentes ruades, quand le conducteur voulait l'exciter. Comme la route est extrêmement étroite, en mauvais état et domine souvent des précipices dans les passages resserrés, nos nerfs étaient mis à une rude épreuve, de sorte que Coolidge et moi nous fîmes une grande partie de la route à pied, mais Barnéoud, pour qui les véhicules de toutes sortes semblent être, en toutes circonstances, un honneur et un plaisir, resta fidèle à la charrette comme un homme. Pendant environ la moitié du trajet de Saint-Disdier à la Posterle, la route est extrêmement pittoresque ; les rochers, de chaque côté, se dressent comme de véritables roches dolomitiques, jusqu'à ce que l'on arrive dans la vallée du Drac. Juste avant la nuit, par une pluie battante, nous arrivâmes à Corps, bourgade (au pied de l'Obiou, 2793^{m}, le plus haut pic du Dévoluy, gravi par Coolidge le 31 août 1881[1]), où nous avions passé dix jours auparavant pour aller à la Salette. Le lendemain, nous revenions à Grenoble par la Mure et le nouveau chemin de fer de la Mure à Saint-Georges-de-Commiers, où il rejoint la grande ligne de Grenoble à Gap. Il y a quelque chose d'effrayant à descendre cette ligne qui, après de nombreux tours et détours, domine les précipices à pic au-dessus du torrent du Drac, et ce court trajet en chemin de fer devait assurément figurer parmi les nombreuses et étranges épreuves par où nous avions passé dans nos huit jours au milieu des Dolomites de France.

---

[1] V. *Alpine-Journal,* vol. X, pp. 347-348.

LA BÉRARDE
(1738 m.)

LA MEIDJE. — LES ESCRINS
(3987 m.) (4103 m.)

Il y a quelque quinze ans, la Bérarde était à peine connue des touristes, la Meidje n'était pas encore vaincue, et les Escrins, s'ils avaient été gravis déjà par MM. Whymper, Vincent et Coolidge, attiraient peu l'attention.

Si nous consultons la chronique alpine de l'année 1888, nous voyons au contraire la Bérarde visitée par de nombreuses caravanes de touristes, la Meidje escaladée dix fois et les Escrins gravis quatorze fois pendant la dernière saison d'été, sans parler d'ailleurs des passages de col ou des ascensions diverses accomplies, à la même époque, dans le massif du Pelvoux.

Assurément personne ne pensera que ce courant de voyageurs s'est créé tout seul, et que ces régions ont passé de l'obscurité à la célébrité par la force même des choses ou par l'effet du hasard. Chacun sait que ce résultat est dû à la création de nos sociétés alpines, à leurs organes de publicité, comme aussi aux travaux de tous genres qu'elles ont exécutés dans le but de

faire connaître nos Alpes dauphinoises, d'en rendre l'accès plus facile et le séjour plus agréable. Il y a quinze ans, les refuges alpins n'existaient pas et les touristes hardis qui s'aventuraient à la Bérarde devaient se contenter d'une botte de paille pour lit et du plus modeste des repas.

En 1876, la S. T. D. aménageait dans la maison Rodier, à la Bérarde, deux chambres avec des lits, de la vaisselle, du linge, etc. Les alpinistes habitués jusque-là à l'hospitalité sommaire de nos montagnes applaudirent à ce progrès. Mais bientôt cette installation devint insuffisante et notre vaillante Société dauphinoise ne craignit pas de concevoir et de mettre à exécution le projet hardi de la construction d'un chalet-hôtel.

L'inauguration de ce *chalet-hôtel*[1] a été le point de départ d'un mouvement plus accentué de touristes vers les montagnes de l'Oisans, et avec ce mouvement ont coïncidé les ascensions plus fréquentes des principales sommités du massif du Pelvoux. Il est permis de penser que la construction du chalet-hôtel a quelque peu contribué à produire ce résultat, surtout si l'on en croit les appréciations flatteuses consignées dans le registre du chalet, par des touristes venus des quatre coins de l'Europe, sur les avantages et le confort de cette station. Quoi qu'il en soit, malgré la fréquence désolante des pluies de la dernière saison d'été, un nombre assez considérable d'Étrangers et de Français ont parcouru nos Alpes de l'Oisans. Bien plus, les vic-

---

[1] V. *Annuaire* S. T. D., 1887, p. 71.

toires remportées sur la Meidje et les Escrins ont atteint ou même dépassé la dizaine dans cette seule saison. C'est un fait remarquable et sur lequel je crois utile d'attirer l'attention de nos collègues, tant au point de vue du nombre, de la nationalité, du sexe même des ascensionnistes, que des conditions dans lesquelles les ascensions se sont accomplies et de la diversité des guides qui les ont dirigées.

La Meidje a été escaladée dix fois [1]. Quatre ascensions ont été faites par des Anglais, deux par des Français (Grenoblois), une par un Italien, une par un Autrichien, une par un Allemand, et enfin une par un Belge.

Cette seule nomenclature suffit pour démontrer que le nom de la Meidje a été répandu au loin par nos publications et qu'il est aujourd'hui aussi célèbre que celui du fameux Cervin. Et si l'on fait un retour sur le passé, si on consulte nos chroniques alpines depuis l'origine jusqu'à cette année, et surtout si on suit le mouvement qui s'est opéré de ce côté de nos Alpes, soit depuis l'époque où notre *Annuaire* a publié l'histoire de la Meidje [2], soit depuis l'inauguration du chalet de la Bérarde, on peut aisément se convaincre de cette vérité, que les indifférents ou les mauvais esprits seuls peuvent mettre en doute : c'est que nos Alpes dauphinoises sont capables d'attirer à elles les touristes de tous les pays si nous savons les faire connaître et en rendre l'accès plus facile.

Les ascensions que j'ai citées tout à l'heure ont été

---

[1] V. plus haut ; *Chronique alpine*, p. 73.

[2] *Annuaire* 1883, p. 195.

dirigées soit par des guides de la région : Gaspard père (de Saint-Christophe), Pierre Gaspard fils (des Étages), J.-B. Rodier (de la Bérarde) et Émile Pic (de la Grave), soit par des guides étrangers : Ulrich et Hans Almer (de Grindelwald), Alex. Burgener et Kalbermatter (de Saas en Valais). Deux guides italiens, J.-B. Bich et D. Maquignaz, ont pris part chacun à une ascension, le premier avec Gaspard père et le second avec J.-B. Rodier.

Jusqu'en 1887, sauf les Almer qui avaient accompagné M. Coolidge à la Meidje, en 1878, les Gaspard avaient seuls été choisis pour cette difficile ascension. Mais en 1887, E. Pic (de la Grave), J. Maquignaz et A. Castagnieri (d'Italie), Gab. Taugwalder, Franz Burgener et Aloïs Kalbermatter (Suisse) l'effectuaient à leur tour avec succès.

Pour quelles raisons des guides étrangers ont-ils été amenés chez nous ? Les voyageurs ont-ils préféré avoir des guides connus d'eux, déjà engagés par eux[1], ou bien ont-ils craint de ne pouvoir s'assurer le concours de Gaspard ? Je ne sais ; mais il me paraît utile de faire remarquer que le choix des voyageurs pourra désormais se porter non seulement sur Gaspard ou ses fils, mais encore sur Émile Pic ou J.-B. Rodier fils, sans qu'il soit nécessaire de faire appel au concours de guides étrangers.

---

[1] Le fait est assez fréquent même pour nos guides qui, comme Gaspard, Ém. Pic, Roderon, Estienne, ont été emmenés par des touristes en Savoie et en Suisse pour y faire l'ascension du Mont-Blanc, du Cervin, etc.

Quant à ceux de nos guides qui, dans nos bibliothèques alpines, auront l'occasion de me lire, ils sauront, je l'espère, trouver dans ces faits un enseignement précieux pour l'avenir : ils comprendront qu'ils ne doivent rien négliger pour conquérir et conserver la réputation de guides sûrs et dévoués et pour former dans les rangs des porteurs, qui sont leurs fidèles auxiliaires, des guides capables de les remplacer.

Parmi les ascensions qui ont été faites à la Meidje, cette année, celles des 8 et 24 août méritent une mention spéciale.

L'ascension du 8 août est celle de M. Vittorio Sella, qui a réussi à faire transporter au sommet de la Meidje un grand appareil photographique avec des glaces de 0,30 × 0,40', et à prendre de ce sommet si difficilement accessible, comme des Escrins et de plusieurs autres pics d'ailleurs, des vues des montagnes du massif du Pelvoux, merveilleuses par le choix des paysages, l'étendue de leur cadre et la perfection de leur reproduction. Abstraction faite de toute pensée de réclame pour une œuvre qui m'est étrangère, il m'a paru intéressant de signaler cette particularité de la chronique alpine de la Meidje, soit à raison des conditions dans lesquelles ces photographies ont été prises, soit à raison des avantages que peut en retirer notre Haut-Dauphiné pour lequel elles constituent certainement un remarquable instrument de publicité.

Le 24 août, trois caravanes ont escaladé la Meidje en même temps. C'est là un fait sans précédent, je crois, dans les annales de cette montagne. Il y a lieu non seulement de s'en étonner, mais aussi d'y trouver matière à des réflexions pratiques. La simultanéité de

trois ascensions sur les flancs de la Meidje n'est assurément pas sans dangers. Ne faut-il pas redouter, dans une certaine mesure, les chutes de pierres que l'une des caravanes peut détacher et précipiter sur les autres, les ralentissements que la première peut imposer à celles qui la suivent, ralentissements qui pourraient être à redouter en cas de tempête, etc., etc.? Heureusement, les trois ascensions du jour ont été couronnées d'un plein succès et les touristes n'ont pas eu à bivouaquer sur la terrible montagne. Il ne faudrait pas cependant se prévaloir de ce succès pour considérer les dangers signalés comme chimériques et négliger les conseils de la prudence d'une façon absolue. Du reste le Génie jaloux de la Meidje a peut-être voulu, ce jour-là tout particulièrement, se mettre en frais de galanterie : il recevait pour la première fois la visite d'une demoiselle, Miss Katharine Richardson, qui avait quitté l'Angleterre pour l'Oisans et qui, méprisant les avantages que procure le refuge du Châtelleret, situé au pied de la montagne, était partie de la Bérarde même, à neuf heures du soir, pour faire son ascension.

La première, Miss Richardson a fait l'ascension de la Meidje en choisissant la Bérarde comme point d'aller et de retour! Voilà donc les plus vaillants grimpeurs dépassés! Le sexe faible prenant une éclatante revanche sur le sexe fort! Devant une telle victoire, tout raisonnement serait inutile, il ne reste au sexe vaincu qu'à admirer et à s'incliner!

Notons en terminant que toutes ces ascensions de la Meidje ont été faites par le versant des Étançons (chemin de Castelnau).

Le nombre des ascensions aux Escrins a dépassé la

douzaine[1] : sept ont été faites par des Français, quatre par des Anglais, une par un Suisse, une par un Autrichien et une par un Italien.

Ces ascensions ont été dirigées : les unes, c'est le plus grand nombre, par nos guides, et les autres par des guides étrangers. Les guides dauphinois capables de conduire des touristes aux Escrins sont assez nombreux et connus pour que je n'aie pas à les citer et à renouveler les observations faites plus haut à propos de la Meidje. Je dirai seulement qu'ils ne connaissent pas tous encore la voie d'ascension par la face Sud. Mais il n'y a là qu'un inconvénient peu sérieux, surtout si l'on tient compte de la controverse possible sur les avantages de cette voie à laquelle celle de la face Nord peut, comme l'événement l'a prouvé cette année, être préférée dans certains cas par le père Gaspard lui-même. D'ailleurs, sur treize ascensions huit ont été faites par la face Nord.

Aux Escrins comme à la Meidje, M. Sella a hissé son appareil photographique; pour l'un comme pour l'autre de ces sommets, Miss Richardson a pris la Bérarde comme point de départ pour l'aller et le retour, négligeant ainsi les stations intermédiaires (Carrelet ou Bonne-Pierre) qui abrègent le trajet. Enfin, si nous ne trouvons pas, comme à la Meidje, trois caravanes marchant ensemble vers le même but, nous pouvons signaler la rencontre au sommet (4103 m.) de M. Engelbach, qui avait escaladé les rochers du Sud, et de M. E. Viallet qui avait gravi les pentes glacées de la face Nord.

---

[1] V. plus haut : *Chronique. alp.*, p. 78.

Faut-il conclure du nombre des ascensions à la Meidje et aux Escrins que ces montagnes ont en quelque sorte abaissé leurs cimes, aplani leurs escarpements, et que la voie à suivre, pour mettre le pied sur ces sommets de 3987 et 4103 m., est, pour ainsi dire, une grande route ouverte à quiconque rêverait leur conquête? Gardons-nous d'une pareille conclusion. L'ascension de la Meidje ou des Escrins doit rester l'apanage du touriste éprouvé. Si, maintenant, elle est faite plus fréquemment, c'est sans doute que, les passages étant connus, les guides et les voyageurs marchent avec plus d'assurance, mais aussi que les grimpeurs expérimentés sont plus nombreux. Néanmoins les difficultés de cette ascension sont telles qu'il ne faut point l'entreprendre par pure vanité et sans s'être assuré qu'on est doué des qualités essentielles du grimpeur : solidité de la tête, sûreté du pied, bonne santé, sang-froid, sans oublier l'entraînement préalable qui aguerrit contre les fatigues de la marche, les intempéries et les surprises de la raréfaction de l'air.

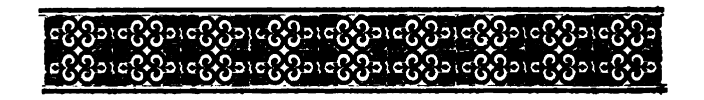
Du reste, la Meidje et les Escrins ne sont pas les seuls sommets de l'Oisans dignes d'attirer à eux les alpinistes. Le Pelvoux, les Rouies, le Plaret, la Grande-Ruine, entre autres, quoique moins rebelles, présentent assez de difficultés et élèvent assez haut leurs têtes au milieu des champs de glace pour que les grimpeurs trouvent, en les gravissant, la jouissance de l'effort réparateur, la joie de la difficulté vaincue et l'enivrement des panoramas des hautes cimes.

Et d'ailleurs aux pieds et autour de ces sommets s'étendent des vallées austères mais belles, des glaciers merveilleux que l'alpiniste, moins hardi mais non

moins avide d'air pur et d'impressions vivifiantes, peut aisément parcourir seul ou avec l'aide de nos guides. Que chacun mesure ses projets à ses forces et nos montagnes donneront à qui les visitera, en jouissances bienfaisantes et en forces nouvelles, tout ce qu'on peut attendre d'elles!

A. C.





VIII.

VARIÉTÉS

INSTRUCTIONS

POUR LA COURSE A LA GRANDE-CHARTREUSE [1]

Je suppose mon voyageur arrivé à Chambéry, ce qu'il peut faire fort à son aise en un jour et demi [de Genève], mais, faute de gîte à une distance convenable,

---

[1] Cette description d'une excursion à la Grande-Chartreuse en 1781, empreinte de toute la naïveté, mais aussi de tout l'entrain de la jeunesse, a pour auteur Louis de Manoël de Végobre, né à Genève dans la seconde moitié du siècle dernier, et mort dans cette ville en 1840. M. de Végobre était issu d'une famille cévenole réfugiée pour cause de religion. Il exerça dans sa patrie adoptive diverses fonctions publiques, en particulier celles de juge à la Cour suprême. Esprit cultivé, intelligence ouverte, il a laissé quelques écrits.

Le récit ci-dessus a été retrouvé parmi ses papiers, près d'un demi-siècle après sa mort. A. P.

il n'est guère possible d'aller dans une journée et demie au delà de Chambéry. Des deux routes qui y conduisent, l'une (celle de Rumilly) est plus courte et plus belle suivant l'avis des cochers et des chevaux; mais celle d'Annecy est peut-être plus variée et plus pittoresque aux yeux d'un voyageur curieux; d'ailleurs, c'est encore quelque chose que de voir Annecy, où l'on peut faire ses dévotions à Mme de Chantal et à saint François de Sales, dans une chapelle assez riche et assez belle où l'on conserve leurs corps.

A Chambéry, je conseille l'auberge des Quatre-Nations, située dans la petite rue de Saint-François qui conduit de la Grande-Place à la Cathédrale. Et si l'on veut savoir ce qui peut être examiné par un voyageur, je répondrai que c'est la Cathédrale, puis le Château où l'on trouve un escalier qui fut construit avec beaucoup de goût et très promptement lors du voyage de Victor-Amédée en Savoye, en 1775. Voilà tout ce qui est recommandable dans l'intérieur du bâtiment. Au dehors, l'on doit s'arrêter pour examiner, dans la cour du château, la façade d'une chapelle qui est très régulière dans le goût grec, selon l'ordre ionique; c'est Victor qui fit construire cette façade. De l'autre côté du Château, on peut voir les jardins, soit du château, soit d'un particulier, qui sont bien entretenus, fort propres, point savoyards et assez jolis dans leur genre, qui est le genre français. Faites un tour à la promenade publique, si vous en avez le loisir; et si vous avez du temps à y consacrer, vous pouvez pousser jusqu'à la source des Eaux de la Boisse; le passage en est fort joli.

De retour dans la ville, observez le beau sexe qui

n'est point mal, et dont quelques individus sont très bien : je ne sais s'il est vrai ce qu'on dit, que les femmes n'y sont point farouches. Puis allez voir une manufacture de gazes qui est vraiment la seule chose par laquelle Chambéry mette à contribution les villes voisines ; pour deux louis, vous y ferez l'emplette d'une belle robe de gaze. Il y a encore une industrie propre à cette capitale, mais un peu moins célèbre : c'est celle de certaines confitures de fruits, ou plutôt de légumes, qu'on mange en salade.

Je crois avoir tout dit : tu peux partir, ami voyageur, après avoir laissé une partie de ta bourse à l'hôtel, et une partie de ton sang aux nombreuses compagnes de lit que tu trouveras dans le tien.

On sort de Chambéry et on prend la route des Échelles. A une lieue ou une lieue et demie, on voit sur la gauche et tout près du chemin une très belle cascade. A deux lieucs de Chambéry, on traverse un petit village où est la poste, et à une bonne lieue de ce dernier village, on arrive au passage des Échelles qui est magnifique. Faites-le lentement, pour bien examiner cette fissure d'une profondeur variant entre 50 et 400 pieds, que le roi Charles II a fait pratiquer au travers d'un rocher. Sa longueur est d'environ un quart de lieue. Telle est la route au bas de laquelle vous verrez à votre droite, sur une vaste et belle pierre fort bien sculptée, une inscription qui apprend au voyageur à qui il est redevable du chemin qu'il vient de parcourir, — c'est-à-dire le nom du Roi qui a dit à l'Ingénieur qui en avait savamment dressé le plan : *Je consents à ce que vous le fassiez exécuter ;* et à ses Intendants : *je veux que vous mettiez tant de sols par livre de sur-*

charge sur la taille que payent ces provinces, afin de subvenir aux fraix de cette construction! Un tel Roi méritait bien un monument en style pompeux, aussi le lui a-t-on donné; cela est si long et si bouffi que c'en est ridicule; mes compagnons de route auraient tous préféré cette inscription-ci :

INTER POPULOS COMMUNICATIONEM QUAM DENEGAVERAT NATURA QUAM FRUSTRA TENTAVERANT (OU TENTARE AUSI NON FUERUNT)

ROMANI,

APERUIT CAROLUS II[us].

Comme je ne sais pas précisément ce que les Romains ont fait relativement à ce passage, je laisse deux leçons différentes dans la phrase qui les regarde. Quand je serai sûr de mon fait, je choisirai. Mais je ne voudrais pas d'autres idées, d'autres phrases, d'autres inscriptions ni d'autres titres que ceux que je viens d'indiquer. Seulement, qu'on les mette en meilleur latin !

Enfin vous voilà au bas du rocher, vous êtes en plaine et dans demi-heure vous serez rendu aux Échelles, village limitrophe, séparé en deux par une rivière sur laquelle est un pont. Là est la frontière ; là aussi vous trouverez cette détestable engeance d'employés et de commis : préparez-vous à l'ennui d'une visite.

En pénétrant dans le village, vous verrez, sur la gauche, l'auberge de la Croix-Blanche ; elle est d'une vilaine apparence. Arrêtez-vous y cependant : c'est la moins mauvaise, et celui qui ne serait que goulu ou gourmand la trouverait excellente.

Si vous le voulez, le maître de poste pourra vous fournir des chevaux pour la Chartreuse, à raison d'un écu neuf par cheval, mais je vous conseille de vous en passer. Une fois entré en France, vous trouverez, sur le chemin conduisant à la Chartreuse, à une lieue des Échelles, le village de Saint-Laurent; votre carrosse peut aller jusque-là fort commodément. Il est probable que vous pourrez vous procurer dans ce village quelque bête de somme pour porter votre bagage et votre personne jusqu'à la Chartreuse, éloignée d'environ trois heures de marche. Ces trois heures se font en montant continuellement, par un chemin excellent pour les piétons, passable pour les chevaux, mais impraticable aux voitures roulantes. On peut cependant, au cas qu'on ne trouvât point de cheval et qu'on voulût ménager ses jambes, faire avancer un carrosse jusqu'au hameau de Favory (?)[1]. Il est éloigné d'une grande demi-lieue de Saint-Laurent, et c'est là que réside souvent l'un des Pères procureurs, qui a inspection sur les biens et les ouvrages des environs.

Dès que vous aurez dépassé ce hameau, traversez la rivière sur le pont qui se présente, pour examiner les forges de fer sur l'autre rive. Je ne crois pas, d'ailleurs, qu'il y ait rien qu'on ne voie dans d'autres forges. C'est au moyen d'une chute d'eau qu'on se procure de l'air pour les fourneaux. Mais si ce n'est pas l'art du forgeron qui occupera votre attention, ce sera les alentours de l'établissement.

Repassez le pont, et à quelques pas de là, vous vous

---

[1] Fourvoirie ?

trouverez en face d'un portail qui barre la route, la seule par laquelle on puisse monter à la montagne de ce côté. Là est le portier, et là est la limite que le sexe masculin seul est admis à franchir. Si donc vous appartenez à ce sexe noble, avancez, marchez lentement, regardez bien à gauche et à droite, extasiez-vous... Je n'ai plus rien à vous dire : si vous ne trouvez pas cette route belle, qu'importe que je vous l'apprenne ?

Au bout d'une heure, vous franchirez la rivière. Un quart d'heure après vous passerez un second portail attenant à une masure qui servait de corps de garde dans un temps où des bandes de voleurs menaçaient le couvent. Ah ! regardez bien, dans ce moment, le chemin par lequel vous passez ! Enfin, trois quarts d'heure environ après avoir dépassé ce dernier portail, vous serez devant l'entrée du monastère.

Là, vous prendrez patience un moment jusqu'à ce que le portier vous ait annoncé et que vous soyez introduit. Vos chevaux seront conduits à une auberge qui se trouve à demi-lieue de là, et y seront entretenus à vos frais. Mais vous et vos gens, vous serez logés et nourris gratuitement dans la Chartreuse, sauf une étrenne honnête que l'on donne en partant au domestique de salle qui vous a servi.

On dîne au couvent à onze heures et on y soupe à six ; il convient d'y arriver avant l'heure de ces repas. Aussitôt arrivé, vous tâcherez de vous faire bien voir de quelqu'un des officiers avec qui vous puissiez causer sur l'existence que mènent les Chartreux, qui vous introduise dans l'intérieur des cellules, en permettant à quelque cloîtré de desserrer les dents en votre

faveur, qui vous fasse assister à quelqu'une des cérémonies religieuses, qui vous instruise de l'administration de cette machine politique si étendue et qui vous fasse parcourir la maison.

Pour ce dernier office, peut-être un simple frère fera-t-il mieux votre affaire qu'un de ces officiers, qui sont très affairés ; je conseillerais donc qu'on tachât d'obtenir du Père qu'il voulût bien accorder un frère ou un domestique qui fût un peu plus à la disposition de l'étranger que ne le sont les Révérends Pères. Ceux-ci font quelquefois les importants et sont d'ailleurs souvent ennuyés de tout ce train de visiteurs. Parmi ces Pères, je tiens à nommer ici le Père Dom Giraud, secrétaire du Général (en 1781), comme étant d'une affabilité, d'une bonté et d'un empressement portés on ne peut plus loin.

Dans la maison, vous aurez à voir les corridors, les salles et les portraits qu'elles renferment, la cuisine, le réfectoire, les caves, avec leurs immenses approvisionnements de beurre et de fromage, la galerie, où sont exposés les plans de la plupart des Chartreuses, la salle du chapitre, les ornements de la sacristie, le portrait de la reine d'Écosse, Marie Stuart, peinte sous l'apparence d'une Vierge. Mais surtout, causez autant que vous le pourrez avec les gens de la maison, pour vous faire une idée de l'existence que mènent ces reclus, et lisez dans les dictionnaires historiques et dans l'*Histoire des Ordres monastiques,* si vous en êtes curieux, les articles saint Bruno, Chartreux et semblables.

En dehors de la maison, mais dans l'enclos, se trouvent les ateliers des différents métiers. Cordonniers,

tailleurs, serruriers, maréchaux, boulangers, pharmaciens, etc., etc., y ont leurs établissements. Ce sont des Frères qui les dirigent. Leur conversation, en général, nous ont intéressés ; ils ont l'air fort heureux. Le Frère qui représente à lui seul toute la faculté de médecine, nous a paru un homme fort sage, bien instruit et point charlatan. Demandez au portier de vous donner un de ses sous-ordres pour faire cette tournée.

Hors de l'enceinte, demi-lieue plus haut, sont les chapelles de la Vierge et de Saint-Bruno. Faites-vous y conduire, et si vous êtes dévot, adorez avec extase et attendrissement ; mais quoi que vous soyez, vous serez frappé d'étonnement et d'admiration. Si le temps est clair et que vos forces vous le permettent, gagnez le haut de la montagne ; la vue en est, dit-on, superbe, surtout au soleil levant.

Voilà tout, si je ne me trompe... Redescendez de ce paradis, où il n'y a point de houris, et retournez manger de la viande dans la plaine.

Si vous voulez de là aller à Grenoble ou à Lyon, informez-vous, sur les lieux mêmes, des moyens : c'est une route que je n'ai point faite. Je vous apprendrai seulement qu'il est possible de trouver à louer quelque bête de somme sur la montagne pour vous transporter, soit jusqu'à Grenoble, soit jusqu'au lieu où votre équipage se doit trouver.

Puissiez-vous être favorisé d'un beau temps ! Adieu.

Septembre 1781.

P.-S. — Arrangez-vous pour y aller en juillet ou en août au plus tard !

PHILOSOPHIE DU TRACÉ DES CHEMINS
EN MONTAGNE

Le touriste, en quête des beautés de la nature, ne peut rester indifférent aux œuvres de l'homme ; et parmi les créations de l'industrie humaine aucune ne le touche de plus près que les routes et chemins. Aussi les conversations ou discussions plus ou moins animées sont-elles très fréquentes entre touristes sur la convenance du tracé des chemins qu'ils suivent, sur les manières diverses dont on aurait pu les établir. J'ai cru utile de présenter ici sur ce sujet un ensemble de réflexions, auquel je ne donnerai du reste aucun caractère d'étude technique, et cela pour deux raisons : d'abord je ne veux pas empiéter sur le domaine de l'art de l'ingénieur, puis il ne conviendrait pas de fatiguer le lecteur de règles abstraites et de démonstrations plus ou moins ardues, ou de détails arides. Si quelques personnes étaient trop surprises du titre de mon modeste travail, et demandaient ce que la *Philosophie* peut bien avoir à faire en pareille matière, je les prierais de se rappeler qu'une des acceptions de ce mot, d'après Littré, est la suivante : « *Système des idées générales qui appartiennent à une science, à un art* ».

Pour tout dire, j'aurais mis en tête de ces quelques lignes, si j'avais pu le trouver, un titre qui tout en

répondant à mon but fût moins retentissant et moins solennel. Mais enfin voilà assez de préambules !

Les rivières sont des chemins qui marchent, a dit Pascal ; Chateaubriand a complété cette pensée en ajoutant : « Les fleuves sont non seulement des grands « chemins qui marchent, mais ils tracent encore le « chemin aux hommes ». Chateaubriand a énoncé ainsi en réalité la règle fondamentale du tracé des voies de communication de toute espèce, depuis le chemin de fer et la route nationale jusqu'au simple chemin d'exploitation.

Tout chemin qui pénètre dans un massif montagneux doit suivre le fond des vallées, et la règle est vraie pour les grandes vallées où doivent se développer les principales artères comme pour les vallées secondaires où seront lancés des embranchements plus ou moins importants.

Ce principe se justifie tout naturellement par cette considération que les cours d'eau, quels qu'ils soient, ont nivelé le fond de la vallée où ils coulent par leur action érosive séculaire, et que leur lit présente ainsi soit une pente uniforme, soit une série de pentes uniformes suivant des longueurs plus ou moins considérables.

Mais de toutes les règles simples, pratiques, et que la réflexion la plus élémentaire paraît devoir imposer sans objections ni difficultés, il n'y en a pas qui ait été plus fréquemment et, si l'on peut le dire, plus outrageusement transgressée.

En établissant des chemins de fond qui suivent à peu près le cours des rivières et de leurs affluents, en profitant, pour faire communiquer les chemins de deux

vallées voisines, des cols les moins élevés qu'on trouve sur la ligne de partage des eaux de ces deux vallées, on aura tracé un réseau naturel, calqué sur les dispositions hydrographiques et orographiques de la contrée.

C'est ainsi qu'on réalisera les conditions les plus avantageuses de viabilité, qu'on pourra donner aux tracés les pentes ou les rampes les plus modérées, qu'on pourra le mieux éviter les contrepentes, et même qu'on arrivera le plus souvent à la plus grande économie dans la construction. S'il s'agit d'un chemin de fer, on aura aussi l'avantage d'assurer l'exploitation dans les conditions les moins onéreuses.

Un réseau ainsi conçu satisfera encore dans la presque totalité des cas, à la condition de desservir convenablement les localités importantes de la région, villages, hameaux, etc., soit directement, soit à l'aide de courts embranchements complémentaires. Le réseau sera donc complet, dès le moment de sa création, en ce sens qu'on n'aura plus à y ajouter de lignes nouvelles importantes dont l'existence risquerait de rendre inutiles d'autres voies ou tronçons de voies antérieurement établies.

Et pour concevoir les inconvénients des tracés des voies qui ne satisfont point à la règle fondamentale que je viens de poser, jetons un coup d'œil sur le chemin de fer de Grenoble à Gap et à Briançon. Ce que j'ai à en dire n'est point une critique de l'œuvre des ingénieurs, car il y a d'autres considérations que celles de la topographie qui commandent souvent les tracés ; je prends cet exemple seulement pour fixer les idées et pour donner un corps à mes observations.

Ce chemin de fer s'élève à partir de Vif par des

rampes assez fortes au col du Monestier-de-Clermont, à 900 mètres environ d'altitude, puis il traverse à mi-côte les flancs du bassin de l'Ebron, et dans ce trajet il est toujours soit en pente, soit en rampe, et présente des inclinaisons assez prononcées; il faut en effet éviter de nombreux obstacles : l'on doit aussi contourner les vallons de plusieurs torrents, et il faudrait aller chercher trop loin le passage du torrent si l'on suivait l'horizontale ou une pente peu sensible. Ensuite le chemin de fer gravit le col de la Croix-Haute, qui est à un peu plus de 1100 mètres d'altitude, redescend dans la vallée presque déserte du Buech, puis remonte la vallée du Petit Buech, gagne le col de Freyssinouse, enfin redescend sur Gap par une pente très forte. De Gap, au lieu de rejoindre la vallée de la Durance par le plus court chemin, qui serait le petit vallon de la Luye, le chemin de fer nous mène à Chorges par le col de la Bâtie-Neuve, en remontant le cours supérieur de la Luye, puis enfin gagne la vallée de la Durance qu'il ne quitte plus jusqu'à Briançon.

Or, les bassins de la Durance et du Drac sont séparés par une ligne de faîte qui s'abaisse à 1200 mètres au col Bayard, au-dessus de Gap ; il était naturel de suivre la vallée du Drac (et non celle de la Gresse), d'entrer dans le bassin de la Durance par le col Bayard, de redescendre sur Gap par un très grand lacet, et de rejoindre ensuite promptement le fond de la vallée de la Durance ; du point d'arrivée dans le fond de cette vallée, un embranchement aurait remonté le cours de la rivière jusqu'à Briançon ; un autre embranchement aurait suivi cette même rivière jusqu'à Avignon. Un pareil tracé aurait donné moins de changements de

pente et moins de pentes fortes dans un sens ou dans un autre. Mais, en outre, la ligne ainsi emplacée aurait donné dès le début une satisfaction suffisante aux besoins des habitants. Avec le tracé adopté que s'est-il passé ? Il a déjà fallu ouvrir une ligne parallèle, celle de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure ; il est question actuellement, et c'est une nécessité évidente, de mettre en communication la vallée du Drac avec Gap, par une ligne partant de Saint-Bonnet, traversant le col Bayard et aboutissant on ne sait trop encore à quel point de la ligne de Grenoble à Gap. Et si un jour à venir on vient à faire aussi le chemin de fer de la Mure à Saint-Bonnet (rien n'indique qu'il ne puisse en être question), le tracé par la vallée du Drac et le col Bayard, que je décrivais il y a un instant, sera un fait accompli. Mais il y a plus : l'intérêt des communications entre Briançon et Marseille exige que l'on rectifie le parcours actuel du chemin de fer en lui faisant suivre le cours de la Durance, de manière à éviter le détour sur Gap. Il est d'ailleurs utile aussi de desservir une section considérable de la vallée de la Durance actuellement privée de chemin de fer ; quand ce nouveau tronçon sera fait, on ne pourra guère se dispenser de relier la ville de Gap à la ligne de la Durance par un court embranchement qui descendra le cours de la Luye.

Le réseau se trouvera donc comprendre en réalité, dès que tous ces travaux seront achevés, d'abord toutes les lignes qu'il aurait été naturel d'établir dès le début et qui semblaient seules utiles, et en plus toutes les lignes faites primitivement, ce qui constituera un réseau tout à fait surabondant eu égard aux ressources et aux besoins des régions traversées et à la densité de la population.

Un cas analogue se présente sur une échelle infiniment plus restreinte dans le massif de la Grande-Chartreuse : On devrait y trouver une route partant du bourg de Saint-Laurent-du-Pont et suivant le cours du Guiers-Mort, avec la pente uniforme que présente le fond de la gorge où coule ce torrent, jusqu'à Saint-Pierre-de-Chartreuse. D'un point de cette route choisi aussi haut que possible, — ce serait vers le pont du Grand-Logis, — il se détacherait un embranchement dirigé sur le Couvent, avec telle pente qu'on aurait jugé convenable de lui donner, et avec lacets, s'il était nécessaire, vu la différence de hauteur à racheter ; cet embranchement passerait par la Courrerie, et pourrait se prolonger, à partir du Couvent, jusqu'au col de la Ruchère en suivant toujours le fond du petit vallon où coule le ruisseau dit des Allemands.

Mais, au contraire, la route de Saint-Laurent-du-Pont au Couvent s'éloigne du cours du Guiers-Mort dès le pont Saint-Bruno et arrive au Couvent par des rampes exagérées, tandis que l'embranchement qui se dirige vers Saint-Pierre-de-Chartreuse est horizontal du pont Saint-Pierre au pont du Grand-Logis, et il a fallu rectifier ou compléter ce réseau à l'aide de deux embranchements, l'un de la route de Saint-Pierre à la Courrerie, l'autre du pont des Allemands à la route de la Courrerie au Couvent. Le réseau est dès lors complet, mais bien défectueux encore.

Il y a très certainement des raisons impérieuses pour s'écarter quelquefois de la règle qui prescrit de suivre le fond des vallées dans le tracé des routes ou chemins quelconques. Ces raisons peuvent être :

1° Les difficultés du terrain, la présence des escar-

pements rocheux qui bordent souvent le lit des cours d'eau et les encaissent dans des gorges étroites et profondes, ou bien l'existence de terres délayables formant les grandes berges de ces cours d'eau ;

2° L'embarras ou l'impossibilité de franchir une ligne de faîte élevée, lorsque les cours d'eau suivis en remontant aussi loin que possible ont conduit au pied d'escarpements encore très élevés ; on en est réduit alors à tracer d'interminables lacets pour atteindre le col, ou à pratiquer un tunnel plus ou moins long ;

3° L'éloignement des centres de population, lorsque ces centres se trouvent sur les versants ou sur les plateaux ;

4° La tentation toute naturelle de réaliser des économies considérables sur les frais de construction, en empruntant le plus possible les routes anciennes, et en les rectifiant seulement sur certains tronçons pour les améliorer.

C'est ce dernier cas qui s'est présenté dans l'établissement de la route de la Grande-Chartreuse. Lorsque vers 1853, les premiers travaux furent décidés, on se contenta de refaire à neuf le tronçon de la route qui s'étendait du Pont-Parant, remplacé par le pont Saint-Bruno, à l'emplacement actuel du pont Saint-Pierre. Tout le restant devait être conservé ou à peu près. Ce travail est dû, comme on le sait, à un inspecteur des forêts dont le nom est resté légendaire dans la contrée, M. Viaud, décédé il y a une quinzaine d'années prieur du couvent des Bénédictins de Solesmes.

La difficulté des études d'un tracé consiste justement à mettre en balance les divers avantages ou

inconvénients qu'on constate ou qu'on prévoit dans chacune des solutions multiples que le problème est susceptible de recevoir. Il ne s'ensuit pas, bien loin de là, qu'il n'y ait ni méthodes à employer ni règles à observer. Règles et méthodes servent ici, comme dans toute autre opération complexe, à éclairer la discussion et à asseoir le projet sur des bases solides.

Dans le tracé des anciennes voies de communication, l'on se préoccupait surtout de desservir les localités habitées, et, si l'on y fait attention, les routes anciennes ne sont guère que la succession des tronçons destinés à relier les villes et villages dans une direction générale déterminée. Deux particularités signalent le tracé de ces anciennes routes :

D'abord, on ne redoutait pas, même pour les routes royales, des pentes qui seraient inadmissibles aujourd'hui, 15 à 16 pour cent par exemple.

Ensuite, l'on s'écartait le moins possible des lieux habités et des endroits découverts, et surtout on procédait par alignements droits prolongés autant qu'on le pouvait et parfois à travers des obstacles qu'il aurait été très facile de contourner. C'est qu'à cette époque il fallait assurer la sécurité des voyageurs sans cesse menacée par les détrousseurs de grand chemin, sans que le service de la maréchaussée fût une garantie suffisante contre ce danger. Il est clair qu'un tracé sinueux et changeant de direction suivant les inflexions d'un terrain mouvementé aurait facilité les embuscades et aurait fait des routes de véritables coupe-gorge.

Sans doute l'amour de la ligne droite a été aussi pour une forte part dans la préférence marquée qu'on donnait à ces tracés par immenses alignements droits,

et il est intervenu ici, comme dans le dessin des jardins dits *français,* un élément esthétique. Mais il est impossible d'expliquer par une prédilection uniquement basée sur le goût des travaux tels que les remblais des *Fonds de Toul* sur la route de Nancy à Toul, remblais de 35 mètres de hauteur environ jetés sur des dépressions de terrain qu'on aurait pu tourner.

Un exemple bien remarquable de l'amour de la ligne droite, que professaient les anciens ingénieurs, est fourni par la route de Grenoble à Gap dans le parcours du col Bayard à la ville de Gap. Il n'était pas possible, vu la déclivité considérable du terrain, de descendre en ligne droite. Qu'a-t-on fait? On a déterminé l'alignement droit qui joint le col au point choisi pour l'entrée en ville : on a établi la route suivant cet alignement toutes les fois que la pente du terrain n'était pas trop forte; et il y a plusieurs tronçons séparés qui satisfont à cette condition; entre ces tronçons la route est tracée en lacets plus ou moins multipliés qui s'écartent peu de l'alignement droit et serpentent à droite et à gauche de cet alignement. Le tracé vu d'en haut donne l'illusion d'une route tout entière en ligne droite, car on peut attribuer les interruptions de la grande ligne à des mouvements de terrain qui en cacheraient certaines parties. Ce tracé, qui du reste ne manque pas d'un certain cachet, semble, en vérité, être le résultat d'une gageure; mais considéré sous le rapport de la viabilité, il présente les défectuosités des œuvres de cette époque : des pentes trop fortes, des lacets trop peu développés. Évidemment, si cette route était encore à faire on la mènerait par de très longs lacets à travers le vaste versant cul-

tivé qui s'étend au-dessus de la ville de Gap, et l'on aurait ainsi l'avantage, non seulement de pouvoir lui donner des pentes faibles et uniformes, mais encore de mieux desservir les maisons et les hameaux disséminés sur le versant.

Je me propose d'examiner maintenant quelles sont les pentes les plus convenables, suivant la nature et la destination des voies de communication, et quelles sont aussi les limites à s'imposer dans le choix de ces pentes.

Les chemins de fer ne comportent pas de pentes supérieures à 27 ou 28 millimètres par mètre. Même sur les routes nationales, et bien qu'il n'y ait pas une nécessité absolue au point de vue de la traction de réduire les pentes à une limite pareille, on ne dépasse 30 millimètres par mètre qu'en cas d'impossibilité de conserver des pentes aussi faibles. Une route carrossable est cependant encore très facile à pratiquer tant à la montée qu'à la descente quand la pente ne dépasse pas 5 centimètres par mètre. Sur les chemins vicinaux on admet 10 pour cent comme limite. Il n'y a plus de règle ni de limite absolue en ce qui concerne les pentes sur les chemins ruraux. Mais les voies charretières ne doivent guère présenter de pente supérieure à 14 pour cent.

D'après les usages du génie militaire et de l'administration des forêts, les chemins muletiers peuvent avoir jusqu'à 18 et au plus 20 pour cent de pente.

Voici à peu près d'après quelles considérations l'adoption de ces pentes se trouve déterminée.

Sur les grandes routes très fréquentées, les plus faibles pentes sont préférables même au risque d'allonger le parcours d'une façon qui peut paraître exagérée.

Il est avantageux qu'un attelage modérément chargé puisse monter au trot. On sait d'ailleurs combien le transport des chargements lourds est difficile et dangereux à la montée comme à la descente sur les fortes déclivités. Quand les routes sont très bien entretenues, cette difficulté augmente quelquefois encore à cause de l'état de la chaussée unie et dure et où auoune aspérité ne fait l'office de frein.

Les chemins ruraux peuvent présenter des pentes très fortes parce que les chargements lourds les parcourent surtout en descendant. Cette dernière observation n'est rigoureusement exacte que pour les chemins forestiers servant à la « *vidange des bois* » (c'est l'expression technique, je n'y puis rien !). Il est clair d'ailleurs que les chemins ruraux doivent être établis à peu de frais, et l'économie est incompatible avec la condition de ne laisser subsister que de faibles pentes.

Il est à remarquer que, dès que la pente dépasse 16 pour cent, les bêtes de somme montent avec difficulté même les chariots vides : passé cette limite l'entretien de l'empierrement devient presque impossible à cause de l'action des eaux d'orage.

Mais les mulets et autres bêtes de somme non attelés gravissent sans trop de difficulté des chemins d'une pente bien supérieure. Aussi l'on voit constamment d'anciens chemins de montagne présenter des pentes de 25, 30 et même 35 centimètres par mètre. Or, il faut observer que tout chemin de montagne qui a moins de 12 pour cent de pente allonge démesurément les distances pour le piéton et augmente par conséquent d'une manière inadmissible la durée de l'ascension. On quitte toujours un pareil chemin pour « *pren-*

dre les raccourcis » même en montant. D'un autre coté, l'expérience prouve que si le chemin atteint 16 à 18 pour cent de pente, le mouvement ascensionnel demande un effort notable, et produit la fatigue au bout d'un temps plus ou moins long. Il va sans dire que chacun, suivant ses forces et son tempérament, apprécie un peu différemment la limite au delà de laquelle l'ascension devient réellement pénible. Toutefois, pour la moyenne des hommes, il y a une pente intermédiaire qui est la plus avantageuse, parce qu'elle permet de s'élever avec un minimum de fatigue sans trop allonger le parcours. Cette pente peut être fixée à 14 pour cent.

Il y a un préjugé fort répandu dans le public en vertu duquel on admet qu'une voie de terre quelconque ne doit pas présenter de pentes régulières et uniformes sur de longs trajets : qu'il est plus avantageux pour les piétons comme pour les bêtes attelées, de trouver des pentes brisées assez fréquemment, et qu'une route où les pentes et les rampes se succèdent alternativement est dans les meilleures conditions pour le parcours à pied et même pour la traction.

De pareilles idées sont injustifiables en théorie, et dans la pratique aucune observation sérieuse ne pourrait les confirmer. Mais, il n'y a guère ici qu'un malentendu. Il faut d'abord poser bien la question :

S'agit-il d'une route tracée à travers un pays de coteaux, une région ondulée et mamelonnée, et qui serve à relier deux points d'une altitude peu différente mais placés de telle façon que les accidents du terrain ne permettent pas d'arriver de l'un à l'autre sans une succession de pentes et de rampes? Il semble évident

que plus on pourra rapprocher le chemin de l'horizontale plus les conditions de la marche et de la traction seront avantageuses. On ne monte pas pour le plaisir de monter, on est tout prêt au contraire à consentir à allonger un peu le parcours pour éviter des rampes. Est-il sérieux de prétendre qu'on se reposera, en descendant les pentes, de la fatigue d'avoir gravi des rampes? C'est vrai, en un certain sens, puisque ce n'est pas avec les mêmes muscles qu'on agit à la montée et à la descente ; mais il faut ici considérer la somme des efforts faits pour se transporter d'un point à un autre.; cette somme sera minimum si les pentes et rampes sont le plus faibles possible, puisque j'ai supposé, dans le cas choisi pour fixer les idées, qu'on ne peut suivre l'horizontale. Et quand on pourra suivre l'horizontale sans allonger trop le parcours, c'est alors que l'effort total sera le plus réduit.

Supposons maintenant qu'il s'agisse de fixer un tracé destiné à gravir une montagne, et qu'on jouisse, en raison de la configuration des lieux, de la liberté la plus complète relativement au choix des pentes à l'aide desquelles on arrivera à racheter la différence de niveau. *Je dis* (qu'on me passe cette forme de langage empruntée à la géométrie) que ce tracé sera dans les meilleures conditions s'il présente une rampe modérée qui pourra être variable, bien entendu, d'après les besoins spéciaux auxquels la route doit satisfaire, mais qui soit parfaitement uniforme du bas de la montagne à son sommet :

En effet, ménager dans un pareil tracé des parties horizontales ou en pente très faible (il ne viendra sans doute à personne l'idée de faire des contrepentes), —

cela revient, soit à augmenter la longueur de la route, si l'on ne compense pas ces pentes faibles par d'autres pentes qui seront alors exagérées ; soit, si l'on prend ce dernier parti, à créer alors de ces véritables « *coups de collier* » si redoutés des voituriers. Il n'y a donc pas de raison pour s'écarter de la pente modérée et convenable que l'on devra déterminer de prime abord d'après les conditions où l'on opère.

C'est assurément par l'effort soutenu, régulier, quand cet effort n'est pas excessif qu'on arrive à fournir la plus grande somme de travail utile dans le moins de temps possible, et ce principe est aussi incontestable pour le travail d'une ascension que partout ailleurs. Mais il ne faut pas raisonner comme si, au lieu d'avoir à se transporter avec le moins de fatigue possible d'un lieu à un autre, on avait simplement à faire une promenade de tant d'heures, qu'on n'eût que la seule préoccupation de ne pas trop se fatiguer, sans avoir celle d'arriver en temps utile à un point déterminé. Voilà ce qui peut expliquer le malentendu que j'ai annoncé tout à l'heure.

Mais le préjugé a aussi une origine d'ordre moral. L'ascensionniste le plus déterminé est sujet encore à ressentir une sorte de paresse en vertu de laquelle il se laisse aller à une sensation agréable s'il rencontre un tronçon de chemin horizontal ou à peu près. Rien de plus naturel, rien de plus inévitable même ! Mais ce repos momentané, dont il jouit ainsi, ne compte pas pour l'ascension et n'avance pas le travail !

Quand un voyageur parcourt une route à pentes et rampes alternant entre elles, il éprouve cette même sensation agréable, bien plus prononcée encore, toutes

les fois qu'il se présente une pente devant lui, et le simple espoir de trouver encore de temps à autre quelques pentes semblables peut soutenir son courage. Lorsqu'au contraire ce voyageur avance sur une route qui monte sans cesse, il peut se laisser aller à une sorte de défaillance due au sentiment de la longue suite d'efforts qu'il se voit condamné à faire dans le même sens. C'est là une impression de même nature que cette lassitude ressentie par avance du voyageur qui voit se dérouler devant lui un long ruban de route en ligne droite et qui appellerait de ses vœux un chemin sinueux dont les détours tromperaient sa fatigue, sans doute en occupant son imagination de l'imprévu qu'on se promet de trouver à chaque changement de direction.

Je suis bien loin de nier, au surplus, que cette influence morale exercée par les conditions diverses du parcours ne se réfléchisse sur les forces physiques et ne les affaiblisse quelquefois singulièrement, mais je ne crois pas qu'il soit possible d'en tenir compte quand on détermine les pentes d'un projet de tracé : on tomberait ainsi dans l'arbitraire et dans la fantaisie et l'on s'exposerait aux plus graves aberrations.

Cette règle fondamentale en vertu de laquelle les routes doivent suivre le fond des vallées principales ou secondaires ne souffre guère d'exception que pour les vallons de faible importance, à *thalweg* très incliné, qu'on ne pourrait suivre sans faire des lacets très multipliés. Alors il faut bien chercher sur le flanc de la montagne des endroits plus favorables.

Mais jamais dans les anciennes routes on ne voit cette règle respectée. Les voies romaines allaient, on peut le

dire, *par monts et par vaux,* tout en suivant dans les Alpes la direction des grandes vallées. C'est qu'il y avait autrefois impossibilité de pratiquer le fond de la plupart des vallées des grands cours d'eau, où l'on ne trouvait que des marécages ou des bancs de gravier sur lesquels les eaux divaguaient constamment. Même aujourd'hui, quand il s'agit de placer une grande route au fond d'une vallée, on ne peut souvent, de crainte des inondations, l'établir an niveau des terrains, ordinairement cultivés conquis sur le lit de la rivière, et on la trace sur la côte à huit, dix ou quinze mètres audessus de ce niveau : mais il en résulte alors des mouvements de terrain considérables qu'on ne se résolvait pas facilement à entreprendre autrefois, surtout quand il s'agissait de creuser le roc. On peut voir une route emplacée de cette façon sur le parcours de Séchilienne à Gavet. Cette route se trouvait primitivement au fond de la vallée, presque au niveau de la Romanche ; elle a été déplacée à la suite des inondations de 1860.

Les chemins ou sentiers de montagne que personne n'a tracés et qui se sont établis par le fait du passage ordinaire des hommes et des troupeaux, bien loin de se rapprocher du fond des vallées suivent au contraire les crêtes émoussées ou les croupes, de préférence même aux versants. C'est qu'on a adopté d'instinct les directions suivant lesquelles on pouvait ouvrir la voie sans terrassements.

C'est par une raison au fond analogue que les grandes routes gagnaient toujours le plus promptement possible les plateaux au lieu de se développer sur les versants, et ainsi s'expliquent encore les variations fréquentes de pente des anciennes routes. Bien plus

qu'aujourd'hui on cherchait à « *épouser le terrain* », suivant la bizarre expression usitée. Les tunnels surtout étaient des travaux presque inconnus. Le tunnel des Échelles, près du bourg de ce nom, sur la route du Pont-de-Beauvoisin à Chambéry, ouvert sous le premier Empire, était alors une curiosité qu'on venait visiter de fort loin. Aujourd'hui on use largement des tunnels, on en a même quelquefois abusé, car je crois qu'on aurait, il y a quelque temps, regardé un tracé en montagne comme incomplet s'il n'avait été agrémenté d'un ou plusieurs tunnels. Je n'ai pas besoin de dire que, malgré leur effet pittoresque ou saisissant, les tunnels ne contribuent nullement à la commodité de la circulation : l'obscurité qui y règne, l'humidité qui s'y fait sentir quelquefois sous forme de petites cataractes, le mauvais état ordinaire de la chaussée toujours difficile à entretenir ne sont pas des conditions favorables, loin de là.

Une route étant tracée à flanc de coteau sur un versant mouvementé et coupé de ravins profonds peut être établie de deux façons : ou bien elle est ouverte en déblai et suit toutes les inflexions du terrain, les arêtes étant seulement écrêtées, et les dépressions ou ravins partiellement comblés par des murs ou des remblais ; ou bien elle franchit tous les accidents du sol, les crêtes sous des tunnels ou en encorbellement, les ravins sur des ponts ou des viaducs, de manière à faire le moins de sinuosités possible. Cette seconde manière d'ouvrir la voie donne plus de hardiesse et un caractère plus monumental aux travaux ; la route est aussi plus sûre, d'abord par le fait même qu'elle est moins sinueuse ; en outre, les chutes de

pierres ou éboulements sont moins à craindre ainsi que les irruptions des eaux des ravins en temps d'orage. Une pareille route est aussi plus coûteuse à établir, mais d'un entretien plus économique.

Dans une contrée bien peuplée, l'ensemble des routes qui relient toutes les agglomérations importantes forme un réseau (car c'est seulement dans les pays de montagnes reculés qu'une route ouverte au fond d'une vallée peut rester à l'état d'impasse, si l'extrémité de la vallée est fermée par des escarpements dépourvus de passage facilement praticable). Il en résulte que tout tracé doit être étudié, non pas uniquement en vue de relier deux points voisins, mais aussi dans le but de faire entrer la nouvelle voie de la manière la plus avantageuse dans le réseau créé ou à créer. En un mot, tout tracé est solidaire des tracés voisins. Perdre de vue ce précepte c'est s'exposer à des doubles emplois ou à des dépenses inutiles, c'est quelquefois risquer de rendre difficiles les communications entre des points éloignés pour lesquelles on emprunte des voies du réseau.

Il y a une circonstance où l'on doit constituer d'un seul jet un réseau complet de chemins sur une surface déterminée : c'est lorsqu'il s'agit d'assurer la viabilité à l'intérieur d'un vaste domaine pour en permettre ou en faciliter l'exploitation ou la surveillance, et c'est surtout dans les grandes forêts que ce problème se pose.

En plaine, les forêts sont desservies par de larges tranchées droites qui sont en partie seulement transformées en routes empierrées. Ces tranchées doivent d'ordinaire former deux systèmes pour ainsi dire super-

posés bien que disposés de manière à s'accorder ; l'un de ces systèmes est formé de voies perpendiculaires les unes aux autres, découpant la forêt en rectangles (et non en carrés pour que la pénétration dans les massifs soit plus intime). Les tranchées du second système sont lancées dans des directions obliques aux premières et rayonnent autour d'un certain nombre de ronds-points ou carrefours convenablement choisis. Ces tranchées permettent de se rendre facilement et promptement d'un point à un autre de la forêt sans quitter la ligne droite.

En montagne, il n'est pas possible de couper la forêt par des alignements droits, ou du moins de pareils alignements n'étant praticables ni pour les piétons ni pour les bêtes de somme n'auraient pas d'utilité. Les alignements droits doivent être remplacés tout naturellement par des lignes nivelées, transformées en chemins ou sentiers.

Voici sur quelles règles sera basé l'établissement d'un réseau de chemins :

Il y a en principe quatre ordres de chemins d'importance différente : 1° *le chemin de fond* qui suit, comme son nom l'indique, le fond de la vallée et qui doit avoir la pente moyenne du thalweg jusqu'à un maximum fixé au delà duquel il sera établi en lacets ;

2° Le *chemin de flanc,* qui s'embranche sur le chemin de fond aussi haut que possible, s'élève sur le versant dans une direction contraire à celle du chemin de fond et doit avoir une pente très forte, c'est-à-dire s'approchant de la limite fixée pour les chemins forestiers, parce qu'il doit servir à faire descendre les bois aussi rapidement que possible :

3° Les *chemins parallèles*, qui s'embranchent à droite et à gauche sur le chemin de flanc, ont une pente qui verse sur ce chemin de flanc, pente qui doit être faible mais jamais nulle. Ces chemins sont étagés les uns sur les autres à des distances déterminées, 200, 300 ou 400 mètres, suivant le cas, et partagent le versant en zones à peu près horizontales superposées. Ces chemins ont pour but de mettre tous les points du versant en communication avec le *chemin de flanc ;* d'y amener les produits, et enfin de permettre de parcourir la forêt presque sans pente ni rampe, c'est-à-dire facilement et rapidement, d'une de ses extrémités à l'autre et à divers niveaux. Les chemins parallèles d'un versant doivent correspondre aux chemins semblables d'un versant voisin, appartenant soit à la même vallée soit à une vallée différente, de manière à faciliter les *rondes* sur toute l'étendue de la forêt, quelle que soit la configuration du terrain qu'elle occupe.

4° Les *chemins ou sentiers d'accès* qui ne sont guère que des voies de piétons, ou tout au plus des chemins muletiers, à pentes fortes et ordinairement à lacets multipliés, établis pour permettre de s'élever rapidement dans une direction verticale sans emprunter les autres voies du réseau avec lesquelles on serait forcé de faire souvent des détours considérables. Ces chemins recoupent tous les chemins parallèles du versant et les mettent ainsi en communication les uns avec les autres.

Pour faire comprendre en quelques mots l'esprit et la portée de cette méthode je compare le *chemin de flanc* au grand escalier qui dessert un vaste hôtel ressemblance frappante surtout quand le *chemin*

de flanc, au lieu de se développer longuement, se trouve replié sur lui-même en plusieurs lacets); — les *chemins parallèles* aux corridors ou couloirs qui s'ouvrent sur les paliers de chaque étage et permettent d'aborder les chambres; — les *chemins d'accès* ont une analogie évidente avec les escaliers de service établis en divers points de la construction; quant au *chemin de fond* ce serait si l'on veut le sol des rues ou des cours qui entourent l'hôtel.

Il y aurait bien des détails à ajouter pour achever cette description, tout en lui conservant son caractère sommaire. Ainsi, le chemin de *fond* peut remplacer le chemin de *flanc* et rendre celui-ci inutile quand le fond de la vallée présente une pente très forte : — Le chemin de flanc peut être bifurqué ou présenter plusieurs embranchements. — Il peut y avoir sur un même versant étendu plusieurs chemins de flanc de direction sensiblement parallèle ou non, etc... Mais vraiment, je crois avoir déjà abusé de la patience du lecteur par ces développements trop spéciaux. Toutefois, on me pardonnera, je l'espère, de n'avoir pu oublier ici ma profession, et aussi d'avoir cédé à la tentation d'exposer avec une certaine complaisance cette méthode du tracé d'un réseau de chemins dans une forêt de montagne, méthode dont je suis l'auteur, que j'ai fait connaître dans les Recueils techniques, et que j'ai appliquée maintes fois avec des avantages évidents. Qu'il me soit permis encore, avant de quitter ce sujet, de présenter une réflexion qui rentre bien dans le caractère philosophique de mon travail. Cette méthode de tracé d'un réseau de chemins que je viens d'esquisser, est appelée, si je ne m'abuse, à devenir classique,

(sauf les modifications que les résultats de l'expérience pourront y apporter) et cela avec d'autant plus de facilité, en apparence au moins, qu'elle ne renverse aucune méthode ancienne puisqu'il n'y en a point. Jusqu'ici, chacun était abandonné à son initiative; la place est donc nette. Eh bien! on m'a contesté qu'il y eût en cette matière une méthode quelconque, et la raison qu'on en donnait c'est que la diversité des circonstances, la variété de la nature et de la configuration des lieux ne permettent pas, disait-on, d'obéir, dans un pareil travail, à d'autres règles qu'à l'inspiration personnelle et à l'intuition de ce qu'il peut y avoir à faire.

Quelle erreur! Quelle méconnaissance des principes qui doivent présider à toute opération de l'esprit humain! Comme si l'on ne pouvait toujours faire rentrer nettement dans un cadre toutes les conceptions relatives à un objet déterminé, malgré la diversité des conditions et des cas particuliers! Comme si toute entreprise ne devait pas être soumise à des règles générales, à de véritables lois permettant non seulement d'atteindre le but le plus exactement possible, mais encore de supprimer les tâtonnements inutiles! Les difficultés ne sont pas, sans doute, pour cela résolues de prime abord et sans études; les connaissances personnelles, l'expérience et l'habileté ne sont pas rendues inutiles; l'inspiration résultant des circonstances ne doit pas être rejetée. Mais, est-ce que les talents du navigateur deviennent superflus dès qu'il aperçoit la lumière du phare qui doit le guider au port?

Voici encore un préjugé à signaler aux touristes, bien que celui-là paraisse un peu perdre de son crédit depuis quelque temps.

Les bonnes routes carrossables, les simples chemins mêmes, lorsqu'ils sont régulièrement tracés, bien entretenus et faciles à parcourir, enlèvent, dit-on, tout leur caractère pittoresque aux paysages de la montagne et en font disparaître l'attrait dû à leur sauvage beauté.

Que de doléances n'ai-je point entendues pour mon compte au sujet de l'établissement de la route de Saint-Laurent-du-Pont à la Grande-Chartreuse !

Il est bien vrai de dire que cette manière de voir n'a eu aucune conséquence pratique. Les touristes eux-mêmes, formés en associations diverses, n'ont rien plus à cœur que de pousser à l'établissement des chemins et sentiers et d'en créer eux-mêmes à l'aide de leurs ressources propres, là où ils peuvent le faire. C'est assez naturel : pour jouir des beautés de la nature, il faut d'abord pouvoir arriver au milieu des paysages à admirer, et l'on ne voit pas pourquoi cet accès serait interdit à tous ceux qui ne sont pas d'intrépides grimpeurs. D'ailleurs, c'est presque un enfantillage de prétendre que le paysage a moins d'attrait parce qu'on s'y rend sans difficultés sérieuses ou sans dangers. Mais il y a une question qu'on peut encore discuter, c'est de savoir si un paysage est défiguré, si le charme qu'il possédait s'évanouit dès que les œuvres humaines y ont pris une place plus ou moins importante et qu'elles y commandent l'attention sous leurs formes multiples, avec leurs tunnels, leurs ponts, leurs viaducs.

On peut avancer sans paradoxe, je crois, que l'homme faisant partie de la création, ses œuvres sont une harmonie de plus dans le tableau varié de la nature.

« *Un paysage*, dit Bernardin de Saint-Pierre, *fût-ce*
« *l'Arcadie, me semblerait sauvage si je n'y voyais au*
« *moins une petite cabane. Les ouvrages de la nature*
« *et ceux de l'homme se prêtent des grâces mutuelles.* »

Cette harmonie, on la sent tellement qu'on recherche et que l'on répute ravissantes des vues de vallées fertiles où les terres cultivées, les vergers, les habitations, les villages, les villes, tiennent la plus large place. A peine pourrait-on se figurer que de pareils paysages fussent ramenés à l'état de sauvagerie primitive ; il ne viendrait certes à l'idée de personne de le désirer. Je sais bien que l'homme abuse souvent de la terre qui le nourrit, qu'il dévaste quelquefois des contrées entières, qu'il incendie les forêts, qu'il fait ronger sur les versants escarpés l'herbe jusqu'à la racine par d'innombrables troupeaux de moutons ou de chèvres, qu'il ne laisse alors derrière lui que le spectacle de la désolation et de la ruine. Tel est le triste apanage de quelques races orientales, et, nous-mêmes, nous n'échappons pas toujours à ce rôle destructeur. Les touristes qui me lisent connaissent tous la désastreuse nudité de plusieurs vallées des Hautes et Basses-Alpes. Jusque dans l'Isère ne voit-on pas les versants du Pelvoux dévastés par l'action séculaire des moutons de Provence ? Mais l'abus se fait sa place partout, et ici il faut remarquer que l'homme est le premier puni de ses excès de jouissance par la stérilité dont il a frappé la terre, par les fléaux de toutes sortes qu'il a déchaînés sur lui-même. Aussi le simple aspect d'une contrée donne immédiatement la mesure de la prospérité de la population. Quelle meilleure preuve de cette harmonie que j'ai annoncée ?

Et, s'il s'agit non plus de vallées fertiles, de paysages plantureux, mais de ces sites grandioses que présentent nos montagnes escarpées avec leurs rochers et leurs glaciers, est-ce que, par hasard, l'homme qui ne peut y établir son habitation ordinaire et ses cultures, y serait de trop ? Les œuvres de son industrie ou de son génie, les traces mêmes de sa présence y seraient-elles vraiment choquantes ou importunes aux yeux ? Ce n'est point là, il faut le remarquer encore une fois, une question qu'on ne puisse discuter et qu'il faille laisser à l'appréciation de chacun, suivant son goût, ou les impressions particulières dont il est susceptible : car l'idée du Beau est sujette à des règles : aussi cette idée est-elle à peu près fixée dans les beaux-arts et la littérature. En ce qui concerne le sentiment des beautés de la nature, est-il plus difficile de se mettre d'accord ? La convention et la mode doivent-elles toujours avoir ici une influence prépondérante ? Je ne sais ; ce qui est certain c'est que la nature a été appréciée d'une façon bien diverse suivant les époques. Dans l'antiquité, il n'y avait pas de beauté dans la nature en dehors des paysages frais et riants, des vallons verts et plantureux. Les montagnes élevées, les rochers, les sites âpres et sauvages étaient considérés comme des lieux d'exil, presque des succursales de l'enfer. Les hommes les plus cultivés du XVIIe siècle semblent avoir été indifférents aux charmes de la campagne quelque agréable qu'elle pût être. Et cependant la situation toujours choisie des couvents et des châteaux bâtis à diverses époques, prouve l'instinct profond et juste qui a porté les hommes à admirer de tout temps les grands et beaux paysages. Mais le goût des contemporains seulement a

découvert les splendeurs de la grande montagne.

Au milieu de la nature verdoyante où il se complaisait, Jean-Jacques Rousseau redoutait les traces de l'intervention humaine. Quand nous nous attardons parfois à regretter que la civilisation ait pénétré, sous forme d'une bonne route par exemple, dans une vallée perdue, n'est-ce point par une simple réminiscence des dispositions misanthropiques du philosophe genevois?

Ordinairement, dans ces vallées perdues, on trouvait déjà de mauvais chemins, au moins des passages plus ou moins difficiles. Si les regrets des touristes ont pour objet ces mauvais chemins, en vérité ils sont bien mal appliqués, car les vieux chemins évitent presque toujours les accidents pittoresques les plus remarquables, comme les cascades, bancs de rochers, gorges étroites et autres. Et l'on conçoit très bien cette particularité si l'on se souvient d'une remarque faite plus haut : les anciennes voies suivent uniquement les parties facilement praticables du terrain; or ces parties sont en dehors des accidents naturels. De sorte que, contrairement à l'opinion vulgaire, les nouvelles routes bien tracées sont plus pittoresques que les anciens chemins et permettent mieux d'apprécier, soit la grandeur des paysages dans son ensemble, soit les détails intéressants. J'engage les touristes qui voudraient se rendre compte de ce fait, à quitter la route de la Grande-Chartreuse pour descendre dans le fond de la gorge du Guiers-Mort un peu en aval du pic de l'Œillette : ils verront combien une route emplacée au fond de cette vallée aurait été plus belle que la route à mi-côte. L'application des règles principales du tracé

des chemins en montagne est donc éminemment favorable à l'intérêt pittoresque de ces chemins.

E. GUINIER,
Inspecteur des Forêts,
Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.



DE GRENOBLE AU BOURG-D'OISANS, A LA GRAVE

ET A SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

PAR LE COL DU GALIBIER

EN 1784

Le récit que nous publions n'avait pas été écrit dans ce but ; ce sont de simples notes de voyage, qui n'ont même pas été terminées ; c'est le hasard qui les a fait découvrir dans de vieux papiers. Il nous a paru curieux de faire connaître quelles pouvaient être les impressions d'un touriste au XVIII[e] siècle. Malgré l'exagération de certaines descriptions, on sent que l'auteur est saisi d'une admiration sincère et d'un enthousiasme véritable à la vue des splendeurs de nos Alpes et il n'est pas sans intérêt d'entendre dire en 1784 « que tout homme curieux des grands ouvrages de la nature, soit minéralogiste, agriculteur ou botaniste, tout voyageur enfin ou habitant quelconque du Dauphiné n'aille rien chercher ailleurs sans avoir vu l'Oysans. »

L'auteur de ce récit, Joseph-Louis-Claude Colaud de la Salcette, était, au moment où il l'a écrit, conseiller au

Parlement de Grenoble. D'une vieille famille briançonnaise, il était né en 1758, à Grenoble où son père était avocat général au Parlement. Sous l'Empire, il devint préfet de la Creuse, puis député de ce département au Corps législatif. Les événements de 1814 le rendirent à la vie privée ; il se retira à Saint-Georges-de-Commiers où il vécut jusqu'à sa mort arrivée en 1832. Homme d'un esprit cultivé et très instruit, il ne cessa de prendre part au mouvement littéraire et scientifique de notre province. Il fut un des membres de l'ancienne Académie delphinale, en rapport avec tous les hommes distingués du Dauphiné. Passionné pour la botanique, il fit dans nos montagnes, avec Villar et Liotard le fils, de nombreuses excursions dont j'ai retrouvé l'indication, mais dont le récit n'a pas été fait ; on peut le regretter, car on y eût trouvé certainement des renseignements curieux sur nos montagnes au siècle passé.

MASIMBERT,
Membre de la Société des Touristes du Dauphiné.

Partis de Grenoble le 31 août 1784, trois heures après dîner. Ennuyé d'avoir passé l'année à m'occuper d'affaires que j'entends mal et d'un état que je n'aime point, nous faisons le projet, l'ami Rollin[1] et moy, de

[1] Jacques-Fortunat Savoye de Rollin, né à Grenoble en 1754, était, à l'époque dont nous parlons, avocat général au Parlement de Grenoble. Il vécut dans la retraite pendant la Révolution. Membre du Tribunat après le 18 brumaire, il devint, en



courir les montagnes, d'y chercher un air pur et l'oubli de la mauvaise foi et de la corruption, aussitôt qu'il en aura la liberté. M. de Fondville[1] se joint à nous; un ami de plus ne peut que rendre le voyage intéressant, on en partage les fatigues et le plaisir; chacun y apporte sa portion de complaisance et de gayté; chacun fait sa remarque et dit son mot; on rit d'un mauvais souper, d'un mauvais lit, d'un mauvais tems, même d'un accident et de tout ce qui lasserait un homme seul.

En causant de ce projet depuis longtems formé, l'abbé Hélie[2], homme aimable et gay, également amateur de tout ce qui peut aider à l'instruction ou prêter à la plaisanterie, se propose en quatrième. Nous le connaissions trop pour hésiter : « très volontiers, mon cher, » dit l'un de nous; « ma foy, j'en suis ravi », dit l'autre.

Cependant, le jour du départ est fixé, nos chevaux prêts et retenus; nous croyons que rien ne doit plus nous arrêter, lorsque des affaires longues à finir, quand c'est avec une compagnie de robins qu'on les traite, nous font attendre plusieurs jours, que notre avocat général puisse nous suivre. « Demain sans faute, dit-il, si tout n'est pas terminé, qu'on recommence;

1805, préfet du département de l'Eure, puis de la Seine-Inférieure, puis député de l'Isère sous la Restauration. Il est mort à Paris en 1823.

[1] Chabert de Fondville, conseiller maître à la Chambre des Comptes de Dauphiné.

[2] Jean-Baptiste Hélie qui fut curé de Saint-Hugues de Grenoble. Il devint en 1791 premier vicaire épiscopal de cette ville.

quant à moi, je suis à vous.» Deux heures après, « mes amis, j'en suis fâché; mais je vous demande encore vingt-quatre heures ou bien partez sans moi ; je vous suivrai. » Nous ne pouvions consentir à le laisser, quelque promesse qu'il fît de nous joindre. Cependant le temps était beau, la saison s'avançait, considérations puissantes eu égard au pays où nous allions ; nous avions une vive ardeur de courir; du reste, disions-nous, s'il le peut, il nous tiendra parole.

Nous voilà donc, le 31 août 1784, à trois heures après-midi, courant le grand chemin de Grenoble à Vizille au nombre de trois, de quatre que nous devions être, non compris un valet, vieux invalide, grand raisonneur, mais robuste et brave. C'est ce qu'il nous fallait, ce n'était pas lui que nous allions charger de tenir note des observations. Ce soin ne pouvait que regarder notre abbé, homme d'esprit, à l'imagination riante, au style agréable et facile. Nous avions donc commencé notre journal sous sa dictée ; nous eûmes le regret d'en être séparés : il nous faut cependant écrire, car, dîmes-nous, sans cela, nous verrons tout et nous ne nous rappellerons rien. Mais pourrions-nous soutenir le ton de son début ? non sans doute ; inutile et vain d'y prétendre ; allons donc terre à terre. D'ailleurs, dîmes-nous, s'il écrit bien et qu'il parle mieux encore, n'est-il pas possible, malgré cela, que nous ayons tout autre manière de voir ?

Je reprends donc cette première journée de Grenoble à Gavet, sans invocation, sans préface ; c'est pour toi, mon ami, que j'écris, c'est un compte que je te rends ; si tu nous eus suivis, je t'aurais prié de prendre la plume ou je ne l'aurais tenue que sous toi, j'y aurais

trouvé de l'intérêt et du plaisir, au lieu que je vais avoir besoin d'indulgence.

De Grenoble à Vizille, grande et belle route : nous avions heureusement quelque gayté, car j'eus trouvé le chemin long tant la chaleur était fatigante. Nous ne la supportâmes qu'en nous mettant en chemise, l'abbé fut le premier à en donner l'exemple et c'est après s'être mis si fort à la légère qu'il nous a fait écrire ce soir que le soleil n'avait pas été chaud. Rien dans ce court trajet qui ne soit connu. Château d'Eybens, à demi-lieue de Grenoble : position avantageuse, dominant la plaine et la ville, d'où l'on découvre le cours des deux rivières, la vallée de Voreppe et de Sassenage, le Pont-de-Claix et tous les alentours de notre ville.

Allons rapidement à Vizille ; j'ai cependant côtoyé le vallon de Vaulnaveys près duquel jamais personne ne passa sans aimer à jouir de l'agréable paysage qu'il offre ; mais j'aperçois de là cet ancien château du connétable ; à sa forme, à sa vaste enceinte, je me forme une idée de la puissance du maître. Au dehors, terrasse et parc immenses, cascades, nappes d'eau de la plus grande abondance ; quelque défigurées ou négligées que les choses aient été, on peut encore facilement juger de leur ancienne magnificence. Mais il n'est plus ce héros, redoutable même à son souverain, qui l'habite ; trop longtemps, il a été le fléau de ses vassaux et la terreur de ses voisins.

Le château est aujourd'hui une vaste manufacture d'indiennes que M. Périer, négociant riche et entreprenant, y a établi depuis l'acquisition qu'il en a faite. Les salles immenses que j'avais parcourues, il y a dix ans, que j'avais trouvées remplies d'armes ou de débris

d'armures, les murailles tapissées de combats ou de combattants sont aujourd'hui pleines d'ouvriers, qui, à ce qu'on espère, feront bientôt partager à ce pays les avantages précieux d'un commerce étendu. Vizille est un bourg assez peuplé, le bourgeois y est riche et le paysan aisé, parce que le terrain y est facile et que le journalier même ne cesse jamais d'être occupé. La manufacture devient une ressource pour un grand nombre trop jeunes ou trop faibles pour le labourage, quoique des spéculateurs instruits prétendent qu'elle n'est pas encore dans l'état florissant dont elle est susceptible.

Après avoir longé pendant trois quarts d'heure à peu près les murailles du parc, on quitte la riche campagne de Vizille pour s'enfoncer dans les montagnes; en bien peu de temps on est au fond d'une vallée étroite, couverte de roches et où tout autre bruit est étouffé par celui d'une rivière qui la traverse. Cependant on jouit à des distances inégales de quelques changements de scène : on est surpris agréablement en tournant un rocher de se trouver dans des prairies ombragées. Cette rivière, si impétueuse il n'y a qu'une minute, est un ruisseau dont le murmure agréable invite tour à tour à la rêverie, au plaisir ou au repos. Quel pays nous avons choisi ! Quel délice d'y voyager ! c'est un spectacle continuel et tout aussi varié qu'enchanteur; on ne peut faire un pas sans être frappé d'un changement de scène ; une montagne est surmontée par une autre, la première est couverte de forêts et de cultures et la seconde l'est de neige ; à peine le soleil pénètre-t-il jusqu'aux maisons qui sont à leur base ; nous-mêmes nous ne les entrevoyons qu'à leur sommet. Parvenons-

nous à laisser un rocher derrière nous, nous ne faisons pas dix pas sans craindre d'être arrêtés par un autre ; à chaque instant la route nous paraît fermée ; nous nous crûmes souvent à dix pas du terme du voyage. Une prison étroite ne nous laissait d'issue que pour nous enfoncer plus étroitement dans une autre, on eût dit que sans cesse nous avions besoin pour avancer de nouvelles permissions à demander. Nous fûmes quelque temps à nous regarder comme ensevelis dans un abîme dont trois jours d'une marche pénible ne sauraient nous délivrer, tout à coup se découvre le village de Chichilienne [1]. Des jardins les mieux soignés, des prairies abondantes, des bois épais coupés de sentiers et de routes charmantes, et de quelques ruisseaux pour la fraîcheur et les besoins des chaumières où ils aboutissent. A droite et à gauche, des montagnes jonchées de bois, et devant nous des rochers immenses glacés à leur cime comme ceux que nous venons de laisser derrière.

Nous nous apercevions peu que la nuit allait nous surprendre ; devions-nous même y prendre garde ? Nous cherchions le plaisir, il ne nous avait pas quittés, peut-être parce qu'il variait à chaque pas ; pourquoi donc eussions-nous cherché à arriver plus tôt ? Nous ne nous serions jamais lassés des singularités qui nous environnaient. Cependant nous arrivâmes imperceptiblement à Gavet et fûmes surpris de trouver le long de la rivière, à travers des rochers qu'elle entraîne avec elle, une route assez étroite, mais bien entretenue

---

[1] Séchilienne.

et où nul pas dangereux ne nous a présenté d'accident à craindre ; peut-être a-t-elle été préparée pour le passage de l'intendant, qui, dit-on, doit nous suivre demain ? Nous en avons du moins profité les premiers.

A Gavet, où l'on nous avait dit que l'auberge était si bonne, à peine trouvons nous un gigot ; volaille, gibier, poisson, tout sans doute était retenu pour l'intendant, car on nous dit qu'il n'y avait de rien. « Mon cher abbé, je vous plains, vous qui fûtes bien aise de ne pas partir hier,parce qu'il vous restait deux faisans à manger à Grenoble, vous ferez maigre chère. Mais non, dit-il, vous vous moquez : j'ai une faim de diable, de l'exercice, de la gayté, mauvais souper, mais bons convives, je me tirerai d'affaire comme un autre. » Il tint parole, mangea comme un ogre, et je trouvai le mouton dur. La nuit me dédommagea ; il fut mécontent de son lit ; pour le mien, le sommeil ne me donna le temps ni de l'essayer ni de m'en plaindre.

De Gavet au Bourg-d'Oisans, nous avons assez gayment continué notre route : contents les uns des autres, nous nous convenions assez bien; il ne nous manquait que l'avocat général. Nous étions à chaque pas occupés à examiner le spectacle toujours différent que nous offraient les montagnes qui ferment, le long de la Romanche, le vallon[1] étroit qui conduit à la plaine d'Oisans. Rien de plus magique que l'entrée de cette plaine, d'où l'on découvre d'abord et en face de soi le

---

[1] Vallon n'est pas le mot qui peut rendre sensible ce pays que je décris ; un campagnard l'appellerait une combe ou une gorge et il peindrait mieux. *(Note de l'auteur)*.

village d'Allemont, où sont situées les mines appartenant à Monsieur. Nous avons renvoyé à les voir au retour, soit à cause du passage de l'intendant que nous ne voulons pas y trouver, ne voyageant pas pour rechercher les gens en place, soit par l'espoir que nous conservions encore d'être joints par notre quatrième.

En traversant cette plaine, quelque lenteur que nous y ayions mise, nous n'eûmes ni le temps de regarder, ni celui de nous lasser d'en parler. Le terrain en paraît excellent et ne forme aujourd'hui qu'un gras et vaste pâturage commun, dont on nous dit au Bourg qu'on allait demander le partage à l'intendant. Le partage sera-t-il avantageux ou non, c'est ce que je ne sais ni veux discuter ; je m'en rapporte à cet égard à la sagesse éclairée par l'intérêt de ceux qui le demandent. J'aurais pensé cependant que les fréquentes inondations de la Romanche, qui souvent couvrent la plaine et détruisent les chemins, auraient pu dans leur cours emporter les récoltes ou leur nuire ; j'ai fait part de mon observation à laquelle on a répondu que le limon que laissait la rivière, dans ce cas, était d'une fertilité à dédommager amplement des dégâts qu'elle pourrait faire, qui n'étaient qu'accidentels.

Arrivés au Bourg-d'Oisans, j'ai vu avec plaisir que ce lieu a l'air de renaître bien rapidement de ses cendres[1].

---

[1] L'auteur parle de l'incendie du 12 janvier 1761, qui détruisit presque toutes les maisons du Bourg-d'Oisans. Le marquis de Viennois, seigneur du lieu, se multiplia pour venir en aide aux habitants et contribua pour une partie importante à la reconstruction de leurs maisons (V. Roussillon, *Guide en Oisans*, p. 58).

On se rappelle le désastre affreux qu'un incendie y a causé, et mon expression paraît juste quand on voit toutes les maisons reconstruites à neuf, solidement couvertes d'ardoises et habitées, pour la plupart, par des ouvriers qui ont l'air laborieux et aisés. Mes compagnons voulurent descendre à l'auberge; j'y fus aussi quoique j'eus sûreté d'un meilleur hôte, dont je leur offris de venir partager l'honnête complaisance avec moi.

Après deux jours passés au Bourg-d'Oisans, nous en partîmes le vendredi matin 3 septembre, pour aller visiter les glaciers du Mont-de-Lans. L'abbé Hélie, notre compagnon, nous avait quittés brusquement la veille pour aller voir les lacs de Brangues, des cristalières et d'autres montagnes curieuses où nous avions fait le projet d'aller ensemble, mais la pluie, sans ralentir notre zèle, nous avait engagé à différer; sa patience se lassa et il partit sans mot dire accompagné du P. Angélique, Récollet du Bourg-d'Oisans, qui nous a fait voir la veille un cabinet assez curieux de ce que produisent ces montagnes[1]. Le moine les connaît par-

---

[1] Je dois à l'obligeance bien connue de M. le docteur Roussillon, sur ce personnage qu'il a connu, une curieuse note à laquelle j'emprunte les renseignements suivants : « Le père Angélique était originaire de Lyon et son nom de famille était Delorme. Chassé de son couvent par la Révolution, il ne quitta pas l'Oisans ; caché dans les montagnes, il se concertait avec un autre prêtre, M. Col, pour donner les secours religieux aux habitants de ce pays. Il devint, après le rétablissement du culte catholique, curé de Villard-Notre-Dame ou Villard-Eymond.

Passionné pour les sciences naturelles, il se livra à l'étude

faitement et il paraît même en avoir fait une étude ; il en a dessiné assez grossièrement quelques points de vues; il nous communique également quelques notes sur ce pays que nous négligeons parce qu'il nous avoisine, mais qui mérite sans doute d'être plus sérieusement observé, à mesure qu'on s'aperçoit combien il est intéressant à connaître. Tout homme curieux des grands ouvrages de la nature, soit minéralogiste, agriculteur ou botaniste, tout voyageur enfin ou habitant quelconque du Dauphiné, qu'il n'aille rien chercher évidemment ailleurs sans avoir vu l'Oysans.

Je partis donc avec M. de Fondville, le plus doux et le plus complaisant des hommes. Nous quittâmes à regret cette plaine au moment où le soleil commençait à s'y répandre ; nous suivîmes une belle chaussée le long de la Romanche jusqu'au bas du Mont-de-Lans ; nous mîmes à le gravir une heure et demie environ, nous arrêtant souvent ou bien aises de ne pouvoir aller

---

de la minéralogie, de la botanique, et s'essaya dans l'art de la peinture. C'était un vieillard aimable et bienveillant, très connu et populaire au Bourg-d'Oisans, où il venait toujours accompagné d'un petit chien nommé *Quatre écus*, dont le nom avait passé à son maître que l'on appelait souvent le *Père Quatre écus*.

Il nous montra, dans une visite que je lui fis avec quelques amis en 1820, sa collection minéralogique, divers objets d'histoire naturelle, des tableaux, portraits, sujets religieux, en s'accusant lui-même de leurs défauts. Il nous resta de cette visite l'impression de ce que peut un homme laborieux livré à lui-même, sans le secours des maîtres et qui, avec ce secours, aurait pu devenir un savant distingué.

Il est décédé en 1825 et sa collection a été dispersée. »

vite pour mieux découvrir et connaître les villages de l'Oysans, dont les divers cantons formaient vis-à-vis de nous et sur la gauche, à l'opposite de la montagne où nous étions, le rideau le plus agréable. Nous distinguâmes Oris, le Freney, le pays du Bez ou de Bez et nombre d'autres dont les noms m'ont échappé en cherchant à retenir ceux-ci. Tous ces pays font du grain, nourrissent des troupeaux et ne sont séparés du Mont-de-Lans que par la Romanche.

Le Mont-de-Lans est une montagne couverte d'arbres fruitiers, sous lesquels nous avons vu recueillir une grande quantité d'assez beau chanvre. Au-dessus s'en élève une autre couverte de pelouses et de prairies terminées par une forêt; on l'appelle l'Alpe de l'An, elle est couverte de troupeaux et conduit au glacier que nous voulions voir au retour, qui se prolonge le long de la combe dite de Malaval jusqu'au delà du Villard-d'Arêne, c'est-à-dire à environ cinq lieues.

Après avoir descendu le Mont-de-Lans, nous nous arrêtâmes à Auch, mauvais gîte, jadis hôpital ou hospice pour les pélerins et les pauvres[1]. Nous voulions de là parvenir au glacier dont nous n'étions séparés que par quelques rochers recouverts d'herbe et de pelouses, le long desquels il paraît facile de grimper. Néanmoins notre entreprise fut regardée comme impossible à exécuter et nous renvoyâmes à quelques jours après le choix que nous avions fait d'un passage où l'accès, nous avait-on dit, était plus facile. Nous rencontrâmes à Auch un homme de ces montagnes

---

[1] La carte de l'état-major l'appelle *hospice de l'Oche.*

faisant une collection de minéralogie qu'il allait vendre en Russie ; il nous dit y avoir déjà fait un voyage où il débita une pacotille considérable du même genre.

Passant à la Grave, nouveau désir de parvenir aux glaciers dont nous nous étions encore rapprochés de très près, mais impossibilité physique d'y atteindre; ils ne sont praticables que l'été, et ce n'est jamais sans péril que les chasseurs ou contrebandiers s'y exposent; ils tiennent à ceux de Vallouise et sont immenses. Nous arrêtant à la Grave, il nous prit fantaisie de voir le revers de la montagne au bas de laquelle ce village est situé ; nous eûmes alors toute ces horreurs en face; chaque pas que nous faisions nous en faisait découvrir de nouvelles : ce n'était que masses énormes placés en bancs les unes sur les autres; celles qui étaient différemment construites, mais d'une manière moins régulière, et pour le moins aussi frappantes ne ressemblent pas mal à des débris immenses de vieilles fortifications que le temps aurait détruites. Je dominais sur tout; j'eus voulu être au milieu de ces montagnes dont je n'étais séparé que par cette combe de Malaval, au-dessus de laquelle je m'étais si prodigieusement élevé que, du bord des rochers qui la rendent presque impénétrable au jour, un pont d'une seule arche étroite aurait suffi pour m'y porter; l'espace me parut si resserré que je crus n'avoir qu'un saut à faire pour y descendre, mais il eût été périlleux. Je jouis un instant de ce coup d'œil unique et dont je serai toujours frappé. Je voyais, au fond du précipice exactement à pic et taillé dans le roc, l'écume et le bouillonnement de la rivière sans en entendre le bruit dont deux heures plus tôt je venais d'être étourdi. Je m'approchai de

quelques maisons voisines entourées de moissonneurs et d'une abondance de gerbes ; on me dit que c'était la Terrasse, hameau de la Grave. Nous fûmes plus loin, nous trouvâmes le Chazelet, village agréablement situé, sur une plaine assez étendue, au fond de laquelle s'élève la montagne des Buffes ; à droite est le chemin qui conduit au Rioto (?), autre montagne plus haute, plus vaste, couverte de pâturages et de troupeaux, et dont la position domine sur tout le Dauphiné.

L'abbé Hélie avait dû la traverser, venir au Chazelet où nous étions, descendre à la Grave, et de là chercher à nous y rejoindre ; nous nous informâmes de lui, ou de son récollet plus connu ; personne ne les ayant apperçus ou rencontrés, nous redescendîmes à la Grave on ne peut plus satisfaits de l'excursion que nous venions de faire ; nous montâmes à cheval et eûmes le temps d'aller au Villard-d'Arêne.

Ici mauvais souper, mauvais lit et nouveau projet.

L'abbé, qui venait de nous quitter la veille, devait nous y rejoindre, nous luy avions porté des souliers dont il aurait sans doute eu besoin, si, exact au rendez-vous et un peu plus occupé de nous, il s'y fût rendu ; mais nous soupons sans qu'il arrive, et demain que faisons-nous ? Il serait plaisant d'aller toucher barre à Briançon, y embrasser quelques amis saysis de nous y voir arriver et que nous avions le projet de quitter vingt-quatre heures après, quoi qu'ils eussent pu nous dire. Cependant nous venons de quitter une ville qui nous ennuye, nous fuyons les affaires et ne courons qu'après la liberté. C'est un air pur que nous cherchons sur ces montagnes, une manière de vivre indé-

pendante de toute étiquette et bienséance gênante. Nous nous suffisons enfin, nous dominons sur ce qui nous entoure, pourquoi donc irions-nous de gayté de cœur et sans y être forcés nous perdre dans la vanité de recevoir des visites ou d'en faire, d'entendre des compliments et d'y répondre : d'où venez-vous, nous dira-t-on ? Où retournez-vous ? Pourquoi si tôt ? Mais enfin quelle affaire vous presse ? Nous aurions mille fois donné au diable tous les faiseurs de questions, puisqu'à la première : où allez-vous ? nous n'aurions su que dire. Nous étions donc dans la plus grande incertitude sur la marche que nous tiendrions. Ce diable d'abbé se fiche de nous ; s'il ne vient pas, il aurait dû faire dire où il est ; c'était à tout moment quelque reproche ou propos original sur son compte.

Nous avions en face et d'assez près ces glaciers inaccessibles dont nous brûlions d'approcher. Nous trouvons au Villard un homme d'une mine qui annonçait un drôle dégourdi et qui connaissait parfaitement les Alpes énormes qui nous environnaient. Impossible à vous et à moy, surtout en cette saison, nous dit-il, de parvenir à ces glaces qui vous étonnent : personne n'ose les traverser qu'il ne risque de la vie ; elles s'étendent depuis l'Alpe d'Arêne jusqu'à l'Alpe de l'An, tiennent à d'autres glaces qui aboutissent aux montagnes de Vallouise ; il nous montrait du geste et de la voix tout ce qu'il avait l'air de posséder à merveille, il nous parlait de pays qui nous étaient peu connus et notre curiosité s'accroissait de toute l'impossibilité qu'il mettait à la satisfaire. Eh ! bien, nous dit-il ne pouvant y parvenir, vous êtes les maîtres de vous élever au-dessus de ces rocs de glace infiniment plus encore

qu'ils ne paraissent l'être de vous. Vous allès à l'Autaret, ne vous y arretès pas, allès à la montagne supérieure, le *Galibier* et vous serès sur les plus hautes Alpes ; vous dominerès les trois Evéchés, tout le Dauphiné, la Tarentaise, la Savoye, le Piémont, etc. Enfin nous ne saurions rendre avec quelle rapidité cet homme nous fit parcourir en un instant et d'un coup d'œil une immensité de pays, qui nous fit hazarder de tout entreprendre s'il voulait être notre guide. Nous le lui proposâmes : volontiers, répond-il, si mon brigadier le permet (il était employé). Allès le savoir, vous serès bien payé et nourri comme nous, qui ne voulons entrer dans aucun autre détail. Notre homme nous quitte un instant, revient gayment nous offrir son service, accompagné du brigadier, curieux sans doute de savoir ce qu'il avait à faire; nous nous nommons, d'abord il réclame notre protection et nous abandonne pour aussi longtemps que nous voudrions celui avec qui nous étions prêts à partir.

Enfin, le lendemain, samedi 4 septembre, à six heures du matin, nous devions être à cheval. Nous fûmes réveillés par le guide dont nous avions fait connaissance la veille, petit homme bien bâti, l'œil vif, parlant bien, connaissant parfaitement le pays où il allait nous conduire; il nous promit de ne rien laisser échapper de ce qu'il serait intéressant de voir. Mon impatience m'avait à peine laissé dormir; mon imagination m'avait devancé partout où je voullais aller et je fus vivement allarmé d'un ciel couvert de nuages épais et noirs, à travers lesquels perçait une pluye bien fine tombant avec rapidité et que le vent du nord rendait d'un froid presque glacial. Malgré

cela nous partîmes, M. de Fondville m'assurant que la bise amenait le beau temps. Je n'étais pas sûr que cela fut vrai aussi exactement partout qu'à Grenoble, mais comme je l'ai dit déjà, comme je pourrais le redire encore, notre curiosité croissait toujours en proportion des obstacles : d'ailleurs, nous devons l'avouer aussi, nous fûmes quelques heures assez satisfaits de l'idée de laisser à notre tour le compagnon qui nous avait abandonnés, et qui, en nous sacrifiant un jour de pluie, ne nous avait pas privé du plaisir que nous aurions partagé en parcourant le lendemain, avec lui, les montagnes curieuses en cristaux, coquillages, pétrifications, ruines et traces de volcans, dont le moine nous avait dit que l'Oysans était rempli.

Nous voilà donc montant l'Autarêt en espérant le beau temps, car il était toujours douteux et froid. Dans un moment le soleil eut percé : il ne chassa pas tout à fait la pluie, mais il eut bientôt dissipé les nuages ; nous pûmes continuer notre marche, nous élever où nous voulions, et examiner en plongeant sur de très hautes montagnes avec autant de facilité que sur les vallons profonds que leurs flancs énormes renferment.

A la moitié de l'Autarêt nous découvrîmes au-dessous de nous une gorge formée par deux rochers escarpés, fermée par un troisième qui l'est davantage.

Ils sônt couverts de glace, touchent à la Vallouise et sont contigus à ceux dont nous avons déjà parlé. C'est là, et sous une voute de glace azurée et transparente, que la Romanche prend sa source : elle n'est presque qu'un ruisseau, même assez peu considérable, mais elle est grossic à chaque pas de tous les torrents

qui s'y jettent et qui sont aussi nombreux que les vastes et éternels réservoirs dont on les voit se précipiter en poussière. Je ne pus voir cette rivière, si petite à sa source, si impétueuse et redoutable dans son cours, sans m'abandonner à une infinité de réflexions, heureux fruits des empreintes que laissent dans l'âme les grands objets dont elle est affectée : tristes ou gays sentiments d'une mélancolie qui tient à la vérité de la morale ; elles se pressaient en foule dans un cerveau trop faible pour les contenir toutes. Mais, hâtons-nous de noter notre course. Si quelques jours je donne à ce griffonnage plus d'étendue, ou plus de temps à quelque voyage intéressant, tout y retrouvera sa place.

Ai-je donc oublié que je ne voyageais que pour me récréer agréablement de toutes les variétés que la nature peut m'offrir ? Mes yeux et mon imagination étaient tour à tour occupés et distraits l'un par l'autre, Je venais de voir la Romanche sortir d'un bloc de glace; une cascade bruyante roulait ses eaux vis-à-vis de moi sur la partie opposée de l'Autarêt et, à travers des rochers garnis de mousse, ses eaux venaient baigner des prairies remplies de faucheurs robustes et contents ; des troupeaux immenses les entouraient. Ce ruisseau ne m'intéressa d'abord que par le spectacle qu'il m'offrit ; quand je le vis prendre un cours plus réglé vers le Briançonnais, j'en demandai le nom : la *Dure,* me dit-on. — Il forme donc la Durance ? — C'est cela précisément.

Je m'aperçois à la vivacité de l'air que je respire et à l'abîme que je laisse au-dessous de moi que je me suis considérablement élevé ; cependant, tant que je vois quelque chose au-dessus [de moi, il est sûr qu'il

me reste du chemin à faire : Eh bien ! guide, camarade, où sommes-nous? A l'Autarêt encore ? Oh ! Monsieur ! Eh ! regardez là-bas, depuis une heure nous sommes au-dessus : voici le Galibier : cette croix qui, à peine d'ici, nous paraît un bâton, en est la cime. — Allons donc, mon ami, courage, il me tarde d'y arriver, nous ne nous arrêterons que là ! non pour que tu t'y reposes, je te préviens que tu seras assailli de questions, arme-toi de patience, bien ou mal réponds à tout, n'hésite sur rien, je veux tout voir, tout connaître, tout retenir, que ne puis-je savoir tout peindre ; allons, marche, arrivons.

Enfin, après quatre heures d'une montée si rapide que nous ne pûmes en faire la plus grande partie qu'à pied, nous fûmes à la sommité de ce Galibier si renommé, tant par sa hauteur que par la fertilité de ses prairies et les troupeaux nombreux dont il est recouvert. A côté de cette croix aperçue et désirée depuis longtemps est la limite qui nous sépare de la Savoie ; je me fis montrer les trois Évêchés, dont je me rappelle qu'on m'avait parlé en Oysans avec enthousiasme : ce n'est autre chose que la vue du Briançonnais et de la Vallouise, diocèse d'Embrun, de l'Oysans et de quelques légers aperçus de ce qui dépend de celui de Grenoble, et de la Savoie ; j'eus plus de plaisir à étendre et prolonger mes regards sur une immensité de pays qui m'offrait toute la Tarentaise ; j'en distinguais les plus hautes, leurs cimes et leurs vallons, la Maurienne, la Valloire et quelques parties du Piémont. Je n'avais nulle idée d'un aspect aussi imposant, la variété de ces masses énormes en égalait l'étendue, tout était montagnes autour de moi, mais jetées avec autant de

confusion que si une armée de géants était venue dévaster leur enceinte. Une chose me frappa, c'est que dans tout ce qui s'offrait à mon admiration on ne découvrait quelques arbres et des forêts que dans un éloignement incommensurable.

Au moment où j'étais le plus occupé arrive une caravane de Savoyards suivant des chevaux chargés de foin qui devait les nourrir en route, et qui allait à la foire de Briançon.

Le Galibier forme une vaste rotonde dont le contour est formé de rochers, et l'intérieur rempli de pâtres qui, pendant l'été, y ont quelques cabanes et des troupeaux immenses de moutons, vaches ou taureaux et chevaux ou mulets. Je demandai, ne voyant point de chiens et peu de monde, si ces animaux n'avaient rien à craindre des loups ; on me répondit que cette montagne et les adjacentes n'en contenaient pas. Pour celle-la, à l'inspection des rochers aigus qui l'entourent comme je l'ai dit et ont l'air d'en défendre l'issue comme l'entrée, je l'aurais peut-être crue impénétrable à ces destructeurs sanguinaires et féroces ; mais quand quelqu'un que je rencontrai peu après m'eut dit que huit jours auparavant un loup seul avait égorgé huit moutons, je m'étonnai de ma bonhomie à croire qu'il leur fût plus difficile d'entrer dans cette vaste enceinte, qu'il ne le serait à nous d'en sortir.

Nous ne pouvions nous décider à quitter une perspective si neuve, si intéressante pour nous : c'est bien à regret et non sans nous en défendre que nous en fûmes arrachés : nous nous arrêtions à chaque pas, et partout nouvelle extase. Mais, par malheur, il fallait chercher à repaître nos chevaux, nos gens et nous, et

nulle ressource dans ces vallées paisibles dont les habitans n'ont que du pain et du lait. La montée que nous venions de faire avait été longue et pénible; nous avions pendant longtems fait mener nos chevaux en main; la descente le fut autant, mais nous nous en aperçûmes moins, parce qu'y fussions-nous encore et dussions-nous chaque jour y remonter, je défierais l'ennuy de m'y surprendre. Nous traversions des cabanes dont une file nombreuse nous fixa quelque tems. Elles étaient parfaitement alignées, à distances égales, le long d'un vallon qu'arrosait un ruisseau de l'eau la plus limpide; je n'ai rien vu dans nos villes d'aussy bien symmétrisé. Je regrettai encore une fois de ne pouvoir m'y arrêter plus longtems; j'eus voulu en connaître les bergers; leur extérieur était grossier, mais, toujours dans les hommes, je ne cherchai que leur cœur; une nuit passée sous leur toit, vingt-quatre heures avec eux auraient comblé ce dont je venais de jouir. Malgré moi il fallut descendre; je n'aurais osé le proposer à mon compagnon; de quoi aurions-nous vécu, nous, chevaux et valets. Je prévis les obstacles et me décidai à ne rien demander de trop gênant pour les autres, quelqu'agréable que cela eût pu être pour moi.

Les premières maisons que nous rencontrâmes étaient celles de Beaune-Nuy, hameau de Valloire, dont je dirai ce qu'il me sera possible de me rappeler.

Ce n'est qu'à ce hameau qu'on quitte le Galibier proprement dit; tous les monts voisins sont compris sous le nom générique de montagne de Valloire. Un quart d'heure avant Beaune-Nuy, on trouve quelques champs semés de seigle, d'orge et d'avoine; on moissonnait le premier, les autres grains, loin encore de leur matu-

rité, avaient gelé depuis les pluyes d'aoust, le seigle même avait souffert. Près des maisons bien exposées, quelques jardins où à peine croissent des choux très petits et qui ne peuvent servir qu'à prouver au passant combien la végétation y est pénible. Pas un arbre encore et nous avons employé la moitié de la matinée à quitter la haute montagne; à sa base il y avait encore de la neige assès considérablement pour former le pont sur un ruisseau qui en descend. On frémit de penser que, pendant huit mois, un peuple immense, car le pays est couvert de maisons ou de hameaux, est enfoncé dans les frimas sans avoir d'autre combustible que de la fiente de vache pétrie avec de la terre et durcie par le soleil.

Une seule rivière prend sa source dans les hauteurs que nous venons de parcourir: on la nomme la grande rivière; elle se jette dans l'Arque au-dessous de Saint-Michel-en-Maurienne, après avoir traversé la Valloire, dont je vais faire quelques détails avant de m'en éloigner tout à fait; d'ailleurs, je ne veux rien abréger, j'écris pour moi seul, et les soirées d'auberge sont si longues que mon compagnon s'en amuse.

La Valloire est une communauté composée de huit cents feux épars dans une étendue de terrains de plusieurs lieues et extrêmement montagneux. Cette communauté comprend dix-sept hameaux dont Amplace est le chef-lieu et la paroisse. Ceux qui s'y rendent, les gens du pays même, disent alors qu'ils vont *en Valloire*. Nous y vînmes coucher du Villard-d'Arêne, après sept heures et demie de marche, sans avoir pu trouver un grain d'orge ou d'avoine pour nos chevaux harassés des hauteurs immenses que nous leur avions fait gra-

vir. Le gîte y fut détestable. On nous offrit d'abord des truites : « Volontiers, dîmes-nous, d'un air assès satisfait du régal qu'on allait nous faire », et aussitôt on nous demanda combien nous payerons la journée de l'homme qui quittait son travail pour les aller pêcher ; il était tard, que répondre? Il fallut rire et s'en passer. Nous prîmes en patience la mauvaise chère qu'on nous fit et mîmes en pratique cette maxime : « soyez sobre », que nous avions découverte écrite sur la porte au bas de ce qui sert d'enseigne. Quand on fait beaucoup d'exercice, qu'on respire un air pur et vif, qu'on n'a nulle affaire ni souci, qu'on est loin de tous ces plaisirs souvent devancés et toujours suivis d'une satiété accablante, les digestions sont faciles et l'appétit dévorant, de sorte que jusqu'ici nous aurions pu être aussi impunément gourmands et gloutons qu'il nous fut nécessaire d'être sobres.

Nous avions découvert quelques arbres avant d'y arriver. Une forêt de mélèzes se présente à nous en face de l'auberge, dans une encoignure de montagne dont le reste n'offrait pas un buisson. Nous demandâmes du feu, on nous en fit un très médiocre, en se plaignant de la rareté du bois et de la nécessité d'en couper peu pour s'en ménager plus longtems; mal souper était donc pour nous le dernier inconvénient dont nous nous serions plaint, mais nous eussions désiré être passablement couchés : nous renonçâmes à tout espoir en voyant entre deux caisses étroites et toutes remplies de je ne sais quelle espèce de matelas durs et malpropres, sur lesquels on mit deux draps bien grossiers et aussi roux que le fil le plus brut ; cependant une odeur de lessive nous rassura ; nous

étions trop fatigués pour passer cette nuit habillés. Au péril de prendre la gâle ou pire encore, nous nous étendîmes à moitié dans ces lits dont le plus long avait sûrement à peine quatre pieds.

Je dormis par intervalles, mais mon compagnon ne ferma pas l'œil, je l'entendis toute la nuit s'impatienter en jurant, ou se plaindre et soupirer en cherchant une position plus heureuse qui le fuyait toujours; — je ne puis taire une particularité qui causa, de son aveu même, une partie de son agitation et de son insomnie : vers le milieu de la nuit, nous entendîmes, sous la fenêtre de l'endroit où nous couchions, une voix qui nous dit : « prenez garde, pauvres étrangers qui êtes dans cette auberge, je vous plains, braves gens, vous n'y trouverez que de la canaille. » Il fit trois fois le tour de la maison en répétant la même chanson. Après l'avoir bien distinctement entendu, je méprisai son avis, le sommeil bannit en moi crainte et prudence ; qu'aurais-je pu faire d'ailleurs n'ayant d'autre arme qu'une canne; puis nous avons parcouru le pays le plus sauvage, coupé de précipices et de ravins, rencontrant les paysans les plus grossiers et les plus pauvres sans avoir pris aucune de ces précautions que n'oublierait pas un voyageur qui ne s'écarte pas de la route la plus connue. Vous fîtes mal, nous dira quelque femme alarmée sur nos risques, ce peu de prévoyance est impardonnable, la prudence ne saurait être ni crainte, ni faiblesse... Les réflexions iront bien plus loin quand on saura que, d'après cet avertissement notre domestique se leva au milieu de la nuit et fut à l'écurie voir ses chevaux. En y entrant, il rencontra un homme qui ne disait mot, mais paraissait très occupé à en faire le tour; récipro-

quement ils se demandèrent ce qu'ils voulaient et où ils allaient, l'inconnu ne répondit rien et se retira, le domestique en fit autant; peu de temps après il revient préparer les chevaux pour le départ, même rencontre à l'écurie sur le bas de la porte; mais le jour vint et les choses ne furent pas plus loin. On nous dit le lendemain que l'aubergiste était riche, débitant de sel et de tabac, et faisait beaucoup d'envieux ; que cela fût vrai ou non, voilà ce qui nous arriva; je le note par exactitude pour les détails de ce voyage très intéressant sans doute par l'idée qu'il nous a donnée d'une continuité de montagnes si prodigieusement élevées, et la variété des sites qu'elles offrent, mais voyage le plus inopinément conçu, le plus original et le plus sauvage qu'on puisse faire.

Le dimanche matin, nous partîmes d'Amplace de très bonne heure. Suivant les renseignements que nous avions soin de prendre partout, il ne nous restait à monter qu'une petite colline, après laquelle une très courte descente nous faisait retrouver la plaine; nous entreprîmes cette montée, elle fut rapide et ne finissait point, nous y mîmes une heure au moins. La montagne est le col à droite; vis-à-vis est la paroisse d'Arennes, qui donne son nom au pays voisin qui est une prolongation de ce qui tient au Galibier; nous y vîmes des troupeaux.

Du sommet du col on découvre les rochers immenses dont la Maurienne est remplie. Nous aperçûmes dans l'enfoncement, à droite, la rivière d'Arque qui coule du Mont-Cenis, dont nous ne découvrîmes qu'une bien petite partie. Au-dessus des montagnes que nous avions en face des glaces qu'on appelle glaces d'Orrel,

je ne pus jamais faire mieux expliquer celui que j'eus occasion de rencontrer et de questionner, et qui voulait absolument que j'eus de ce pays plus de connaissance que lui. Il nous arrivait souvent d'être assez comiquement reçus de ceux de qui nous avions quelques indications à prendre. Vous badinez, vous vous moquez, vous savez cela mieux que moi, on nous fit cent fois peut-être cette réponse, et d'un air à nous impatienter, nous commencions d'abord par là et finissions toujours par en rire.

Il nous fallut encore deux heures pour descendre ce col, qu'on nous avait dit un instant plus tôt n'être qu'une colline de très peu d'étendue; ce fut à travers un chemin rapide et pierreux, mais ici nul rapport avec la contrée aride dont nous nous éloignions. Nous sommes entourés de forêts immenses et pressées de sapins de la plus grande élévation; dans un vallon étroit sur lequel nous dominions presque perpendiculairement, on voit le village de Saint-Michel; nous nous félicitions avec joie de retrouver un chemin praticable, et il faut avouer que nous en étions d'autant plus désireux que nos chevaux n'auraient pu suivre plus longtemps la route que nous leur faisions tenir depuis six jours, car en partant mardi ils n'avaient cessé de monter et descendre ce qu'il y a de plus élevé dans les Alpes. Le milieu de la montagne du col, du côté qui descend en Maurienne, produit du fruit dans des vergers où la plus belle herbe est de culture abondante.

La différence du climat dans l'espace d'une demi-heure fut frappante : nous laissions derrière nous des champs où il ne croit que du seigle, pour traverser quelques vignes, mais dont le raisin ne parait pas

encore approcher de sa maturité. Au bas est un village, Saint-Martin-d'Arque, du nom de la rivière où on arrive enfin; nous la traversâmes sur un pont de bois bien construit, et c'est là que nous prîmes la grande route, la droite remonte le long de l'Arque et conduit à Modane, au Mont-Cenis, Suze et Turin. Nous aurions été vivement curieux de la prendre, et nous l'aurions certainement fait si, pouvant prévoir être entraînés si loin de nos foyers, nous avions pris plus d'argent; mais c'était assez de ne pas craindre qu'il nous manquât au retour, et pour cela il fallait nécessairement ne pas se hasarder à aller plus loin. Nous nous regardâmes avec chagrin, cédâmes à la nécessité et vînmes déjeuner à Saint-Michel.

Avant de m'éloigner davantage de la Valloire, je veux, tandis qu'il m'en souvient encore, noter pour me le rappeler dans la suite, qu'une quantité très considérable d'habitants va passer l'hiver dans les pays étrangers, le leur ne fournissant ni assez de grain, ni assez de ressource à l'industrie pour qu'ils puissent y habiter. Je n'ai rencontré jusqu'ici que des paysans grossièrement vêtus de leur laine : ils en fabriquent des draps dont ils s'habillent sans avoir besoin de chercher ou d'envoyer chez des ouvriers hors de chez eux. La couleur qu'ils leur donnent est le plus communément celle de la laine blanche ou noire, très peu sont teints en gros bleu.

Le vêtement ordinaire des femmes est d'une seule pièce formant corset et jupe, sans que la taille soit distincte, si ce n'est par un lacet qu'on serre à son gré sur la poitrine et qui paraît plutôt destiné à fermer la robe au-dessus de la gorge.

Ce sont les plus industrieux et ceux à qui leur âge et leur santé le permettent qui partent en grand nombre dans le mois de septembre et vont en Suisse, en Franche-Comté, en Lorraine, même en Flandre, achètent des étoffes, errent longtemps de bourg en village pour les revendre, c'est de là que viennent beaucoup de ce que nous appelons merciers ou porteurs de balle; d'autres, après avoir passé l'hiver dans ces provinces ou dans les montagnes de Suisse, y achètent des juments qu'ils ont à grand marché, deux ou trois gros écus, nous a-t-on dit; ils les gardent quelques mois dans leurs pâturages et les revendent, en Piémont ou en Dauphiné, 6, 8, 10 louis, plus ou moins, suivant la tournure qu'elles ont prise.

Enfin, dans cette Valloire, pays si froid, si aride et si peu riche, où l'on ne recueille pas assès de grain pour fournir de pain ceux qui le sèment, il existe des paysans enrichis de 3 ou 400 mille livres. Leurs ressources sont leurs troupeaux; chaque propriétaire, n'eût-il qu'une possession médiocre, a le même droit sur la montagne que celui à qui seul en appartiendrait la moitié. Ce pays a encore le bonheur de ne payer que les impositions dues au souverain; il faisait autrefois des rentes à quelques seigneurs piémontais ou savoyards, mais il les a rachetées.

Comme je l'ai déjà remarqué, une seule paroisse compose cette communauté considérable; le curé a le titre de pléban; il est aidé de six bénéficiers qui peuvent avoir de 5 à 600 livres de revenu : celui du pléban est de 12 à 1500 fondé sur la dîme et le casuel; les bénéficiers tirent le leur de quelques fondations ou fonds attachés à leur église à laquelle ils donnent le titre de collégiale.

De Saint-Michel à Saint-Jean-de-Maurienne, pays agréable et riant planté de vigne, la route est belle, bien entretenue ; les digues et chaussées qui la défendent de la rivière d'Arque sont garnies de palissades faites pour garantir d'accident les voyageurs : une voiture verserait, des chevaux prendraient peur, sans qu'ils eussent de grands risques à courir ; les mêmes barrières existent le long de cette route partout où le chemin forme le plus petit escarpement ; car ici nous sommes toujours entourés des montagnes au-dessus desquelles nous étions hier. Ce soin vaut bien l'agrément de nos chemins de France, dont l'alignement et les longues enfilades font le principal mérite ; ici les fonds sont épargnés et les propriétaires moins lésés.

A Saint-Jean-de-Maurienne, le vallon de travers lequel nous venons de suivre l'Arque s'élargit et forme un bassin d'une étendue de près de demi-lieue quarrée; la ville est sur la gauche de la rivière, au pied d'une montagne plantée de vigne dans le bas, le haut est entièrement au labourage.

Vis-à-vis est une autre montagne couverte de bois et séparée par la rivière de celle où est située la ville. En y arrivant de Saint-Michel, on voit sur l'Arque un beau pont de pierre à deux arches; l'une a été emportée ; pendant qu'on travaille à la réparer, on en a construit un de bois.

Saint-Jean-de-Maurienne paraît du dehors plus petit qu'il ne l'est, ses rues sont étroites mais très longues et tortueuses; il y a un évêque qui a de 18 à 20 mil. livres de rente, un commandant militaire, un trésorier, un intendant et le juge mage. Après Monseigneur, celui-ci paraît être le plus considéré, il est le chef de

la juridiction que nous appellerions en France baillage. La garnison est de 60 hommes, 2 officiers du régiment suisse des Grisons.

La ville est mal bâtie, l'évêché a cependant un extérieur assez apparent. En traversant le vestibule pour voir le jardin, nous avons remarqué un escalier assez beau, à deux larges rampes opposées l'une à l'autre, soutenues de quatre colonnes d'une seule et belle pierre chacune. Rien de rare dans le jardin de grandeur assez médiocre ; le verger est plus grand et a une porte sur la promenade plantée de tilleuls, qui entoure la ville.

Nous ne vîmes point l'intérieur, l'évêque étant chez lui, nous le vîmes qui, d'une fenêtre, nous regardait d'un air curieux faire le tour de ses cours et de son jardin. Le jardinier nous mena, par un escalier dérobé, dans une galerie où sont les portraits des anciens évêques de Maurienne; elle aboutit à l'appartement de celui-ci.

La cathédrale est une assez belle église, il y a un chapitre considérable. On y conserve dans une châsse les os rassemblés et rejoints d'un ancien prélat de cette ville : on le révère sous le nom de saint Iralde ; je demandai s'il était canonisé, on me répondit qu'il était déclaré bienheureux par la voix du peuple. Dans la sacristie est le portrait du cardinal de Martiniane. Le clocher est beau et remarquable : une tour quarrée de 48 toises de hauteur, flanquée de quatre petites de forme ronde, terminées en flèches et recouvertes de fer blanc, et du milieu s'élève avec une légèreté extraordinaire une flèche de 36 toises : elle est recouverte du même métal bien battu qui, vu de loin surtout au soleil, est d'un coup d'œil brillant et agréable.

En parcourant la ville, j'appris d'une femme intelligente et babillarde, que je rencontrai par hasard, qu'il y avait un hôpital sous le nom de la Miséricorde, et que ses fonds fixes sont de 6 à 8,000 livres de rentes; j'appris de cette femme qu'elle était pour ainsi dire la régente de cette maison; elle seule, quoique étrangère, elle est de Chambéry, administre tout, tient et rend ses comptes à un certain nombre d'administrateurs; l'évêque n'est pas du nombre.

Un couvent de Bernardines; au-dessus du chœur sont écrits les mots : « *absit gloriari nisi in cruce.* » Il y a encore un couvent de capucins.

M'y trouvant un dimanche, je courus les églises, les rues et les promenades; je ne trouvai en femmes que deux ou trois figures passables, mais mal tournées et l'air gauche, quoique souriant à chaque regard qu'on leur jetait.

Promenant hors la ville, je vis des jeunes gens occupés à enfler un ballon; ils avaient élevé deux piquets où était la corde destinée à le soutenir; ils le chargeaient avec du papier brûlé, imbibé d'huile ou de graisse; ils ne lâchèrent pas la corde assez tôt, le feu prit au ballon qu'ils étaient cependant venus à bout de remplir. Tout de suite chacun s'en disputa les morceaux; je vis voler autour d'eux le papier enflammé dont ils avaient formé une espèce de ruban destiné à alimenter le ballon dans les airs. Je craignis un moment que quelqu'un d'eux n'en souffrit; cependant tout se termina assès heureusement pour une expérience manquée, et je regardai comme un grand bien que cette petite machine, mal construite et garnie de feu, ne pût pas s'élever, car en tombant sur la ville ou quelque maison voisine quelqu'accident eût été à craindre.

La noblesse savoyarde est pauvre et peu considérée, je n'ai pas encore vu une maison de campagne agréable, excepté dans quelques villages où il paraît une ou deux maisons plus blanches que les autres ou distinguées par de mauvaises couleurs dont on barbouille les fenêtres ou la porte.

Je pourrais joindre ici un tableau grotesque de la nuit que nous venons de passer à l'auberge où nous étions; l'enseigne est la *Ville de Jérusalem :* assez bien nourris, mais nous en avons fourni plus abondante pâture aux punaises dont nous fûmes infestés et couverts une heure après être couchés.

Le lundi 7 septembre, de Saint-Jean-de-Maurienne à Aiguebelle. Nous venons de voyager entre des rochers qui se succèdent et font à chaque instant un nouveau paysage. On croit parcourir un labyrinthe immense dont le fil s'allonge ou se dérobe toujours. Cette route ressemble assès à celle de Gavet au Bourg-d'Oysans; partout couverte par des bois dont les rochers énormes sont garnis; j'ai même remarqué, avant d'arriver à la Chambre, une plaine qui donne à cette position une ressemblance plus parfaite avec celle d'Oysans.

Ce pays doit être froid à en juger par la quantité de sapins qu'il produit: quelques-uns surtout m'ont frappé, parce qu'ils se mêlent à des vignes dont le raisin commençait à peine à se colorer.

Le marquis de la Chambre a vendu sa terre à un bourgeois riche, qui y habite, en se réservant les droits honorifiques et la nomination aux bénéfices de la collégiale.

Nulle part les églises ne sont aussi garnies de prêtres ; le plus petit village prétend avoir son chapitre et

le moindre bénéficier se dit membre d'une collégiale ou d'une prévôté ; celle d'Aiguebelle était autrefois fameuse; on y conserve le mausolée en bronze d'un évêque anglais qui en fut le fondateur, il y a plusieurs siècles. Les chanoines en étaient riches, mais la plus grande partie de leurs biens étant en Angleterre, le gouvernement s'en est emparé et ils ont considérablement diminué ; la valeur de ces bénéfices est de 6 à 12 ou 1,800 livres.



VIII.

LISTE DES OUVRAGES

ACQUIS A LA SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ PENDANT L'ANNÉE 1888-1889.

Ces ouvrages pourront être prêtés à ceux des sociétaires qui en feront la demande à M. le Président.



ALPINE JOURNAL, année 1888. — Don de l'Alpine-Club.

ANNUAIRE DU CLUB-ALPIN FRANÇAIS, nº 14, 1887. — Don de la Direction centrale du C. A. F.

Ce volume contient sur le Dauphiné les articles suivants :

Le capitaine Durand et le Pelvoux *(Ascensions et travaux du capitaine Durand; le Signal du Grand-Rubren; le Grand-Bérard; le Signal du Pelvoux)*, par M. le lieutenant-colonel Arvers. — Les Vaudois français et le Val Freissinière, par M. B. Tournier. — Sur les chemins battus (le Pic d'Olan; le Cervin; le Piz Bernina), par M. J. Maître. — Une excursion au col du Crachet (Hautes-Alpes), par M. Ed. Gouget. — Notice sur la famille, les services et les travaux de

Bourcet, lieutenant général des armées du roi, par M. le lieutenant-colonel Arvers. — Passage de la Brèche Giraud-Lézin et ascension de l'Aiguille du Plat de la Selle, par M. J.-M. Favrichon.

BŒDEKER (K.). — Le Nord de la France, 1887. — Don de M. Delafontaine.

BARBIER (M.-V.). — Chemin de fer du Revard. — Rapport présenté au Comité des Études de la section d'Aix-les-Bains du C. A. F., 1888. — Don de l'auteur.

BUDDEN (R.-H.). — Revue générale des Clubs-Alpins et des Sociétés Alpines en 1884. — Traduction de M. V. Barbier, président de la Section d'Aix-les-Bains, 1889.— Don du traducteur.

BULLETIN DE LA SECTION DES ALPES-MARITIMES DU C. A. F., 1888. — Don de cette Section.

BULLETIN DE LA SECTION D'AUVERGNE DU C. A. F., nos 11 et 12, 1888 et 1889. — Don de cette Section.

BULLETIN DE LA SECTION LYONNAISE DU C. A. F., no 6, 1888. — Don de cette Section.

BULLETIN DE LA SECTION DU SUD-OUEST DU C. A. F., no 23, 1888. — Don de cette Section.

BULLETIN DE LA SECTION DES VOSGES DU C. A. F., 1888. — Don de cette section.

BULLETIN MENSUEL DU CLUB-ALPIN FRANÇAIS, 1888. — Don de la Direction centrale.

BULLETIN DU CLUB-ALPIN BELGE, nos 11 et 12, 1888 et 1889. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES, 1888. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE, 1888. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, 1888. — Don de cette Société.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE TOURS, 1889. — Don de cette Société.

BUTTLETI DE L'ASSOCIACIO D'EXCURSIONS CATALANA, 1888. -- Don de cette Société.

CAINER (Scipione). — Cronaca del Club-Alpino italiano, dal 1863 al 1888.— Don de la Direction centrale du C. A. I.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Don de cette Société.

ÉCHO DES ALPES (L'). Publication des Sections romandes du C. A. S., 1888. — Don de ces Sections.

FERRAND (Henri). — A travers les montagnes de la Chartreuse, 1889. — Don de l'auteur.

— Guide à la Grande-Chartreuse et dans tout le massif, 1888. — Don de M. Émile Baratier.

JAHRBUCH DES SCHWEIZER ALPEN CLUB, 1887-1888. — Don du Club-Alpin Suisse.

LAVALETTE (DE). — Une rectification, 1888. — Don de l'auteur.

LEVASSEUR (E.). — Les Alpes et les grandes Ascensions, 1889. — Don de M. Henri Ferrand.

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN UND ŒSTERREICHISCHEN ALPENVEREINS, 1888. — Don de cette Société.

ŒSTERREICHISCHEN ALPEN ZEITUNG, 1888. — Don du Club-Alpin Autrichien.

ŒSTERREICHISCHEN TOURISTEN ZEITUNG, 1888. — Don du Club des Touristes Autrichiens.

OSONA (A.). — Una excursio à la Schwarswald y Llegendas de la encontrada, 1888.

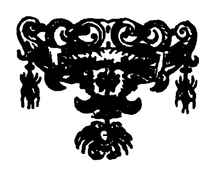
— Guia itineraria de las Serras de Collsacabra y de la Magdalena fins als Pirineus ô sla del Fluvia Al Ter, dividida en 68 itineraris.

Dons de l'Associacio d'Excursions Catalana.

REVUE GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE, 1888. — Don de de M. G. Renaud.

RIVISTA ALPINA ITALIANA, 1888. — Don du C. A. I.

ZEITSCHFRIT DES DEUTSCHEN UND ŒSTERREICHISCHEN ALPENVEREINS, 1888. — Don de cette Société.



AVIS OFFICIEL

Par décision du 17 juillet 1889, le Ministre de la Guerre a autorisé les officiers à faire partie de la *Société des Touristes du Dauphiné* qui a son siège social à Grenoble et une section à Paris.

(*Journal officiel*, nº du 25 juillet 1889, partie officielle, page 3661).



TABLE DES MATIÈRES

I.

II.

III.

IV.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ.

V.

CHRONIQUE DE LA SECTION DE PARIS.

VI.

COURSES ET ASCENSIONS.

VII.

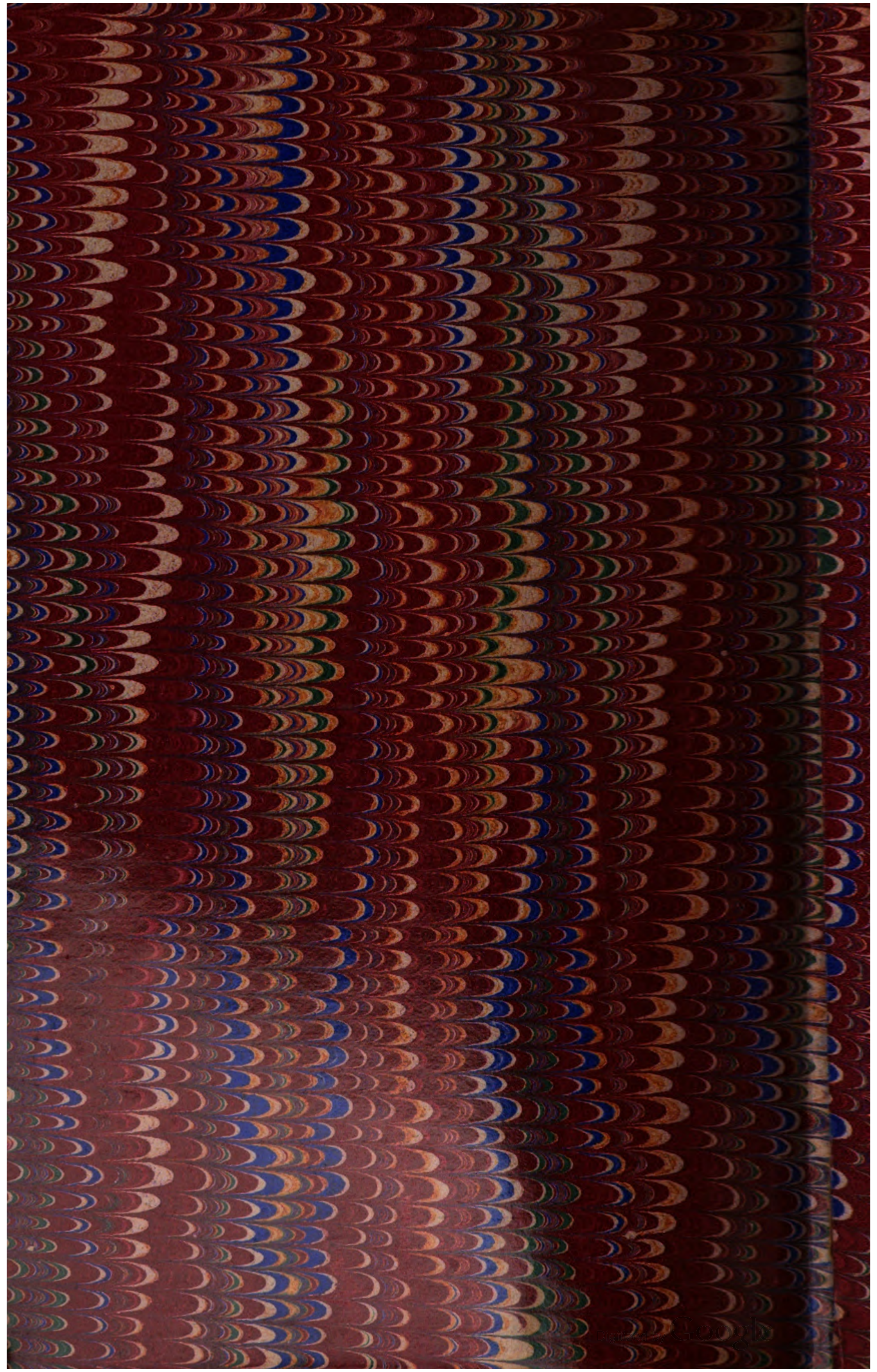
VARIÉTÉS.

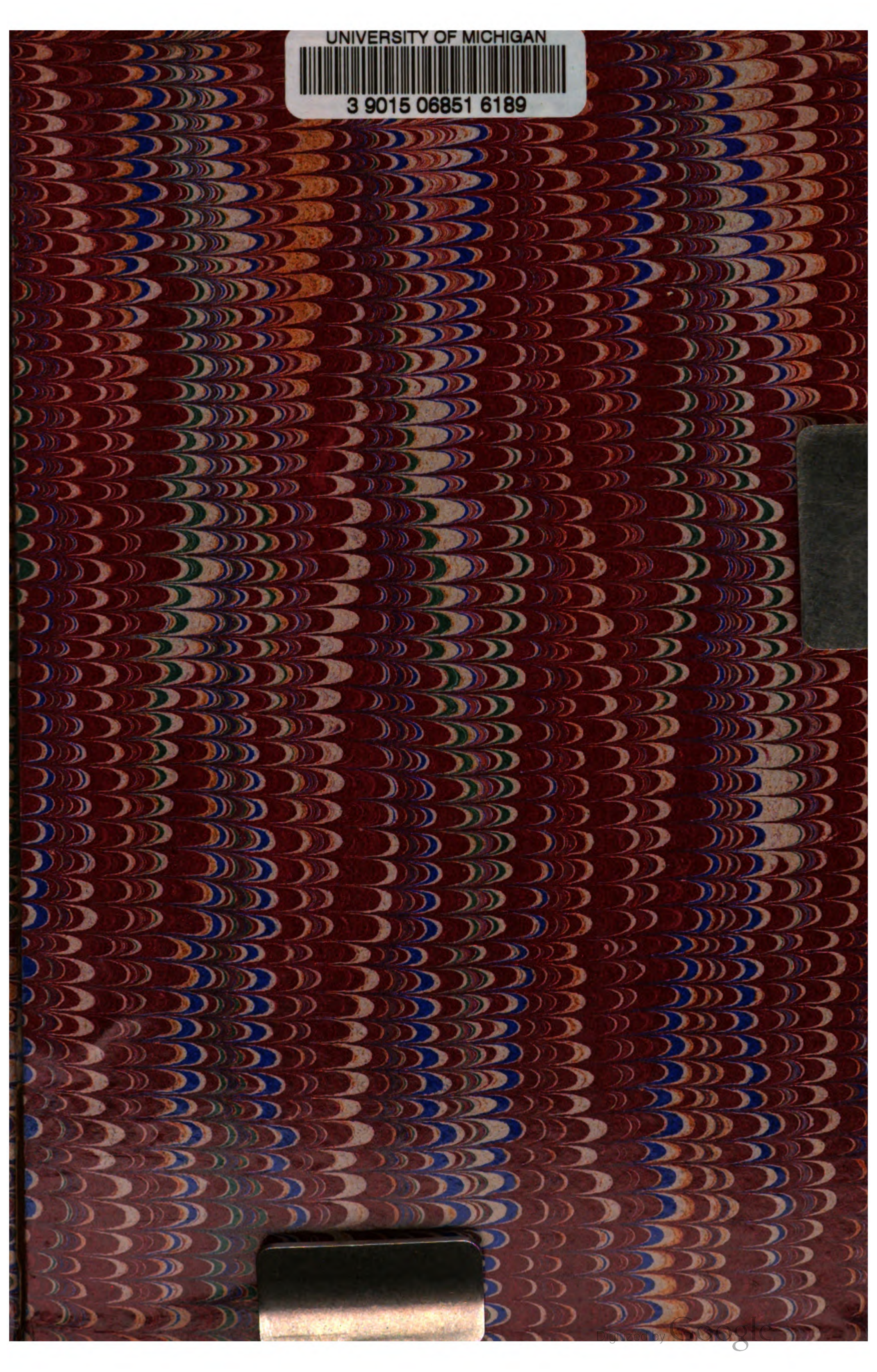
VIII.

Prière d'adresser les publications et les communications au siège social de la Société :

Rue Montorge, 11, à Grenoble.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06851 6189

